



LES  
**DÉFIS**  
DU  
**CAUE**  
14

#2

—  
A P P E L  
À I D É E S  
—





La lutte contre la consommation des terres agricoles et naturelles est devenue en quelques années une priorité nationale. Elle se traduit dans les politiques publiques par la mise en œuvre de réglementation dans le cadre des documents de planification qu'ils soient communaux, intercommunaux ou intercommunautaires.

Bien que soumis à des pressions urbaines différentes, tous les secteurs du territoire sont concernés par la question de l'étalement urbain, y compris les espaces les plus ruraux dans lesquels la pression foncière est moindre.

Ainsi, promouvoir une urbanisation plus dense sur les territoires semble être la clef de voûte permettant d'agir sur ces problématiques.

Celle-ci doit permettre de concilier les aspirations de la population et le bénéfice global de la densité en matière économique, social et environnemental.

Il est évident que la notion de densité est, aujourd'hui, au cœur des trois dimensions du développement durable au niveau :

- économique : plus de densité permet un habitat regroupé facilitant le fonctionnement des équipements et services et la rentabilisation des investissements publics (réseaux, transports...),
- environnemental : plus de densité assure la préservation des espaces naturels et agricoles, des paysages, de la biodiversité et améliore le cadre de vie,
- social : plus de densité permet de développer du lien social, d'améliorer la mobilité et de maintenir un habitat individualisé par une offre en foncier à prix raisonnable.

Toutefois, il est nécessaire de réfléchir ensemble à cette notion de densité et notamment de sortir de l'analyse quantitative pour aborder une toute autre notion, celle d'une densité partagée et acceptable par tous. C'est cette notion qualitative que nous avons souhaité aborder dans ce deuxième appel à idées.

Avec « Grande maison, petit terrain », nous avons mis au défi les professionnels, les étudiants et les jeunes diplômés en architecture pour qu'ils apportent des solutions concrètes à la question de la densité sur des parcelles inférieures à 400 m<sup>2</sup>.

Pour ancrer cet appel à idées dans la réalité, 3 sites ont été soumis aux candidats :

- une parcelle libre en centre bourg sur la commune de Rucqueville, Bessin,
- une division parcellaire sur la commune de Varaville, Pays d'Auge,
- une petite parcelle de lotissement sur la commune de Vire Normandie, Bocage.

À travers cette publication, nous vous laissons découvrir 3 histoires passionnantes, permettant d'inscrire les projets dans un environnement social et humain, répondant aux besoins singuliers et complexes de ces familles.

Comme pour le premier appel à idées, la pertinence et la qualité des réponses apportées par les candidats, ont permis d'ouvrir des pistes, d'enclencher des réflexions et d'insister sur la nécessité d'envisager la densité sans promiscuité, en préservant l'intimité des espaces (que ce soient des jardins ou des pièces de vie) et en assurant une parfaite intégration par rapport à l'environnement bâti existant.

Je souhaite que ce travail puisse servir d'exemple et inspirer les différents acteurs pour que la qualité prime toujours sur la quantité.

Hubert Courseaux  
Président du CAUE du Calvados

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE

## POUR QUI ?

Le CAUE du Calvados lance son second appel à idées « Grande maison, Petit terrain » sous le label « Les défis du CAUE, à destination des jeunes architectes diplômés ou étudiants, des professionnels (architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs, thermiciens, aménageurs, constructeurs, designers...).

Les participants pouvaient se présenter seuls ou en équipe associant différentes compétences (5 personnes maximum).

Un même candidat ou une même équipe pouvait s'inscrire pour plusieurs sites.

## QUAND ?

Les candidats devaient télécharger le bulletin d'inscription et le retourner complété avant le 31 octobre 2018 par voie postale (28 rue Jean Eudes, 14000 CAEN) ou par voie dématérialisée (concours@caue14.fr). Les organisateurs de l'appel à idées ont envoyé les éléments de travail par mail aux candidats à partir du 7 novembre 2018, à l'adresse renseignée dans le champ des coordonnées.

La réception des éléments de projet (texte de présentation, documents graphiques...) devait se faire avant le 7 janvier 2019.

Le jury de professionnels s'est réuni le 1er février 2019 pour sélectionner les lauréats des trois sites.

## COMBIEN ?

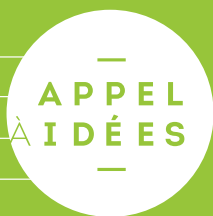
Chaque site (une parcelle libre en centre bourg sur la commune de Rucqueville, une division parcellaire sur la commune de Varaville, une petite parcelle de lotissement sur la commune de Vire Normandie) a fait l'objet d'un prix.

Trois lauréats ont été désignés par le jury. Chaque lauréat s'est vu remettre un prix d'une valeur de 3000€. Le jury s'est réservé le droit d'attribuer des mentions.

# SOMMAIRE

<b>ÉDITO</b>	03
<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE</b>	04
<b>SITE A : PARCELLE LIBRE EN CENTRE BOURG</b>	00
<b>SITE B : DIVISION PARCELLAIRE</b>	000
<b>SITE C : PETITE PARCELLE DE LOTISSEMENT</b>	000
<b>RÈGLEMENT</b>	0000
<b>JURY &amp; COMITÉ TECHNIQUE</b>	0000

LES  
DÉFIS  
DU  
CAUE  
14



SITE

A

PARCELLE LIBRE  
EN CENTRE BOURG

# LAURÉAT

**BRIS'COLAGE**

008

# MENTION

**PETIT MAIS COSTAUD**

012

# AUTRES CANDIDATURES

**TOUTANBHÉTON !**

016

**GRAND FORMAT**

018

**HABITER ET TRAVAILLER**

020

**ENTRE - JARDINS**

022

**UNE HISTOIRE ... DE PIERRE ET DE BAUGE**

024

**PLEIN VIDE**

026

**LE GRAND ANGLE**

028

**À PENTES INVERSE**

030

**LA MAISON PARCELLE**

032

**LE PERCHOIR**

034

**MAISON W**

036

**COHABITATION VEGETALE**

038

**DIAPHRAGME**

040

**DERRIÈRE LES MURS**

042

**TRILITHE**

044

**SŒURETTE**

046

**CÔTÉ COUR, CÔTÉ JARDIN**

048

**LES CHAMBRES CLAIRES**

050

**COUR & CLOS**

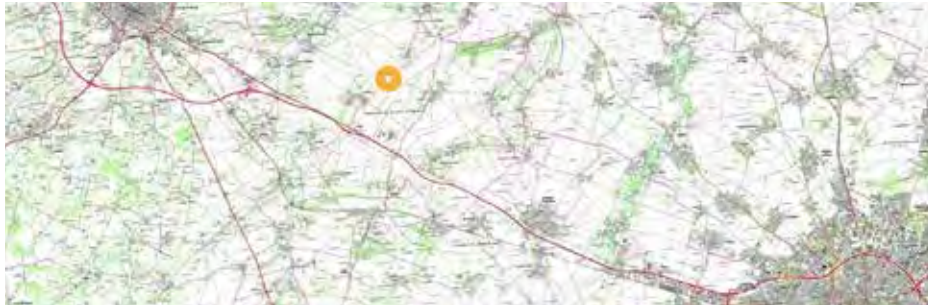
052

#1

## LE SITE

Le site retenu se situe sur la commune de Rucqueville qui est une commune déléguée de la nouvelle commune de Moulins-en-Bessin. Elle se trouve au nord de l'axe Caen/Bayeux. Ce village-rue est desservi par la Départementale 82 qui relie Creully à Audrieu.

Le terrain se situe pratiquement en entrée de village, dans la zone la plus ancienne caractérisée par une maçonnerie en pierre de Caen, une architecture vernaculaire typique du Bessin. Implanté le long de la RD 82 et la rue de l'Église, il s'ouvre généreusement sur l'espace public, dans un lieu où les murs d'enceintes et les implantations à l'alignement cloisonnent l'espace pour plus d'intimité. Les limites séparatives sont quant à elles occupées par une bâtisse ancienne et une maison construite récemment. Le terrain est légèrement surélevé par rapport à la voirie et son assiette s'incline vers le nord. La parcelle d'étude est référencée AB 44, pour une surface de 364 m<sup>2</sup>.



### LE SITE



### LES ABORDS



#2

## OBJET DE L'APPEL À IDÉES

L'objet de l'appel à idées est de concevoir la maison et le studio photos de la famille W. autour d'un véritable jardin. Vous veillerez particulièrement à assurer un maximum d'intimité sur la parcelle, autant vis-à-vis du voisinage que des programmes entre eux. La surface d'usage totale sera d'environ 155 m<sup>2</sup>.

Le style architectural est laissé à l'appréciation des candidats. L'implantation est libre, aucune règle d'urbanisme n'est applicable. Les places de stationnement sur le terrain pourront être extérieures ou couvertes ou clos-couvertes.

L'économie du projet n'est pas l'objet de l'appel à idées, néanmoins vous veillerez à respecter un ratio au m<sup>2</sup> compris entre 1800 et 2000 €HT.

#3

## L'HISTOIRE

Après avoir vadrouillé 5 ans en camion, de festivals en mariages, en tant que photographes itinérants, M. et Mme W. souhaitent se poser au moment de la naissance de leur premier enfant. Ils se projettent dans un cadre de vie sain, un joli havre de paix au contact de la nature, de préférence dans un petit bourg à taille humaine, où ils connaîtront leurs voisins. Ils espèrent nouer avec eux de bonnes relations et échanges de services, tout en ayant leur espace d'intimité préservé. Ce cadre de vie rurale ne doit toutefois pas se trouver trop éloigné des commodités de la vie citadine et de son dynamisme. Qu'il soit situé à moins d'une demi-heure de route d'une grande ville serait idéal.

Tout ceci les conduit vers Rucqueville, petite commune tranquille entre Caen et Bayeux. Le choix n'est pas innocent. En effet, les parents de Mme W. habitent à proximité. Ils pourront les aider en cas de besoin. Pour couronner le tout, un ami leur propose l'un de ses terrains à bâtir à un prix attractif. Le site en question semble un peu petit, mais M. et Mme W. étudient cette option avec sérieux. Un compromis de vente est signé. Ils font appel à vous pour concrétiser leur rêve d'habitat.

Il s'agit de leur première maison. Ils souhaitent y concilier vie de famille et vie professionnelle en y accolant un petit studio photos. Leur fidèle van de travail, un vieux Citroen Jumper type H, repeint par leurs soins en orange vif il y a 3 ans, doit également pouvoir trouver une place de choix dans ce nouveau lieu de vie. Il y stationnera confortablement entre deux commandes. Véritable outil de travail et de communication, ils le bricolent eux-mêmes.

Le studio photos est une nouveauté pour eux. Il doit être confortable pour deux lorsqu'ils ont à traiter toute la partie postproduction sur ordinateur. Quitte à faire construire, ils décident d'en profiter pour diversifier leur pratique. Une partie de l'espace doit leur permettre de faire des shootings photos personnalisés et originaux. Un espace attenant leur permettra de stocker leur matériel, et d'imprimer photos, albums et autres commandes de leur clientèle. Ils souhaitent pouvoir installer une table de lamination pour des formats de 1,20 m de hauteur maximum et de longueur indéterminée.

Les jeunes actifs ont besoin d'être concentrés et plongés dans leur activité lorsqu'ils sont au studio photos, et veulent se sentir au repos lorsqu'ils sont chez eux. La différence entre les deux fonctions habiter et travailler devra donc être clairement exprimée spatialement. La maison est pour eux un espace de vie et de détente qu'ils souhaitent agréable et accueillant, lumineux et serein. Ils envisagent d'y vivre un certain temps et anticipent la naissance d'un deuxième enfant dans son aménagement.

De plus ils aspirent à expérimenter la pratique du jardin-potager et à faire leur compost. Pour cela, ils envisagent un jardin de taille raisonnable. C'est-à-dire suffisant pour cultiver et expérimenter la vie végétale avec leurs enfants, mais «pas trop grand» disent-ils, afin de ne pas être «débordés par l'entretien de leur terrain». Ils souhaitent aussi pouvoir s'y détendre agréablement en famille et entre amis, dans une certaine intimité vis-à-vis du voisinage. Vous avez certainement des conseils à leur donner pour le traitement de cet espace extérieur.

Le couple compte sur vous pour réaliser l'habitat de ses rêves sur le terrain très contraint qu'il vous décrit dans la partie 1.

#4

## LE PROGRAMME

### BESOINS MINIMUM EXPRIMÉS PAR LA FAMILLE

#### La maison d'habitation : environ 110 m<sup>2</sup>

- entrée
- séjour
- cuisine
- chambre 1 + dressing + salle de bain
- chambre 2
- chambre 3
- WC
- salle de bain +WC
- buanderie

#### Le studio photos : environ 40 m<sup>2</sup>

- espace de travail et reprographie
- espace shooting
- espace de stockage

#### Stationnement

- 2 places de stationnement dont une obligatoirement couverte ou clos-couverte pour le van

#### Jardin

- jardin potager
- terrasse

#5

## LES LIVRABLES

Ils devront être fournis tels que décrits en détails dans la partie 6 du règlement.

### DOCUMENTS MINIMUM OBLIGATOIRES

8 planches A3 suivant le gabarit type, telles que :

- **PLANCHE 1** : la note de synthèse avec le nom donné à votre projet, qui sera lue lors du jury (1700 caractères, espaces compris, au format texte)
- **PLANCHE 2** : une perspective extérieure : il sera demandé aux candidats d'y exprimer l'ambiance générale du site, de montrer la bonne insertion du projet et la matérialité des façades. Ce document constituera l'illustration principale du projet.
- **PLANCHE 3** : le PLAN DE MASSE paysager (ech libre, nord en haut) montrant l'aménagement des extérieurs (cheminement, hiérarchisation des espaces, clôture,...) et la relation avec l'espace public (accès à la parcelle, rapport à la rue,...)
- **PLANCHE 4** : les plans de chaque niveau (ech 1/100)
- **PLANCHE 5** : les élévations des quatre façades (ech 1/100)
- **PLANCHE 6** : la coupe transversale (ech 1/50)
- **PLANCHE 7** : une perspective intérieure montrant la qualité des espaces
- **PLANCHE 8** : la fiche technique, schémas, et note d'intention du projet (gestion de la proximité sans promiscuité, matériaux utilisés, solutions structurelles, informations techniques, démarche environnementale...)

### DOCUMENTS OPTIONNELS

2 planches A3 libres maximum, telles que :

- **PLANCHES 9 et 10** optionnelles : 2 planches libres maximum (documents complémentaires : croquis, détails constructifs, axonométries, perspectives, etc., afin de présenter au mieux les solutions proposées)





**G**rande maison, petit terrain, espaces communs ! Comment repenser les espaces de rencontre au cœur d'un village ?

Dans une réflexion portée sur la densification urbaine et la préservation des territoires, nous avons orienté notre réponse sur le caractère public d'une propriété individuelle en nous appuyant sur les porteurs de projets ancrés ou en ancrage sur le territoire, tels que peuvent être M. et Mme. W.

Notre étude sur Rucqueville nous a conduit à réfléchir sur le potentiel que le carrefour pouvait apporter.

M. et Mme. W. souhaitent échanger avec leurs voisins et le terrain s'y prête merveilleusement ! L'angle de rue entre la mairie et l'église devient une placette, lieu de rencontre, lieu de halte des randonneurs. C'est M. et Mme. W. qui en font un lieu de convivialité et ouvrent leur garage pour en faire le Repair Café du village. Leur connaissance et l'outillage qu'ils ont à disposition sont ainsi partagés avec les habitants de village, les cyclistes crevés ou les randonneurs assoiffés.

Les communes rurales étant peu nombreuses à accueillir encore des commerces,

les habitants à l'image de M. et Mme. W. sont des ressources fortes pour le dynamisme des espaces résidentiels. Ici, une partie de leur terrain privé est réattribué à l'espace public dans une démarche de coopération avec la municipalité pour ré-imaginer le carrefour dans son ensemble, mais aussi ré-imaginer la mobilité active à une plus grande échelle.

Le studio photo participe à l'idée de dynamiser la rue avec une courette en retrait et une vitrine, invitant les habitants à prendre connaissance de l'activité photo d'un couple.

Le programme du couple nous amène à reconstituer une typologie de corps ferme créant à la fois des espaces tournés sur la rue et à la fois des espaces intimes, réservés à la famille à venir.

#### LE JURY A AIMÉ

- Placette novatrice : lieu de rencontre
- Espace interne protégé
- Studio photo donnant sur la rue revitalise le tissu rural
- Ensemble du logement devenant une initiative privée pour redynamiser le bourg



PLAN DE MASSE

BRIS'COLAGE

DIVISION PARCELLAIRE

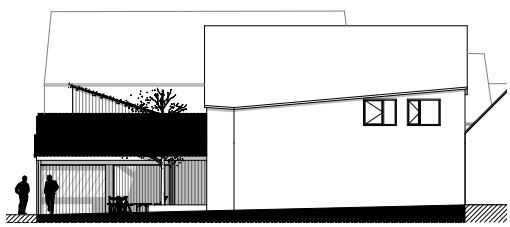
SITE  
**A**

LAURÉAT

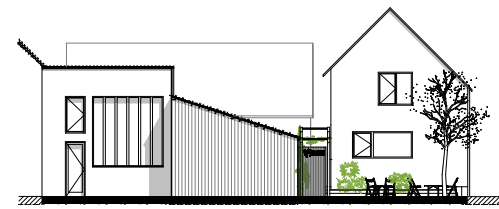


RDC

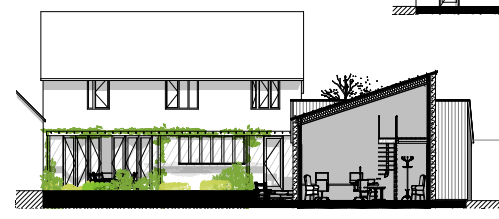
**NEVEU Clotilde\_Architecte DE\_Douvrend**  
**GALLET Solène\_Urbaniste du patrimoine\_Douvrend**  
**DE REVIERS Jeanne\_Paysagiste\_Douvrend**



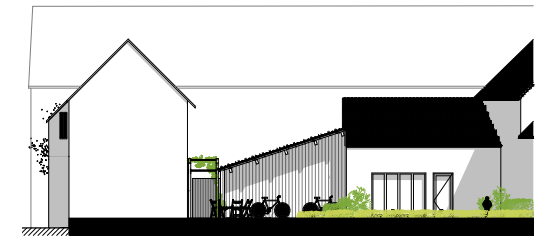
ÉLÉVATION SUD-EST



ÉLÉVATION SUD-OUEST



ÉLÉVATION NORD-EST



ÉLÉVATION NORD-OUEST



SITE  
**A**

BRIS'COLAGE

DIVISION PARCELLAIRE

LAURÉAT

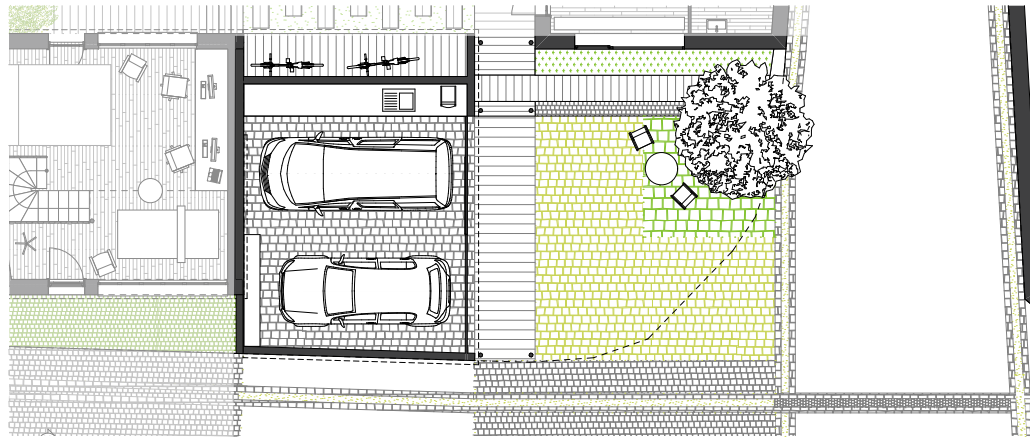


VUE INTÉRIEURE

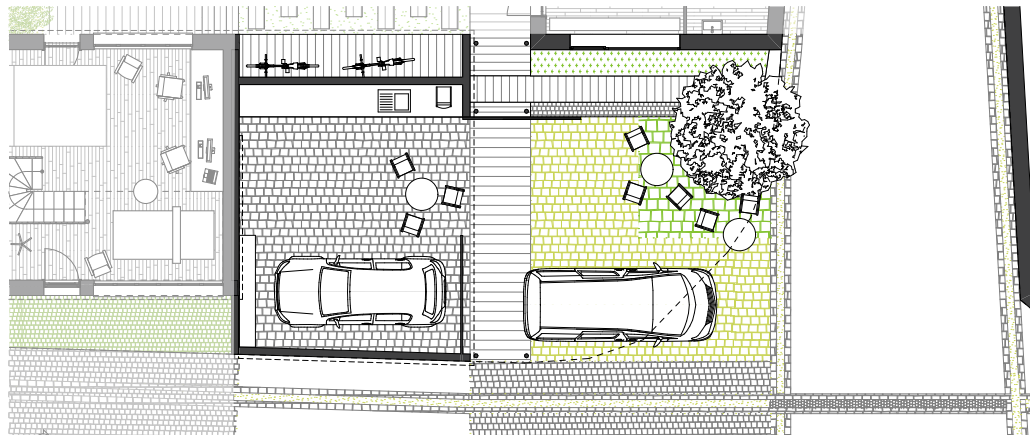
**LA PLACETTE, ESPACE OUVERT, OCCUPÉ OU OPTIMISÉ !  
LA RUE DEVIENT UN ESPACE ATTRACTIF, OUVERT À DE NOUVEAUX USAGES**

Garage servant uniquement d'abri aux véhicules

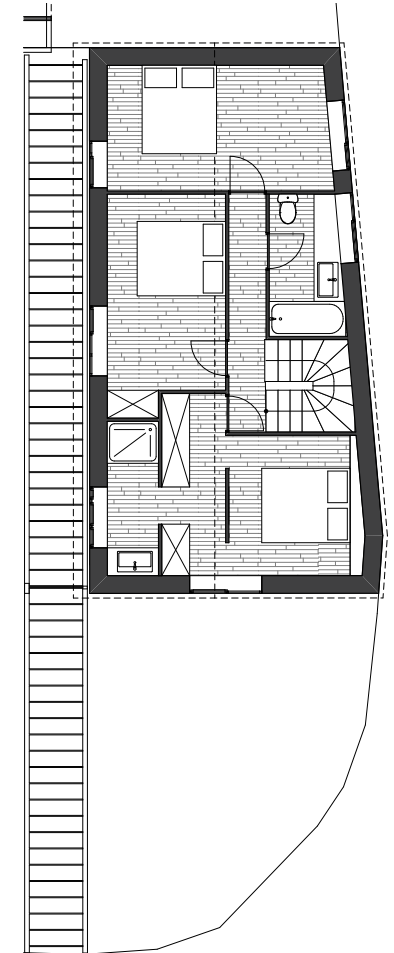
Enfin, la maison est un volume sobre ouvert sur un espace privé



Garage ouvert permettant de créer un espace de rencontre avec les habitants où chacun peut venir prendre un café et/ou bricoler



R+1



ESPACE DE LA PARCELLE PRIVEE DÉDIÉE À L'ESPACE PUBLIC

BRIS'COLAGE

SITE  
A

DIVISION PARCELLAIRE

LAURÉAT



**Studio photo**

Le long de la rue, le studio s'affirme comme un commerce, avec un léger retrait de façade qui marque l'entrée

**Le garage devient un Repair Café associatif, ouvert aux habitants et aux randonneurs**

Lorsque que le repair est ouvert, le van est sorti pour laisser place à un espace de réparation couvert. Il devient symbole du Repair !

**Une terrasse publique protégée par le van quand il est sorti**

Pour sécuriser la placette, les pavés permettent de ralentir la circulation et le van ferme l'espace piéton

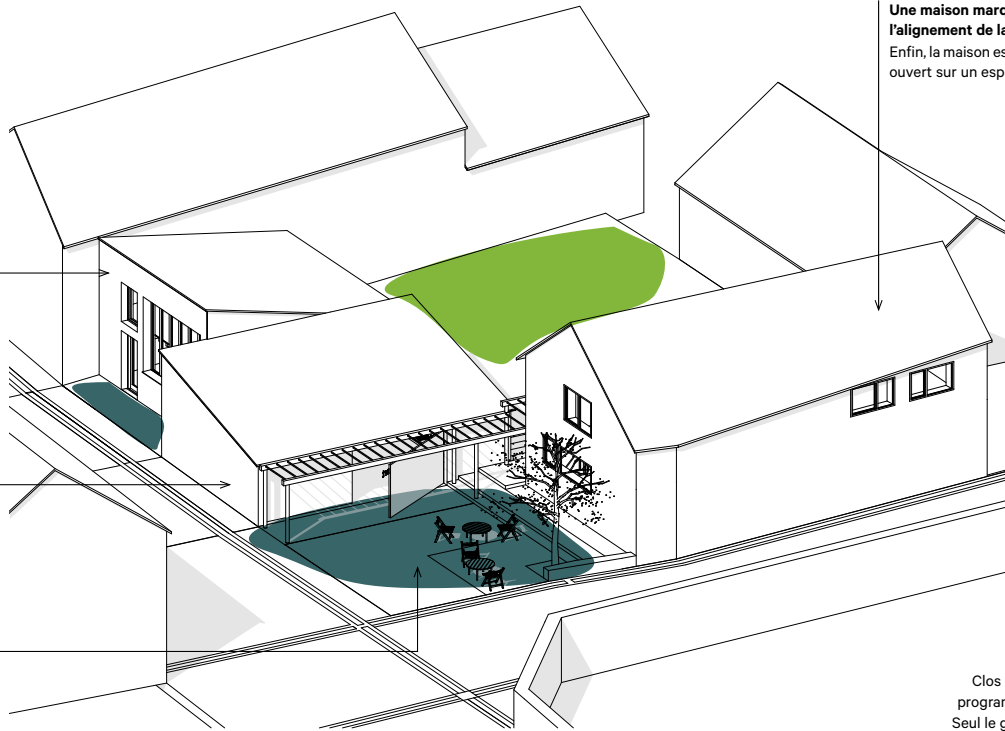
**Une maison marquant l'alignement de la rue**

Enfin, la maison est un volume sobre ouvert sur un espace privé



**JARDIN PRIVE**

Clos par les différents bâtiments du programme, le jardin reste très intime. Seul le glissement entre le garage et la maison permet d'y accéder. L'ambiance de prairie et les massifs plantés renforcent la sensation d'intimité.



COUPE TRANSVERSALE





**A**u cœur de la Normandie, M. et Mme. W. souhaitent s'installer à l'entrée du centre bourg de Rucqueville.

Leur terrain se situe dans un contexte où l'effet de densité est amplifié par la proximité avec le voisinage et où l'angle de deux rues amène un passage récurrent de véhicules.

Avec pour projet d'avoir leur studio photo à domicile, la séparation entre l'espace professionnel et l'espace privé s'exprime par l'implantation de deux bâtiments

distincts. L'implantation du studio photo en sous-terrain limite l'emprise au sol du projet au profit du jardin, qui bénéficie d'un ensoleillement généreux.

L'insertion des bâtiments permet de mettre à distance les espaces de vie des nuisances sonores et visuelles provenant de l'espace public, dans le but d'atteindre la tranquillité recherchée par M. et Mme. W. Les espaces intérieurs, largement ouverts sur l'extérieur, sont conçus pour recevoir aisément la famille et les amis, et évoluer au rythme du contexte familial.

Les espaces extérieurs, imaginés autour d'un jardin libre, sont un mélange d'un jardin d'agrément et d'un jardin nourricier. Les plantes aromatiques, arbres fruitiers et plantes potagères sont réunis avec les plantes annuelles, les vivaces, créant différents espaces de détente et de jeux. La terrasse est située à l'abri des regards depuis l'espace public et assure la continuité avec les espaces de vies.

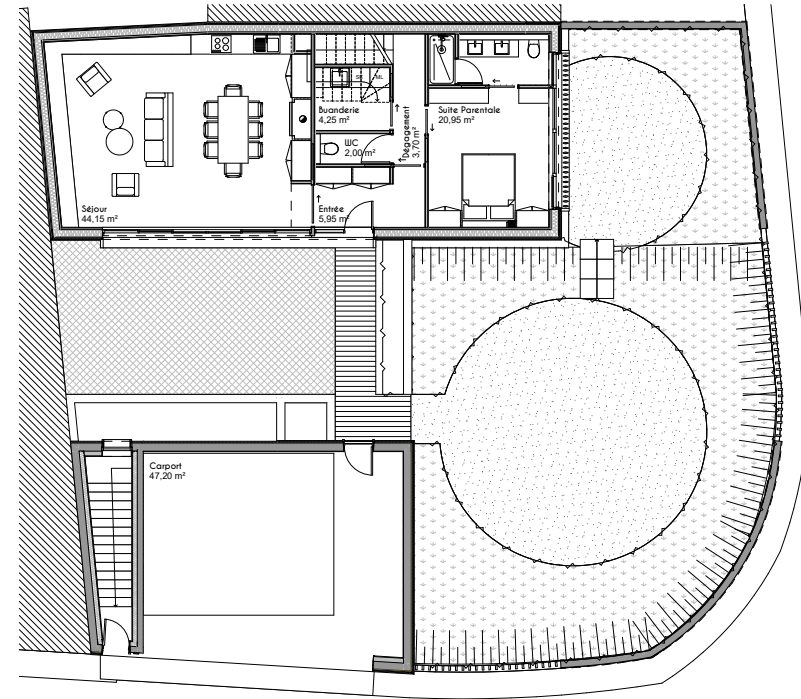
#### LE JURY A AIMÉ

- Limite de la parcelle bien traitée
- Jardin bien implanté
- Séparation entre l'espace de vie et l'atelier intéressante
- Partie dédiée aux enfants généreuse





PLAN DE MASSE

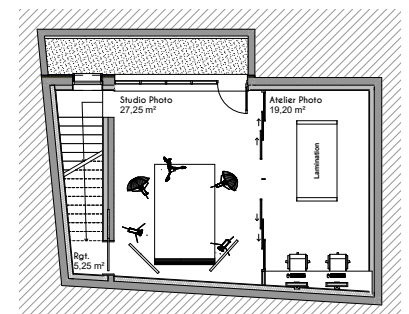


RDC

**CHUBERT Yohann\_Architecte HMONP\_Mont-Saint-Aignan**



ÉLÉVATION NORD studio photo



R+1



ÉLÉVATION EST depuis la rue de l'Église



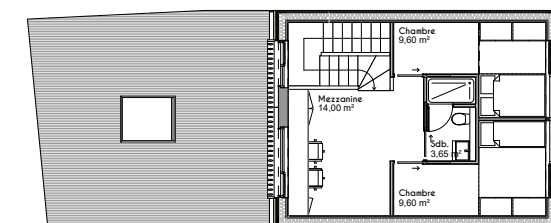
ÉLÉVATION EST



ÉLÉVATION SUD



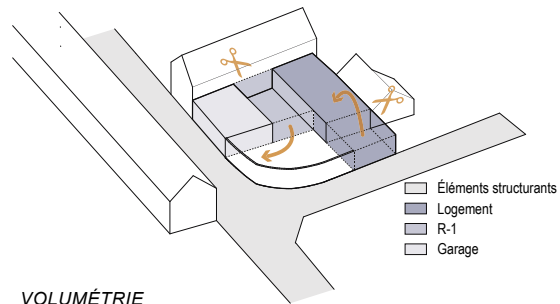
ELEVATION SUD depuis la D82



R+1

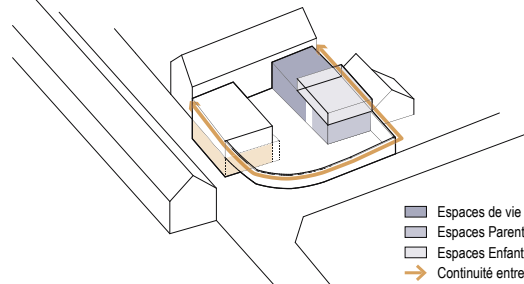
INTENTIONS

SCHEMA D'IMPLANTATION



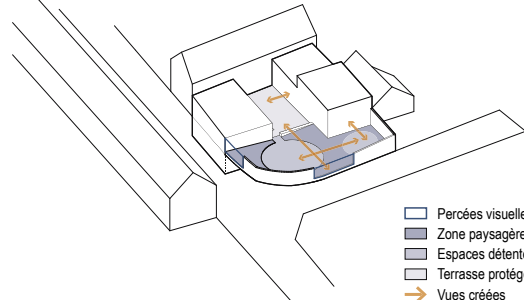
- Éléments structurants
- Logement
- R-1
- Garage

VOLUMÉTRIE



- Espaces de vie
- Espaces Parents
- Espaces Enfants
- Continuité entre les bâtiments

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS



- Percées visuelles vers espace public
- Zone paysagère et potager
- Espaces détente / Espaces libres
- Terrasse protégée
- Vues créées



COUPE TRANSVERSALE

- |  |  |   |
|--|--|---|
| <p>01. Cheminée</p> <p>02. Toiture :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Couverture aluminium ondulé brut teinte anthracite 78 mm</li> <li>- Plac-pluie</li> <li>- OSB 25 mm</li> <li>- Vide pour l'isolation 45 mm</li> <li>- Isolation fibre de bois 2 couches croisées 200 mm</li> <li>- Pare-vapeur</li> <li>- Isolation fibre de bois 45 mm</li> <li>- Plaque de plâtre 15 mm</li> </ul> <p>03. Couverture double vitrage, cadre périphérique acier corten</p> <p>04. Érise soleil lame vertical orientable chêne huilé</p> <p>05. Mur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Couverture aluminium ondulé brut 78 mm</li> <li>- Plac-pluie</li> <li>- OSB 25 mm</li> <li>- Vide pour l'isolation 45 mm</li> <li>- Isolation fibre de bois 2 couches croisées 200 mm</li> <li>- Pare-vapeur</li> <li>- Isolation fibre de bois 45 mm</li> <li>- Plaque de plâtre 15 mm</li> </ul> | <p>06. Toiture Carport</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Couverture aluminium ondulé brut teinte anthracite 78 mm</li> <li>- Plac-pluie</li> <li>- OSB 40 mm</li> <li>- Vide pour l'isolation 45 mm</li> <li>- Vide pour structure</li> <li>- Pare-vapeur</li> <li>- Finition intérieure panneau de contreplaqué en pin 18 mm</li> </ul> <p>07. Terrasse «Evergreen» posee sur lit de sable + système récupération et filtration des eaux pluviales</p> <p>08. Toiture Carport</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Couverture aluminium ondulé brut teinte anthracite 78 mm</li> <li>- Plac-pluie</li> <li>- OSB 40 mm</li> <li>- Vide pour l'isolation 45 mm</li> <li>- Vide pour structure</li> <li>- Pare-vapeur</li> <li>- Finition intérieure panneau de contreplaqué en pin 18 mm</li> </ul> <p>09. Mur périphérique Carport extérieur bois</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Revêtement aluminium ondulé brut teinte anthracite 78 mm</li> <li>- Plac-pluie</li> <li>- OSB 40 mm</li> <li>- Vide pour l'isolation 45 mm</li> <li>- Vide pour structure</li> <li>- Pare-vapeur</li> <li>- Finition intérieure panneau de contreplaqué en pin 18 mm</li> </ul> | <p>10. Dalle</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dalle béton 200 mm</li> <li>- Isolation fibre de bois 150 mm 2 couches croisées</li> <li>- Plaque de plâtre 15 mm</li> </ul> <p>11. Mur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Béton 200 mm</li> <li>- Isolation fibre de bois 150 mm 2 couches croisées</li> <li>- Plaque de plâtre 15 mm</li> </ul> <p>12. Dalle</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Finition béton teinté dans la masse blanc</li> <li>- Chape béton 50 mm</li> <li>- Isolation rigide 150 mm</li> <li>- Lit de sable</li> </ul> <p>13. Gravier sur lit de sable</p> <p>14. Sous-bassement maçonné appui-vent et pierre calcaire + pose verticale chéne</p> |
|--|--|---|

VUE INTÉRIEURE







VUE DE L'EXTÉRIEUR

# PETIT MAIS COSTAUD

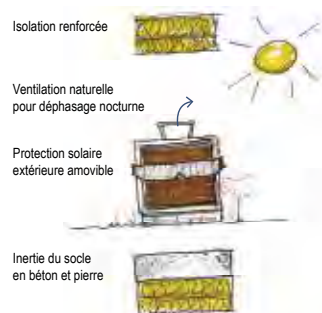
SITE  
**A**

PARCELLE LIBRE EN CENTRE BOURG

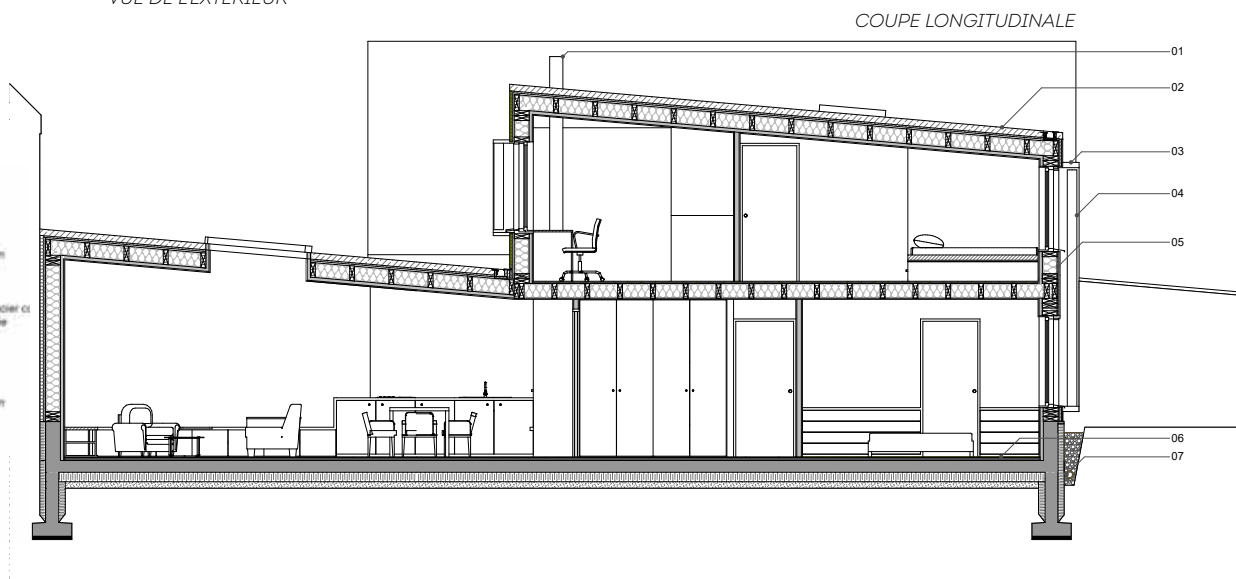
MENTION

## CONFORT

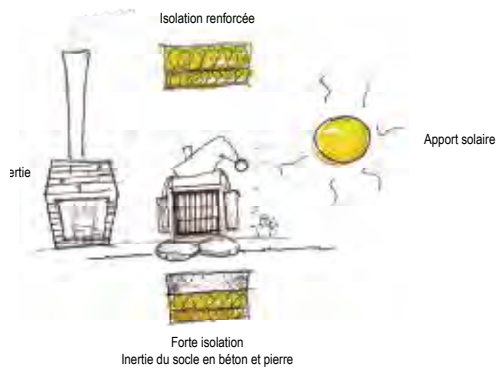
### Confort d'Été



- 01. Cheminée
- 02. Toiture :
  - Couverture aluminium ondulé brut 78 mm
  - Pare- pluie
  - OSB 25 mm
  - Vide pour linteaux 45 mm
  - Isolation fibre de bois 2 couches croisées 200 mm
  - Pare-vapeur
  - Isolation fibre de bois 45 mm
  - Plaque de plâtre 15 mm
- 03. Ouverture double vitrage, cadre périphérique acier ct
- 04. Brise soleil lame vertical orientable chêne huilé
- 05. Mur :
  - Couverture aluminium ondulé brut 78 mm
  - Pare- pluie
  - OSB 25 mm
  - Vide pour linteaux 45 mm
  - Isolation fibre de bois 2 couches croisées 200 mm
  - Pare-vapeur
  - Isolation fibre de bois 45 mm
  - Plaque de plâtre 13 mm
- 06. Dalle :
  - Finition béton hanté dans la masse blanc
  - Chape béton 80 mm
  - Dalle béton 200 mm
  - Isolation rigide 150 mm
  - Lf de sable
- 07. Bande stérile pour drainage

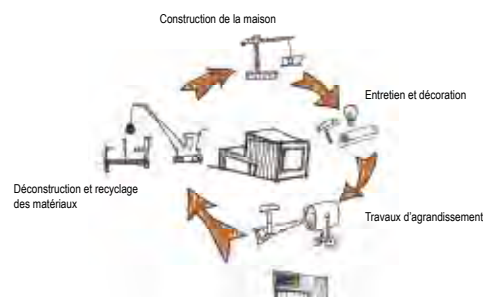


### Confort d'Hiver

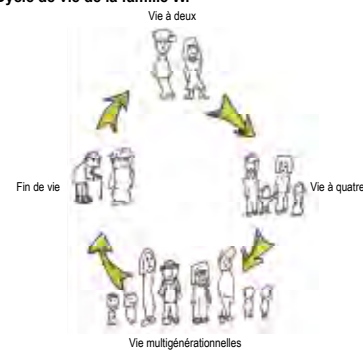


## CYCLE DE VIE

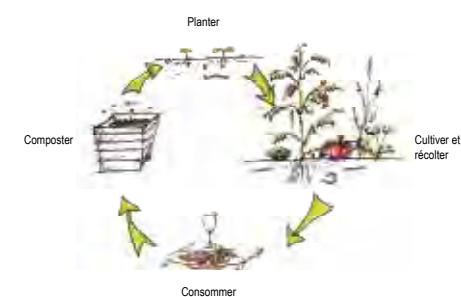
### Cycle de vie du bâtiment



### Cycle de vie de la famille W.



### Cycle de vie du jardin nourricier





PLAN DE MASSE

C'est avant tout par sa matérialité que notre projet Toutanbhéton se définit. Une idée qui s'est imposée comme évidente après notre visite sur site. Les imposants murs de pierre du Bessin ont été grande source d'inspiration. Pour nous, il fallait avant tout préserver la caractéristique qui compose le territoire. Il n'était pas intéressant de mettre en œuvre la pierre pour son coût trop élevé. C'est pourquoi nous avons expérimenté un béton local. Un béton dont l'ensemble des matériaux proviennent de la région. Ce matériau unique a été conçu pour se rapprocher au mieux des teintes et de la granulométrie du site.

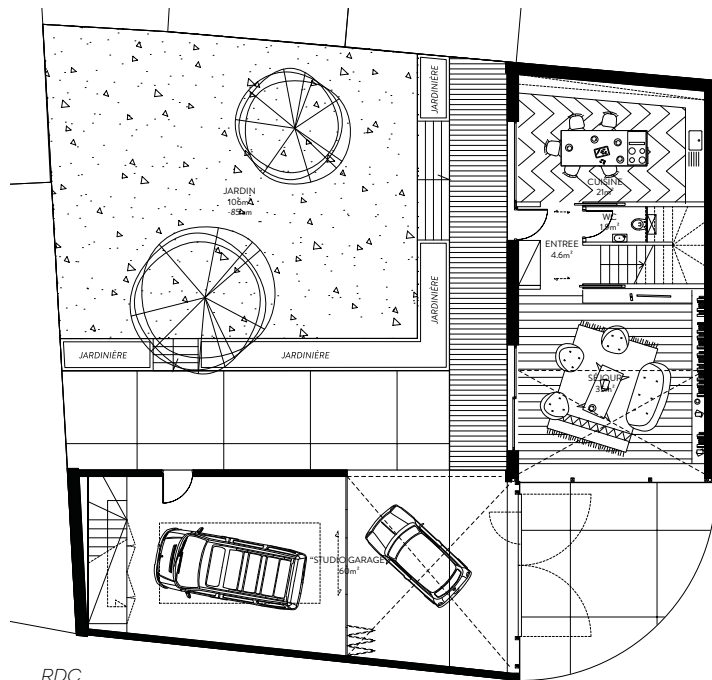
Au-delà de sa matérialité, la maison Toutanbhéton s'intègre parfaitement dans le site par son implantation sur la parcelle en répondant au morcellement du bâti du Bessin (caractéristique des hameaux de la région). Le site du projet est composé de deux bâtiments distincts :

- la maison à l'est de la parcelle qui profite de la lumière du sud et de l'ouest,
- le studio garage au sud de la parcelle. Exposé nord et est, il permet à nos photographes de ne pas être contraints par les puissants rayons du soleil.

L'implantation de ces deux bâtiments clôture la parcelle et révèle un jardin exposé à l'ouest. Au sud est, une petite placette met en valeur les deux grandes façades de polycarbonate opalescente qui redonne un caractère urbain à ce carrefour. De plus, grâce à ce matériau, la lumière abonde dans la maison et le studio tout en préservant l'intimité des occupants.

L'idée de réaliser un « Studio Garage » est également très forte dans ce projet puisqu'elle permet de mettre en scène le Van de nos occupants tout en le gardant au chaud et à l'abri !

Toutankhamon nous renvoie à l'imaginaire du grand royaume d'Égypte et ses pyramides, Toutanbhéton, au Bessin et sa maison si particulière !



RDC



ÉLÉVATION OUEST sur jardin / maison



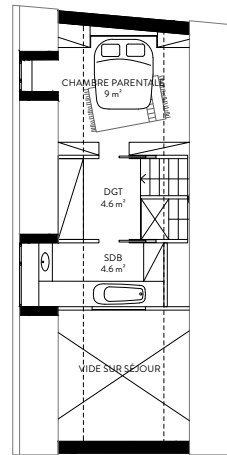
ÉLÉVATION OUEST sur jardin / studio garage



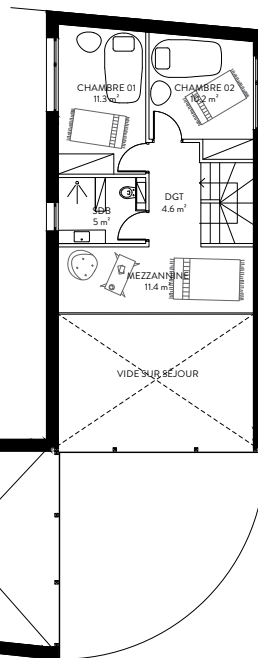
ÉLÉVATION SUD sur D82



ÉLÉVATION EST sur rue de l'Église

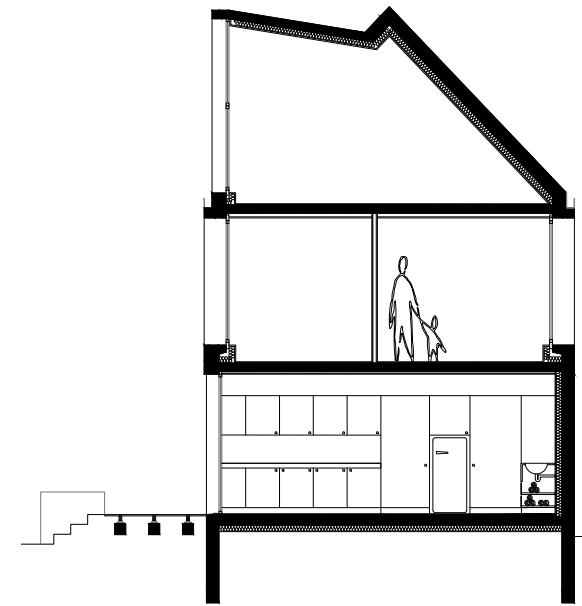
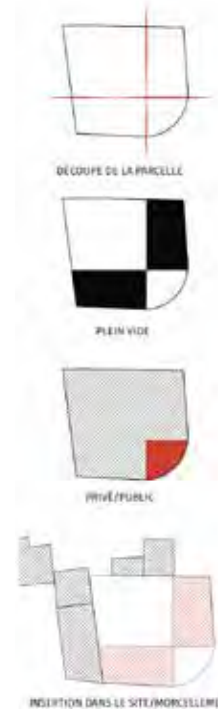


COMBLES



R+1

PRINCIPE GÉNÉRAL

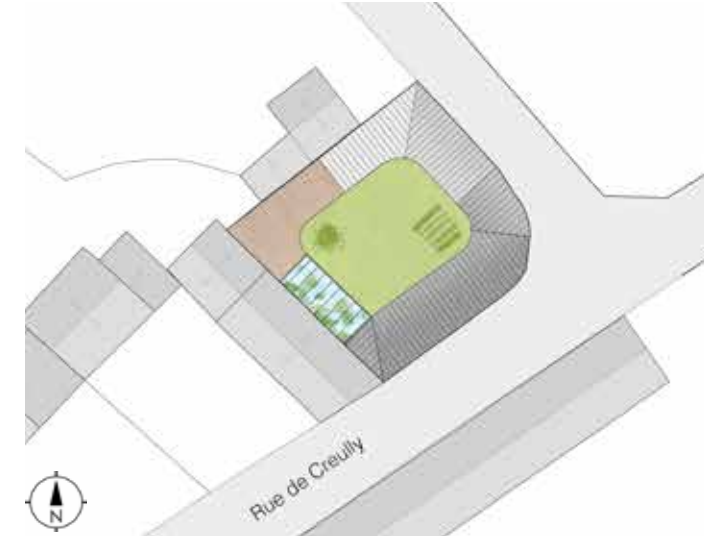


COUPE TRANSVERSALE

VUE INTÉRIEURE

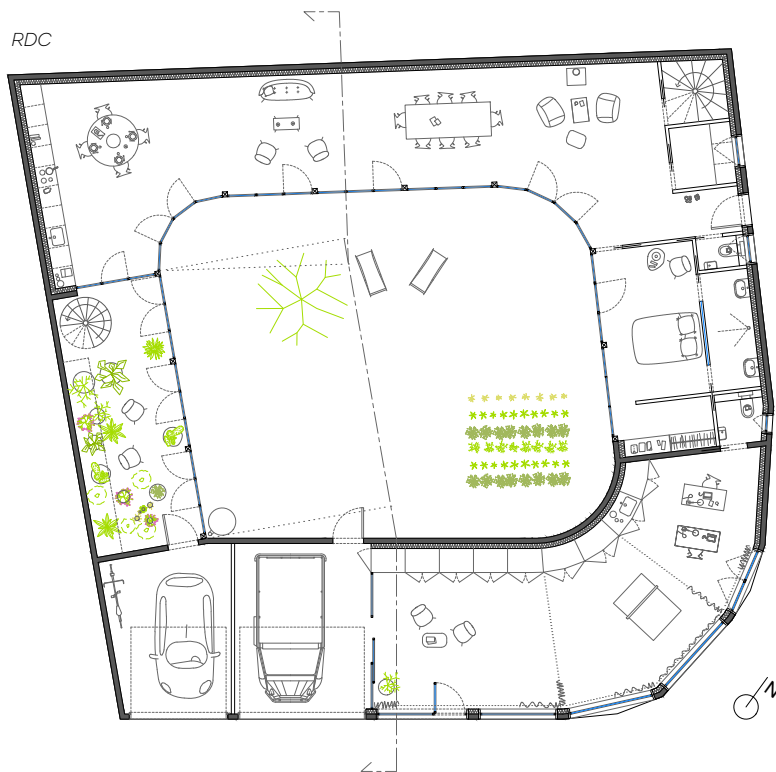






PLAN DE MASSE

RDC



**P**our permettre à l'habitation de profiter d'espaces généreusement ensoleillés et sans vis-à-vis, le projet de la maison Grand Format se propose de réutiliser la typologie du mur d'enceinte (très présent dans la région). Ainsi, sur une parcelle relativement petite, avec des façades sur rue orientées au sud, la construction s'installe autour du jardin, qui en devient l'élément central.

Le projet permet d'occuper le terrain au maximum. Plutôt que d'installer la maison au centre de son jardin c'est le jardin qui s'installe au centre de la maison. L'extérieur est à l'intérieur.

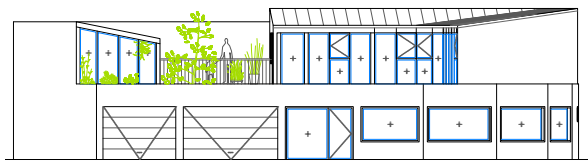
Cette implantation permet également de tirer parti au maximum de toutes les orientations : les espaces de vie de la maison profitent d'une grande façade sud entièrement ouverte sur le jardin tout en profitant d'espaces protégés et intimes.

Le studio photo quant à lui, est en avant-poste, il a pignon sur rue et permet de créer un espace privé moins exposé à l'arrière.

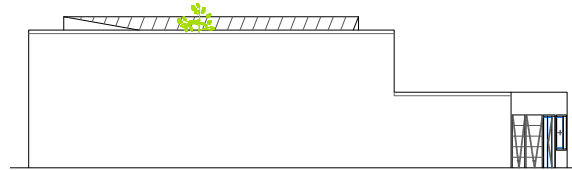
Cette séparation très distincte entre l'habitation et le lieu de travail souligne la séparation entre vie privée et vie professionnelle. Une activité ouverte sur la rue, avec ses implications sociales, et une vie privée moins exposée.

L'espace de travail est entièrement ouvert. Les fenêtres peuvent être occultées, et l'espace partitionné par de grands rideaux en fonction des besoins. Cette polyvalence permet une grande diversité de configurations possibles, et donc des évolutions larges et variées de la pratique professionnelle. Une serre ou jardin d'hiver, exposé à l'est, permet d'agrandir les espaces de vie, mais également le potager, et donc d'avoir une production quasiment toute l'année.

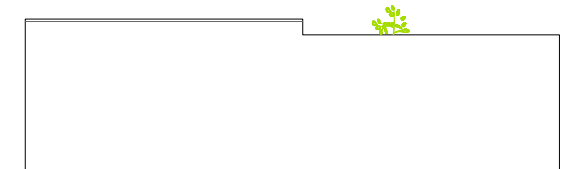
Finalement, ce projet est une maison pour voir la vie en grand.



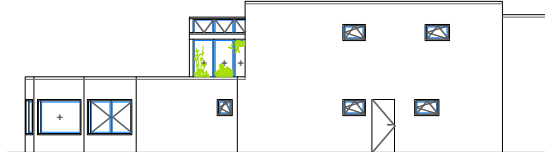
ÉLÉVATION SUD-EST



ÉLÉVATION SUD-OUEST



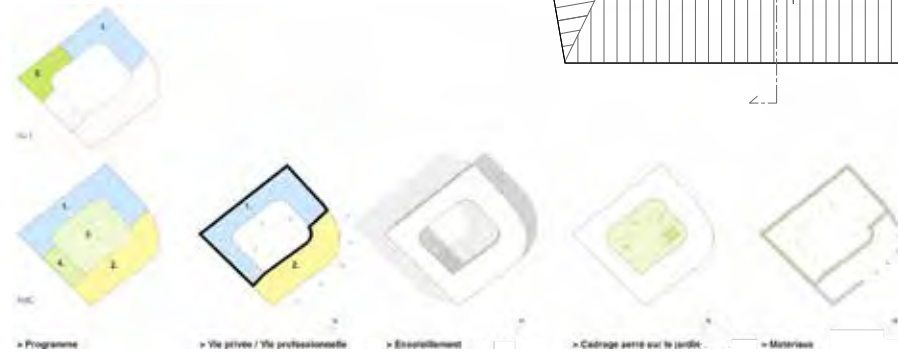
ÉLÉVATION NORD-OUEST



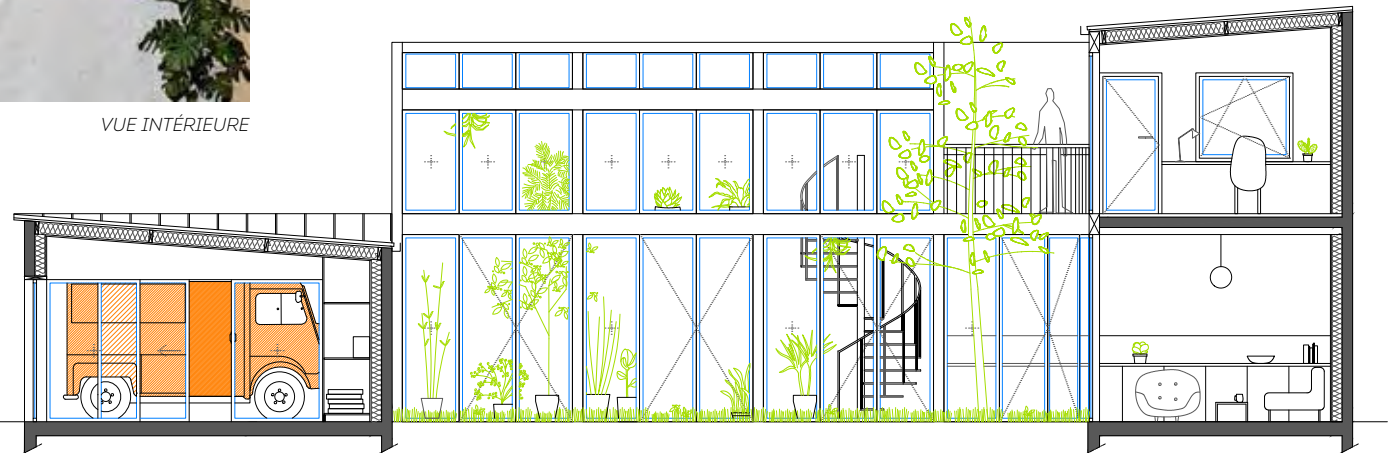
ÉLÉVATION NORD-EST



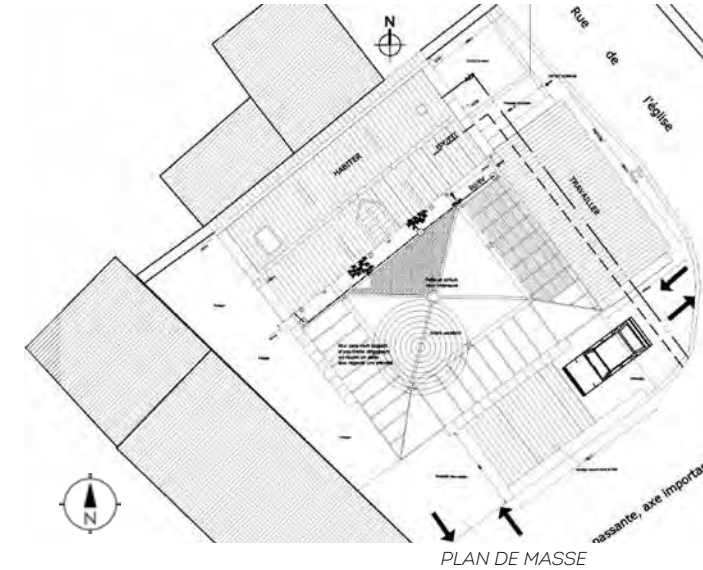
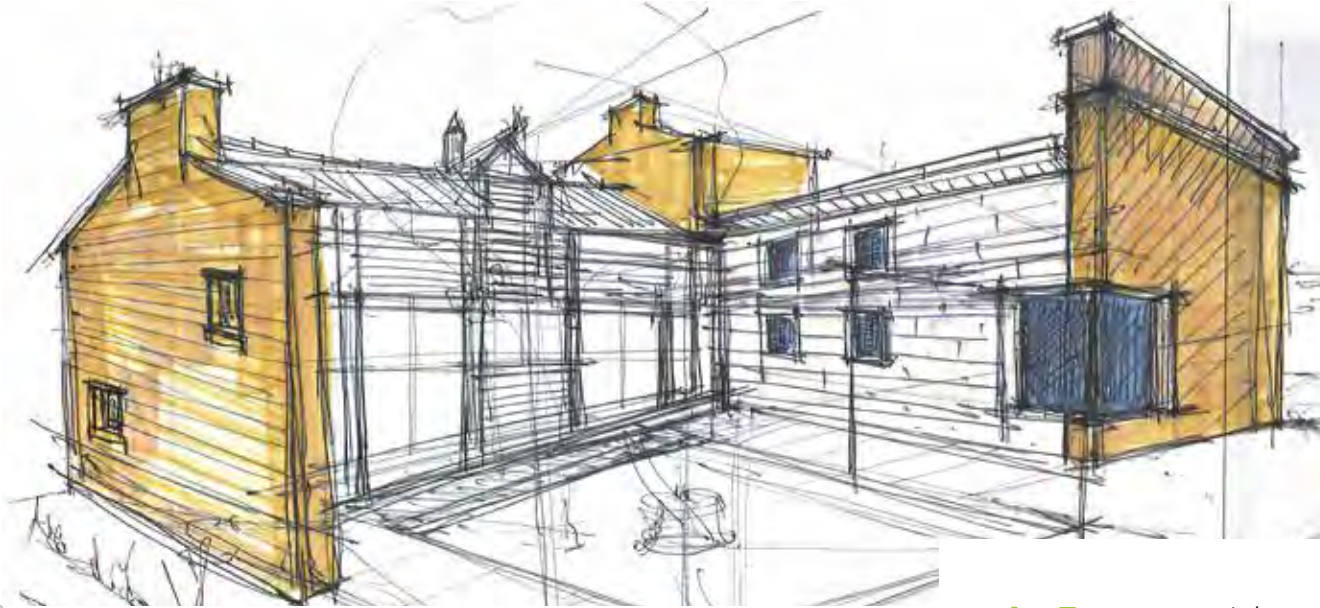
VUE INTÉRIEURE



COUPE TRANSVERSALE







PLAN DE MASSE

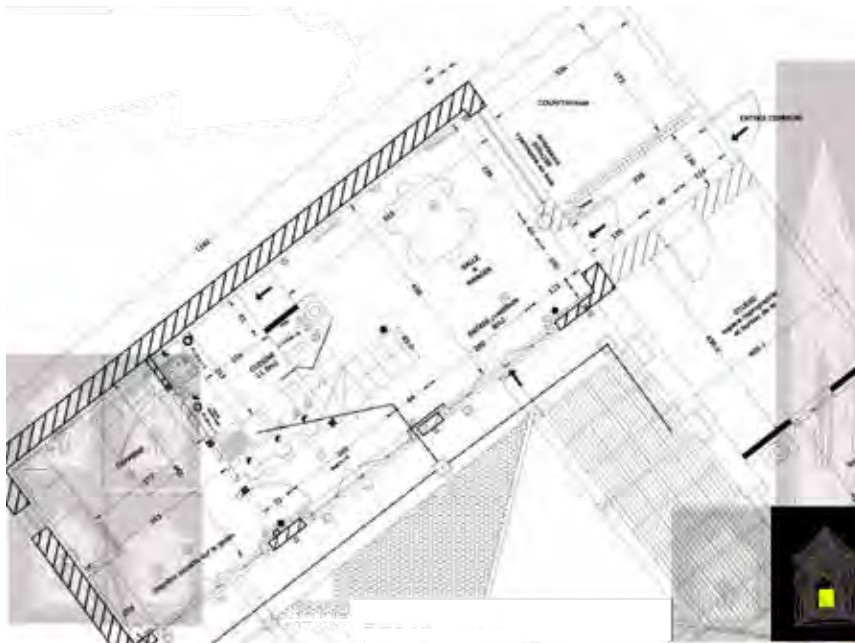
**N**ous avons pris le parti de nous imposer une forme, la longère, simple, universelle ou présente sous des composantes variées, identifiables et utilisées fréquemment, un archétype, sûrement un paradigme de l'architecture vernaculaire.

Le site proposé est en accès quasi direct avec un axe routier important du département sans pour autant souffrir des nuisances directes induites par une route nationale.

La parcelle est globalement plate, quasi rectangulaire, située en angle de deux rues, a priori proche du centre bourg, en bout d'un lotissement, en frange ou en lisière urbaine.

La parcelle est petite, pour un grand projet de vie. De prime abord le plain-pied semble impossible, en tous cas impossible à leur programme et à leurs envies. Leur souhait est de vivre et de travailler sur un même lieu. Le site est confiné. Il n'y a pas de point de vue marquant sur le paysage, peu de place, peu de solution possible et réaliste pour formaliser leurs rêves après des années de bourlingage.

Cette parcelle, à bien y regarder, a tout de même de grande qualité : un carrefour certes, mais loin des grands axes routiers, passant mais seulement pour les habitués et une végétation existante à préserver. Il faudra dans le meilleur des mondes conserver les arbres présents en s'articulant autour des sujets marquants dans le respect du lieu. Les deux bâtiments sont conçus pour ne pas perdre d'espace, peu de circulation et peu de hauteur également. Les étages sont maîtrisés et mansardés de manière à éviter la maison tape à l'œil, avec une fausse tour et de la fausse pierre en plaquage ; rester dans l'économie, dans la satiété, en économie de style, sans reproduire un faux régionalisme normand de catalogue ; reproduire pourquoi pas mais en restant juste et économe, le trop étant l'ennemi du bien.



RDC

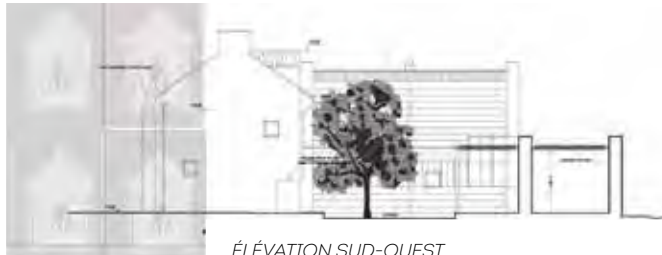
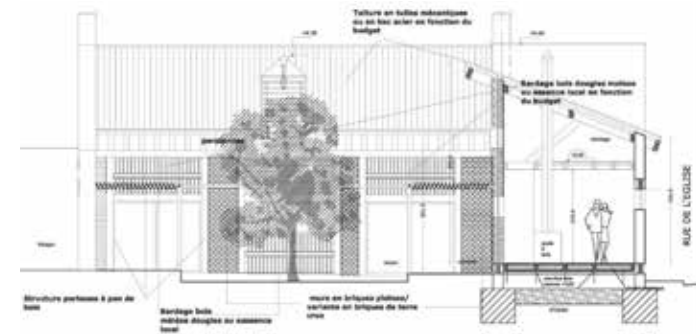
POTIER Sylvain\_Architecte DPLG\_Ahun



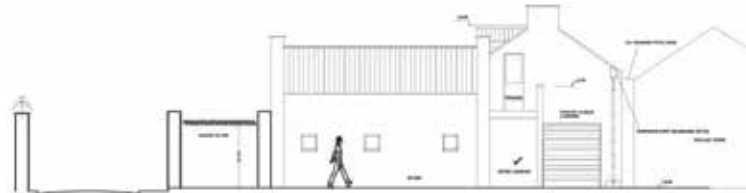
VUE DE L'EXTÉRIEUR



COUPES



ÉLEVATION SUD-OUEST



ÉLEVATION NORD-EST



VUE INTÉRIEURE



VUE INTÉRIEURE

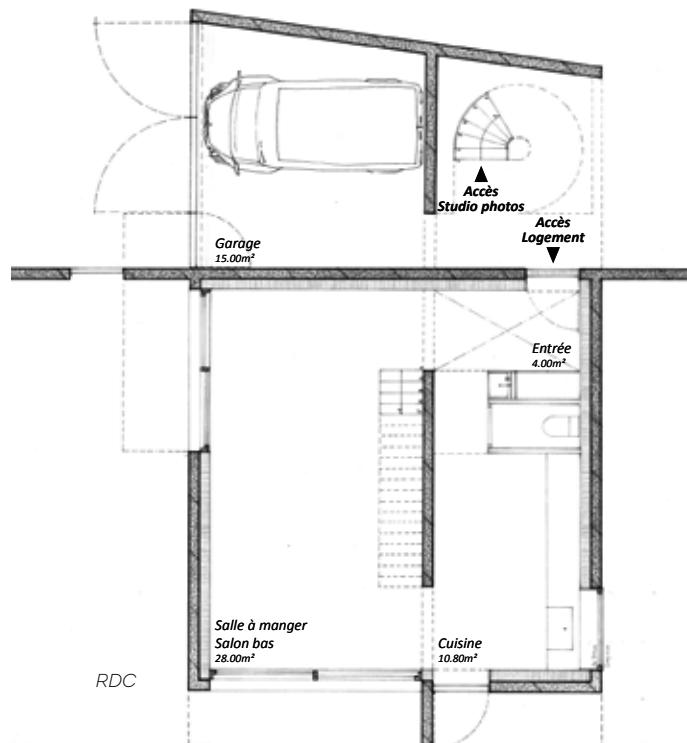


VUE DE L'EXTÉRIEUR





PLAN DE MASSE



**C**e jardin est-il destiné à disparaître ?

En effet, le rapport de surfaces jardin/habitat tend à se dégrader sans pour autant réquisitionner l'invariante qu'est l'emprise au sol de la maison sur catalogue, produit aujourd'hui largement dans la définition de nos paysages périurbains et ruraux. Si la typologie de l'habitat individuel alimente de nombreuses polémiques depuis plusieurs décennies, la relation entretenue entre une maison et son jardin semble relativement secondaire. Elle passerait même inaperçue quant aux possibles réponses qu'elle pourrait apporter face aux injonctions des politiques d'économies des sols.

Indissociable de l'image vendue et souhaitée de la maison individuelle, le jardin s'avère être bien plus que l'extension de l'habitat.

À l'homogénéité perçue des maisons de constructeurs s'oppose vigoureusement la diversité d'usages, d'entretien ou encore de typologies de ce paysage privé.

Trampolines, cabanes en plastique hautes en couleur, salons de jardins, barbecue, parterres plantés, potagers sont autant de preuves que le jardin ne peut devenir la simple résultante par défaut de l'implantation non réfléchie d'un logement.

Il est un lieu de souvenirs, de vagabondages, d'usages et d'émancipation.

À Rucqueville, le projet présenté prend donc le parti d'une adaptation morphologique de l'habitat traditionnel du Bessin qui, couplé à une implantation réfléchie permet de valoriser un grand jardin sur un petit terrain.

**LHERBETTE** Quentin\_Architecte DE\_Paris  
**LECURU** Clément\_Paysagiste DPLG\_Montreuil

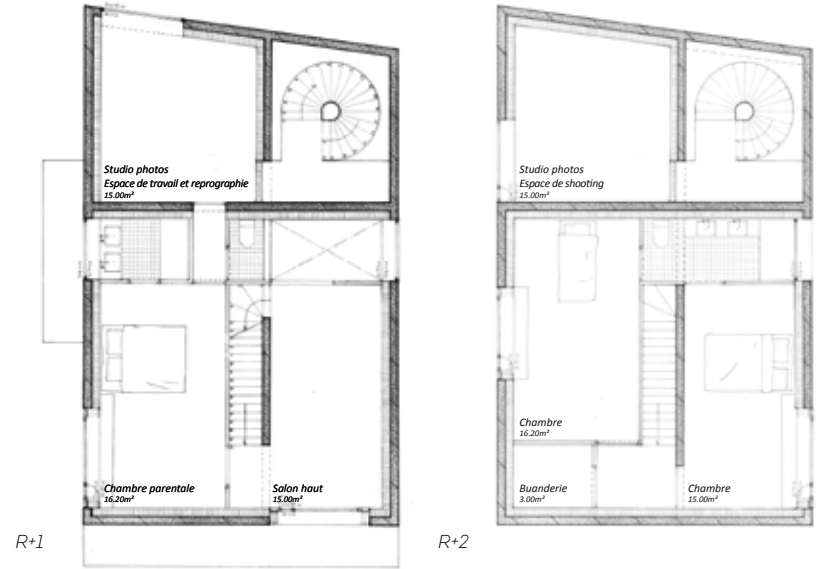
ENTRE - JARDINS

SITE  
**A**

PARCELLE LIBRE EN CENTRE BOURG



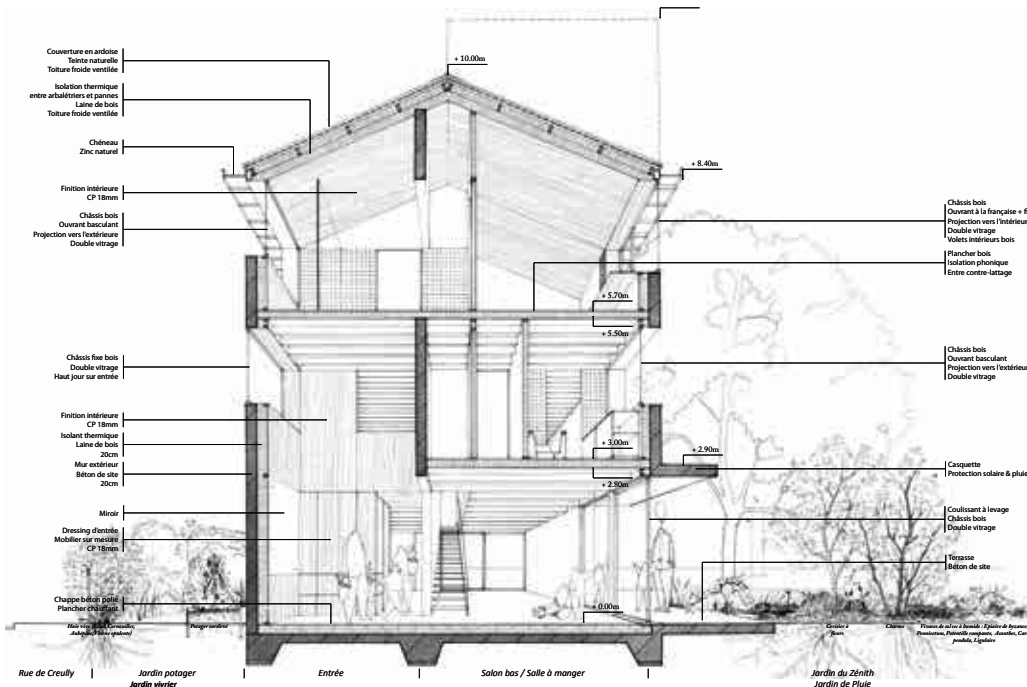
VUE INTÉRIEURE



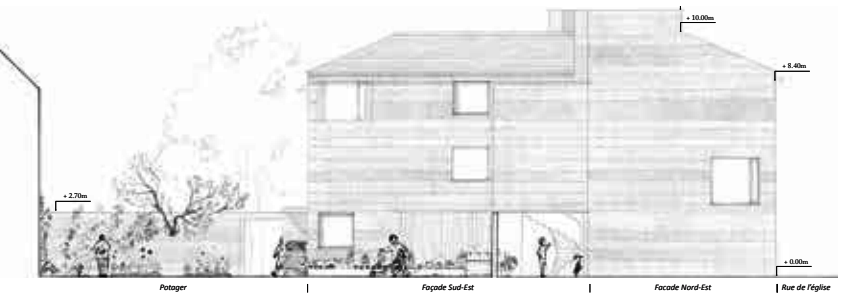
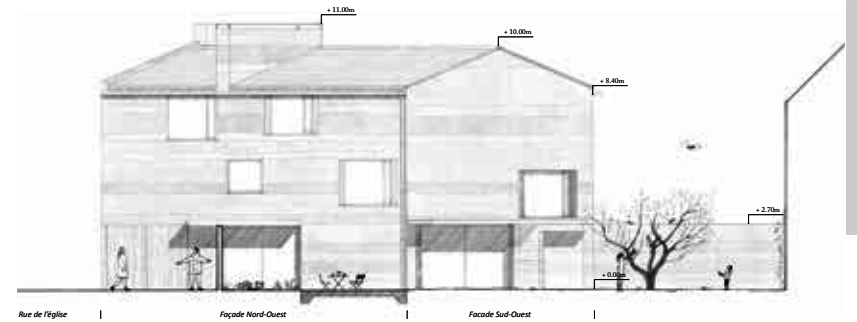
R+1

R+2

COUPE PERSPECTIVE



ÉLÉVATIONS



AUTRES  
 CANDIDATURES

023\_ENTRE - JARDINS



UNE HISTOIRE...  
DE PIERRE ET DE BAUGE

PARCELLE LIBRE EN CENTRE BOURG



PLAN DE MASSE

Notre proposition se veut être une écriture architecturale fine, simple et réfléchie qui s'inscrit dans le tissu rural d'un village-rue, sur une parcelle à la géométrie singulière.

De dimension rectangulaire, le plan et la forme reprennent les principes de l'architecture vernaculaire. Venir s'accoler aux limites parcellaires nord et ouest permet d'obtenir une maison de 110 m<sup>2</sup> mono-orientée, libérant un espace extérieur à l'abri d'un haut mur d'enceinte. Intimité et optimisation de la lumière solaire favorisent le jardin potager, la terrasse ainsi qu'un espace de jeu. La façade nord est opaque et limite les déperditions.

Le logis dispose d'un rez-de-chaussée et d'un étage où s'organisent la suite parentale, les chambres de(s) futur(s) enfant(s) et les pièces de vie. Le séjour/salon offre un volume généreux pouvant être baigné de lumière.

Leur lieu de travail, un studio photo s'adosse à la maison et à la limite ouest. C'est un espace généreux doté d'un patio, apportant une lumière diffuse qui leur permettra de réaliser des mises en scène uniques. Un carport couvre leur véhicule de travail.

Notre démarche écoresponsable favorise l'emploi de matériaux écologiques pour leurs qualités techniques et esthétiques tels que :

- la bauge coffrée, qui confère au bâtiment son identité, jouant le rôle de peau à forte inertie thermique,
- la pierre de Caen, en moellons équarris répondant au bâti environnant,
- le béton biosourcé en fibres de lin pour la réalisation de la façade nord,
- les volets/brise-soleil en bois brûlés pour marquer les ouvrants.

Ces matériaux ont la particularité d'être locaux et confortables, permettant un faible coût de construction en apportant qualité de vie aux usagers.



RDC

**POUTREL Sonia\_Architecte DE\_Rouen**  
**YAHY Mehdi\_Étudiant en architecture\_Rouen**

UNE HISTOIRE ...  
 DE PIERRE ET DE BAUGE

SITE  
**A**

PARCELLE LIBRE EN CENTRE BOURG



R+1



COUPE TRANSVERSALE



PRINCIPE CONSTRUCTIF

VUE INTÉRIEURE



ÉLÉVATION NORD



ÉLÉVATION EST



ÉLÉVATION SUD

AUTRES  
 CANDIDATURES

025\_ UNE HISTOIRE... DE PIERRE ET DE BAUGE





PLAN DE MASSE



Le projet se divise en deux « blocs » étroits de trois niveaux. L'interstice définit un espace intermédiaire non chauffé (serre).

Le projet tout entier est replié sur lui-même, il ne cherche pas à développer de relations avec l'extérieur, mais seulement des relations entre chacune de ses propres pièces. Un jeu de perceptions se crée ainsi à l'intérieur de la maison, offrant des vues transversales sur d'autres pièces, entre les différents étages. C'est ce jeu de relation entre les pièces qui est au cœur du projet.

#### Insertion et matérialité

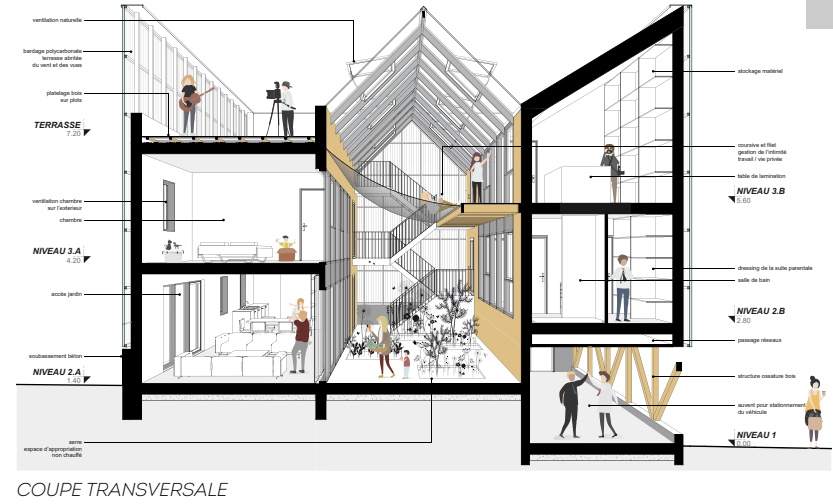
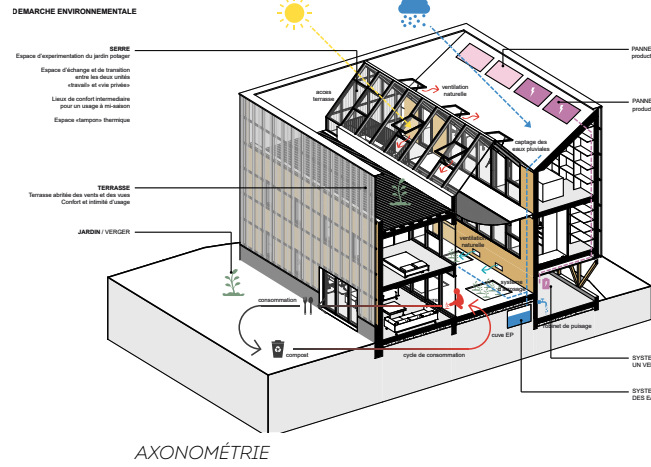
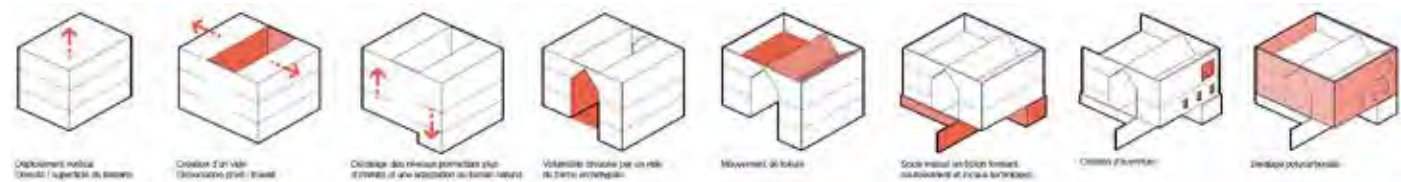
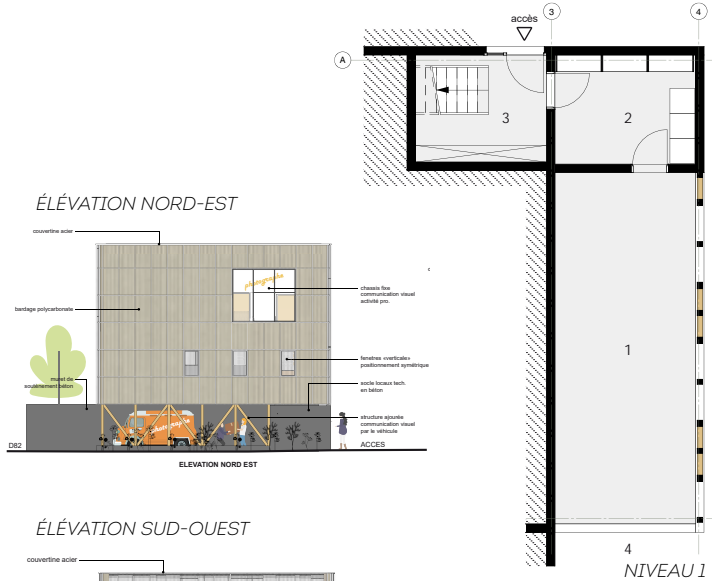
Trois matériaux composent le projet. Chacun des trois matériaux est lié à un élément constitutif et dissociable les uns par rapport aux autres. Le béton est utilisé pour le socle. Le panneau de contreventement est l'élément de finition apparent du projet. Un bardage en polycarbonate vient envelopper l'ensemble.

Cette superposition entre le bois et le polycarbonate permet de faire référence aux teintes des murs en moellons de calcaire de l'architecture locale. La transparence du volume de la serre permet de reprendre la forme et l'échelle architecturale du Bessin.

La maison apparaît donc comme une image extrêmement abstraite, une pure expression de volumes creusés.

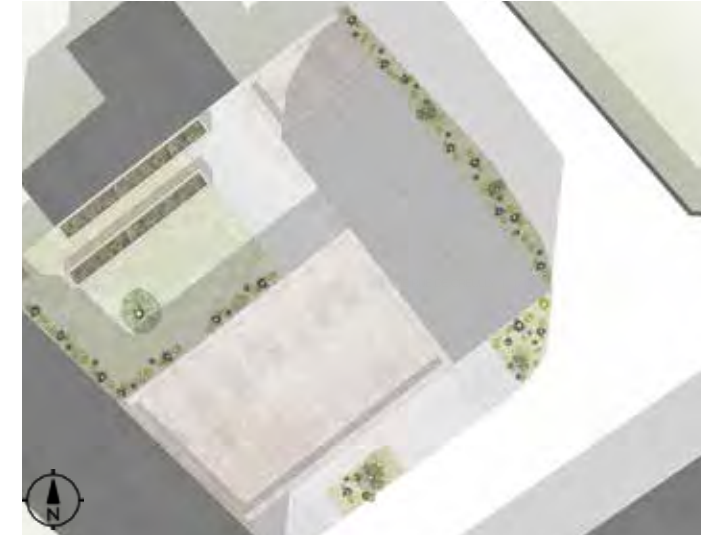
#### L'adaptabilité, conception d'un espace potentiel

Il s'agit de repenser la notion du programme où l'on ne dessine pas une chose qui est figée par rapport à un découpage fonctionnel. Une grande maison est avant tout une maison qui peut évoluer aux besoins pouvant apparaître dans le temps. La conception du projet qui cherche à dissocier deux « blocs » habitables va dans ce sens. Ainsi certains niveaux peuvent changer d'usage et devenir plus ou moins autonomes selon les besoins.

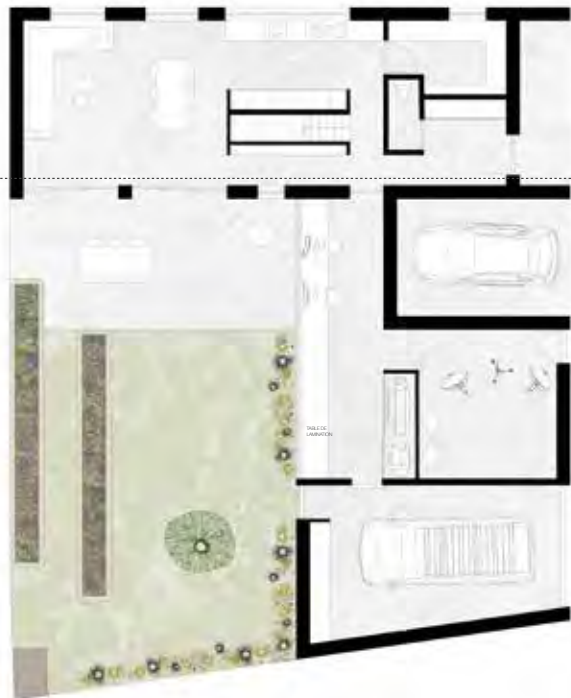


AUTRES CANDIDATURES





PLAN DE MASSE



RDC

**R**ucqueville est une petite commune calme, à l'échelle de l'habitant. C'est une commune très campagnarde, parfaite pour les personnes souhaitant s'éloigner des tumultes de la ville. C'est le cas de la famille W. qui y posera prochainement ses valises.

Au-delà de l'écho subtil avec le lexique de la photographie, le grand angle fait référence à la première réflexion majeure qui a articulé le projet. L'angle urbain, l'angle architectural. Doit-on adopter la forme courbée de l'angle parcellaire ? Ou au contraire doit-on s'y confronter ? Nous avons choisi d'assumer l'angle saillant.

Deux rues, deux faces, deux fonctions. Le projet se développe en deux parties distinctes, l'habitation et le studio photo. Chaque partie dispose d'une entrée depuis la rue, et est reliée intérieurement. Le choix d'implantation instaure un espace totalement isolé de l'espace public qui devient un pivot central : la cour-jardin. Naturellement, les ouvertures offrant des vues sur ce cocon sont nombreuses et plus grandes que les fenêtres côté rue, question d'intimité. L'habitation bénéficie d'une quadruple orientation, chaque pièce délivrant une vue différente sur la campagne normande. Les espaces de réception profitent de la lumière du sud-ouest, tout comme la terrasse. Inversement, les espaces de travail du studio photo sont orientés au nord-ouest afin d'offrir une lumière des plus diffuses.

L'architecture assume son aspect contemporain mais ne se détourne pas du style traditionnel du Bessin. La forme, avec le toit à 2 pans, fait écho aux constructions adjacentes. Le voisinage est respecté grâce à des hauteurs adaptées. Les matériaux choisis préservent les teintes des façades des rues et l'enrichissent en nuances, bien loin de l'idée du contraste.

Bienvenue au grand angle. Souriez...



**CREVEL Charlotte\_Étudiante en architecture\_Rouen**  
**DUFOUR Quentin\_Étudiante en architecture\_Argoeuves**

LE GRAND ANGLE

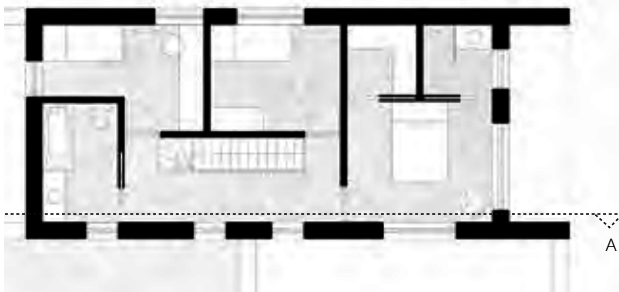
SITE  
**A**

PARCELLE LIBRE EN CENTRE BOURG

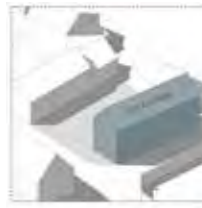
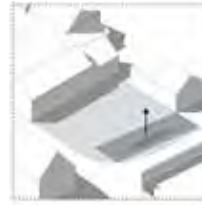


COUPE PERSPECTIVE

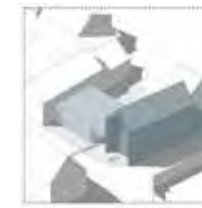
R+1



VUE DE L'EXTÉRIEUR



SCHÉMAS D'INTENTION



VUE INTÉRIEURE

AUTRES  
 CANDIDATURES



FAÇADE RUE DE L'ÉGLISE

FAÇADE RUE DE CREULLY



FAÇADE SUD-OUEST

FAÇADE NORD-OUEST

029\_LE GRAND ANGLE



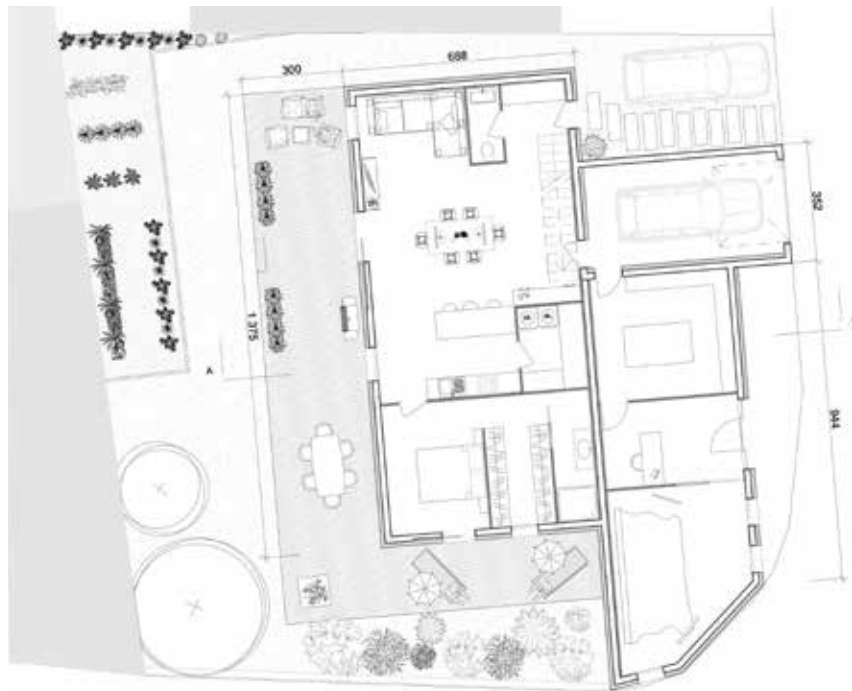
PLAN DE MASSE

Mon projet s'intitule « à pentes inverse ». Le but de ce projet était dans un premier temps de s'intégrer dans un paysage très marqué par des maisons individuelles à double pente et avec une hauteur peu conséquente.

De plus, il fallait respecter les contraintes données par M. et Mme W pour la construction de leur première maison. Celle-ci devait être proche des habitants du bourg de Rucqueville, pour que M. et Mme W puissent exercer leur métier de photographes.

L'emplacement de cet espace a été pour moi le départ de la conception du projet. Ce lieu devait être visible par les passants dans les rues adjacentes et avoir un lien avec la maison. La maison est venue prendre place derrière le studio de photographie pour deux raisons : dans un premier temps éloigner l'espace habité de la proximité avec la rue, dans un second temps par rapport à l'orientation du soleil, afin que le jardin de cette famille et leur espace de vie bénéficient au mieux des rayons de soleil. Le jardin est composé de différents espaces : un espace de détente sur la terrasse en bois accolé à la maison, le potager vers le fond du jardin, et enfin un espace plus arboré en bord de route afin de garder cet espace intime et propre à la famille.

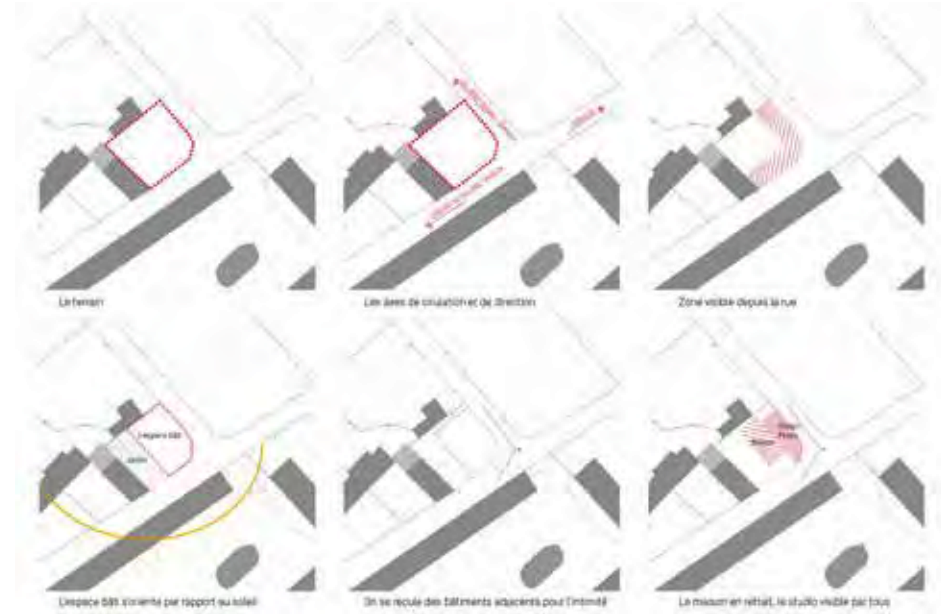
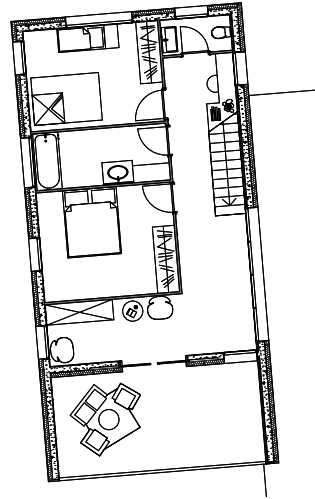
Pour la disposition intérieure, j'ai préconisé un espace très ouvert au rez-de-chaussée avec les pièces à vivre et la suite parentale, quant aux enfants, ils auront leur espace réservé à l'étage de la maison, avec une terrasse au sud. « À pentes inverse » vient marquer la distinction entre les deux fonctions que comprenait ce programme. Les deux bâtiments étant accolés, je me devais de les distinguer de par leur hauteur et la pente du toit.



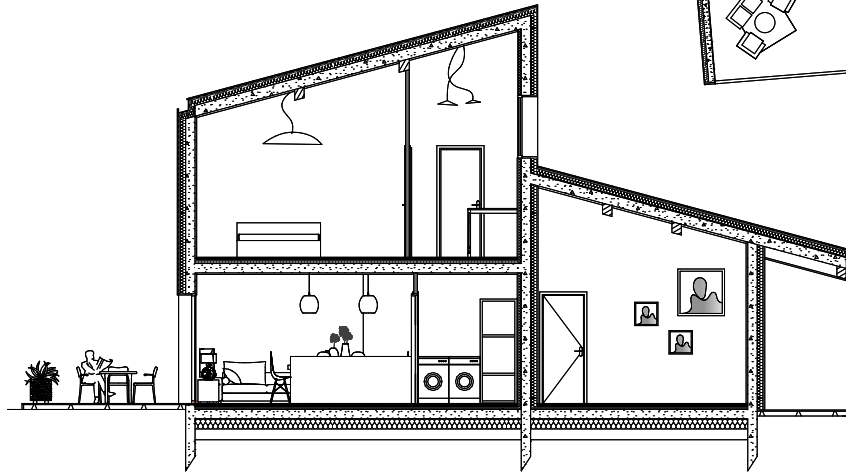
RDC

PARCELLE LIBRE EN CENTRE BOURG

R+1

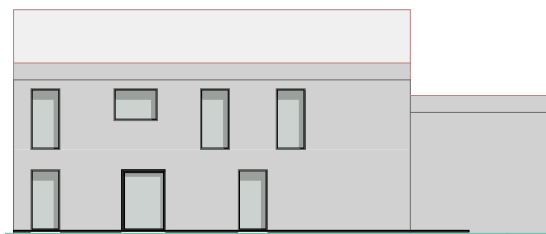


VOLUMÉTRIE DU PROJET



COUPE

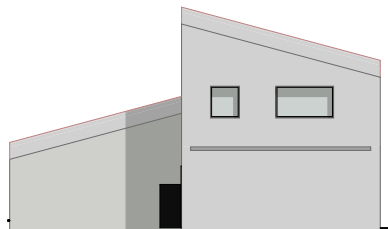
VUE INTÉRIEURE



ÉLÉVATION OUEST



ÉLÉVATION SUD



ÉLÉVATION NORD



ÉLÉVATION EST

AUTRES  
CANDIDATURES





PLAN DE MASSE

La photographie a cette magie de pouvoir capturer sur un petit bout de papier l'empreinte des plus vastes paysages, et de donner à celui qui la regarde la sensation de l'ailleurs et du grand. Nous proposons à M. et Mme W. d'habiter leur maison non comme un simple domicile fixe, mais comme une promenade qui continue de les faire voyager.

Seulement, comment fabriquer un logement spacieux et fluide, lorsqu'il occupe une parcelle carrée, statique, et de taille plutôt réduite face aux grands terrains que peuvent offrir la campagne ?

Nous n'ouvrons pas "en grand" la maison sur la rue, car la vue s'écraserait sur les murs aveugles des voisins. Nous ne chercherons pas non plus de panorama en hauteur, car à trop s'élever, la maison perturberait la morphologie du village et porterait ombre aux voisins. Nous laisserons à l'église le rôle de point culminant au sein du bourg.

C'est à l'intérieur de la parcelle que nous projetons l'infini.

Nous concevons la maison comme fusionnant avec la parcelle pour ne former qu'un. Ainsi, les 364 m<sup>2</sup> de terrain sont intégralement habités au sein d'une vaste maison-parcelle alternant entre pièces intérieures et jardins-patios.

La maison-parcelle se décompose en 4 fonctions distinctes : le partage, le travail, le coin enfants et celui des parents, qui s'enroulent autour d'un majestueux patio végétal, à la croisée de tous les regards.

Ce patio abrite le potager et réunit aussi bien les grands que les petits, les résidents que les visiteurs...Véritable filtre vivant, il est créateur d'intimité pour les pièces qui l'entourent.

Organisé en 4 séquences faisant écho aux 4 saisons, le patio est le point de mire d'une promenade photographique qui fait le tour de la maison. Cette promenade dessert chaque pôle avec son ambiance propre : hauteur sous plafond, orientation, petit espace extérieur attenant.

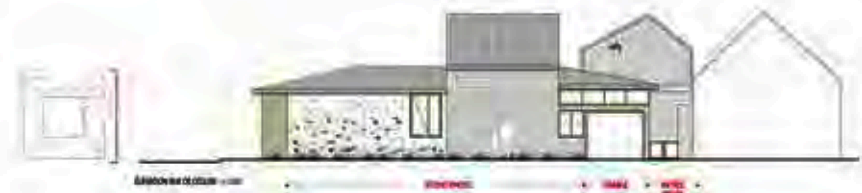


RDC

**LUCIANI Coline\_Architecte DE\_Paris**  
**MAIRE Camille\_Architecte DE\_Paris**  
**MATET Gabrielle\_Architecte DE\_Paris**



ÉLÉVATION RUE DE CREULLY



ÉLÉVATION RUE DE L'ÉGLISE



VUE INTÉRIEURE



1. Entrée privée intime à l'arrière de la parcelle



2. Entrée professionnelle très visible

COUPE TRANSVERSALE

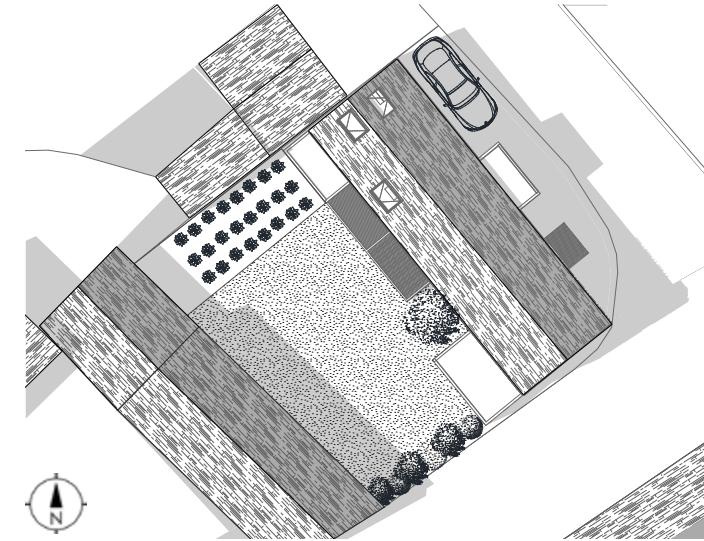


FICHE TECHNIQUE

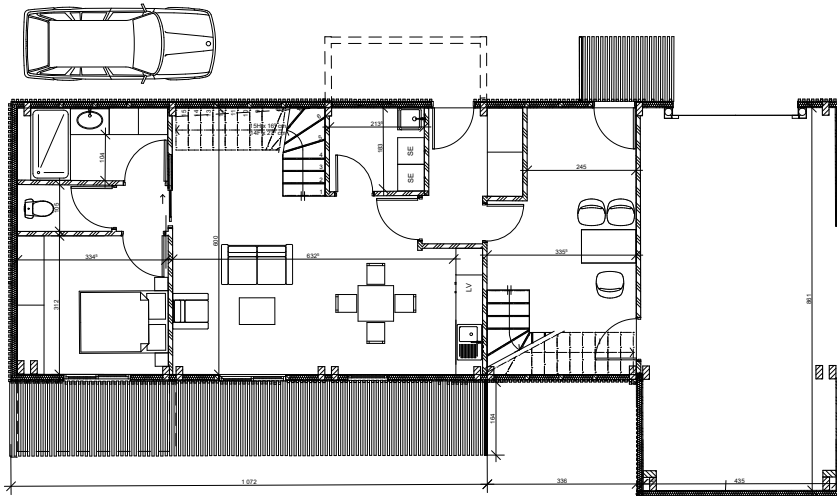


01 MOELLON DE PIERRE CALCAIRE 02 BÉTON BANCHÉ 03 BOIS 04 ZINC 05 ENCAIEMENT BOIS ET MÉTAL 06 MÉTAL 07 MÉTAL 08 MÉTAL 09 MÉTAL 10 MÉTAL





PLAN DE MASSE



RDC

**I** mplantation perpendiculaire à la rue, formes rectangulaires, héritage de la composition architecturale et vernaculaire du Bessin. Structure et ossature en bois innovantes, apporte de nouvelles spécificités à cet habitat.

La charpente en moisage, apparente, laisse comprendre la structure, et l'envergure des maisons du Bessin de l'intérieur. Elle porte un rôle pédagogique pour une construction saine où les éléments font partie intégrante d'une manière d'habiter en respectant l'environnement.

Végétation et matériaux naturels rythment les saisons.

Le bois, marqueur de temps, vieillira et reprendra peu à peu les couleurs des maisons voisines. Potager printanier pour une récolte locale, tandis que la bignone en été protégera des rayons UV.

Au volume général se nichent trois cubes, comme référence aux dimensions des ouvertures du Bessin. Atypiques, ils combinent contemporanéité au regard d'un habitat vernaculaire. Protecteurs, ils marquent les accès.

Habitat et atelier photo ont chacun leur entrée, pour plus d'intimité.

Les espaces intermédiaires hiérarchisent, du privé au public. Les hauteurs intimisent en passant du salon aux chambres, pour finir en haut du perchoir, lieu de contemplation des étoiles pour petits et grands. En adéquation avec son contexte, elle offre en son cœur un espace de vie chaleureux et convivial.

Tandis que le studio photo profite d'un ensoleillement maîtrisable par ses usagers, où la lumière peut être filtrée, guidée ou obstruée.

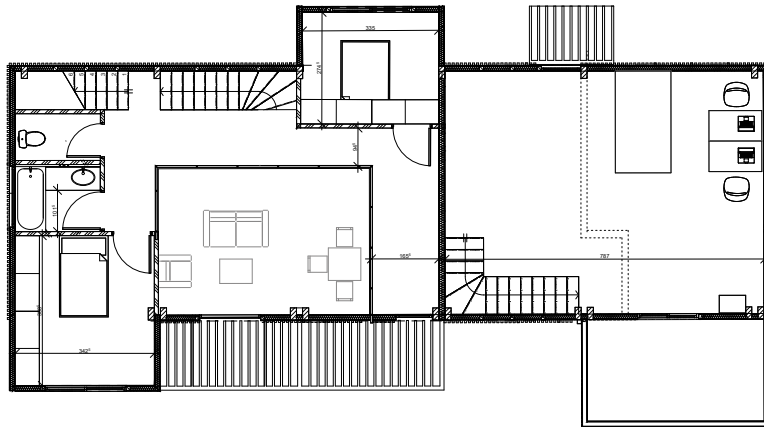
Le perchoir caractérise une volonté de construire sobrement et sainement, en réinventant les dimensions monumentales des maisons du Bessin. Une liberté d'espace prenant en compte les éventuelles mutations, pour une famille en pleine composition.

**COURADES Sophie\_Architecte DE\_Asson**  
**ALFARO Nicolas\_Étudiant en architecture\_Grenoble**

LE PERCHOIR

SITE  
**A**

PARCELLE LIBRE EN CENTRE BOURG



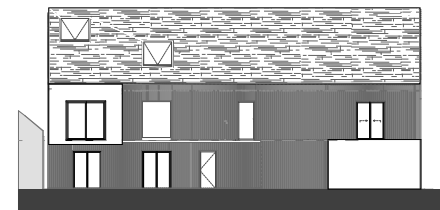
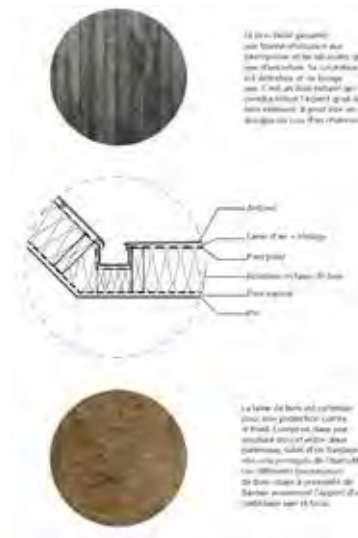
R+1

FICHE TECHNIQUE

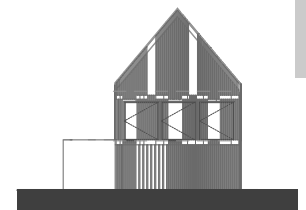


COUPE TRANSVERSALE

VUE INTÉRIEURE



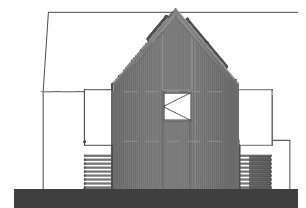
ÉLÉVATION SUD-OUEST



ÉLÉVATION SUD-EST



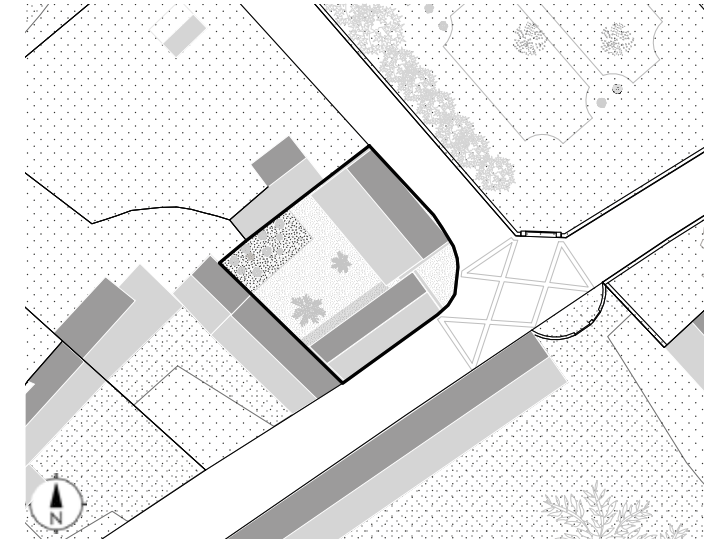
ÉLÉVATION NORD-EST



ÉLÉVATION NORD-OUEST

AUTRES  
 CANDIDATURES





PLAN DE MASSE

**S**ituée en entrée de village et sur la route départementale 82, la parcelle en angle arrondie choisie par la famille apparaît comme relativement exposée.

#### Contexte & implantation

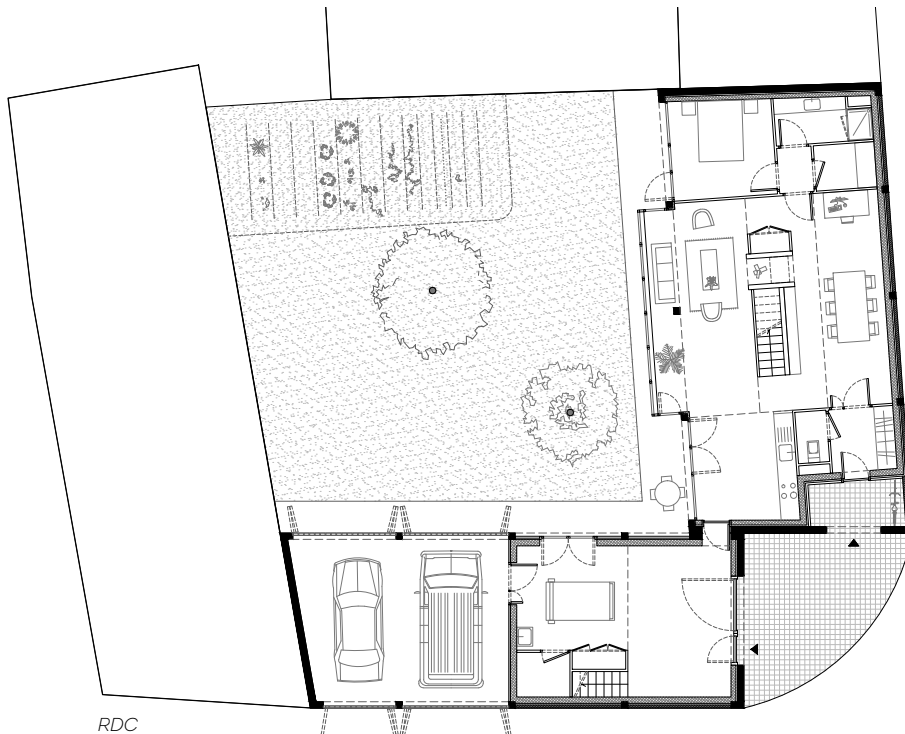
L'implantation des constructions du village en limite parcellaire d'une part, et le souhait formulé par la famille de profiter d'un jardin protégé d'autre part, ont guidé l'implantation du projet. Les volumes se répartissent donc de manière à occuper le maximum de linéaire des deux rues en angle afin d'intimiser le jardin. Clairement identifiables, le volume du garage et du studio orienté nord/sud d'un côté, et le volume de la maison orienté est/ouest de l'autre, décrivent un "L" évidé à l'angle.

#### Dispositif

La maison et l'atelier forment deux volumes clairs s'articulant autour du jardin et s'adressant à lui. À la question de la création d'une grande maison dans un espace restreint, le projet trouve une réponse au sein de la maison par la création d'espaces très caractérisés, en continuité les uns des autres. Il définit des ambiances propres à chaque pièce en les connectant et les rendant perceptibles d'une pièce à l'autre.

#### Vocabulaire & intégration

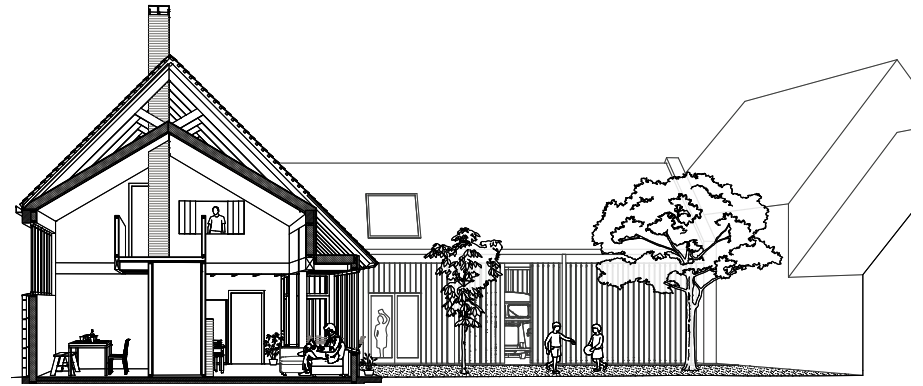
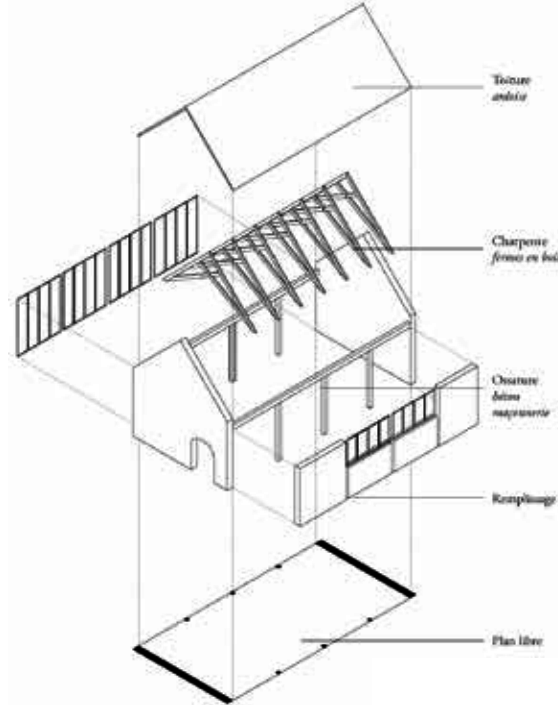
Le projet se compose de deux volumes traditionnels dont les toitures double pente en ardoise font écho aux constructions existantes. L'angle laissé libre crée une politesse pour le village et offre une respiration dans un contexte dense et enclos. Les pignons attenants à l'angle dialoguent avec les constructions vernaculaires du contexte. Leurs ouvertures mettent en scène la domesticité de la maison et l'attrait créatif de l'espace d'atelier, et s'adressent à la rue. Par leur traitement en maçonnerie enduite, leur teinte et leur composition régulière, les façades proposent une réinterprétation contemporaine des constructions en enduit beurré du Bessin.



RDC

CHAMBRIN Darius\_Architecte DE\_Paris

SYSTÈME CONSTRUCTIF ET RÉVERSIBILITÉ



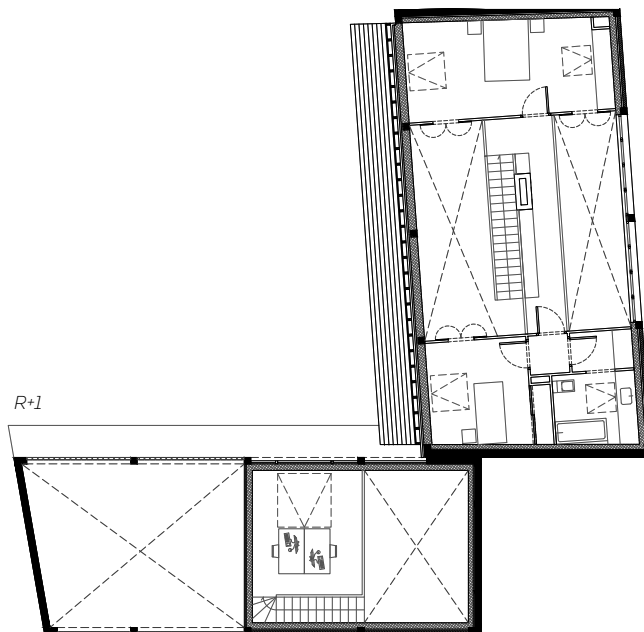
COUPE



VUE INTÉRIEURE



MAQUETTE



FACADE DE LA MAISON SUR RUE



FACADE DE LA MAISON SUR JARDIN



FACADE DE L'ATELIER SUR JARDIN



FACADE DE L'ATELIER SUR RUE

AUTRES  
CANDIDATURES





PLAN DE MASSE



RDC

**N**otre proposition met en avant une nouvelle lecture du terrain en angle par un jardin traversant. Ce jardin permet de préserver l'intimité des pièces de vie, vis-à-vis du studio photo et de la rue.

M. et Mme W souhaitent nouer de bonnes relations avec leurs voisins. La limite Est a été travaillée par une haie végétale légère permettant un lien perméable avec l'extérieur.

Le jardin joue alors un rôle tampon entre l'intimité de la maison et les connections possibles avec les passants, le long de la rue de l'Église.

L'autre rue bordant le terrain, la rue de Creully, est la départementale 82 qui dessert le village. Afin d'exposer leur van en tant qu'outil de publicité, il est placé dans le prolongement du studio photo le long de cette rue passante.

Le jardin traverse le bâtiment entre l'habitat et le studio par un jardin d'hiver. Celui-ci permet la connexion directe entre les deux espaces extérieurs, mais aussi entre la maison et le studio. En été, cette pièce peut s'ouvrir entièrement sur l'extérieur à l'est et à l'ouest par des baies en accordéon.

La maison adossée en limite séparative bénéficie d'un ensoleillement de l'est dans la cuisine, à proximité du potager et du compost. Le salon s'ouvre au sud sur une terrasse intimisée par un espace vert planté. Les façades du bâtiment se plient autour de cet espace extérieur, tel un patio ouvert.

Le projet s'intègre dans son environnement local par une volumétrie à l'image des anciennes fermes du Bessin créant une cour intérieure et un jardin en parallèle avec la façade commerçante le long de la rue.

Le végétal est l'élément fondamental du projet permettant de créer de l'intimité en maintenant une connexion entre les différents espaces.

# COHABITATION VÉGÉTALE

MURDZEK Karolina\_Architecte DE\_Caen  
HERBAUT Flore\_Architecte DE\_Caen

SITE  
**A**

PARCELLE LIBRE EN CENTRE BOURG



ÉLÉVATION NORD EST\_JARDIN



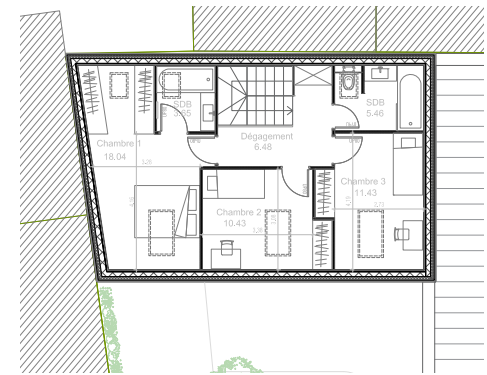
ÉLÉVATION SUD EST\_RUE DE CREULLY



ÉLÉVATION SUD OUEST\_PATIO



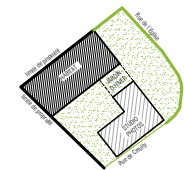
ÉLÉVATION SUD EST\_TERRASSE



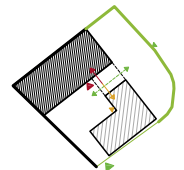
R+1

## FICHE TECHNIQUE

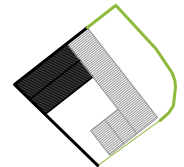
Répartition programmatique



Accès et connexions



Gabarits



Organisation spatiale intérieure



## VUE INTÉRIEURE



## COUPE

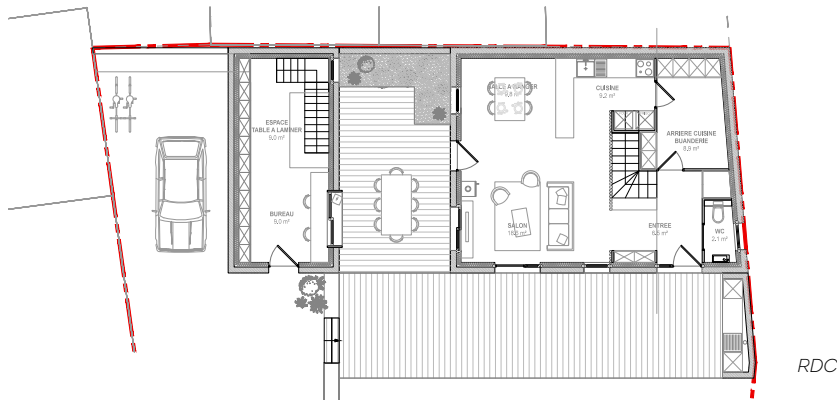


AUTRES  
CANDIDATURES

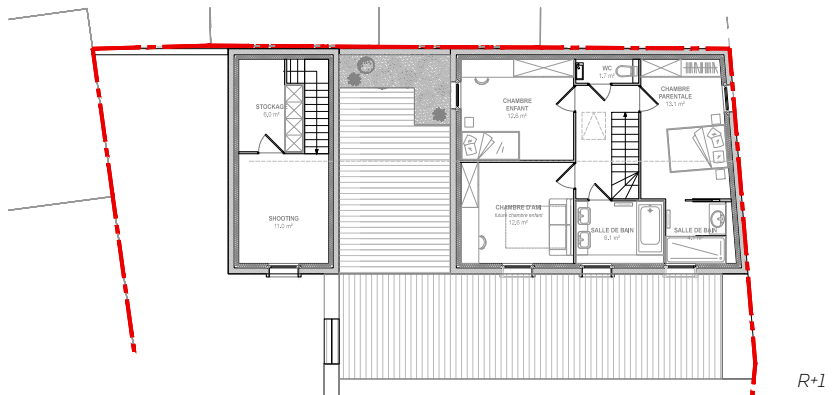




PLAN DE MASSE



RDC



R+1

Le projet s'implante dans la continuité des maisons voisines : en fond de parcelle, face à la route traversant le village de Rucqueville.

Cette implantation permet de privilégier une orientation sud / sud-est, afin d'optimiser les apports de lumières naturelles et minimiser les masques solaires dûs aux bâtis voisins. Le terrain se trouve ainsi libéré et profite de larges espaces de jeux, jardins et terrasses devant la maison.

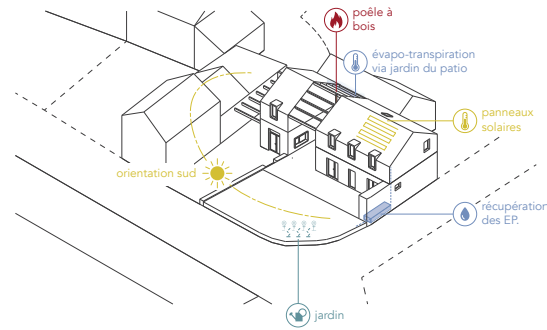
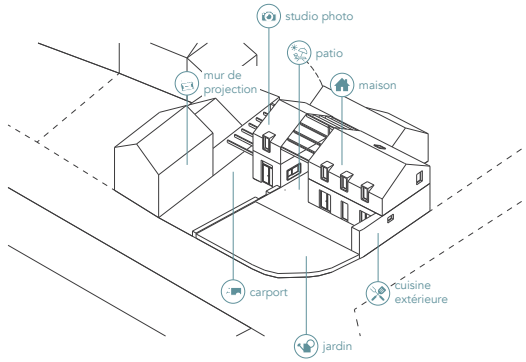
Le projet se construit autour d'une hiérarchisation des espaces « publics - privés ». Depuis l'accès au nord, on profite de l'ombre des bâtiments voisins, pour intégrer tout d'abord les stationnements, puis le studio photo de M. et Mme W. Trois marches plus loin, le volume bâti est divisé en deux par un patio permettant de retrouver une respiration, un apport de lumière naturelle et d'articuler la partie professionnelle et l'accès à la maison.

Les systèmes constructifs et le dessin architectural du projet reprennent les principes des longères normandes. Ainsi, la façade principale intègre la symétrie des ouvertures et lucarnes des bâtisses du Bessin, tout en proposant une forme plus contemporaine grâce au patio et la démarcation de l'étage en ardoise. On profite par ailleurs de l'albédo de la couverture pour intégrer un système de panneau solaire thermique.

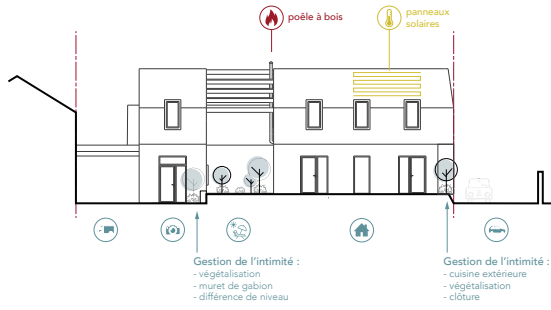
La hiérarchisation des espaces se définit aussi dans le plan de la maison : avec en son rez-de-chaussée les pièces de vie tournées vers le patio, et les chambres / salles de bains situées à l'étage. Aujourd'hui le projet intègre une chambre pour accueillir les parents de Mme W.

À terme, cette chambre est destinée à l'arrivée d'un nouvel enfant. Le RdC a donc été pensé pour pouvoir être adapté et agrandi en refermant le patio.

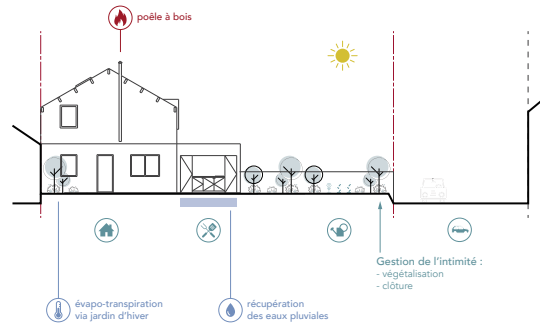
PARCELLE LIBRE EN CENTRE BOURG



FICHE TECHNIQUE



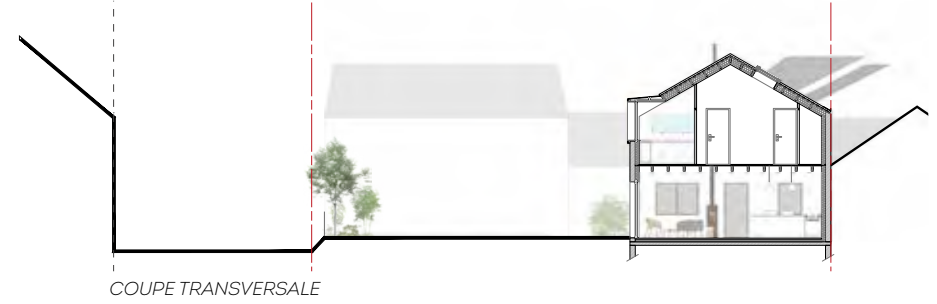
Gestion de l'intimité :  
- végétalisation  
- muret de gabion  
- différence de niveau



Gestion de l'intimité :  
- cuisine extérieure  
- végétalisation  
- clôture

évapo-transpiration via jardin d'hiver

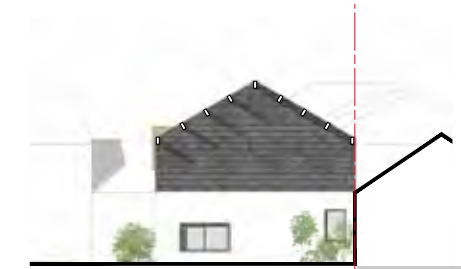
récupération des eaux pluviales



COUPE TRANSVERSALE



ÉLEVATION OUEST



ÉLEVATION EST

VUE INTÉRIEURE



ÉLEVATION NORD



ÉLEVATION EST



ÉLEVATION OUEST



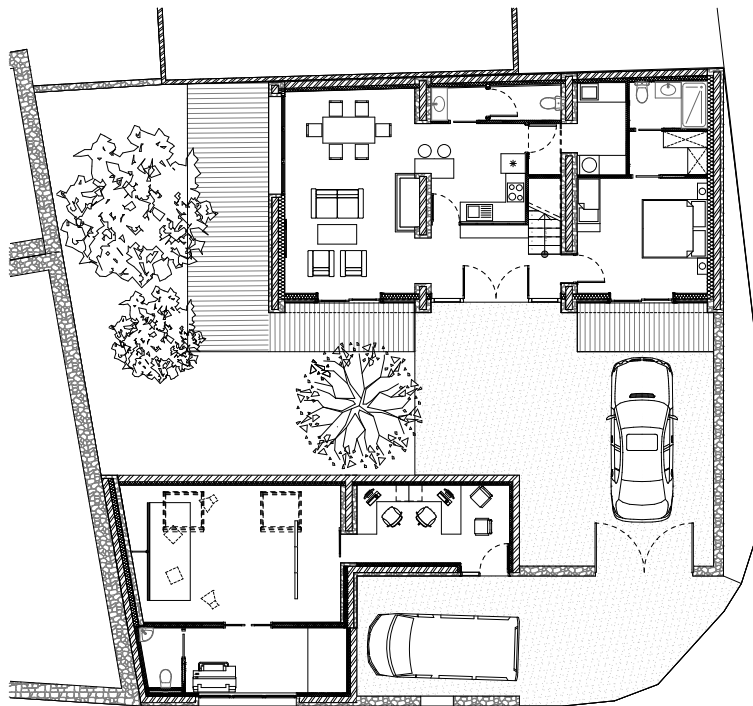
ÉLEVATION SUD

AUTRES  
CANDIDATURES





PLAN DE MASSE



RDC

**M.** et Mme W ont choisi pour leur habitat de rêve, un petit terrain en légère pente situé dans un carrefour. Cette proposition offre un grand volume exposé plein Sud pour leur maison et un volume indépendant pour leur studio photo, situé en bord de route pour plus de visibilité.

#### Principes architecturaux

Le terrain est entouré par un grand mur en moellons calcaires faisant écho aux murs d'enceinte des fermes alentour. Il s'ouvre à l'angle sud-ouest, au niveau du carrefour proposant ainsi un prolongement de l'espace public, un accès au studio photo et l'entrée dans la cour de la maison.

Au sud de la parcelle, le mur est percé de grandes ouvertures laissant apparaître le studio dissimulé derrière. Chaque espace du studio possède un volume propre et de loin, seule la charpente offrant un grand volume pour l'espace shooting apparaît.

Au nord de la parcelle, s'implantant en limite séparative, se situe un volume unitaire, rythmé par une démultiplication des pignons. La façade sud, largement vitrée, laisse apparaître un dessin symétrique, typique des maisons régionales.

#### Organisation intérieure

L'entrée dans la maison se fait au centre de la façade sur une double hauteur totalement vitrée. En face, se trouve la cuisine, éclairée par un second jour à l'aide d'une grande verrière, tandis qu'en haut de l'escalier se trouve une mezzanine et une salle de bain. Dans la partie gauche se trouve la pièce de vie également en double hauteur et s'ouvrant largement sur la terrasse et le jardin. Ces deux parties s'articulent autour de la cheminée. La partie droite, quant à elle, abrite l'espace de nuit : une chambre parentale au rez-de-chaussée et deux chambres d'enfants à l'étage.



PARCELLE LIBRE EN CENTRE BOURG

**LE ROUX Jennifer\_Architecte DE\_Saint-Lô**  
**GERALD Lola\_Architecte DE\_Bordeaux**



ÉLÉVATION SUD



ÉLÉVATION EST



ÉLÉVATION NORD

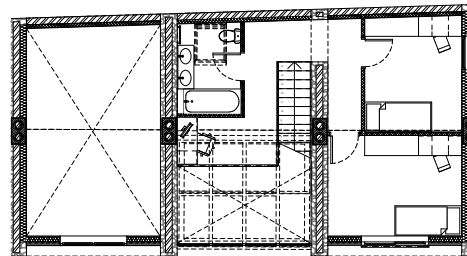


ÉLÉVATION SUD



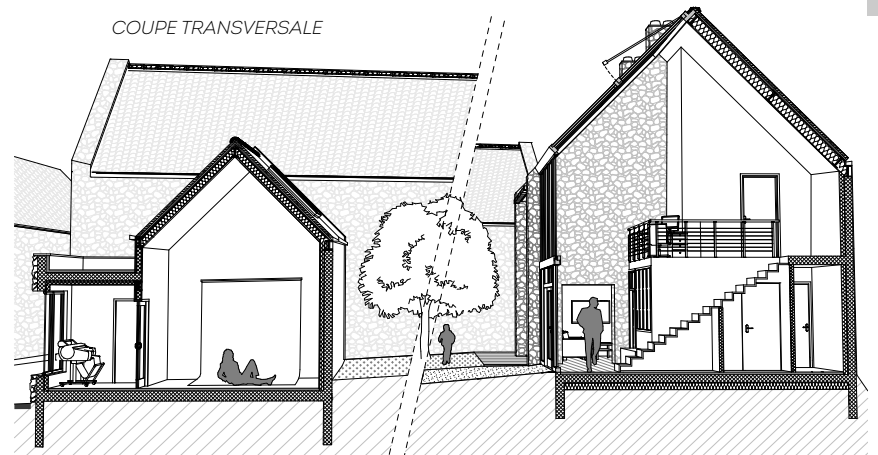
VUE INTÉRIURE

VUE INTÉRIURE

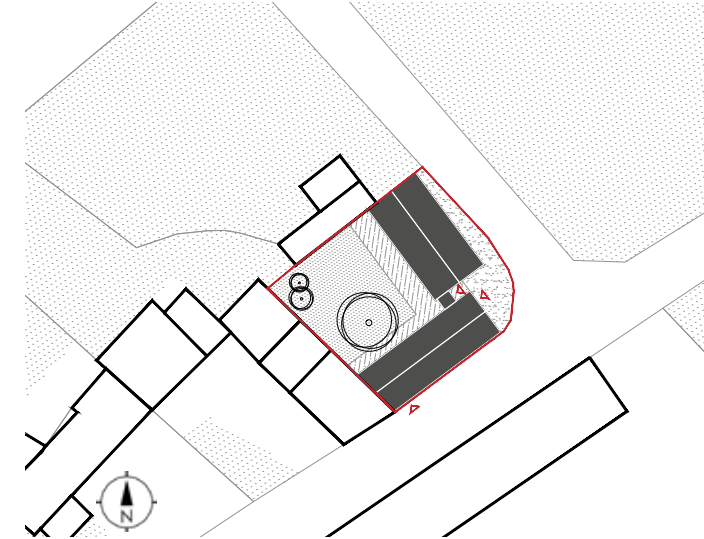


R+1

COUPE TRANSVERSALE



AUTRES  
CANDIDATURES



PLAN DE MASSE

Sur une parcelle assez exposée mais profitant de belles orientations dans le village tranquille de Rucqueville, deux volumes monolithiques viennent animer l'angle de la rue.

La maison est disposée parallèlement à la rue de l'Église, profitant ainsi d'une orientation sud-ouest pour les espaces de vie. L'atelier photo, indépendant, s'implante perpendiculairement à la maison et vient fermer le terrain afin de ménager une grande cour privée intérieure. L'entrée de la maison vient se glisser dans l'interstice résultant de la disposition des deux bâtiments. Cette entrée couverte et protégée, agrémentée d'un petit parvis sur l'angle du carrefour, permet d'unifier matériellement l'atelier photo et la maison.

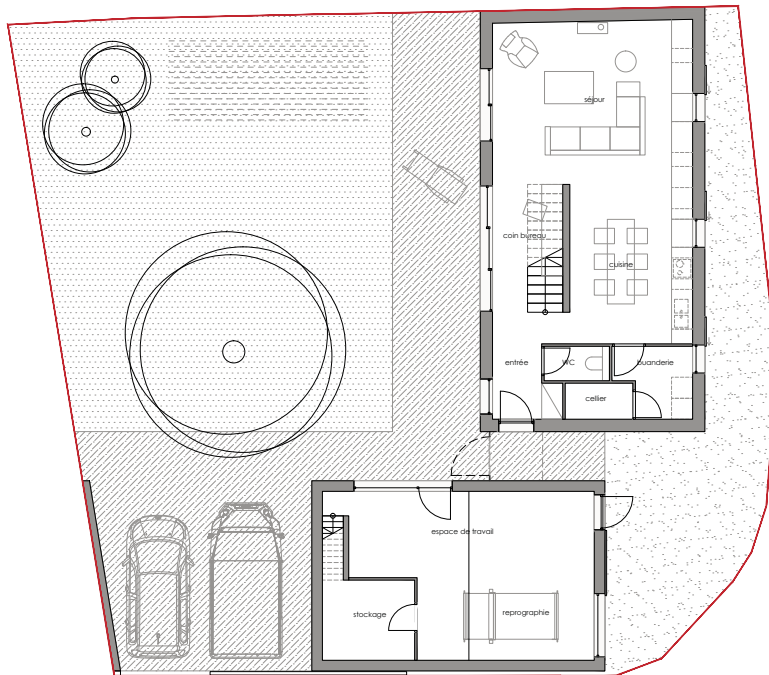
Ce trilithé correspond alors au paysage et à l'architecture typique du Bessin : des bâtisses avec de hauts murs presque aveugles situés en bordure de rue, laissant place à de larges cours privées à l'intérieur de la parcelle.

À l'inverse des façades sur rue, la maison et l'atelier photo sont très ouverts sur le jardin grâce à de larges menuiseries. La maison profite de l'ensoleillement tandis que l'atelier photo bénéficie d'une lumière du nord plus adaptée à son usage.

Le lieu de vie au rez-de-chaussée est tourné vers le jardin tout en s'organisant autour d'un escalier baigné de lumière naturelle et profitant d'une double hauteur. À l'étage les trois chambres sont disposées autour de cet espace de circulation largement éclairé.

L'atelier photographie profite d'un grand plateau modulable au rez-de-chaussée. Une mezzanine est aménagée comme coin bureau pour la post-production.

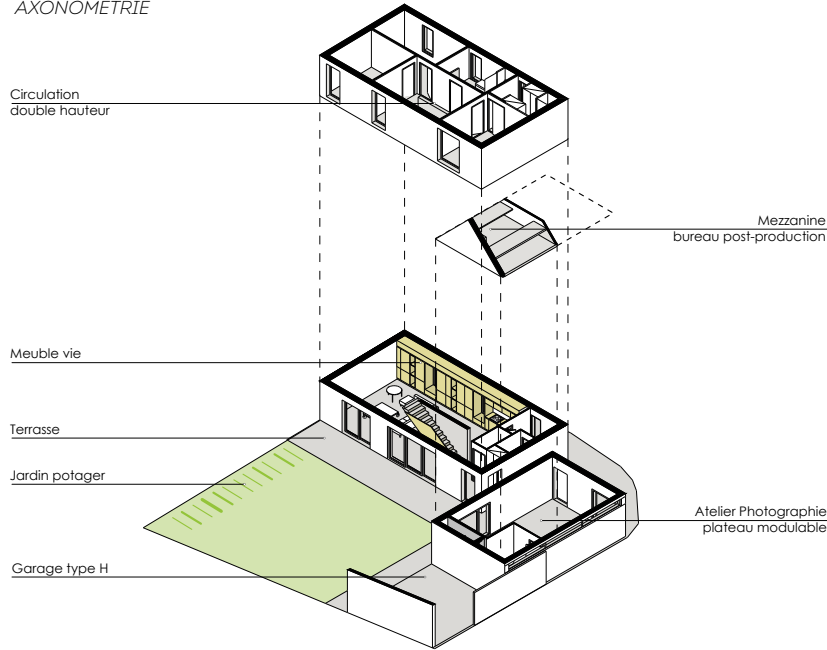
Le jardin, de taille raisonnable est protégé et n'offre pas de vis-à-vis avec les parcelles voisines.



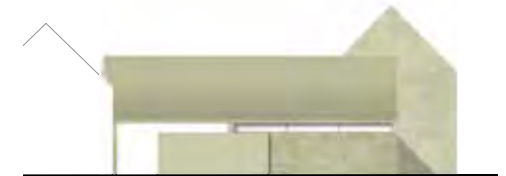
RDC

PARCELLE LIBRE EN CENTRE BOURG

AXONOMÉTRIE



ÉLEVATION NORD-EST



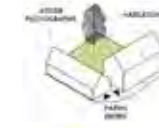
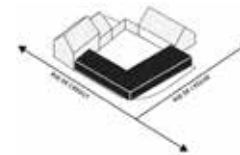
ÉLEVATION SUD-EST



ÉLEVATION SUD-OUEST

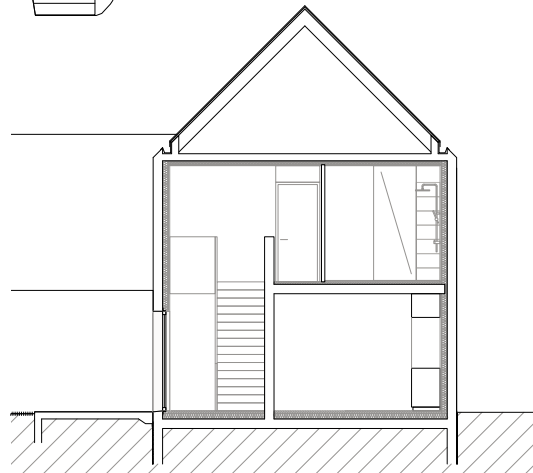


ÉLEVATION NORD-OUEST

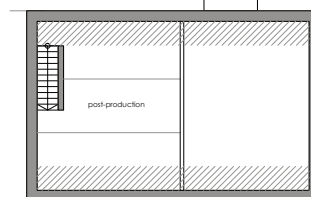
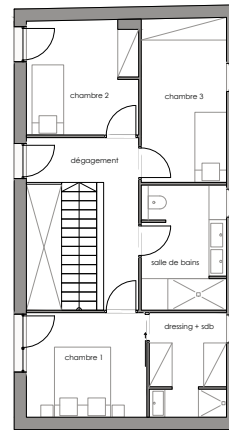


FICHE TECHNIQUE

COUPE TRANSVERSALE



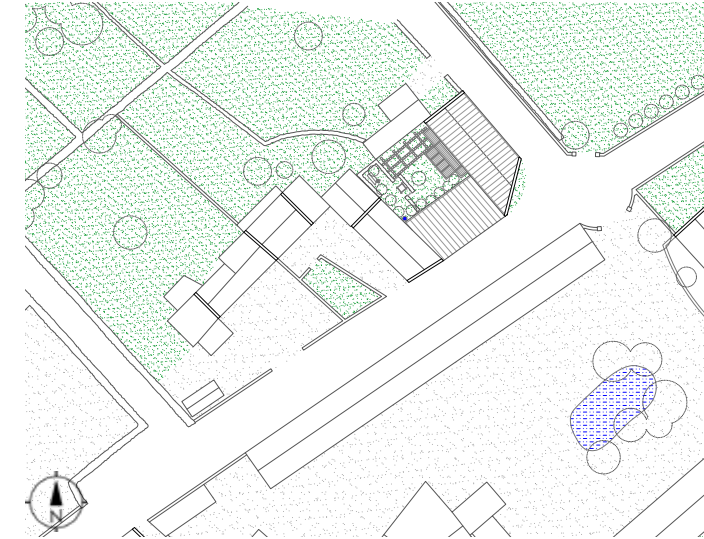
R+1



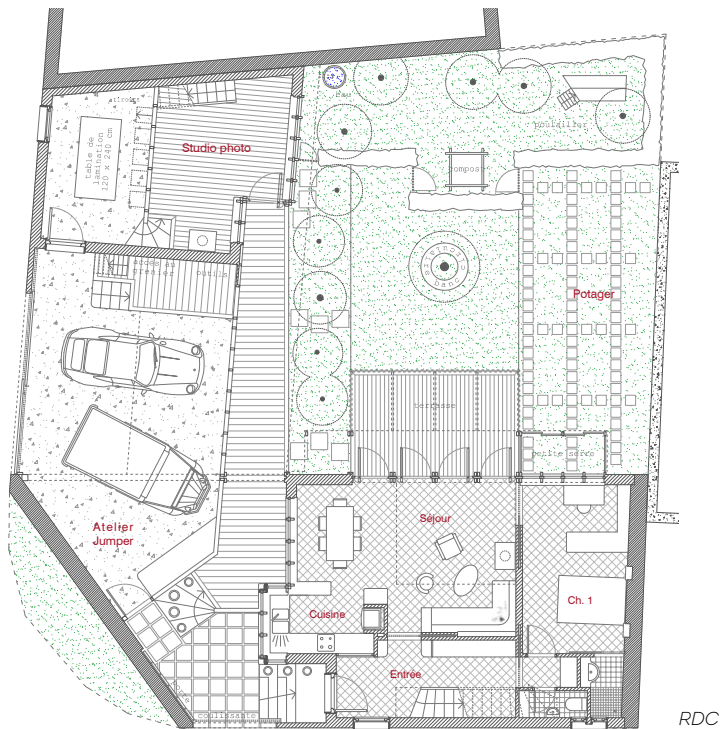
VUE INTÉRIEURE







PLAN DE MASSE



RDC

C oncilier le petit terrain et le programme proposés, prévoyant habitation, studio photo et potager, tel est le fil rouge de notre réponse : un bâtiment principal d'habitation le long de la limite nord-est de la parcelle, close au sud-est par un volume plus bas abritant le studio photo et le garage, et joignant l'habitation et la grange voisine.

L'habitation reprend la volumétrie de ce bâtiment archétypal mais, conformément à l'usage, le nouveau bâtiment « se plie » aux limites de la parcelle par un pignon oblique, transformant le rectangle du plan en trapèze.

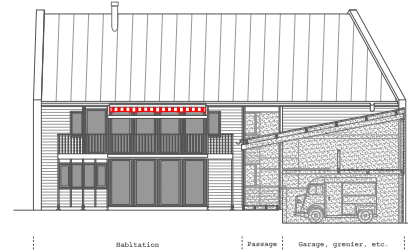
Le type local doit aussi être revu pour des raisons d'économie et de confort : s'il est envisageable d'ériger les pignons en moellons de calcaire, le budget de la famille W pousse à un parti plus économique pour les gouttereaux, à ossature bois. Cette solution permet d'ouvrir largement l'habitation au sud-ouest, et sur une double hauteur dans le séjour.

L'ensemble tire parti par ailleurs de la surélévation du terrain, estimée à 90 cm par rapport à la rue, soit cinq marches : le garage, l'atelier Jumper et l'espace reprographie sont situés au niveau de la rue de Creully, tandis que le premier niveau de la maison et le studio photo sont de plain-pied avec le jardin.

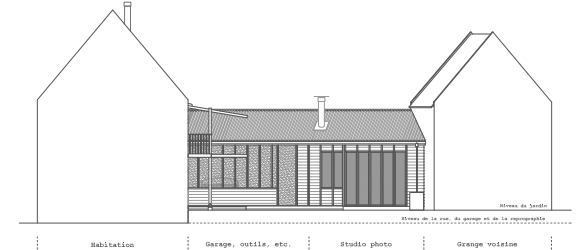
La façade principale de la maison s'ouvre par un large passage, distribuant à la fois l'habitation, le jardin (qui peut ainsi s'ouvrir au voisinage) et le studio (qui bénéficie du cadre accueillant du jardin). Le potager trouve place dans la partie la plus ensoleillée de la parcelle, compte tenu de l'ombre portée par les bâtiments qui la bordent au sud-ouest et de la protection offerte par la maison mitoyenne au nord.



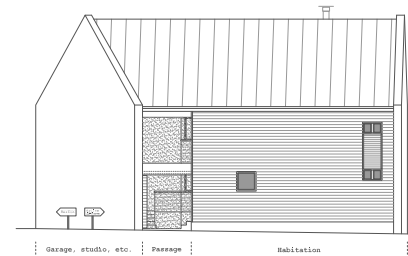
VUE INTÉRIEURE



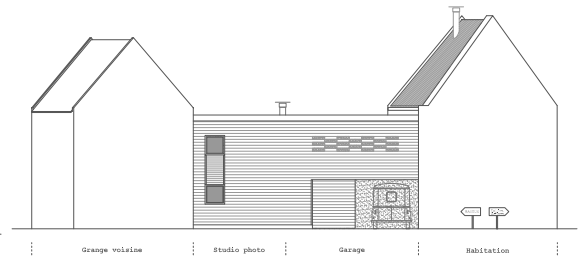
ÉLÉVATION SUD-OUEST



ÉLÉVATION NORD-OUEST

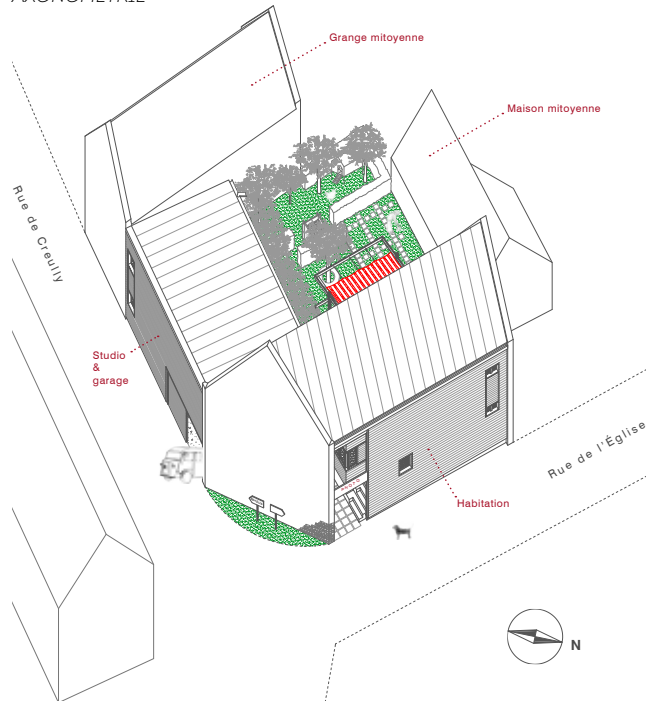


ÉLÉVATION NORD-EST

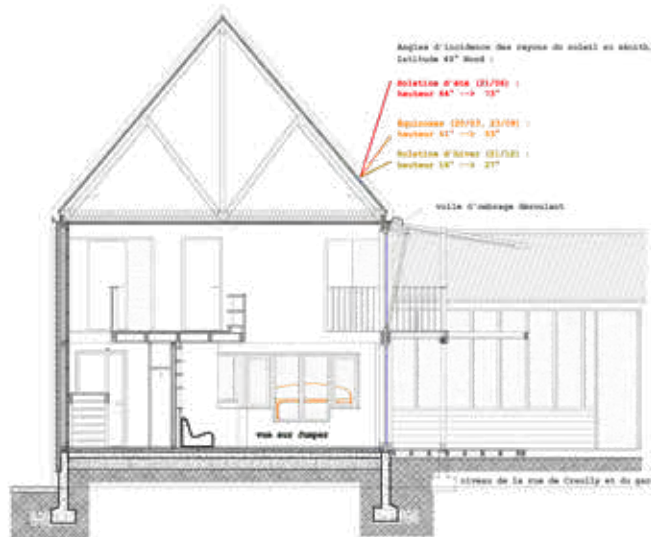


ÉLÉVATION SUD-EST

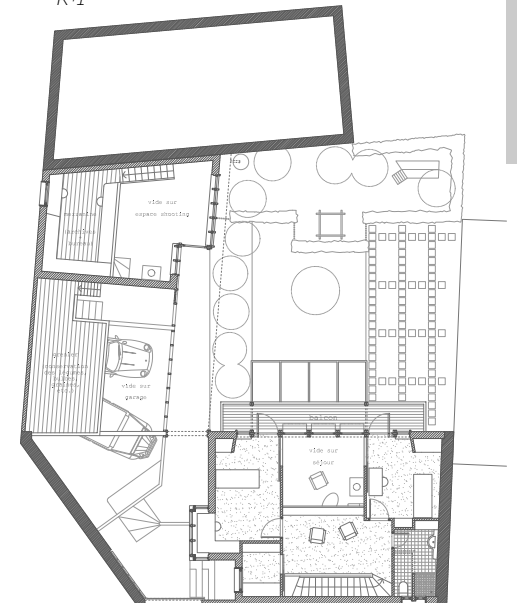
AXONOMÉTRIE



COUPE TRANSVERSALE



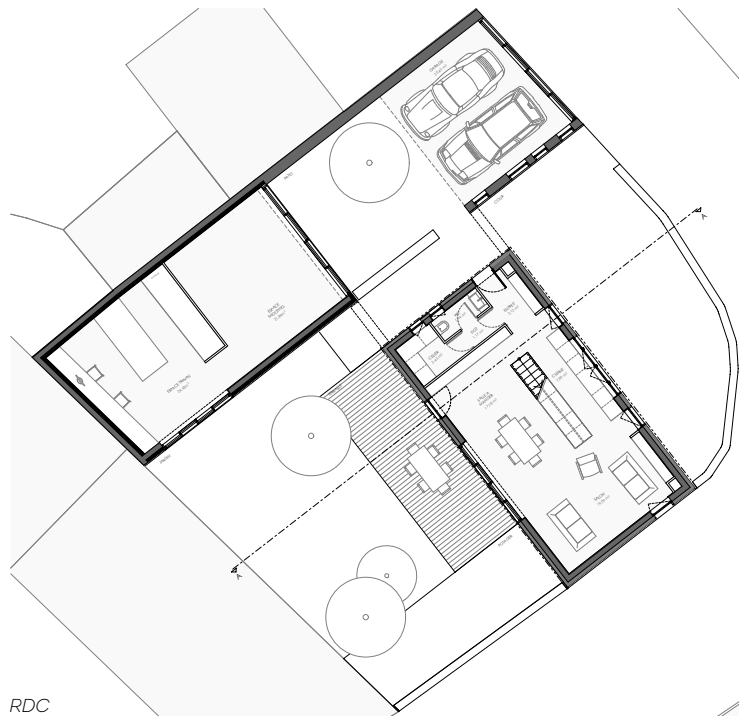
R+1







PLAN DE MASSE



RDC

Au-delà d'une architecture bâtie traditionnelle remarquable, Rucqueville se singularise par une empreinte urbaine forte, induite par la présence de deux corps de ferme en entrée du village.

C'est dans ce riche contexte que le projet tend à s'inscrire.

Reprenant les codes d'implantation traditionnelle du village, le projet "Côté cour, côté jardin" s'articule entre les deux rues bordant le site, par une forme bâtie en " T " : recherche de l'alignement par les pignons, et façade principale en retrait de la rue. Il en résulte plusieurs espaces extérieurs, aux ambiances et aux vocations différenciées : la cour vise à accueillir et mettre en scène l'entrée de la maison, le jardin, situé à l'arrière, permet à toute la famille de se reposer au soleil. À l'articulation des différents volumes se trouve le patio, lieu de rencontre et de partage entre l'habitation, le garage et le studio photo. Dans une volonté de gérer le rapport à la rue, d'intimiser la parcelle et d'apporter du cachet à l'opération, un muret en pierre est prévu en limite séparative. Tel un ruban s'articulant autour du projet, celui-ci se poursuit à l'intérieur de la parcelle pour apporter un dynamisme à l'entrée et marquer la perspective offerte par l'implantation du bâti.

Concilier vie professionnelle et vie privée peut s'avérer difficile. C'est pourquoi, le projet propose de détacher le studio photo de la partie habitation. Accessible depuis le patio, celui-ci se trouve au calme, à l'arrière de la maison. Visible depuis l'espace shooting, la perméabilité du garage vise à mettre en scène l'emblématique Van orange du couple.

Sous ces lignes contemporaines, le projet "Côté Cour, Côté jardin" s'inscrit dans une démarche contextuelle tout en conciliant usages, matières et lumières.



**CHAILLET Perrine\_Architecte DE\_Toulouse**  
**ROULLIER Matthieu\_Architecte DE\_Mautauban**

# CÔTÉ COUR, CÔTÉ JARDIN

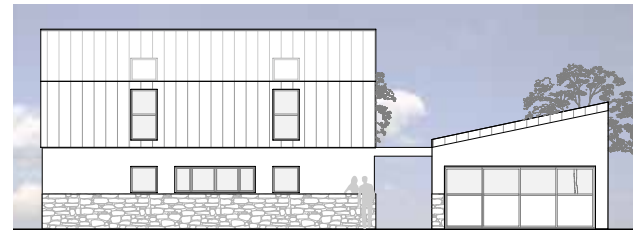
SITE  
**A**

PARCELLE LIBRE EN CENTRE BOURG

ÉLÉVATION OUEST



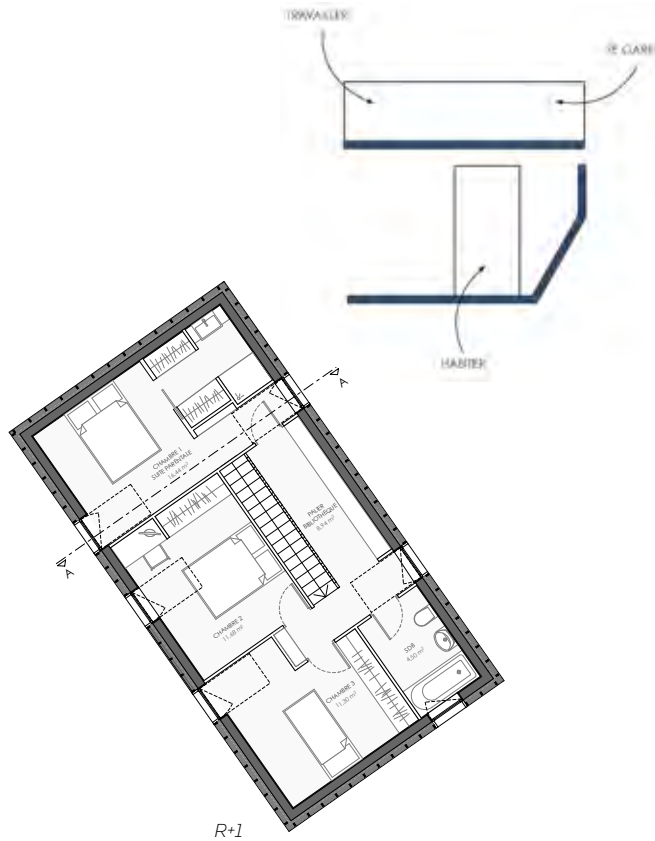
ÉLÉVATION EST



ÉLÉVATION SUD



ÉLÉVATION NORD



R+1



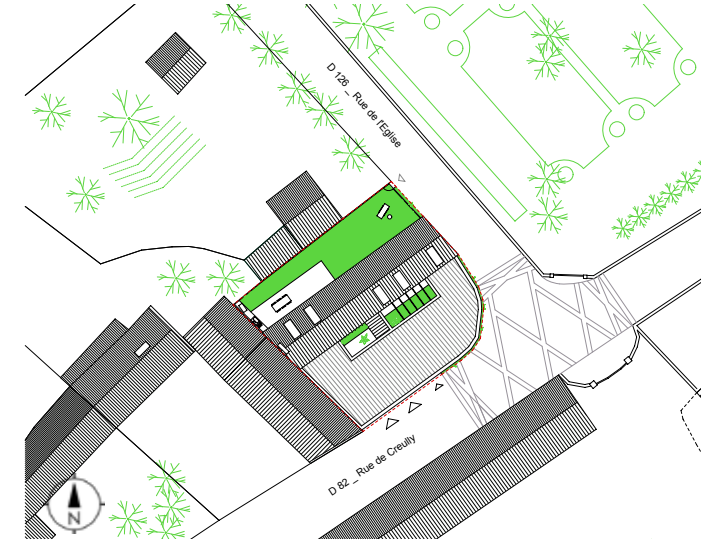
COUPE TRANSVERSALE

VUE INTÉRIEURE

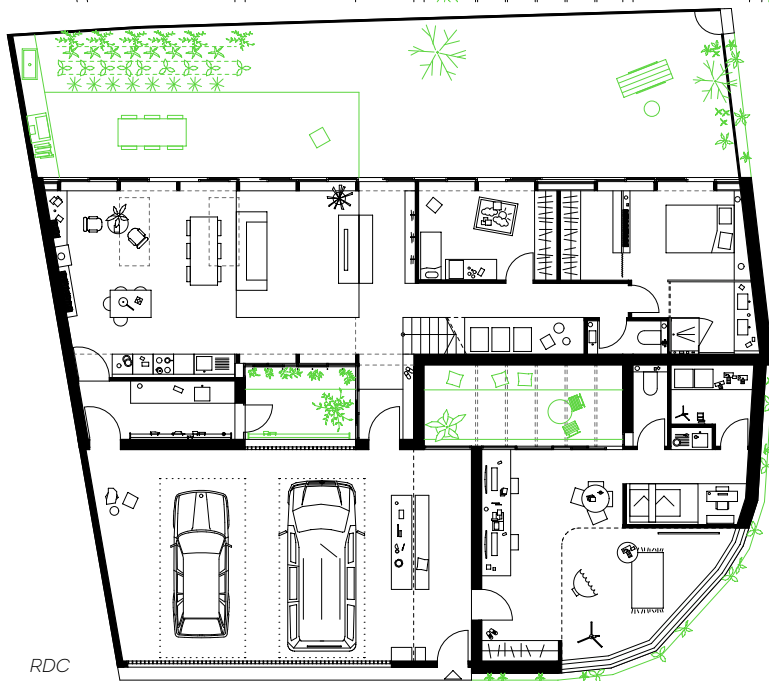


AUTRES  
CANDIDATURES

049\_CÔTÉ COUR, CÔTÉ JARDIN



PLAN DE MASSE



RDC

La maison est notre lieu d'instant, spontanés ou imaginés.

La maison est notre collection vivante et immédiate, notre succession d'espaces et de vies.

La voir ainsi apparaître, ainsi moirée... mais qui est-elle ? et que cache-t-elle ?

« Par la marque de quelque-chose, la photo n'est plus quelconque »

*R. Barthes - La chambre claire*

Des chambres, des chambres claires.

D'une clarté différente, parfois presque obscure, parfois diffuse, parfois vive et naturelle.

Une lumière choisie que l'on découvre, que l'on apprivoise et que l'on traverse, alors qu'elle nous précède.

Tapie d'abord et si discrète sur l'envers de l'entrée, puis assagie et domptée selon chaque cliché, puis rafraîchissante pour passer de l'autre côté, puis tellement là, dedans comme dehors.

Le jumper nous attend dans son ombre choisie, nos visiteurs aperçoivent des brins de jour intérieur, les enfants se poursuivent le long des parois vitrées et ce soir s'endormiront presque en ombres chinoises pendant que nous veillerons tard à la lueur de nos lampes.

C'est bien là notre lumière et nos contrastes, au-delà de ces grands murs aux reflets qui s'allongent.

# LES CHAMBRES CLAIRES

**BRICAULT Cécile\_Architecte DE\_Toulouse**  
**NICOL Anaïs\_Architecte DE\_Toulouse**

SITE  
**A**

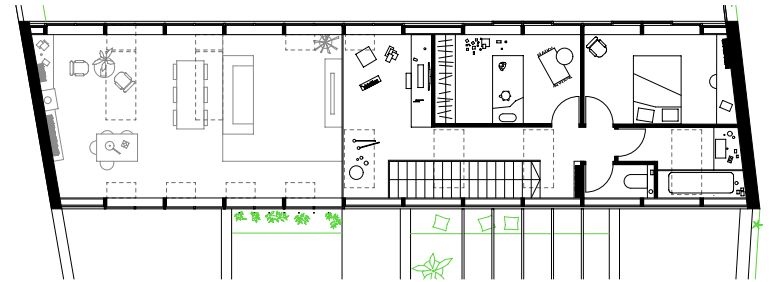
PARCELLE LIBRE EN CENTRE BOURG



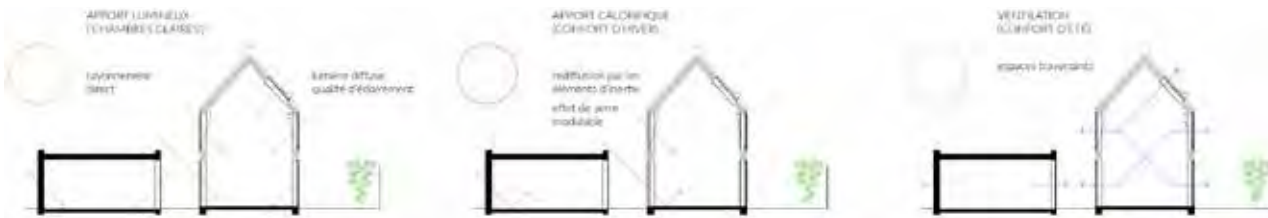
VUE INTÉRIEURE



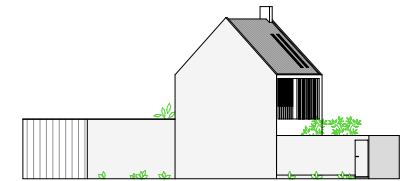
VUE INTÉRIEURE



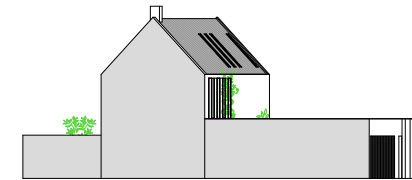
R+1



ÉNERGIE ET CONFORT



ÉLÉVATION OUEST



ÉLÉVATION EST

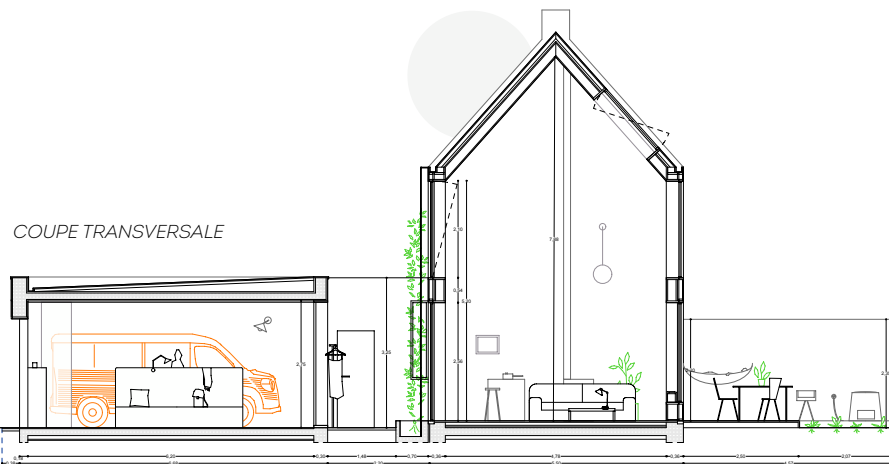
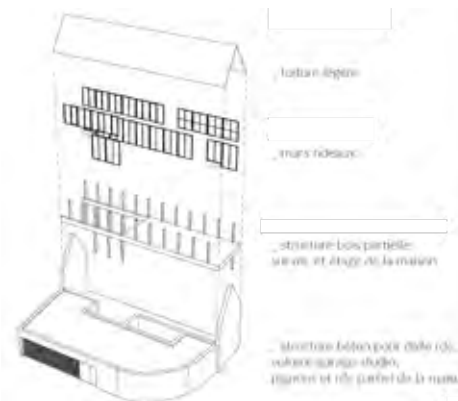


ÉLÉVATION SUD



ÉLÉVATION NORD

AXONOMÉTRIE DE PRINCIPE

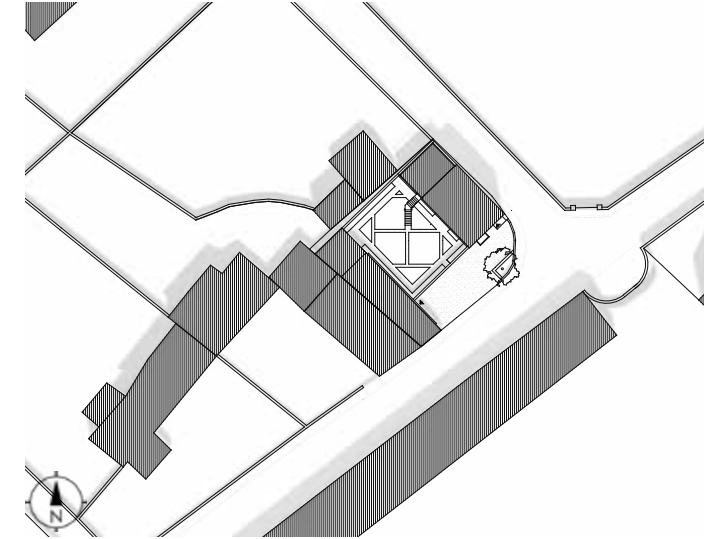


COUPE TRANSVERSALE

AUTRES  
 CANDIDATURES

051\_ LES CHAMBRES CLAIRES





PLAN DE MASSE

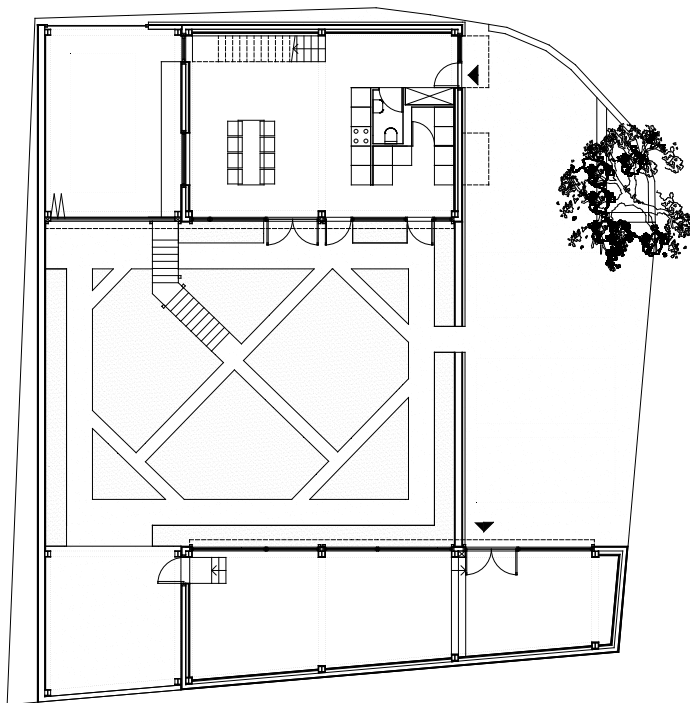
Le projet est développé comme une alternative à la typologie traditionnelle de jardins autour de pavillons pour former un ensemble plus dense pensé sur l'ensemble de la parcelle.

Trois espaces extérieurs distincts hiérarchisent les usages et structurent la proposition :

- une cour ouverte en relation avec le village, qui organise les entrées et sorties respectives vers la maison et le studio photo. Cet espace poreux devient le lieu privilégié de rencontre avec la communauté locale et peut accueillir des usages temporaires récréatifs ou de stationnement.
- un clos abritant le jardin potager, protégé des regards par de hauts murs et façades périphériques. Ce jardin central oppose deux corps de bâtiments, la maison avec de grandes baies vitrées sud-ouest d'une part, le studio orienté Nord de l'autre, et permet l'accès à l'atelier / garage, à une remise couverte ainsi qu'une terrasse.
- une grande terrasse abritée par une pergola au premier niveau d'où l'on aperçoit l'église du village à l'ouest, avec de larges baies vers le salon de la maison.

L'habitation s'élève sur trois niveaux, dans une géométrie compacte où chacun des espaces s'ouvre vers le jardin par de larges baies en bois côté sud. Le projet adopte un système constructif poteaux poutres en acier qui permet de modéliser la structure principale du bâtiment avec efficacité. Dans un souci d'économie, murs, bardage, planchers, et couverture sont composés d'éléments standards qui permettent d'optimiser la durée de construction par un degré important de préfabrication en atelier.

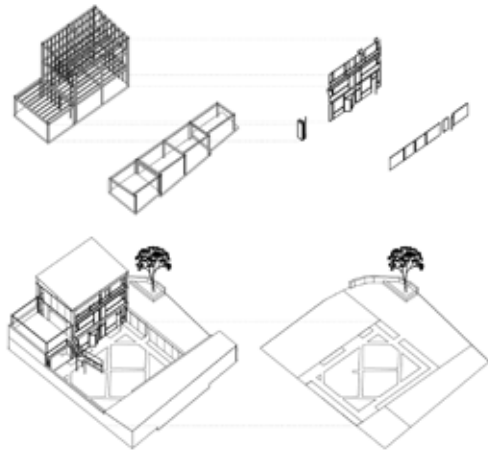
Seule la menuiserie des éléments de façades en bois de mélèze est sur mesure, et donne l'opportunité de collaborer avec des artisans locaux pour une construction qui affirmera les rythmes vernaculaires classiques des façades et le caractère unique de cette grande maison.



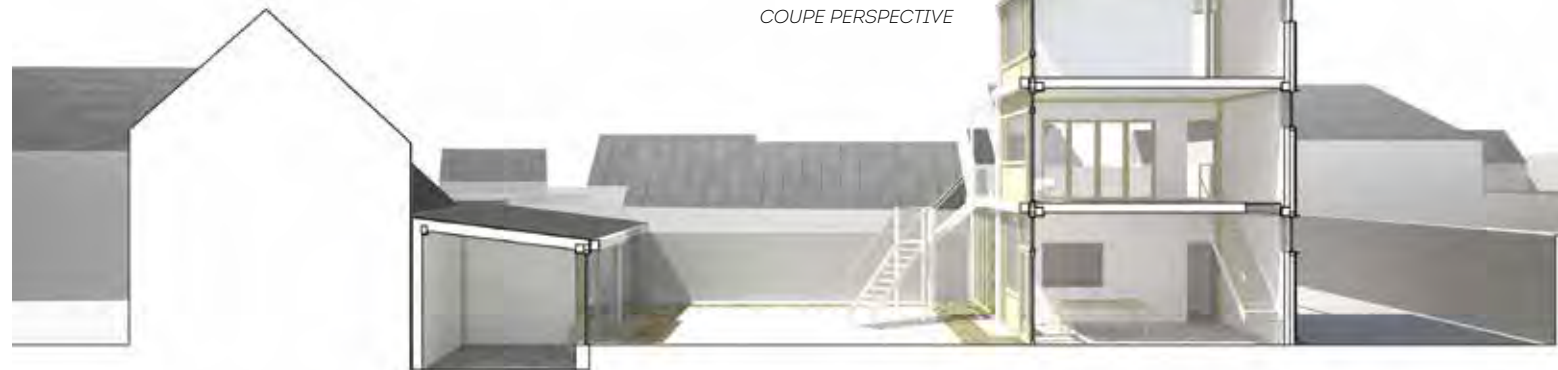
RDC

**LEDARD Laure\_Architecte DE\_Londres, Angleterre**  
**MCSTAY Ryan\_Architecte ARB\_Londres, Angleterre**

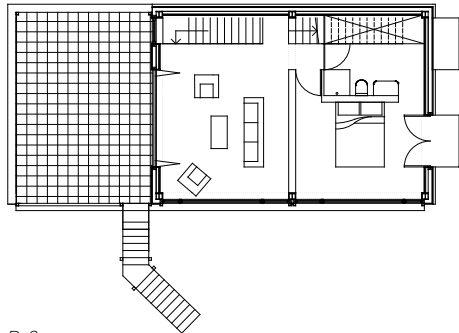
COUPE PERSPECTIVE



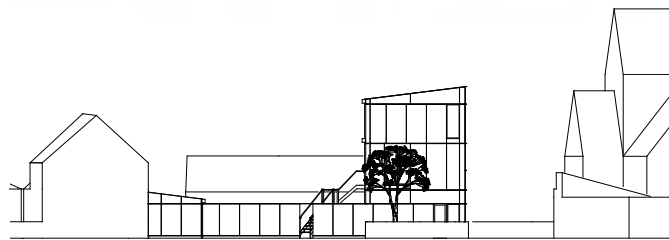
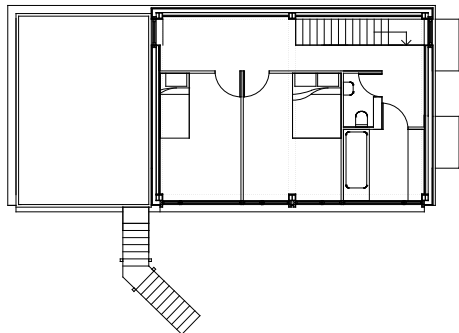
APPROCHE CONSTRUCTIVE ET PRÉFABRICATION



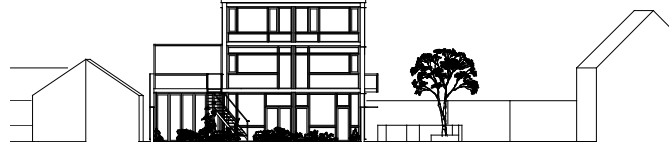
R+1



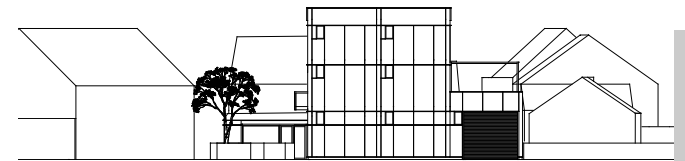
R+2



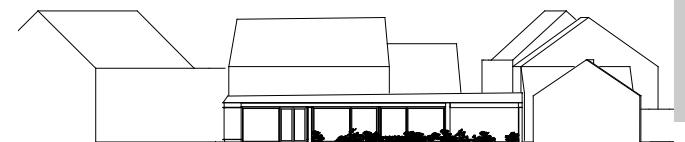
ÉLÉVATION EST



ÉLÉVATION SUD



ÉLÉVATION NORD



ÉLÉVATION NORD

AUTRES  
CANDIDATURES

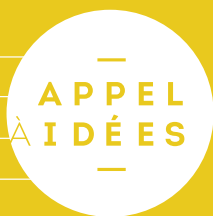


VUE INTÉRIEURE



VUE INTÉRIEURE

LES  
DÉFIS  
DU  
CAUE  
14



# SITE B

**D I V I S I O N P A R C E L A I R E**



# LAURÉAT

**COOP D'ÎLOT**

058

## MENTIONS

**MAISON VEGET'ART**

062

**PATIO**

066

## AUTRES CANDIDATURES

**HABITER LE DESSOUS**

070

**ENTRE DEUX TOITS**

072

**LE HAUT RETRAIT**

074

**TROIS EN UN**

076

**L'EGOCENTRIQUE**

078

**MAISON EN L**

080

**MAISON AVEC UN VIDE**

082

**VIVRE ENSEMBLE**

084

**ALAIN ET MANUELA**

086

**MAISONS IMBRIQUÉES**

088

**LA COUR AUX LONGÈRES**

090

**COUPÉ - DECALÉ**

092

**HOMÈRE**

094

**MAISON-JOIE**

096

**DE LIGNES EN MATIERES**

098

**MAISON DU TREILLIS**

0100

**MAISON ÉVOLUTIVE**

0102

#1

# LE SITE

Le site retenu se situe sur la commune de Varaville, plus précisément au lieu-dit Le Hôme, rue Léon Pican. Située en bord de mer, entre Cabourg et Merville-Franceville-Plage, la commune figure parmi les nombreuses stations balnéaires de la Côte Fleurie. Elle est composée de deux pôles, «Le Hôme» situé en front de mer et "Le Bourg" situé en retrait, entouré de terres agricoles et des marais de la Dives.

Le terrain se trouve au 23 rue Léon Pican au Hôme, en deuxième ligne, en contrebas de la dune, proche de l'accès à la plage. Ce quartier, situé entre le golf et la limite avec Cabourg, a été urbanisé après la 2<sup>nd</sup>e guerre mondiale. On y retrouve essentiellement du logement individuel. En raison de la pression foncière sur la côte, ce secteur est en mutation, certaines parcelles font l'objet de divisions en vue de construire. On peut donc y observer des constructions de différentes époques aux styles variés. La parcelle d'étude est plane, et présente une configuration dite "en drapeau" car elle résulte de la division de la parcelle n° 180 : au droit de la voie, la construction existante, et en fond de terrain, la nouvelle parcelle desservie par un accès indépendant. La parcelle d'étude est référencée AE 180b pour une surface de 486 m<sup>2</sup> dont 350 m<sup>2</sup> constructibles (hors voie d'accès).



## LE SITE



## LES ABORDS



#2

# OBJET DE L'APPEL À IDÉES

L'objet de l'appel à idées est de concevoir la maison du couple, l'atelier et le gîte, autour d'un véritable jardin tout en assurant un maximum d'intimité vis-à-vis du voisinage et des divers programmes entre eux. La surface totale sera d'environ 155 m<sup>2</sup>.

Le style architectural est laissé à l'appréciation des candidats. L'implantation est libre, aucune règle d'urbanisme n'est applicable. Les places de stationnement sur le terrain pourront être extérieures ou couvertes ou clos-couvertes.

L'économie du projet n'est pas l'objet de l'appel à idées, néanmoins vous veillerez à respecter un ratio au m<sup>2</sup> compris entre 1800 et 2000 €HT.

#3

## L'HISTOIRE

Après 2 ans de trajets et de longues hésitations entre la Bretagne et la Normandie, où ils habitaient respectivement, M. L. et Mme F. choisissent finalement de s'installer à Varaville, près de Cabourg, d'où Mme F. est originaire. C'est la Normandie qui l'emporte pour leur projet de vie commune.

Ayant des désirs d'habitat bien précis et peinant à trouver le logement et les espaces qui colleraient parfaitement à leurs projets, ils décident de faire construire la maison de leurs rêves. Si la partie habitation est somme toute très habituelle, ils souhaitent y ajouter quelques spécificités de programme.

Mme F. a une vie associative et artistique très active. Depuis l'âge de 20 ans, elle peint et dessine en parallèle d'un mi-temps dans la petite enfance. Cette activité nécessite un espace lumineux et entièrement dédié à son art qu'elle développe depuis plus de 15 ans au «Rotring» 0,2 mm sur de grandes feuilles blanches (après avoir achevé une période d'une dizaine d'années à l'huile très prolifique, dont elle garde encore quelques toiles remarquables). Elle espère se sentir à son aise pour créer et entreposer l'ensemble de ses œuvres dans ce lieu. Elle expose régulièrement dans la Région.

Pour la rejoindre, Monsieur L. a laissé sa Bretagne natale où il a toujours vécu. Il souhaite pouvoir recevoir ses enfants et leur famille durant les vacances, de même que les amis en visite durant des périodes plus ou moins longues. La situation avantageuse de la parcelle proche de la mer invite le couple à penser une solution d'accueil indépendante. Le contexte balnéaire les incite vite à penser construire un gîte sur le terrain. Ils projettent de le louer ponctuellement dans un premier temps, et peut-être un peu plus souvent la retraite venue. Sa capacité d'accueil serait de 2-4 personnes.

Ils souhaitent également avoir une chambre d'amis dans la maison pour accueillir leurs familles. Ils veulent une maison vivante et agréable, dans laquelle il est possible d'habiter ponctuellement à plusieurs, avec des rythmes différents sans se gêner. Ils se déplacent principalement à vélo électrique et ont une voiture pour deux.

En dehors de ses horaires de travail, M. L. aime particulièrement jardiner. Herbes aromatiques, et petits légumes, il a la main verte. Le jardin est un espace important qu'il imagine très dense et cultivable. Tous deux aiment passer du temps dehors dès que la météo le leur permet. Aussi le soin apporté à cet espace est-il très important.

C'est avec cette histoire que le couple fait appel à vous pour réaliser l'habitat de leurs rêves sur le terrain très contraint dont il vient de faire l'acquisition.

#4

## LE PROGRAMME

### BESOINS MINIMUM EXPRIMÉS PAR LA FAMILLE

#### La maison d'habitation : environ 90 m<sup>2</sup>

- entrée
- séjour
- cuisine
- chambre 1 avec petit dressing ou grands placards
- chambre 2 : chambre d'amis
- buanderie indépendante qu'il est possible de mutualiser avec le gîte
- salle de bain
- WC séparé

#### Atelier d'artiste environ 20 m<sup>2</sup>

- espace de création
- espace de stockage

#### Espace extérieur

- jardin potager
- terrasse

#### Stationnement

- 1 place habitation
- 1 place gîte

#### Le gîte : environ 40 m<sup>2</sup> avec accès indépendant

- capacité d'accueil 2-4 personnes
- kitchenette / séjour avec canapé-lit
- chambre séparée, lit 2 places
- buanderie commune avec la maison
- salle de bain / WC

#5

## LES LIVRABLES

Ils devront être fournis tels que décrits en détails dans la partie 6 du règlement.

### DOCUMENTS MINIMUM OBLIGATOIRES 8 planches A3 suivant le gabarit type, telles que :

- **PLANCHE 1** : la note de synthèse avec le nom donné à votre projet, qui sera lue lors du jury (1700 caractères, espaces compris, au format texte)
- **PLANCHE 2** : une perspective extérieure : il sera demandé aux candidats d'y exprimer l'ambiance générale du site, de montrer la bonne insertion du projet et la matérialité des façades. Ce document constituera l'illustration principale du projet.
- **PLANCHE 3** : le PLAN DE MASSE paysager (ech libre, nord en haut) montrant l'aménagement des extérieurs (cheminement, hiérarchisation des espaces, clôture,...) et la relation avec l'espace public (accès à la parcelle, rapport à la rue,...)
- **PLANCHE 4** : les plans de chaque niveau (ech 1/100)
- **PLANCHE 5** : les élévations des quatre façades (ech 1/100)
- **PLANCHE 6** : la coupe transversale (ech 1/50)
- **PLANCHE 7** : une perspective intérieure montrant la qualité des espaces
- **PLANCHE 8** : la fiche technique, schémas, et note d'intention du projet (gestion de la proximité sans promiscuité, matériaux utilisés, solutions structurelles, informations techniques, démarche environnementale...)

### DOCUMENTS OPTIONNELS 2 planches A3 libres maximum, telles que :

- **PLANCHES 9 et 10** optionnelles : 2 planches libres maximum (documents complémentaires : croquis, détails constructifs, axonométries, perspectives, etc., afin de présenter au mieux les solutions proposées)





**D**ans une réflexion portée sur la densification urbaine et la préservation des territoires, nous avons orienté notre réponse sur une mise en commun des propriétés individuelles en nous appuyant sur les porteurs de projets ancrés ou en ancrage sur le territoire, tels que peuvent être M.L et Mme. F.

Notre étude sur Varaville nous a conduit à proposer aux habitants une nouvelle distribution des délaissés de cœur d'îlot. Il s'agit d'optimiser le jardin privatif, de l'associer à d'autres, afin de le transformer en un espace commun.

Celui-ci est composé d'aménagements complémentaires (potager, poulailler, jeux, vergers, espaces de détente, de contemplation, de partage...) disponibles à l'ensemble des habitants vivant dans l'îlot. Si chacun reste propriétaire de son terrain dans son entièreté, une partie peu exploitée est simplement mise à la disposition des communs, pour un coin de potager, une circulation, un abri de jardin. Ainsi, le cœur de l'îlot devient un espace attractif, commun, créateur de liens, tel un cœur de village.

La maison de M. L et Mme. F comporte des espaces répartis sur différents niveaux créant des parcours multiples entre chaque lieu (la maison, l'atelier, le gîte, le potager). Des patios, des toits-terrasses, des passerelles créent des liaisons où le végétal se développe à chaque endroit. Des filets permettent de créer des murs ou encore des toits végétaux pour faire pousser les courges que M. L soigne avec amour.

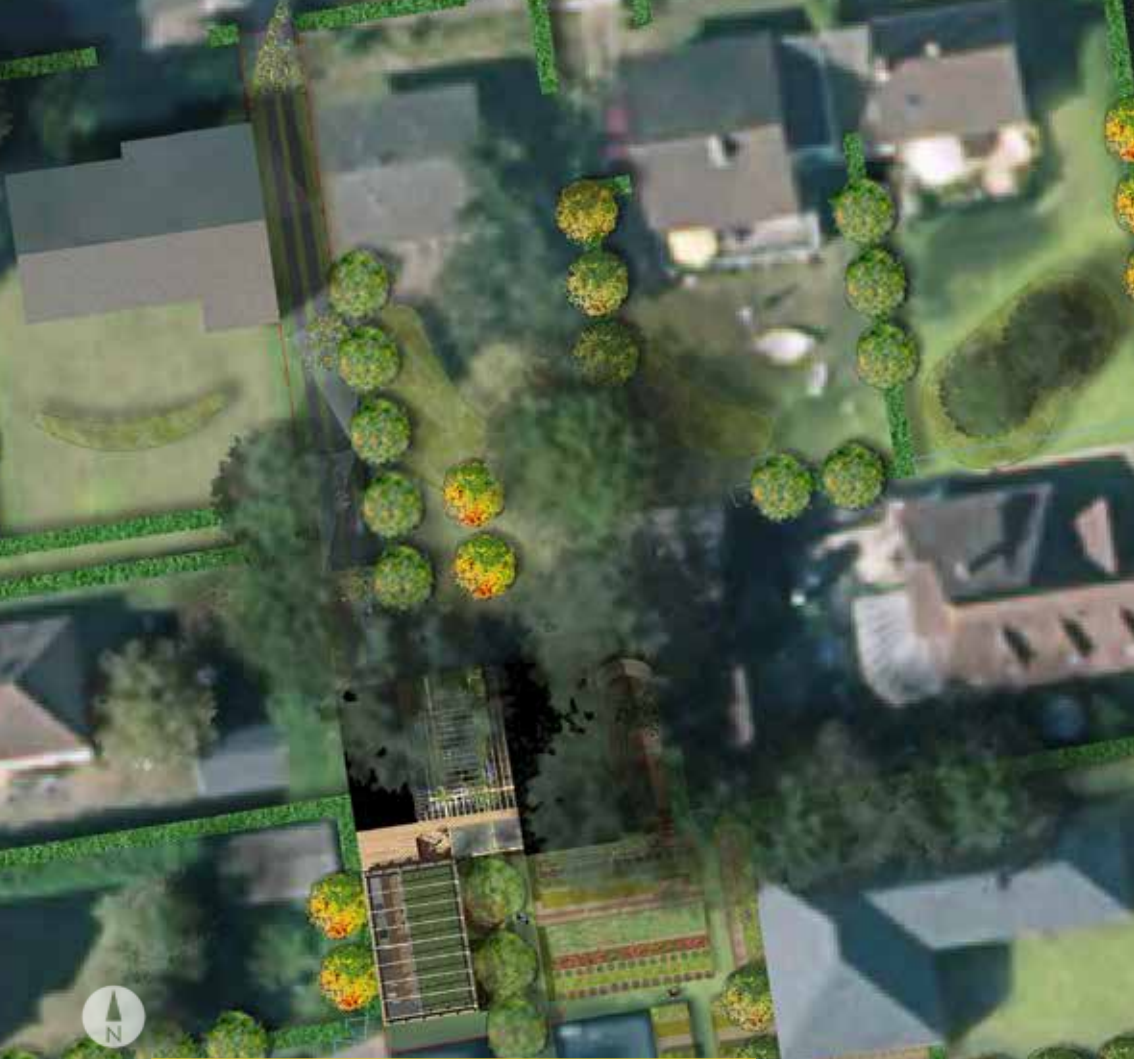
Sur un terrain de sous-bois, les cabanes s'insèrent pour renforcer le projet dans la création d'un espace secret et inattendu.

Un maximum d'usages, afin d'optimiser au mieux l'espace et de proposer une nouvelle approche des modes coopératifs.

#### LE JURY A AIMÉ

- Véritable havre de paix en cœur d'îlot
- Novateur dans le sens où la maison questionne nos façons d'habiter
- Véritable mélange d'intimité et du vivre ensemble
- Grande générosité des espaces extérieurs





PLAN DE MASSE

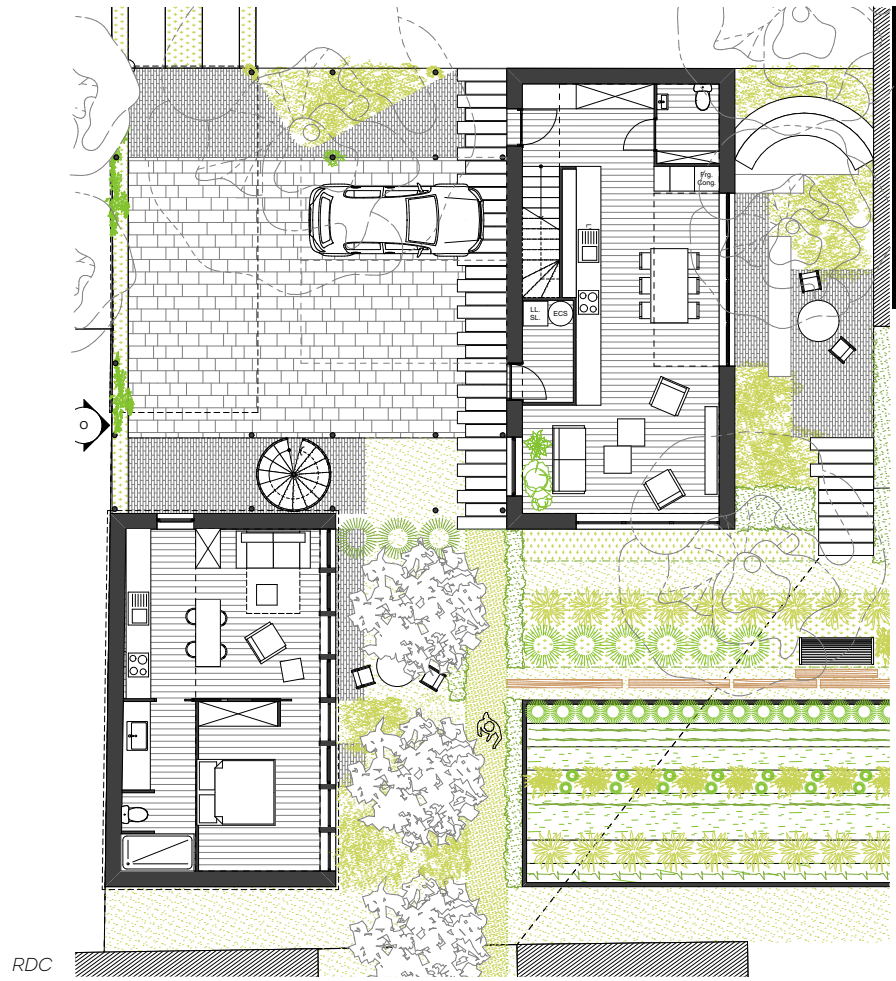
NEVEU Clotilde\_Architecte DE\_Douvrend  
 GALLET Solène\_Urbaniste du patrimoine\_Douvrend  
 DE REVIERS Jeanne\_Paysagiste\_Douvrend

COOP D'ÎLOT

SITE  
**B**

DIVISION PARCELLAIRE

LAURÉAT



ÉLÉVATION EST



ÉLÉVATION NORD



ÉLÉVATION OUEST



ÉLÉVATION SUD



**OPTIMISER LE FONCTIER BÂTI**  
Les parcelles initiales sont optimisées pour y construire de nouveaux logements



**PROPOSER D'OPTIMISER LES DELAISSÉS ET ESPACES SOUS EXPLOITÉS DU VOISINAGE**  
En les rassemblant, le coeur d'îlot peut retrouver un nouvel usage commun.  
Le délaissé reste intégré à la propriété privée, il est simplement ouvert aux voisins

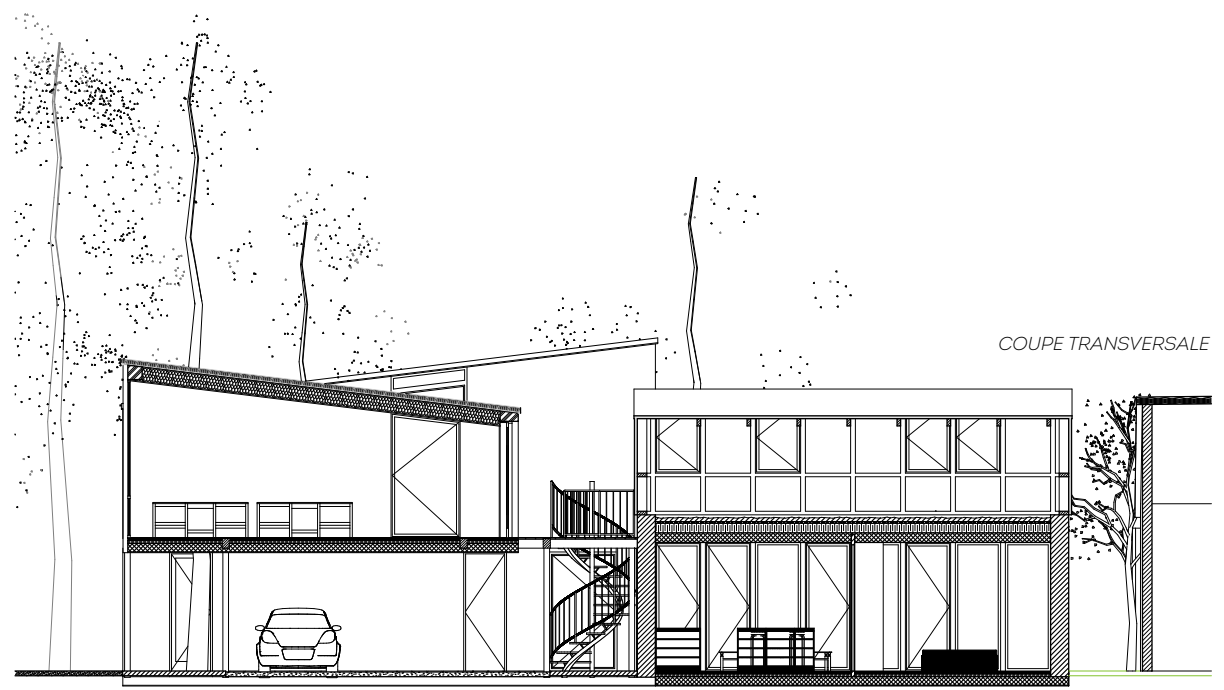
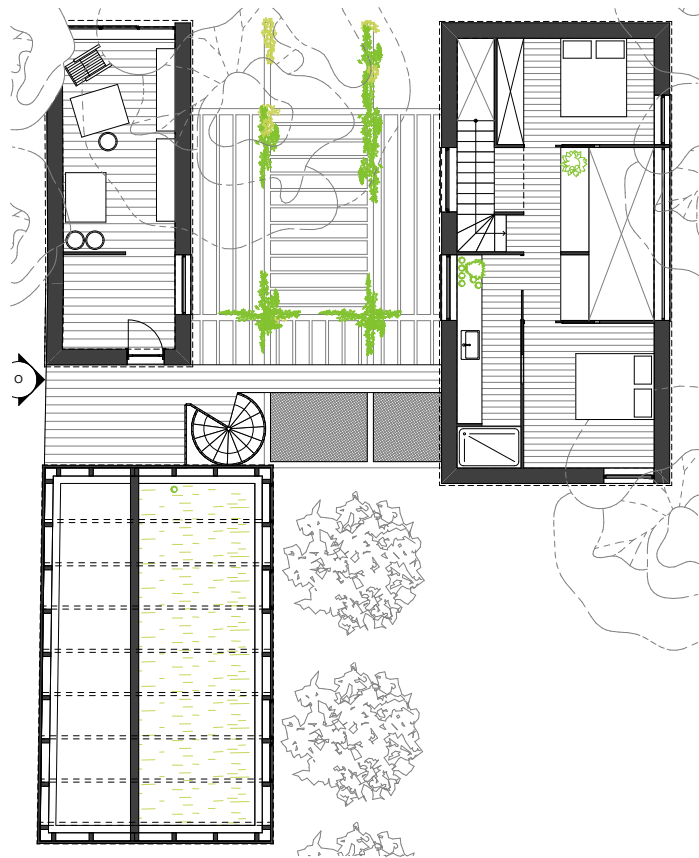


**ELABORER LES ACCÈS**  
Chaque parcelle peut trouver au moins un accès vers l'espace commun. Selon les participants à l'espace commun, les parcours de coeur d'îlot



**CHEMINER DANS L'ESPACE COMMUN**  
Le maillage entre les différentes parcelles redécoupe les lieux et usages

R+1



COUPE TRANSVERSALE





PORTILLONS EN FONDS DE COUR

VUE INTÉRIEURE



LES ESPACES OPTIMISÉS



**LA GALERIE POTAGERE**

L'accès permet d'incorporer des fruitiers, et filets d'accroche de courges... à terme une galerie d'exposition de plein air

**ARBRES DE HAUTE-TIGE PRÉSERVÉS**

Les arbres sont conservés au maximum pour protéger les cœurs d'îlots du vent marin, préserver un habitat écologique, le maintien des sols, des ombres et de la fraîcheur

**HABITATION**

Décomposition des architectures afin de créer un parcours d'usage, de préserver l'intimité et de former des petites cabanes indépendantes dans un cœur d'îlot boisé

**ATELIER**

Perché dans les arbres, dans la continuité de la galerie potagère. En dessous, l'espace nécessaire pour stationner les véhicules et manoeuvrer

**GÎTE -SERRE**

La serre de semis trouve sa place sur le gîte de plein pied

**LE DÉBUT DU GRAND POTAGER**

Développer un espace dédié au jardinage d'îlot



ÉLEVATION EST

La longue allée menant en fond de parcelle semblait être de prime abord un point noir du projet. Nous décidons d'élaborer le concept de Mr L. et Mme F. autour de celui-ci. Nous choisissons alors de placer le gîte à l'articulation de l'allée et de la parcelle. Celui-ci, situé à R+1, libère une sous-face ponctuée de différents patios qui baignent de lumière le cheminement en rez-de-chaussée. En outre, il permet de stationner les vélos et abrite l'espace tampon de la buanderie, utile aux deux espaces de vie.

Le gîte se développe de manière horizontale à cheval sur l'allée et le domicile des propriétaires comme une cabane offrant calme et sérénité aux visiteurs. Une vue cadrée sur la côte qui s'offre au loin est donnée à la chambre. Une terrasse est aménagée au sud pour la cuisine et le séjour.

L'espace d'habitation des propriétaires a été pensé de plain-pied, pour leur assurer une pérennité d'utilisation. Orientée plein sud, la maison se veut compacte pour libérer le plus grand espace jardinable possible afin de satisfaire la passion de Mr L. Quant

à Mme F., elle disposera d'un atelier facile d'accès, relié à l'entrée pour le transport de ses œuvres, et éventuellement l'accueil du public sans nuire à l'intimité de la partie privée de l'habitation. Cet atelier se veut flexible, avec la possibilité de s'ouvrir sur un grand patio permettant de travailler à l'extérieur et donnant accès à un espace de stockage pour les outils et matériaux de création.

Les espaces de vie s'ouvrent généreusement à la fois, sur le jardin afin de bénéficier d'un apport calorifique et lumineux, mais

aussi sur le patio central, articulation des différents espaces de la maison. Les espaces de services bénéficient eux aussi, grâce à ce jeu de patios, d'apports de lumière et d'une ventilation naturelle.

#### LE JURY A AIMÉ

- Une vraie façade sud avec un vrai jardin
- Le fait de commencer à construire dans l'allée permet de questionner les notions de réversibilité et d'avenir de la maison



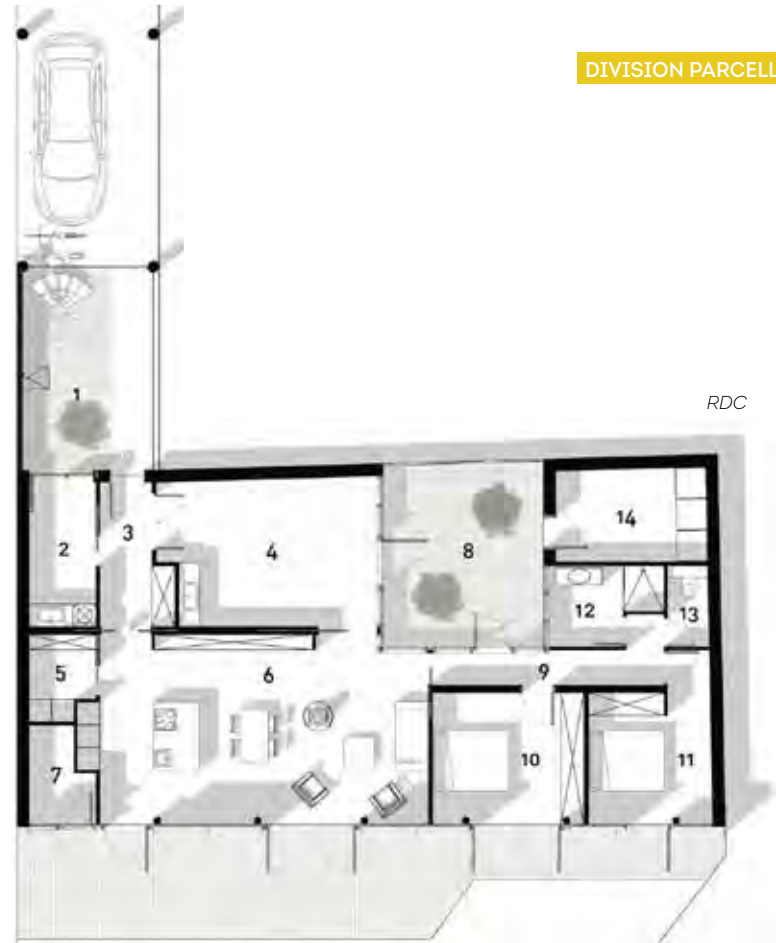
MAISON VEGET'ART

SITE  
**B**

DIVISION PARCELLAIRE



PLAN DE MASSE



RDC

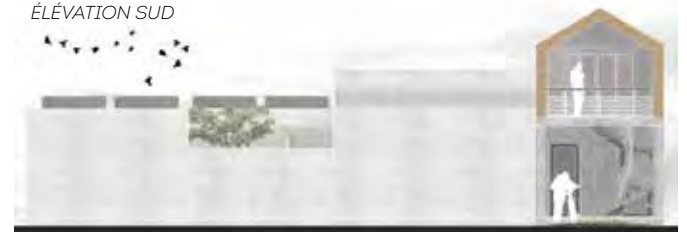
MENTION

**THOMAS** Noémie\_Architecte DE\_Alfortville  
**HEURTIER** Sébastien\_Architecte DE\_Paris  
**MOUSSET** Arnaud\_Architecte DE\_Paris  
**PERTUZ RICARDO** Jesus David\_Architecte DE\_Paris  
**BOUSSARD** Juliette\_Architecte DE\_Paris



COUPE PERSPECTIVE - ÉLÉVATION EST

ÉLÉVATION SUD



ÉLÉVATION NORD



DIVISION PARCELLAIRE



SCHÉMA TECHNIQUE



COUPE LONGITUDINALE

MENTION

VUE INTÉRIEURE

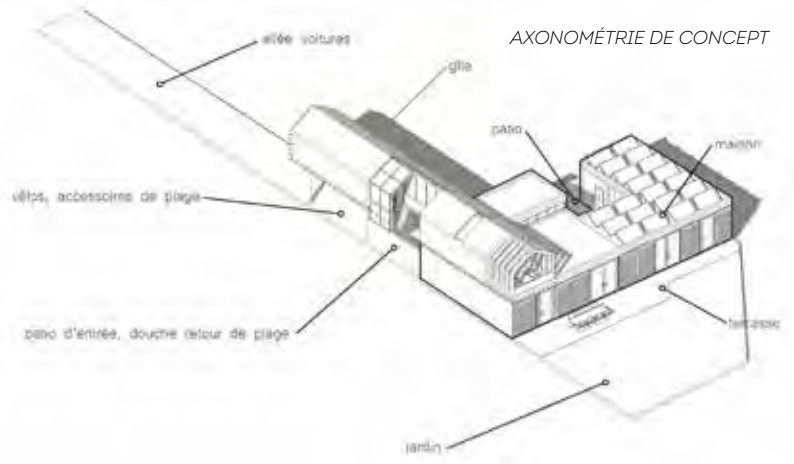


VUE INTÉRIEURE





COUPE TRANSVERSALE



AXONOMÉTRIE DE CONCEPT

VUE DE L'EXTÉRIEUR



ENSOLEILLEMENT SUD

PATIOS ET ESPACES VERTS

BUANDERIE COMME PIVOT



MENTION





Le projet « Patio » vise à répondre à la problématique de la pression foncière dans le département du Calvados.

La parcelle étudiée a comme particularité d'être en forme de drapeau

Le concept qui a mené ma réflexion pour ce projet a été d'employer un langage urbain en réponse au programme mixte (logement, atelier d'artiste, gîte). En exploitant cette métaphore urbaine, la parcelle a alors été dotée de places, de rues, de venelles et de parcs, le tout à échelle réduite.

Ainsi cette organisation spatiale permet de donner un rythme à la parcelle et de créer des séquences variées.

Parallèlement, j'avais comme volonté de créer des volumes qui dialoguent avec l'extérieur. Pour répondre à ce choix de cadrage sur le paysage, j'ai conçu des ouvertures qui donnent sur la nature.

J'ai décidé, alors, de travailler sur des systèmes de patios à différents endroits. En plus d'offrir des vues sur le paysage, ce système permet de réguler l'apport solaire au sein des bâtiments.

L'organisation spatiale du projet propose des espaces communs (buanderie, certains espaces extérieurs) et des espaces privés.

Ce projet répond à cette problématique de « Grande maison, petit terrain » en présentant un système urbain à échelle réduite et des patios pour respecter l'intimité des occupants.

#### LE JURY A AIMÉ

- Fonctionnement intéressant
- Questionne les façons d'habiter
- Chaque patio intègre la lumière et rend la maison agréable et lumineuse



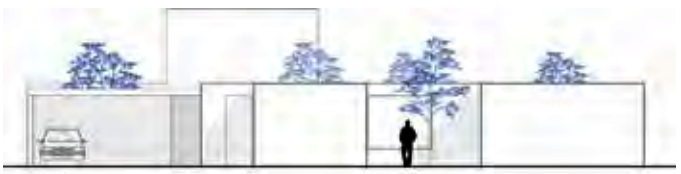


PLAN DE MASSE

MORVAN Olivier\_Étudiant en architecture\_Bretteville-sur-Odon



RDC



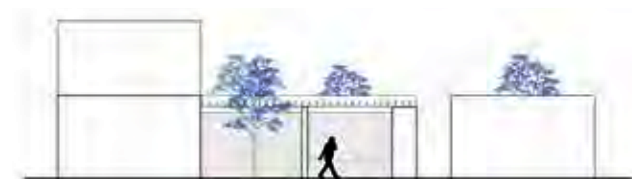
ÉLEVATION EST



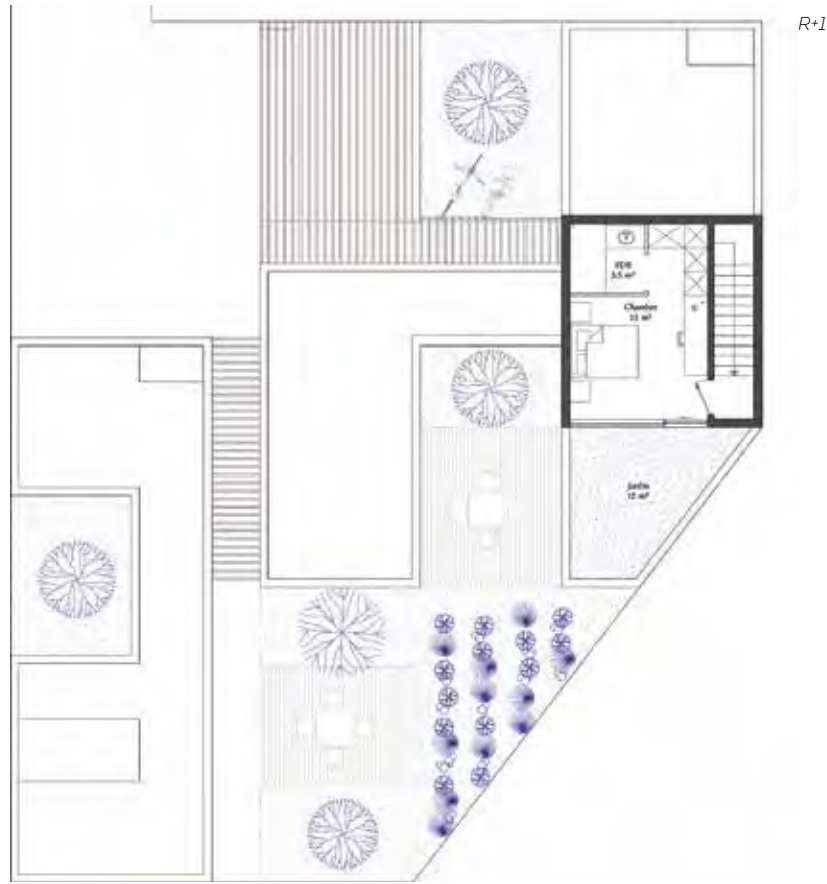
ÉLEVATION OUEST



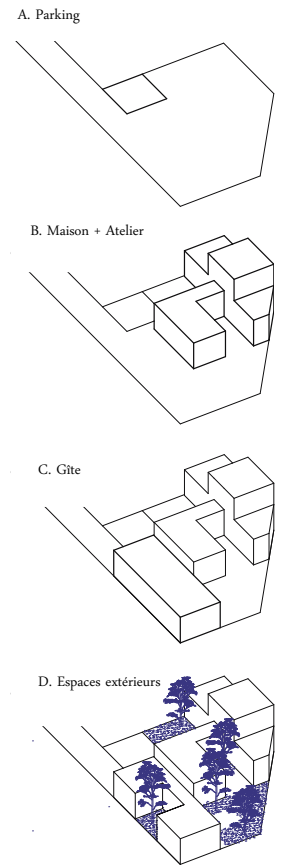
ÉLEVATION SUD



ÉLEVATION NORD



**ORGANISATION DE LA PARCELLE**

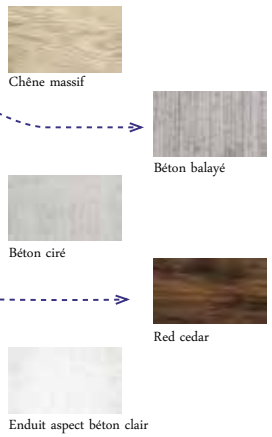


**MATERIAUX UTILISÉS**

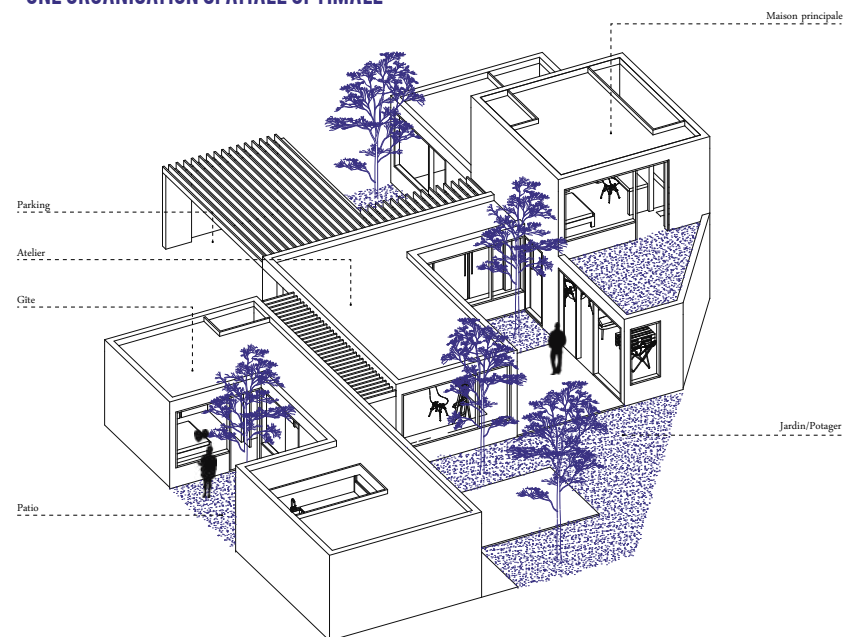
**USAGE**

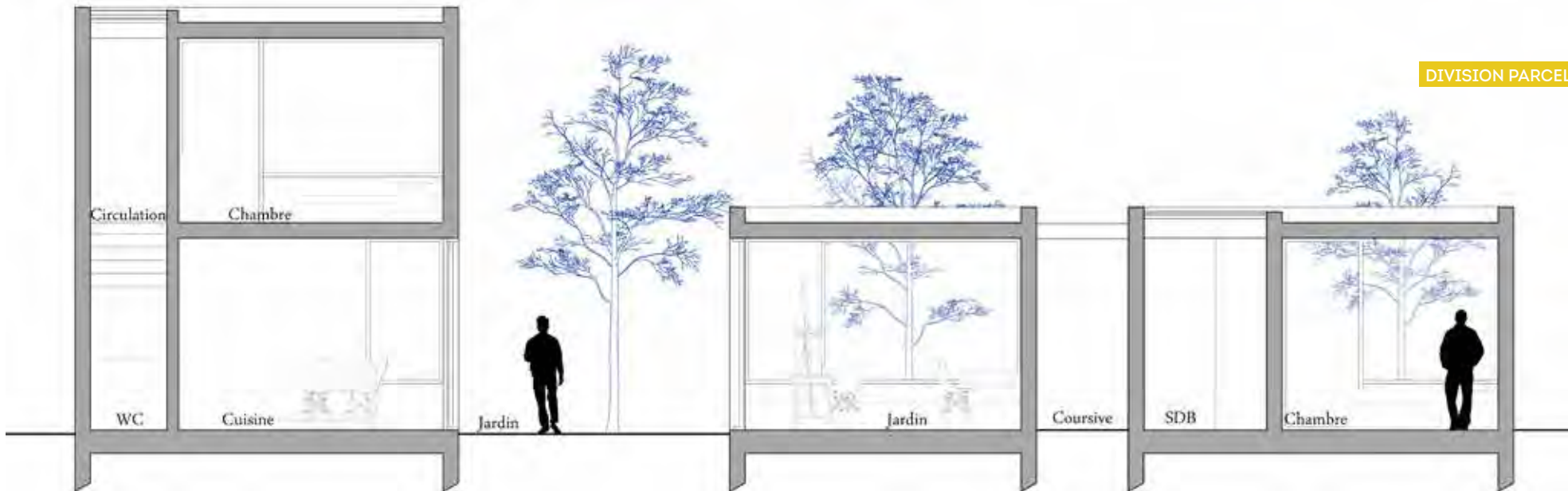
- Sol extérieur
- Sol intérieur
- Revêtement de façade
- Menuiseries
- Pergola
- Structure

**MATERIAUX**



**UNE ORGANISATION SPATIALE OPTIMALE**





COUPE TRANSVERSALE

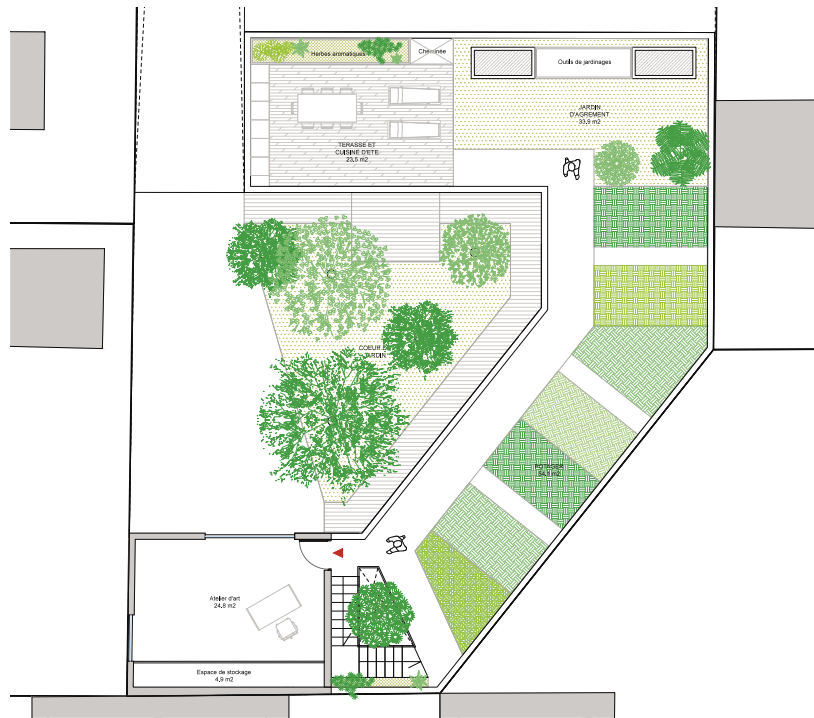
VUE INTÉRIEURE







PLAN DE MASSE



REZ HAUT

La proposition tente de concilier générosité spatiale et espaces extérieurs qualitatifs dans un contexte dense pavillonnaire.

Le projet tire parti de la forme de la parcelle induite par la division : l'allée de 40 m est transformée en pente à 5% pour abaisser le niveau du terrain. La construction semi-enterrée adopte une politesse urbaine vis à vis de ses mitoyens et crée une atmosphère intime et qualitative d'autre part. Ce parti pris apporte des qualités thermiques et environnementales notamment grâce à l'inertie du mur de soutènement en béton.

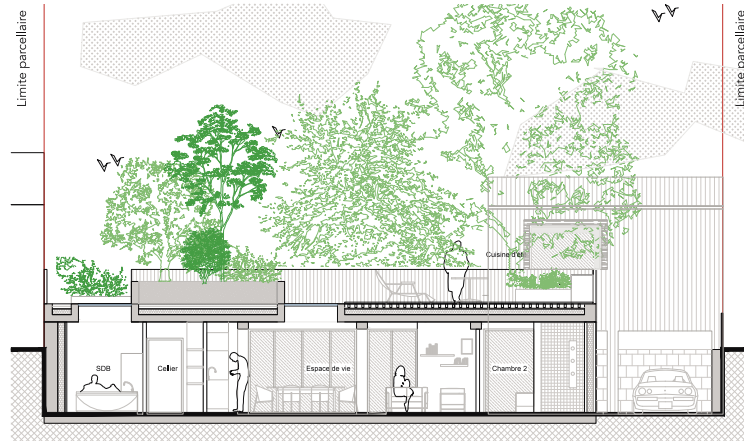
« Habiter le dessous » est en réalité habiter l'entre-deux ; un entre-deux créé entre terre, jardin et ciel. La construction vient ceinturer le terrain et dessine au cœur du projet un jardin de pleine terre où s'élèvent des arbres fruitiers de haute tige. L'ensemble des espaces de vie s'établissent de plain-pied et s'enroulent autour de ce jardin central. Les espaces de vie s'orientent au sud tandis que le gîte et les chambres se tournent vers l'ouest.

Au niveau supérieur, l'atelier d'art de Mme F prend la lumière du nord et offre une vue sur les dunes de sable.

Un large potager et une cuisine d'été orientés au sud et est/ouest viennent multiplier les usages des espaces extérieurs.

La structure bois offre une liberté de partition des espaces permettant de multiples mutations. Le projet largement vitré sur le jardin est surmonté d'une pergola en bois qui protège l'entrée et évite la surchauffe. L'architecture contemporaine s'ancre dans son contexte et privilégie des matériaux locaux et bio-sourcés.

Le projet réussit le pari d'offrir plus de 400 m<sup>2</sup> d'espaces extérieurs et 150 m<sup>2</sup> d'habitat : grande maison petit terrain avez-vous dit ?



COUPE PERSPECTIVE



ÉLÉVATION SUD



ÉLÉVATION OUEST



ÉLÉVATION NORD

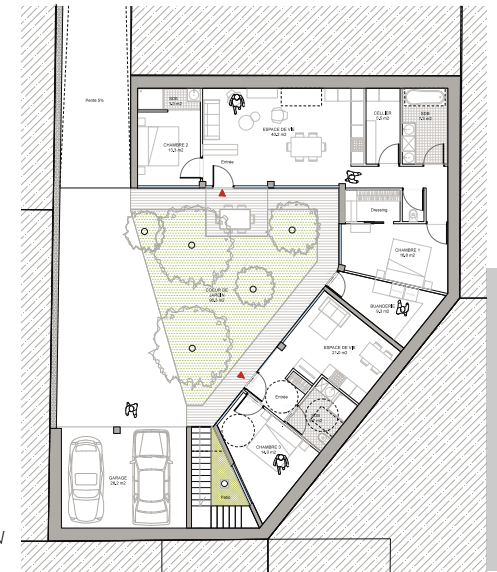
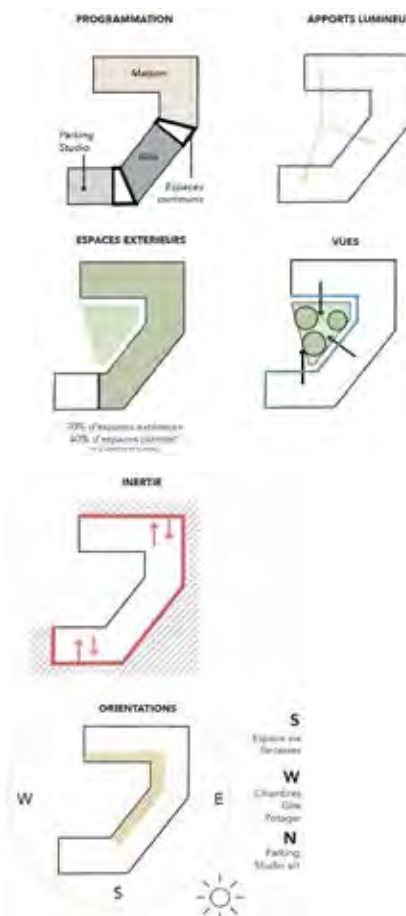


VUE DE L'EXTÉRIEUR



VUE INTÉRIEURE

CONCEPTS ET GRANDS PRINCIPES

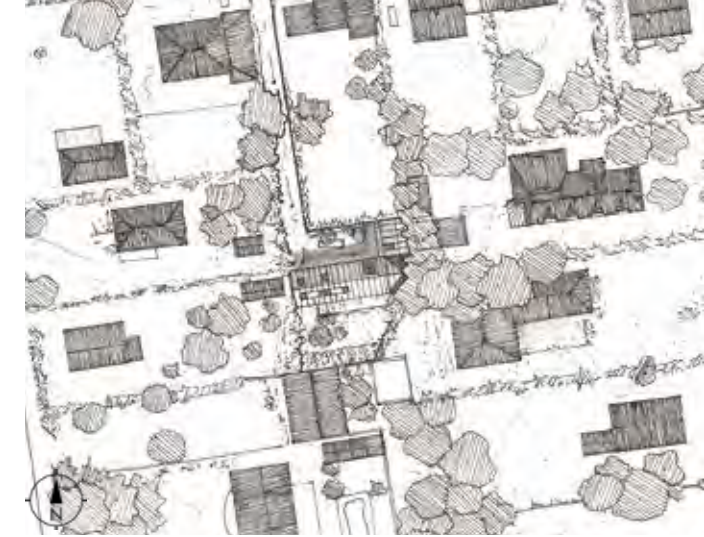


REZ DE JARDIN



AXONOMÉTRIE GÉNÉRALE





PLAN DE MASSE

**C**onjuguer le gabarit longitudinal qu'impose l'habitat local du pays d'Auge avec cette parcelle remembrée, fut le défi de cet appel à idées.

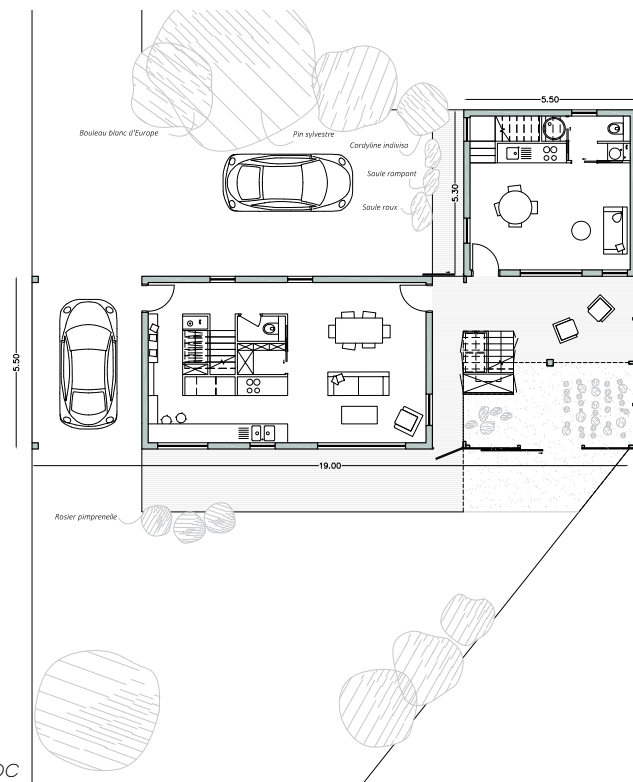
En effet, dans un souci d'insertion et de préservation de l'intimité, la maison, implantée en limite de propriété sur les latéraux, génère un seuil au nord, permettant aux hôtes de se garer, et libère ainsi un jardin généreux au sud.

L'habitation prend place dans un volume longitudinal : la partie « jour » s'organise au RDC autour d'un îlot multi-usages mêlant circulations intimes et exposées. Les chambres et l'atelier occupent l'étage. Celui-ci, largement ouvert au nord bénéficie d'une lumière neutre et profite d'un accès direct à l'Est sur l'espace commun.

Ce premier volume d'habitation (nord-sud) en rejoint un second où se trouve le gîte (est-ouest). Ils sont liés par un espace commun, tampon et hybride (non chauffé) permettant de préserver l'intimité de chacun tout en créant des interactions. Ainsi, on peut y laver son linge, jardiner, ranger ses outils, s'y reposer sur la terrasse, dessiner en extérieur, ou même recevoir une exposition.

Une attention particulière est apportée à la dissimulation des locaux « techniques », à la hiérarchisation des circulations et aux liens visuels, dans un seul but : apprécier le volume offert par l'habitat local.

Entre réinterprétation de l'architecture traditionnelle et volonté de proposer une architecture contemporaine, la construction, en ossature bois, est revêtue d'un bardage vertical en bois local (mélèze) et d'une toiture en zinc clair renvoyant aux teintes sablées du paysage côtier. L'espace pivot est, quant à lui, en polycarbonate, offrant lumière naturelle et dévoilant la trame structurelle, clin d'œil aux colombages apparents des maisons traditionnelles.





**GOSELIN Thibault\_Architecte DE\_Paris**  
**VALLEAU Carole\_Architecte DE\_Thouars**

ENTRE DEUX TOITS

SITE  
**B**

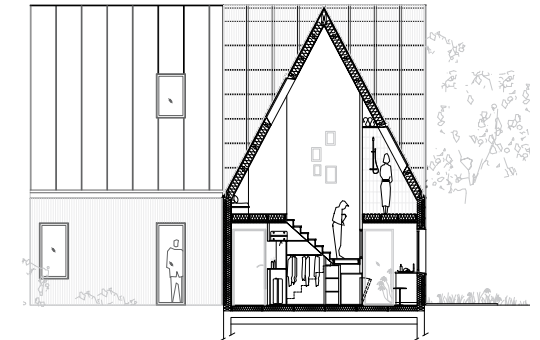
DIVISION PARCELLAIRE



ÉLÉVATION SUD



ÉLÉVATION OUEST



COUPE TRANSVERSALE



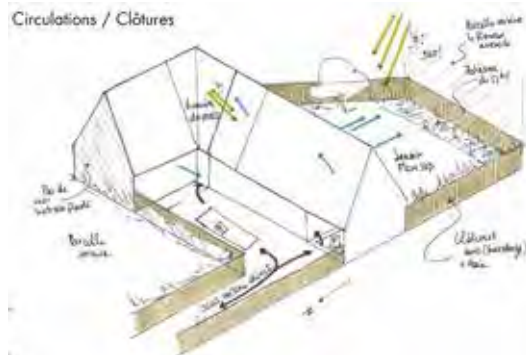
ÉLÉVATION NORD



ELEVATION EST

FICHE TECHNIQUE

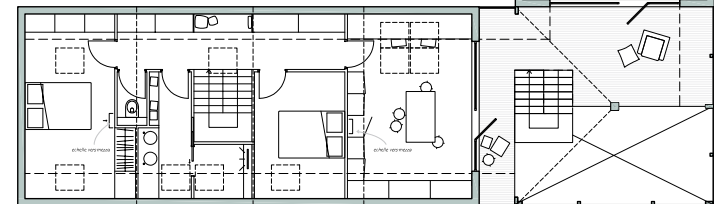
Circulations / Clôtures



Répartition programmatique

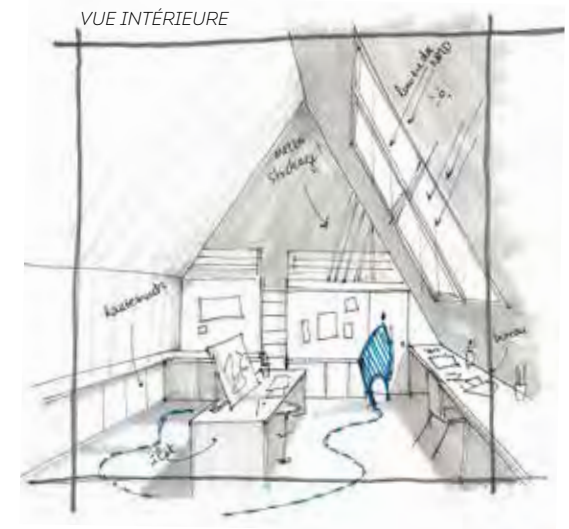


VUE INTÉRIEURE



R+1

VUE INTÉRIEURE

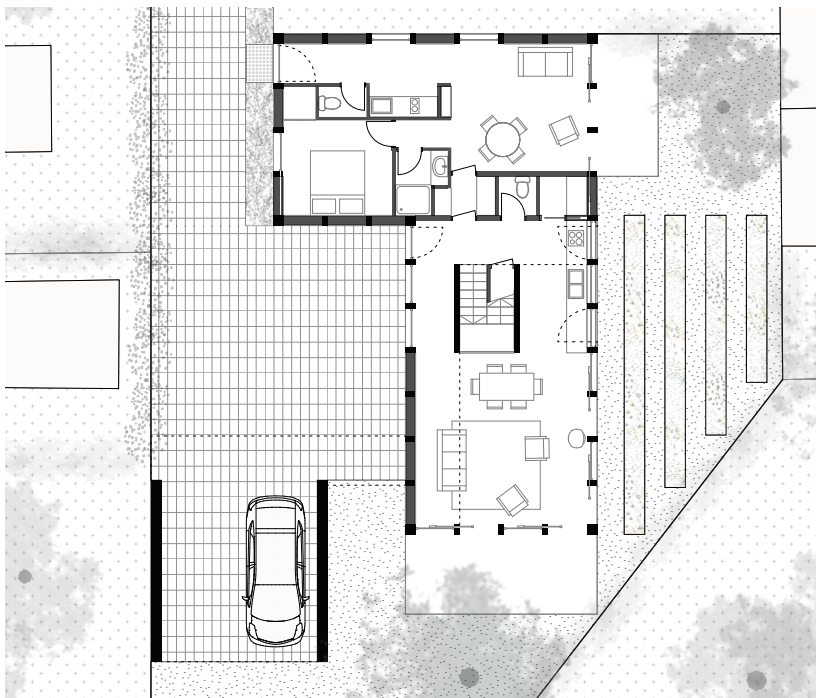


AUTRES  
 CANDIDATURES





PLAN DE MASSE



RDC

Le projet se compose de deux volumes. Un volume en L sur deux niveaux orienté nord/sud et un volume vertical positionné à l'angle sud-ouest de la parcelle. L'implantation dans cet angle permet d'habiter l'espace de la parcelle le plus contraignant.

L'ancrage des volumes permet de créer deux espaces extérieurs sans vis-à-vis direct : côté cour et côté jardin. La cour est partagée par les habitants du gîte et du logement. Elle est reliée au jardin par un parcours extérieur. Au total, ces espaces extérieurs représentent 230 m<sup>2</sup> (hors chemin et place de stationnement) pour 486 m<sup>2</sup> de terrain dont 350 m<sup>2</sup> constructibles.

Le gîte et le logement principal font partie du même volume. Le gîte se développe au rez-de-chaussée du bâtiment en L, au nord de la parcelle. La maison principale s'inscrit dans l'autre partie du volume en RDC et R+1. L'atelier se situe dans le volume vertical en double hauteur au-dessus des places de stationnement. Les deux volumes sont reliés par une passerelle extérieure au R+1.

Au RDC, le bâtiment en L s'oriente à l'est et au sud sur le jardin. Cette disposition permet à la fois de cadrer la vue sur le jardin et d'éviter au maximum les vis-à-vis avec les maisons mitoyennes. Au R+1, les ouvertures sont orientées à l'ouest sur cour permettant un cadrage sur le ciel. L'atelier est quant à lui orienté au nord en surplomb de l'allée d'arrivée.

Le plan de rez-de-chaussée du bâtiment principal s'organise autour d'une épaisseur constituée « d'espaces servants » qui sépare le gîte de la maison principale.

L'atelier est un lieu à la fois inscrit dans la continuité de la maison et à la fois de retrait notamment avec un accès au toit permettant une vue sur la mer.

L'organisation programmatique du projet permet une modularité des espaces selon les usages. À plus long terme, si les propriétaires deviennent moins mobiles, ils pourront s'approprier le gîte.

**RAMOND Chloé\_Architecte DE\_Paris**  
**HALARD Baptiste\_Architecte DE\_Paris**

LE HAUT RETRAIT

SITE  
**B**

DIVISION PARCELLAIRE



ÉLÉVATION EST



ÉLÉVATION NORD



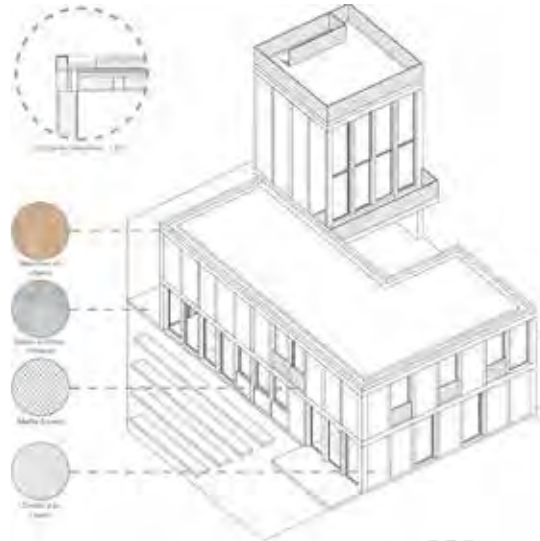
ÉLÉVATION SUD



ÉLÉVATION OUEST



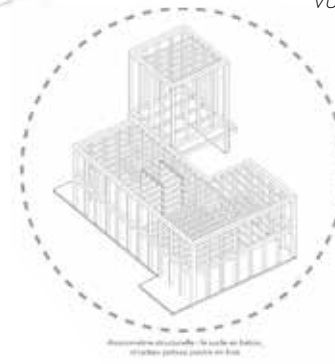
COUPE TRANSVERSALE



AXONOMÉTRIES



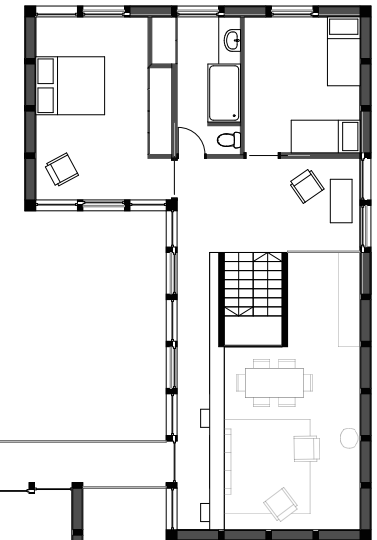
VUE INTÉRIEURE



VUE INTÉRIEURE



R+1



AUTRES  
CANDIDATURES





PLAN DE MASSE



RDC

Notre proposition cherche à offrir des espaces généreux, lumineux et ouverts sur l'extérieur pour l'ensemble des trois lieux de vies – la maison, le gîte, l'atelier. La préservation de l'intimité doit permettre une cohabitation des activités et des personnes dans les différents moments de la journée.

Tout d'abord, nous avons cherché à optimiser l'implantation du projet afin d'offrir à la fois des espaces de vies agréables et de grandes surfaces de jardin.

Les espaces « de nuit » sont ainsi positionnés en étage, tandis que les espaces « de jour » sont en rez-de-chaussée et donnent à voir sur les jardins.

Sur cette parcelle exigeante, nous avons également fait le choix de mutualiser les espaces techniques et de stockage des trois entités en les regroupant au sein d'une bande « servante ». Axée nord-sud, cette bande distribue perpendiculairement les trois volumes programmatiques tout en minimisant les circulations. Aligné sur la trame du tissu pavillonnaire, le projet s'intègre dans son environnement.

Le rez-de-chaussée est constitué d'un socle massif en béton « d'ardoise » accueillant espaces privés et espaces communs. Le positionnement judicieux des ouvertures nous a permis d'offrir à chacun des lieux un prolongement extérieur, tout en préservant l'intimité.

Le socle est surmonté de trois structures légères en bois recouvertes de zinc. Pour chacune, sa forme et son orientation sont dictées par ses propres besoins :

- l'atelier, en double hauteur, dispose d'un éclairage zénithal haut orienté nord et d'une grande baie vitrée sur son jardin,
- la chambre du gîte comprend un double éclairage est et ouest,
- la maison orientée nord-sud, offre des vues sur le jardin-potager et la mer.

**BOUET Adrien\_Architecte DE\_Paris**  
**MENEGON Francesco\_Architecte DE\_Paris**

TROIS EN UN

SITE  
**B**

DIVISION PARCELLAIRE

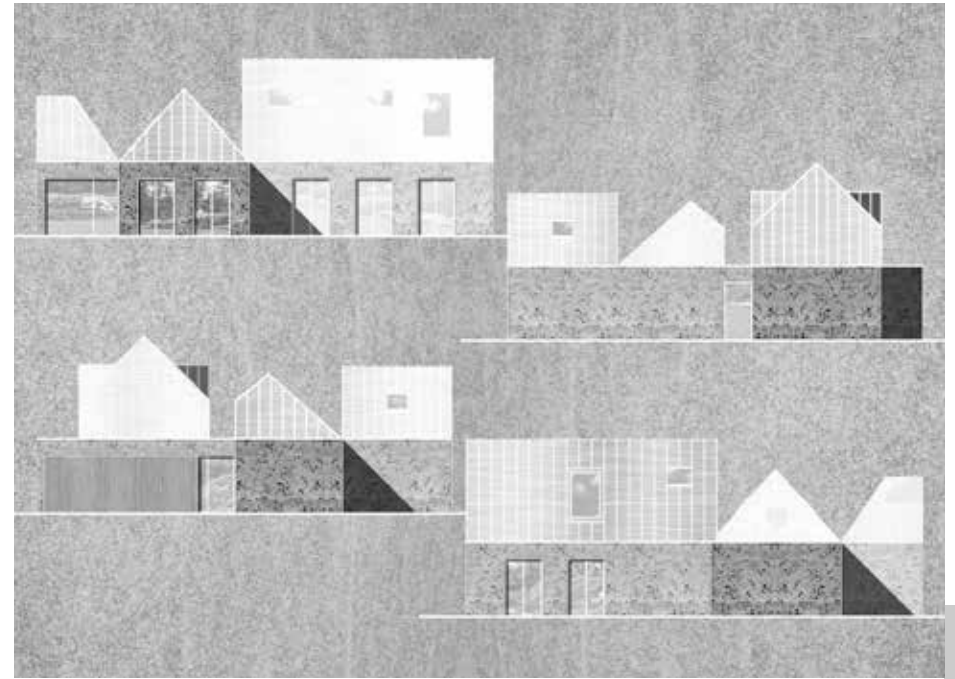


COUPE DÉTAIL

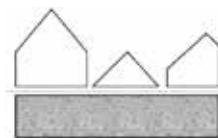
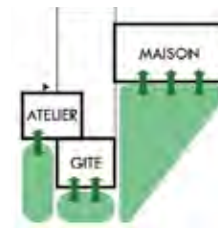
VUE INTÉRIEURE



AXONOMÉTRIE



ÉLEVATIONS



SCHÉMAS DE PRINCIPES

R+1



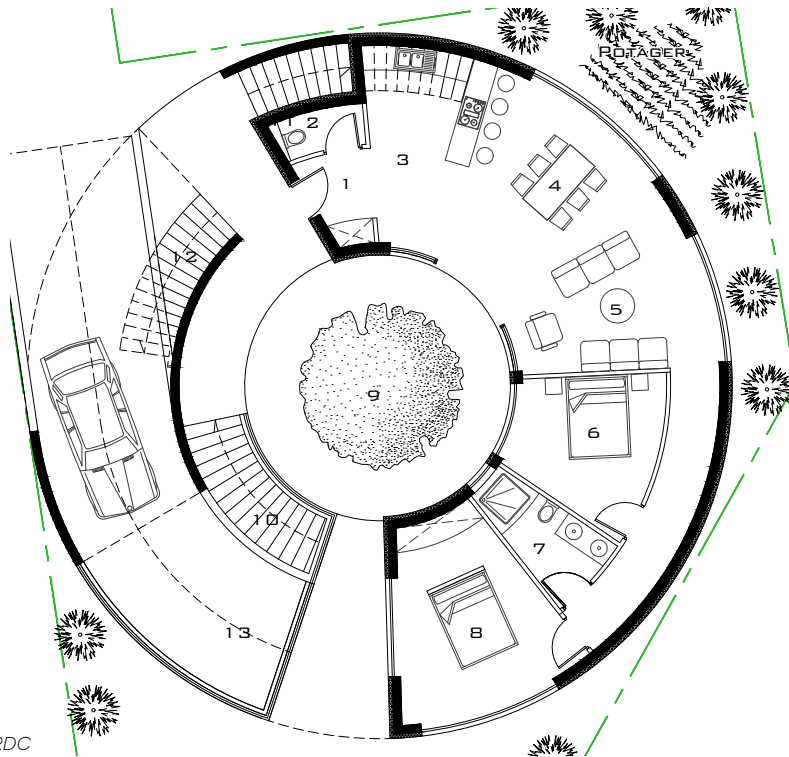
AUTRES  
CANDIDATURES

077\_TROIS EN UN





PLAN DE MASSE



RDC

L'égocentrique est une idée née de deux éléments fondamentaux que sont la forme d'un schéma de course solaire et la notion géométrique de cercle inscrit ; le but étant de maximiser les apports solaires journaliers tout en optimisant l'emprise du bâtiment et ainsi générer des espaces paysagers résiduels qui résolvent les questions de proximité.

Cette maison s'implante selon l'axe nord/sud et s'organise autour d'un patio central. Une faille permet au patio d'être baigné de lumière tout au long de la journée.

Les volumes sont organisés de sorte à répondre aux contraintes de l'environnement et au programme du couple.

Nous avons souhaité dissocier les trois éléments sous forme de volumes distincts afin de les rendre indépendants et complémentaires tout en créant des interactions entre eux notamment par le biais de la faille d'accès.

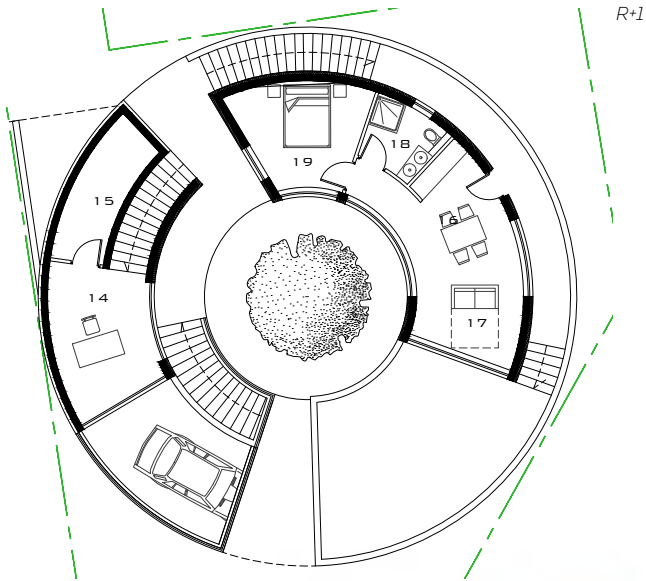
Le logement du couple se situe en rez-de-jardin, cela permet d'accéder à tous les espaces paysagers. Les ouvertures vers l'extérieur se font exclusivement vers les zones dégagées du terrain. Les espaces intérieurs s'organisent de façon concentrique autour du patio sans vis-à-vis avec le volume de l'auberge tout en étant en lien étroit avec l'atelier.

Ce dernier est perché au-dessus de la rampe d'accès au sous-sol menant aux deux places de stationnement et à un local pour vélo électrique.

Pour se rendre à l'atelier, il faut emprunter un escalier donnant sur le hall commun. Nous avons souhaité implanter à mi-hauteur l'atelier pour illustrer l'entre-deux du monde de l'art et de la réalité.

Cet espace de création est en connexion étroite avec toutes les parties du programme et l'environnement. Sa position permet de se projeter au loin et de se recentrer sur soi-même.





R+1



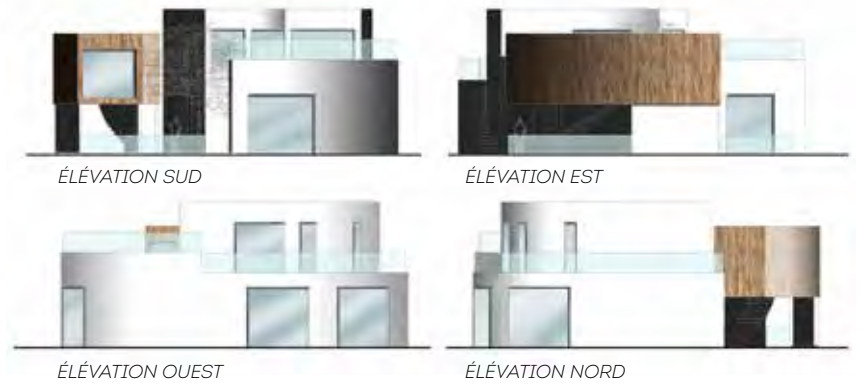
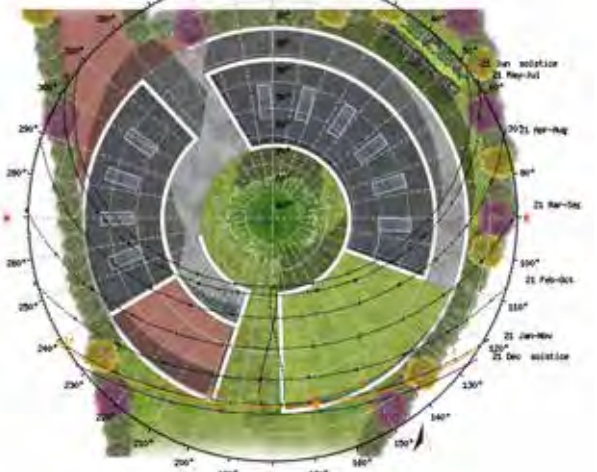
AXONOMÉTRIES



VUE INTÉRIEURE

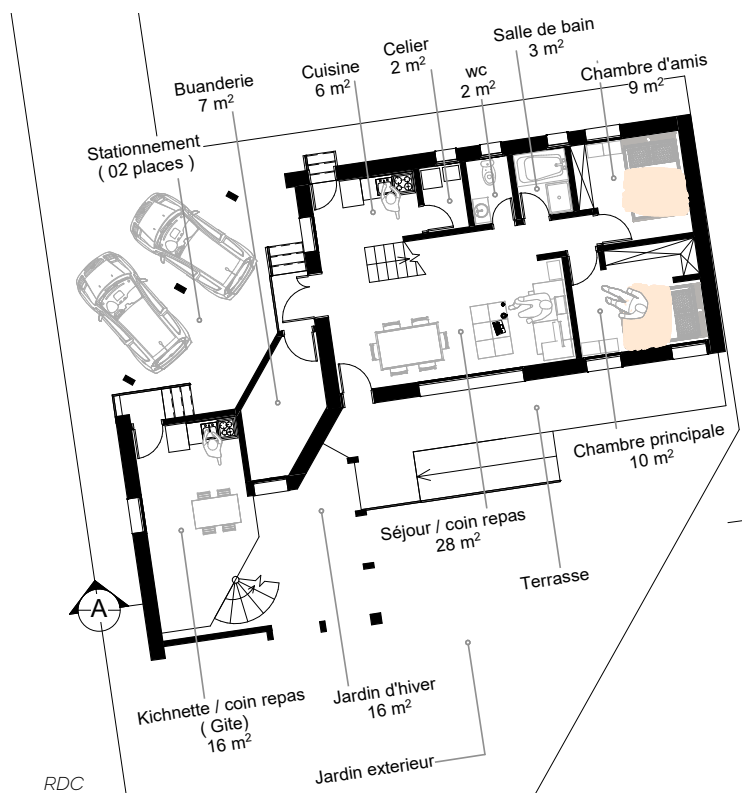
COUPE

COURSE SOLAIRE





PLAN DE MASSE



**D**ans l'objectif de proposer un bâti qui procurera aux usagers une satisfaction totale, nous avons développé le projet autour de plusieurs concepts qui sont : intégrer le bâti dans son paysage de proximité et procurer du bien être aux occupants.

Avec un plan en L qui permet de profiter d'une assez grande ventilation et une volumétrie du bâti qui s'inspire de la typologie de l'habitat du Pays d'Auge, l'ensemble de notre projet est construit avec des matériaux de proximité et s'intègre facilement dans le paysage. Ces matériaux sont les suivants : la terre pour les élévations, le bois pour la charpente, une toiture en tuile, du vitrage et de la pierre.

La dalle est en terre crue. Les élévations sont en bloc de terre comprimée et stabilisée. Les raisons de son utilisation dans le projet sont la disponibilité sur le site, la technique de mise en œuvre maîtrisée et le coût du matériau. Les ouvertures sont en double vitrage avec des cadres en bois massif. La charpente est également en bois massif. La toiture est en tuile. Les atouts de ce matériau sont les suivants : écologique et recyclable, qualité thermique, imperméabilité, résistance au vent comme aux chocs ou au gel, durée de vie excellente et conservation de l'aspect.

À l'intérieur de la maison, les différentes pièces communiquent entre elles au travers de transparence et de différence de niveau. De grandes baies vitrées coulissantes permettent de profiter de l'exposition au sud. Muni de panneaux coulissants, ce système régule l'exposition au soleil en fonction des saisons. L'effet traversant est/ouest permet de ventiler la maison en y introduisant un air neuf. Un escalier permet d'accéder au comble qui pourra être aménagé à la guise des utilisateurs.

En hiver, avec les difficultés de culture qui se posent, nous avons intégré des serres dans le bâti afin de pouvoir cultiver dans ces périodes froides.



**KOALA Tindamanégré\_Étudiant en architecture\_Ouagadougou, Burkina Faso**  
**SAWADOGO Gueswendé\_Étudiant en architecture\_Ouagadougou, Burkina Faso**  
**KATAKA Koffi\_Étudiant en architecture\_Lomé, Togo**

DIVISION PARCELLAIRE



ÉLEVATION SUD



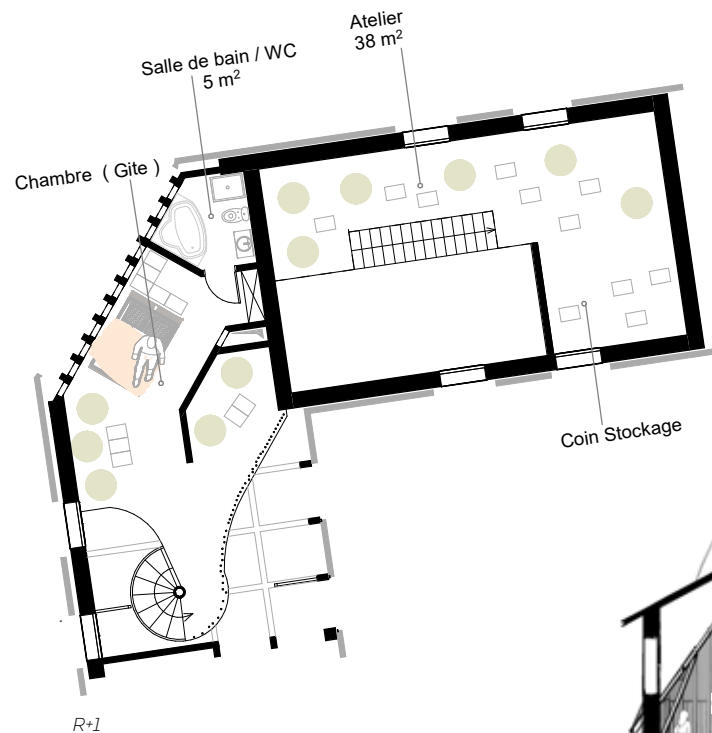
ÉLEVATION EST



ÉLEVATION NORD

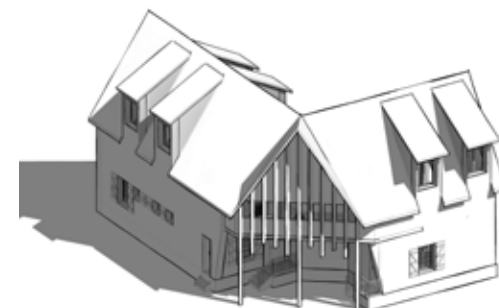


ÉLEVATION OUEST



R+1

COUPE TRANSVERSALE



AXONOMÉTRIE



VUE DE L'EXTÉRIEUR



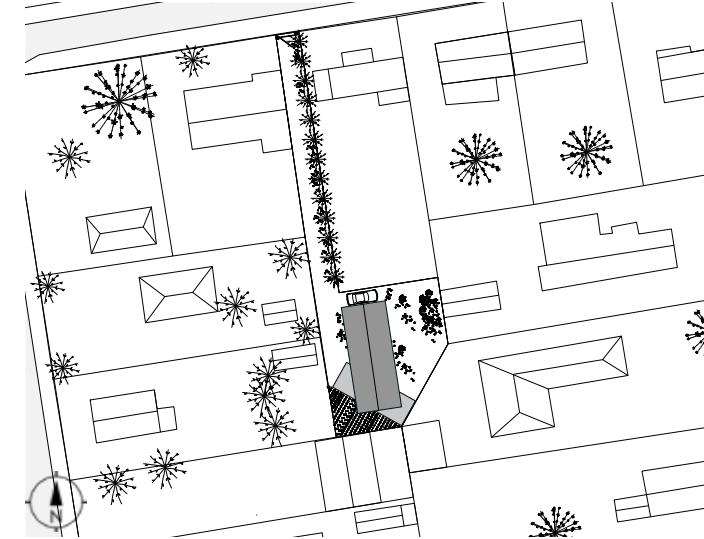
VUE INTÉRIEURE



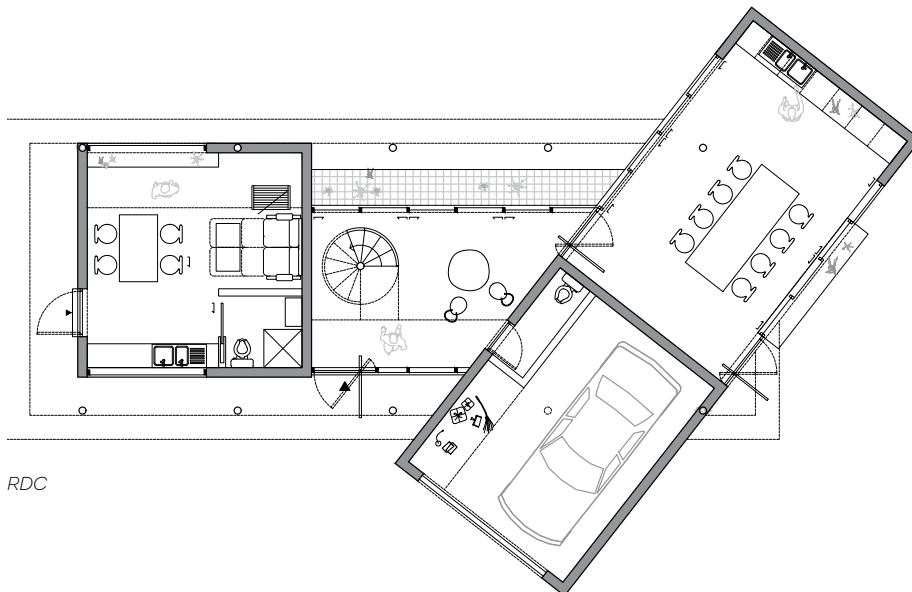
VUE INTÉRIEURE

AUTRES  
CANDIDATURES





PLAN DE MASSE



RDC

**M**es chers enfants,  
Je vous écris cette lettre pour vous présenter notre nouvelle maison.

Nous nous installons à Varville, sur la côte Fleurie. Son bâti traditionnel n'est ni la longère paysanne, ni la grande demeure bourgeoise, c'est le pavillon banal des Trente Glorieuses avec son parking en rez-de-chaussée, son toit en tuile, son escalier en façade, ses parpaings et ses géraniums. Nous avons voulu nous éloigner de toute approche nostalgique et fantasmée de ces modes d'habiter traditionnels. Le résultat en est ainsi surprenant.

Notre site lui-même est un rêve suburbain. Pas de façade sur rue. Si pour certains le pavillon est le bunker anti-mondialisation par excellence, alors notre terrain en est sa parcelle idéale. Tout ce qui s'y passe est déjà à l'intérieur.

Deux volumes monolithiques composent le rez-de-chaussée, l'un pour la cuisine et le garage et l'autre pour le gîte. Au-dessus, une maison soulevée et portée par de fins poteaux constitue un troisième fragment et ouvre le passage vers le jardin. Dans l'interstice de ces trois programmes : un vide. À la fois entrée, circulation verticale, salon d'été, terrasse et foyer, nous espérons qu'il se transformera selon les usages et les saisons. Il est le lieu où les choses se lieront et se délieront, l'endroit où nous pourrions croiser les locataires du gîte qui se rendent à la buanderie, les inviter pour l'apéritif puis retourner travailler dans son atelier. Tous les rythmes de la maison se croiseront et s'enrichiront dans cet espace !

Notre chambre d'ami vous attend à l'étage !

PS : Votre mère est très contente de son atelier qui surplombe tout le reste de la maison et moi de pouvoir profiter d'un véritable potager.

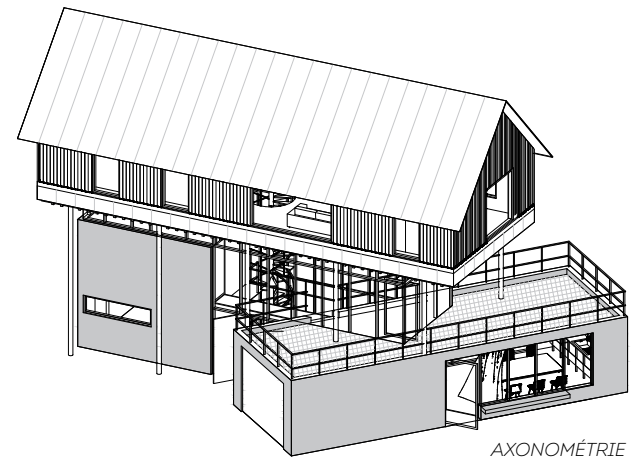
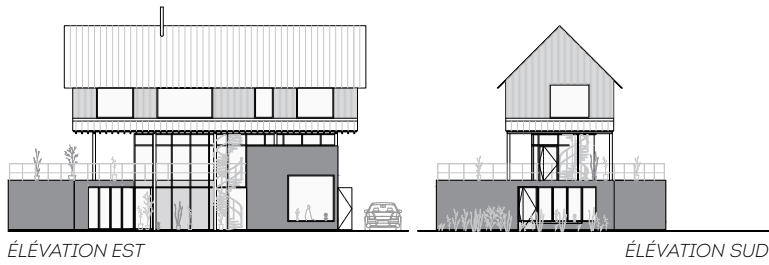
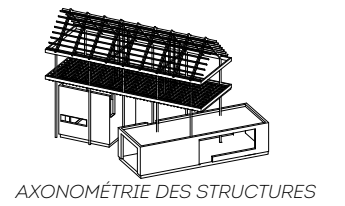
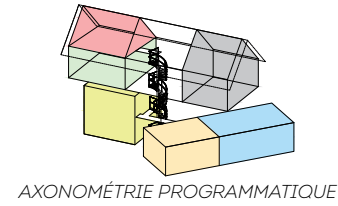
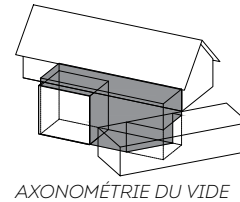
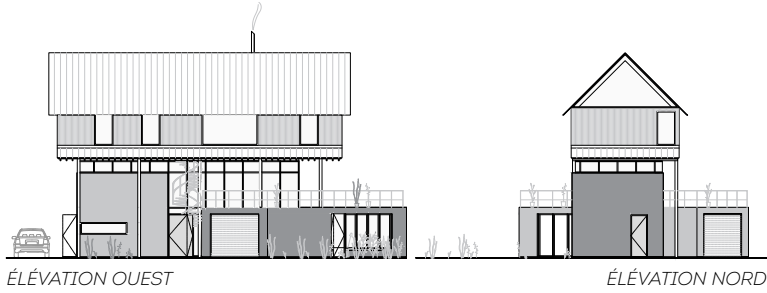
—  
—  
Votre père chéri

**CHALIEZ Thibaut\_Architecte DE\_Paris**  
**DAVID Romain\_Architecte DE\_Aubervilliers**

MAISON AVEC UN VIDE

SITE  
**B**

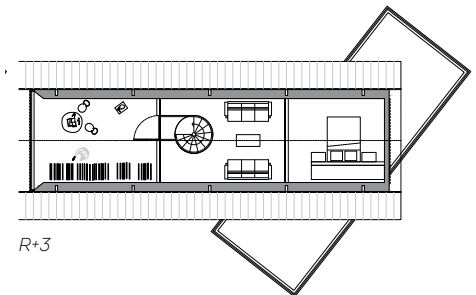
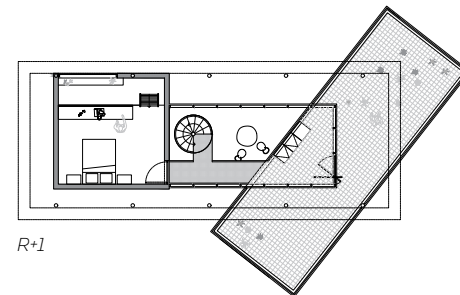
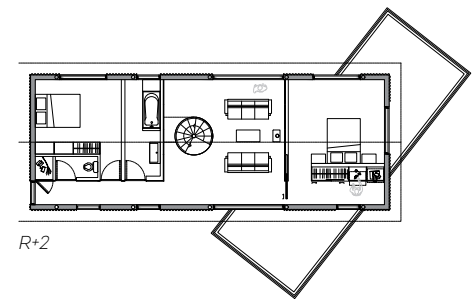
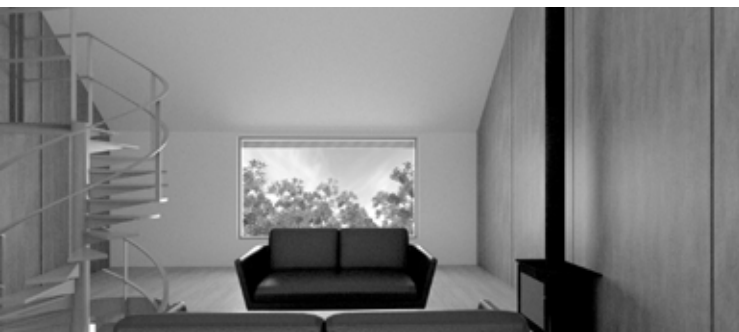
DIVISION PARCELLAIRE



VUE DE L'EXTÉRIEUR

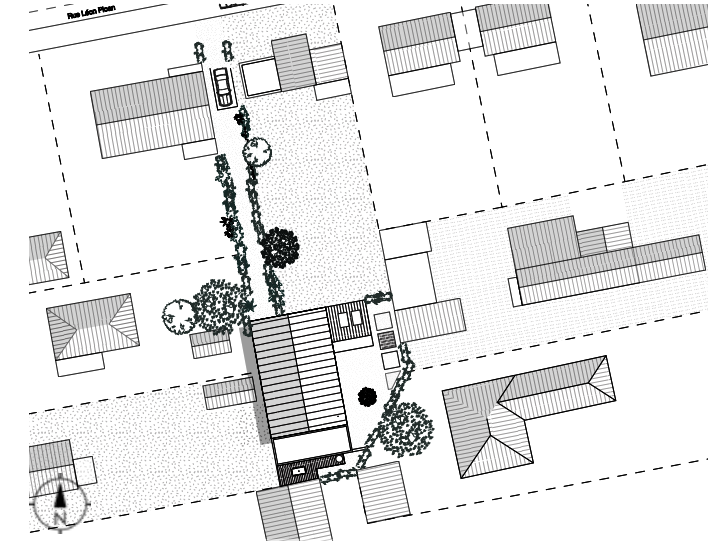


VUE INTÉRIÈRE

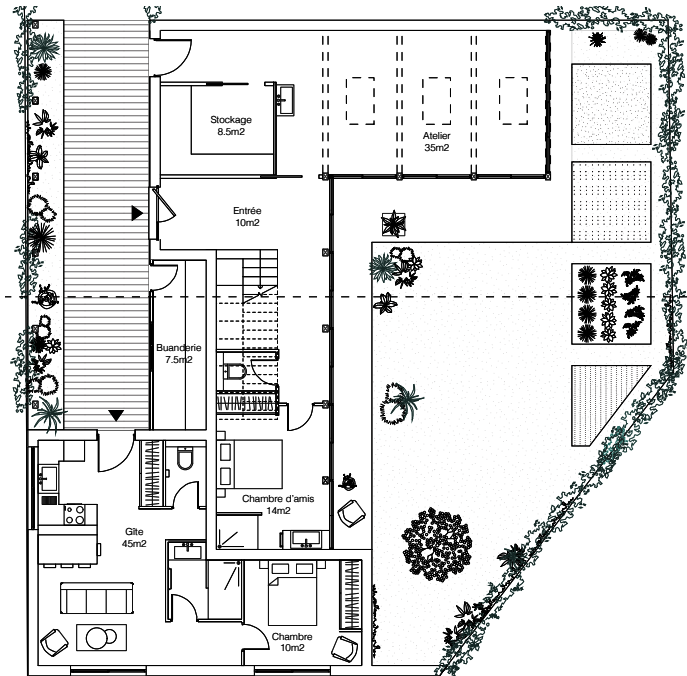


AUTRES  
 CANDIDATURES





PLAN DE MASSE



RDC

Le projet proposé se compose de quatre entités qui s'articulent entre elles afin d'optimiser l'espace. Effectivement la parcelle n'ayant pas une superficie très importante, il était nécessaire de densifier et d'organiser les volumes afin de répondre à l'ensemble des demandes en apportant une grande attention à la qualité des espaces, qu'ils soient intérieurs ou extérieurs. L'implantation des volumes sur la parcelle crée plusieurs interiorités permettant d'offrir des espaces extérieurs intimistes en diminuant au maximum les vis-à-vis.

Chaque entité bénéficie d'une grande autonomie, notamment le gîte et la buanderie qui ne partagent que l'accès extérieur avec le reste de la maison. L'atelier a aussi une grande autonomie, si souhaitée, puisqu'il peut être complètement ouvert ou fermé sur la maison. Cette grande maison se décompose donc en plusieurs espaces évolutifs dont les usages interagissent au gré des habitants.

Afin de diminuer la sensation d'espace restreint, les seuils entre l'intérieur et l'extérieur sont parfois flous. Il naît alors l'impression d'un jardin plus grand, ou d'espaces intérieurs plus vastes puisque les limites ne sont pas nettes sur les façades sud et est.

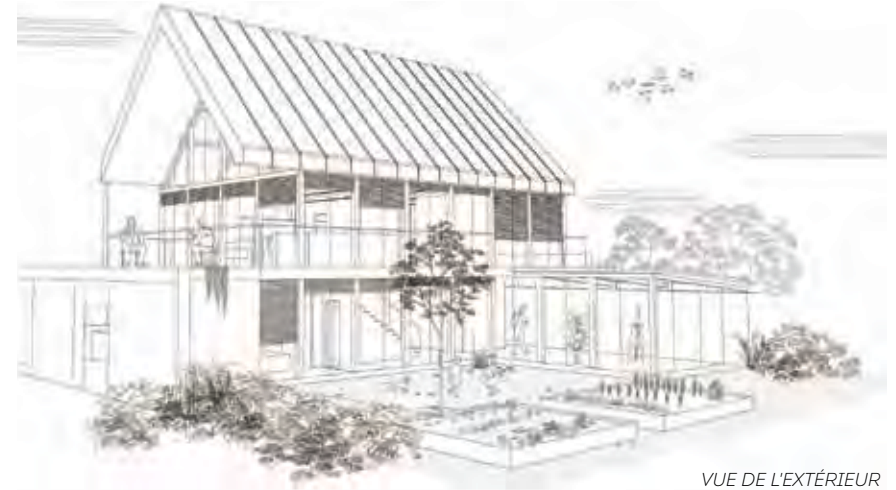
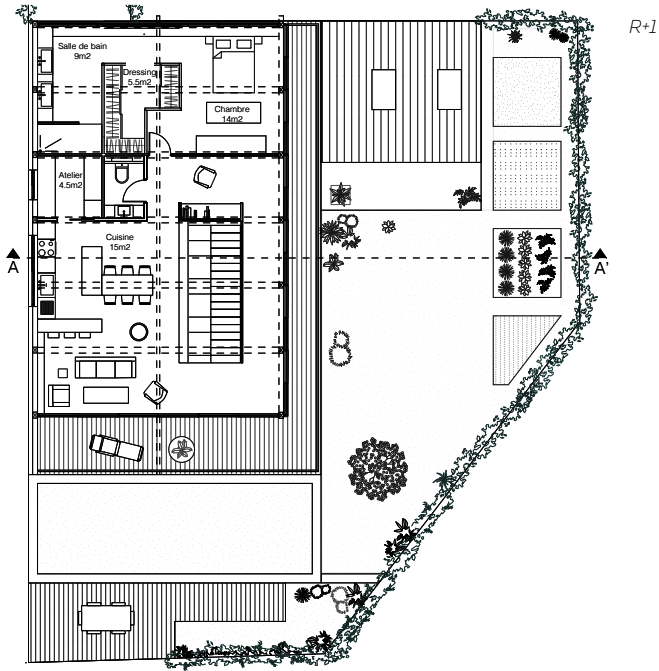
Les espaces du rez-de-chaussée sont construits en mur béton afin d'avoir un socle monolithe sur lequel poser une structure plus légère en ossature bois. La construction se décompose donc en deux grands principes structurels.

Le volume supérieur qui abrite les usages de la maison reprend certains codes de la maison traditionnelle de la région avec cette grande charpente offrant une volumétrie importante. Les combles ne sont pas aménagés puisque la superficie souhaitée est atteinte, mais cela reste une plus-value si les propriétaires souhaitent agrandir dans le futur.



MONTRICHARD Gwénaëlle\_Étudiante en architecture\_Saint-Victurien

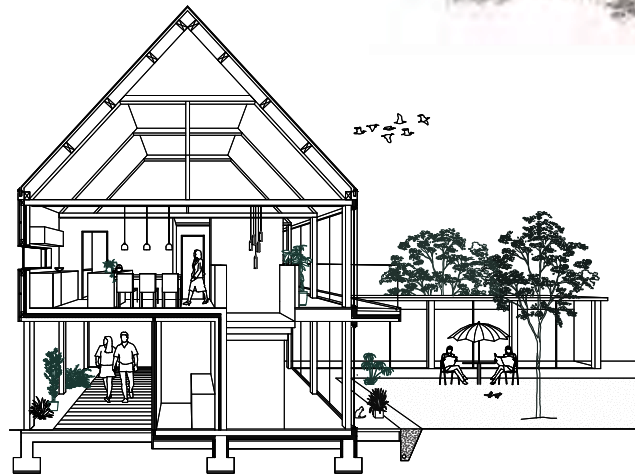
DIVISION PARCELLAIRE



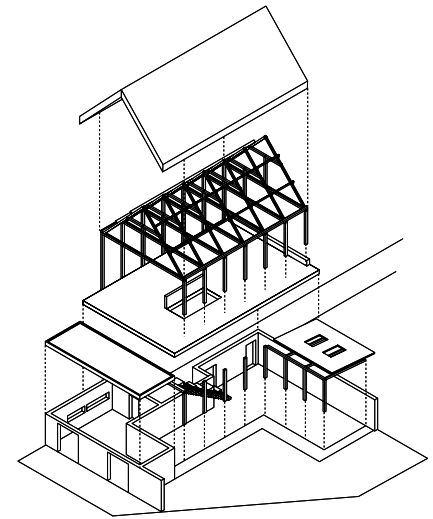
VUE DE L'EXTÉRIEUR



VUE INTÉRIEURE



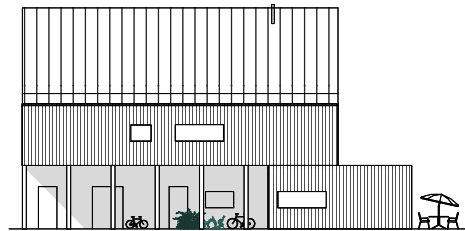
COUPE TRANSVERSALE



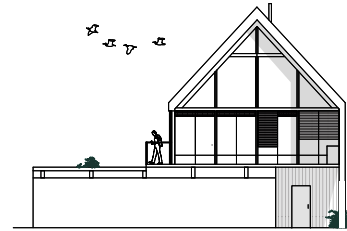
AXONOMÉTRIE



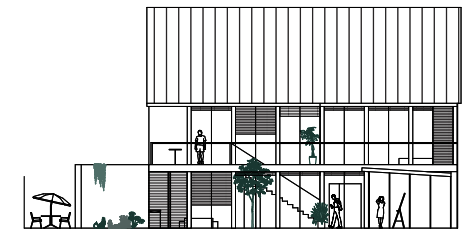
ÉLEVATION SUD



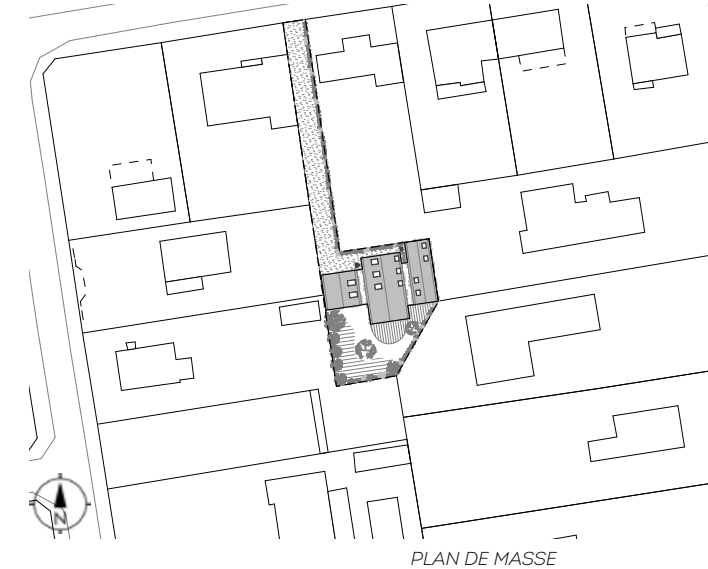
ÉLEVATION OUEST



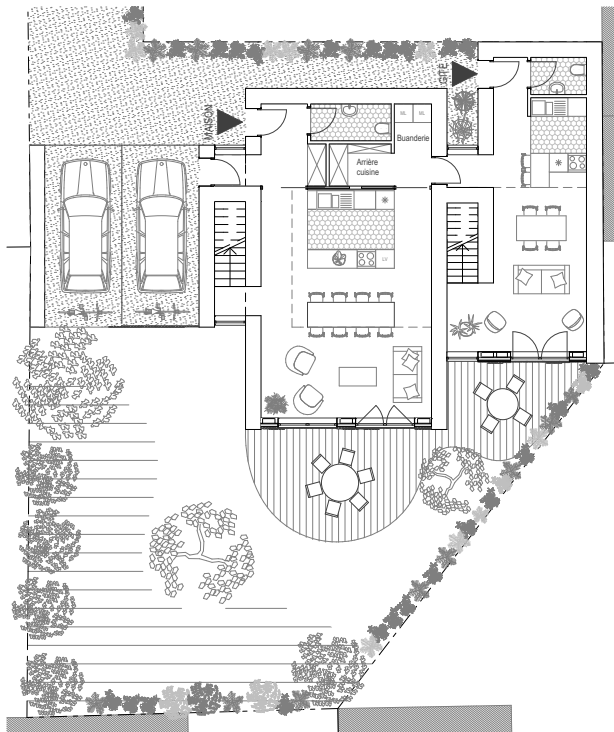
ÉLEVATION NORD



ÉLEVATION EST



PLAN DE MASSE



RDC

**A**lain et Manuela, ce sont les prénoms que nous avons donnés à M. L. et Mme F., les futurs habitants du projet.

#### Implantation

Construire leur grande maison sur un petit terrain, c'est d'abord pour nous dépasser la contrainte de la densité en proposant de la générosité : celle des espaces à la fois intérieurs et extérieurs "grande maison grand jardin" et celle de l'accès à la lumière. Ainsi, compacte et implantée au nord de la parcelle, la maison fait la part belle au jardin, avec des espaces de vie qui s'ouvrent vers le sud.

#### Fonctionnalité

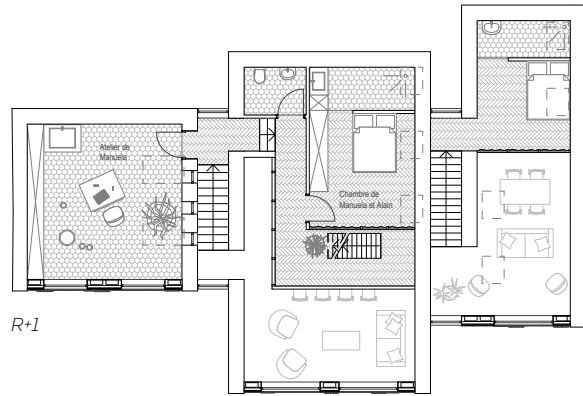
Cette compacité, associée à des usages variés, demande d'imaginer comment vivre à plusieurs, tout en donnant à chacun son espace. Trois longères distinctes mais liées, dont les proportions varient en fonction des programmes, répondent à cette problématique. Les décalages entre les volumes génèrent en creux les accès et délimitent des sous-espaces dans le jardin. Des espaces liants abritent les escaliers et créent des interactions transversales qui rendent la maison vivante et fonctionnelle. Depuis son atelier, Manuela peut jeter un regard aimant à Alain qui cuisine les fruits de sa récolte, tandis que les locataires du gîte prennent le soleil sur leur terrasse.

#### Matérialité

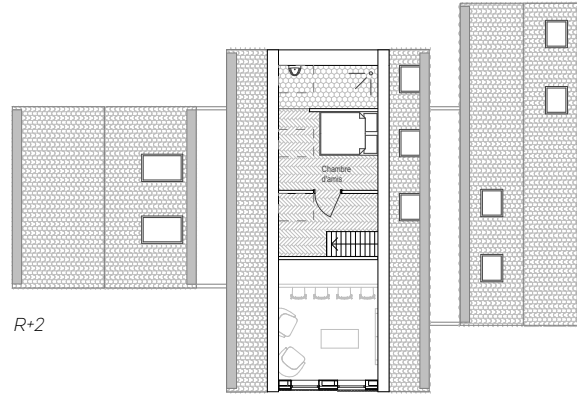
Côté rue, la longère est annoncée, par sa matérialité et sa forme : les pignons sont clairement dessinés mais sans aucun percement, l'intimité est respectée. Les murs épais en bauge, dans la tradition normande, donnent à l'extérieur un aspect doux et robuste tandis que le bardage bois de la façade sud, généreusement vitrée, évoque les colombages. À l'intérieur, charpente et solives bois apparentes créent avec la teinte chaude de la terre une ambiance accueillante.

**FRANZ Léonor\_Architecte DE\_Paris**  
**FRANZ Hannah\_Ingénieur génie civil\_Paris**  
**HOUBEERT Mathilde\_Architecte DE\_Paris**

DIVISION PARCELLAIRE



R+1

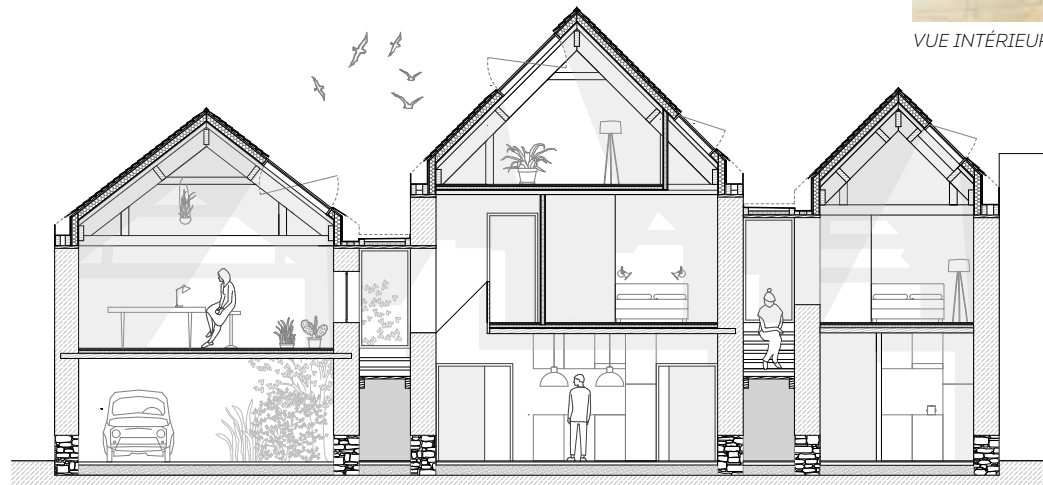
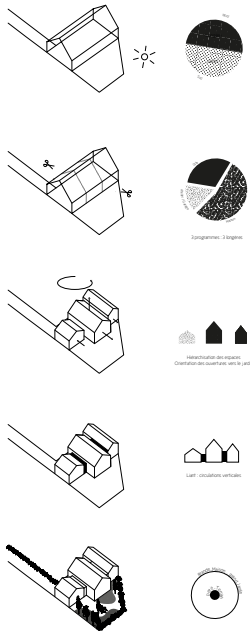


R+2

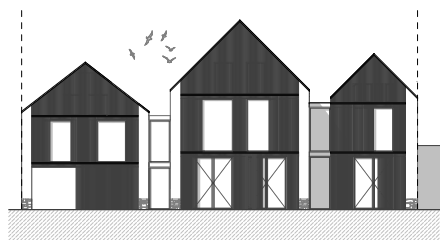


VUE INTÉRIEURE

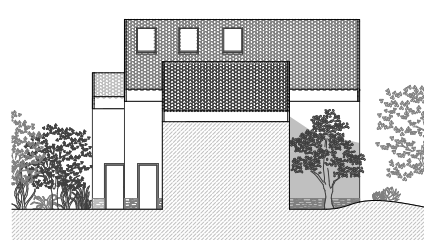
FICHE TECHNIQUE



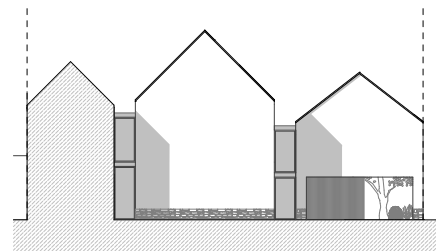
COUPE TRANSVERSALE



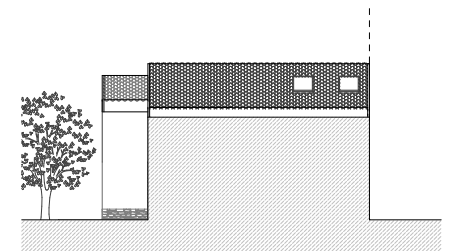
ÉLÉVATION SUD



ÉLÉVATION OUEST

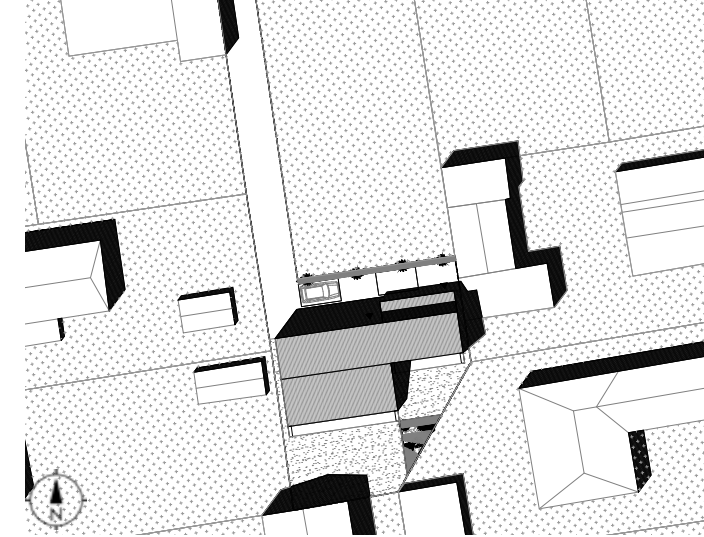


ÉLÉVATION NORD



ÉLÉVATION EST





PLAN DE MASSE

**S**ans lien avec l'espace public autre que l'accès à la parcelle par un chemin, le terrain se trouve enclavé entre les terrains voisins, caché des passants.

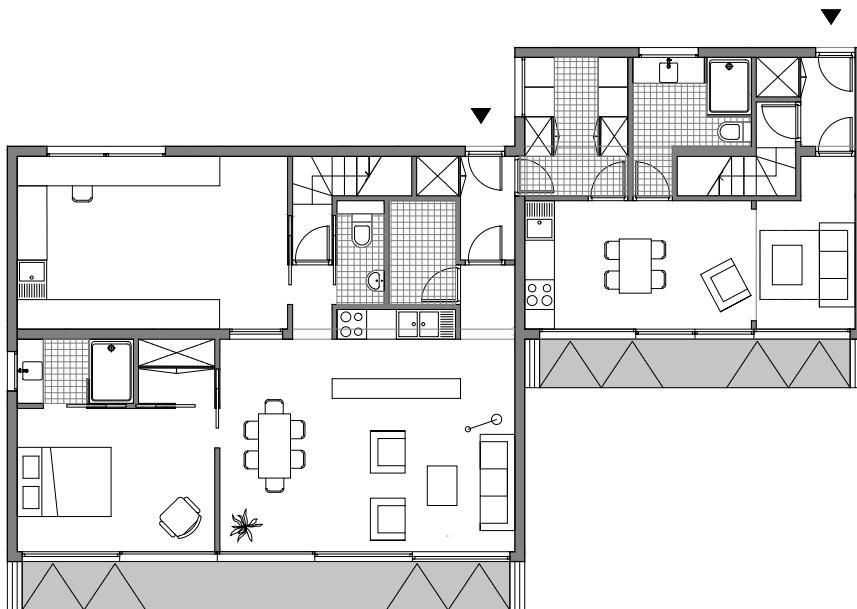
L'implantation d'un volume en bande allant d'un côté à l'autre de la parcelle a pour objectif d'assurer une certaine intimité pour les habitants par rapport au voisinage. Il permet aussi de dégager deux espaces extérieurs de part et d'autre du volume. Côté nord, on trouve ainsi une cour d'entrée et des stationnements pour les véhicules. Tandis que côté sud, ce sont les jardins qui sont installés.

Le volume principal de la maison est composé de trois bandes différentes. Les décalages créés permettent d'isoler chacune des deux maisons entre elles. À gauche, la maison principale profite du plus grand jardin, et à droite le gîte a aussi son jardin en retrait. C'est le potager qui vient faire l'articulation des différents espaces extérieurs.

À l'intérieur des deux maisons, les espaces principaux (séjour, salon, cuisine et chambre principale) ont été installés le long de la façade sud afin de profiter d'un maximum de luminosité et d'un lien direct avec les jardins.

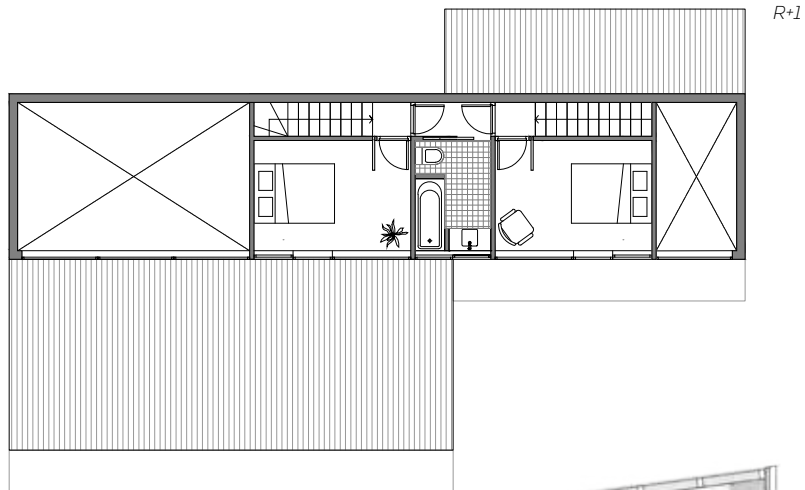
L'atelier se trouve lui en arrière de la maison lui donnant une indépendance. Il est conçu en double hauteur ce qui lui permet de profiter d'une lumière naturelle du sud non directe et diffuse.

À l'étage, on trouve deux chambres et une salle de bain. Les escaliers encloués dans chacune des maisons multiplient les possibilités de répartitions des chambres entre les deux maisons. Les deux habitations profitent donc d'une indépendance et intimité tout en profitant de leur imbrication pour multiplier les possibilités d'accueil.

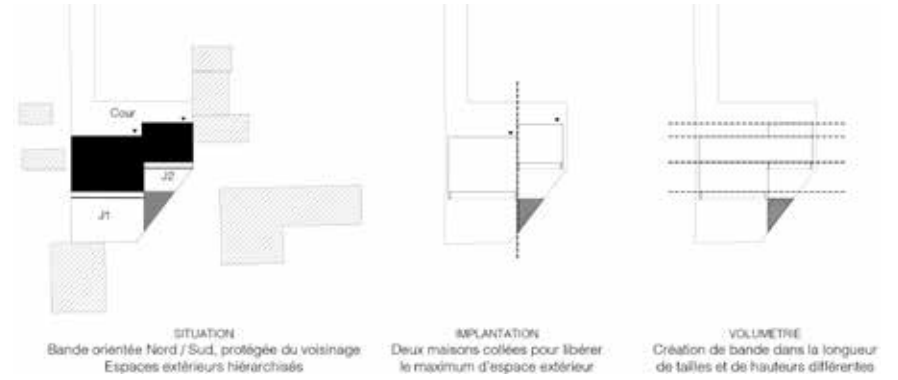


RDC

DIVISION PARCELLAIRE



SCHÉMAS D'INTENTIONS



VUE INTÉRIEURE



ÉLEVATION NORD



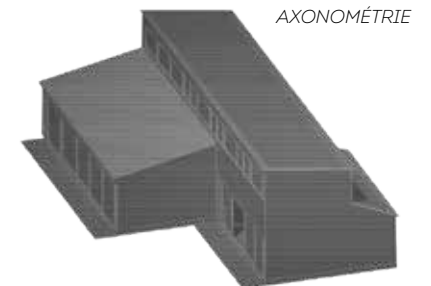
ÉLEVATION EST

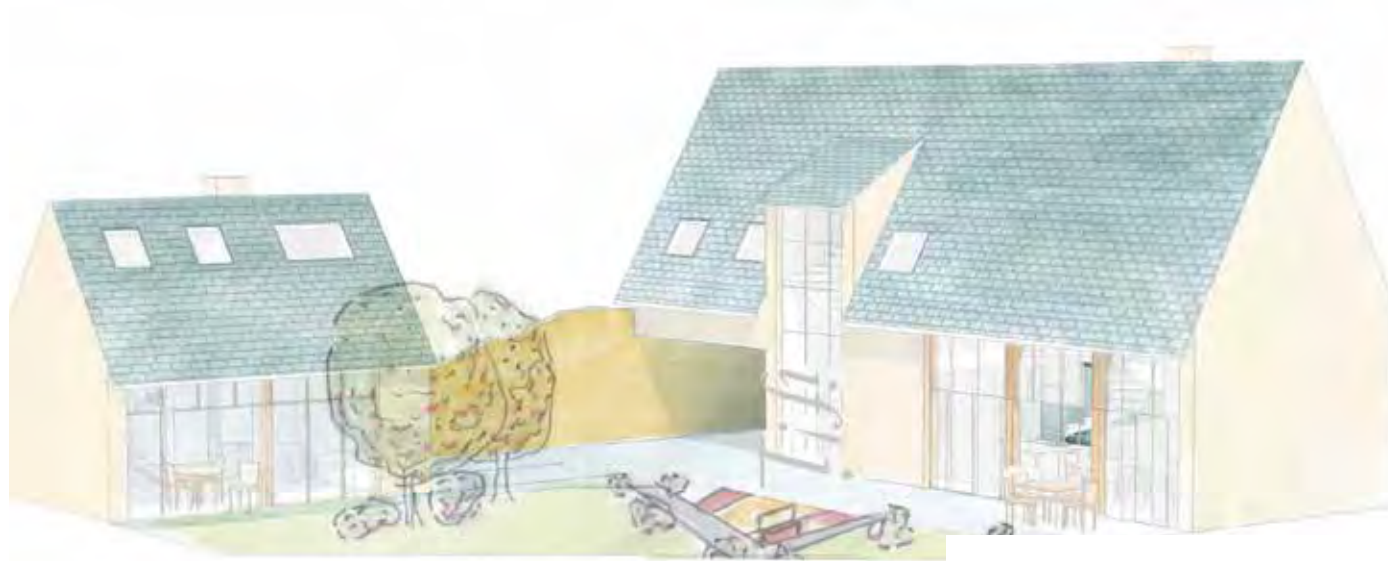


ÉLEVATION SUD

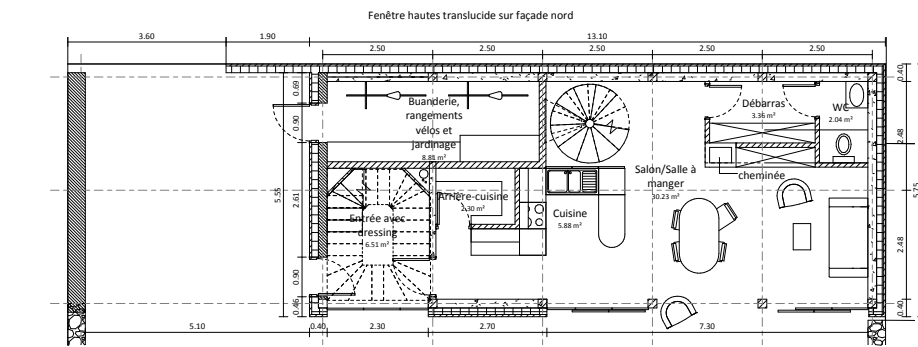


ÉLEVATION OUEST

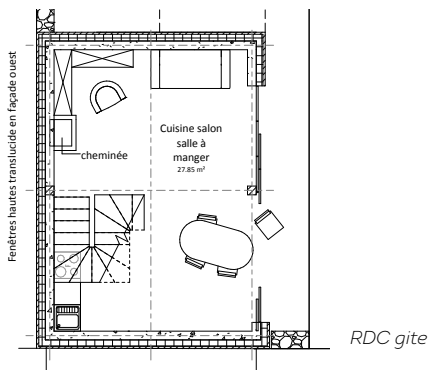




PLAN DE MASSE



RDC



RDC gîte

À Varville dans le Calvados, Mme F. et M L. ont acheté un terrain issu d'une récente division parcellaire. Ils ont un projet ambitieux pour ce terrain inhabituel car petit, de forme atypique, et avec des maisons voisines très proches. Le fil rouge de ce projet est d'assurer l'intimité des occupants de la parcelle entre eux et avec le voisinage.

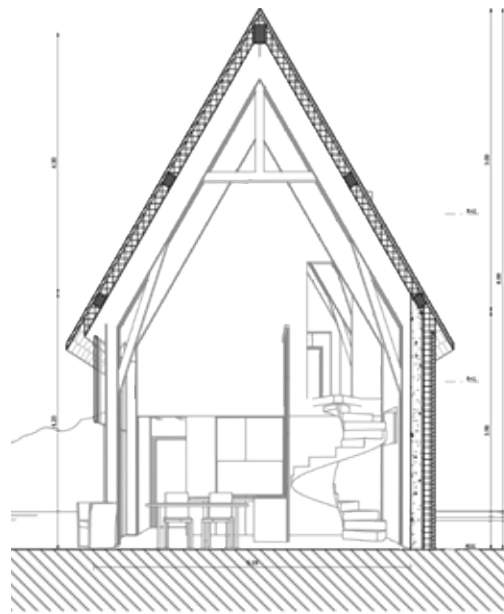
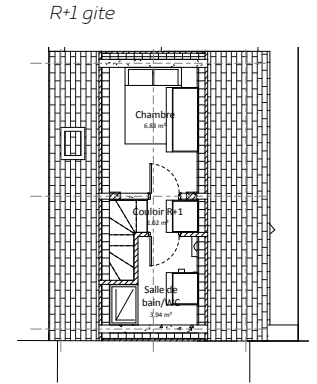
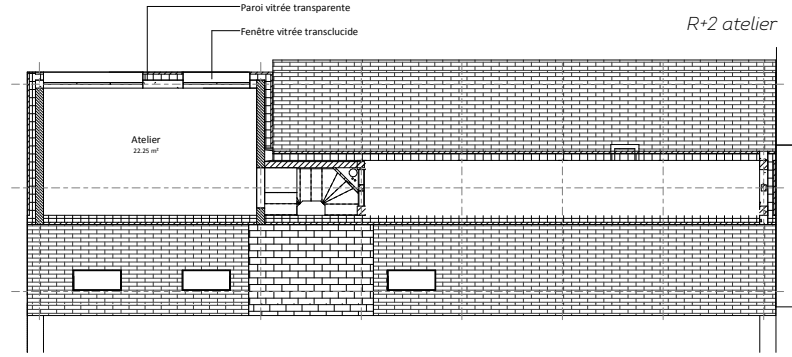
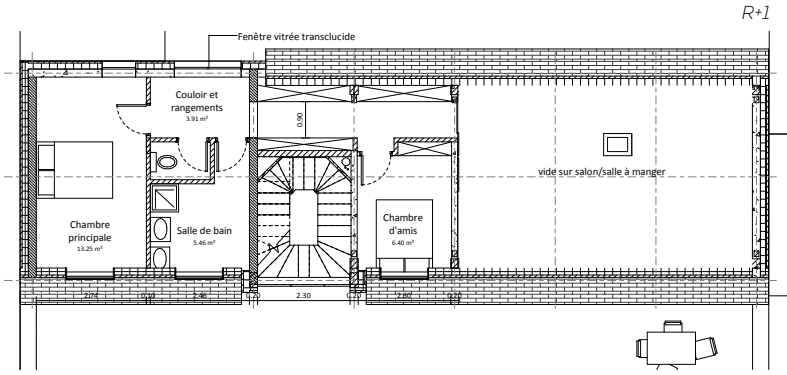
Le projet se compose de deux longères, forme traditionnelle régionale, selon une configuration dite « à cour ». La maison familiale et l'atelier sont intégrés à la première au nord de la parcelle, et le gîte à la seconde à l'ouest. L'investissement des combles par les fonctions de nuit et de travail permet de réduire l'emprise des bâtiments pour dégager un vaste espace d'articulation, le jardin.

La maison dispose d'une grande façade vitrée orientée au sud. En grande partie en double hauteur, l'espace de vie longe cette façade au rez-de-chaussée. Une bande servante complète le plan en partie nord, où ne sont autorisées que des ouvertures en haut de ces murs séparatifs avec les parcelles voisines. Le principe se répète à l'étage, les ouvertures des pièces au sud étant ici des fenêtres en toiture. Le gîte reprend ces principes avec une orientation est-ouest.

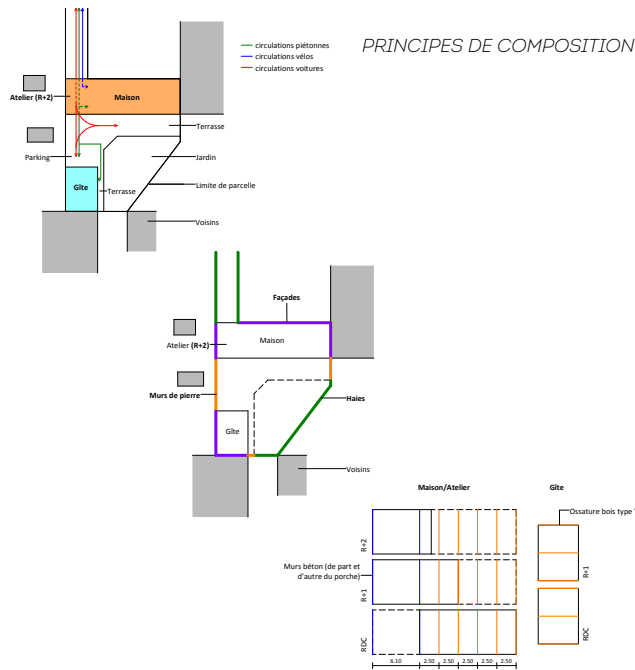
Un escalier dédié amène à l'atelier au second étage de la maison, ainsi dissocié de l'espace de vie. Il est largement ouvert au nord, afin d'y recevoir une lumière non éblouissante nécessaire pour un travail d'artiste, ainsi qu'une vue dégagée jusqu'à la mer.

Le jardin se compose d'un potager, d'un petit parcours paysager et de terrasses généreuses permettant l'extension des espaces de vie vers l'extérieur. Une subtile composition végétale complète l'intimité entre les deux longères, tout en définissant l'identité du jardin.





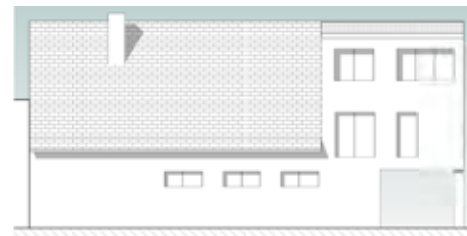
COUPE TRANSVERSALE



VUE INTÉRIEURE



ÉLÉVATION SUD



ÉLÉVATION NORD



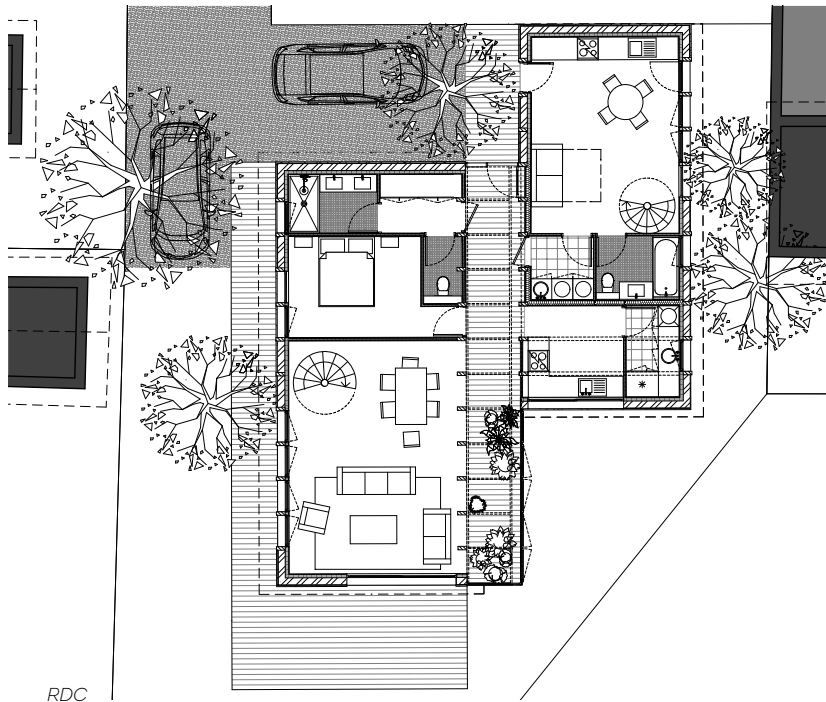
ÉLÉVATION NORD



ÉLÉVATION EST



PLAN DE MASSE



RDC

**P**our répondre aux besoins et aux envies de M. L et Mme F, le projet propose deux maisons en une : une grande et une plus petite reprenant toutes les deux les proportions de la longère normande traditionnelle. L'ensemble est connecté par une liaison tout en transparence.

#### Principes architecturaux

La maison s'assoit sur le terrain grâce à un soubassement maçonné, surmonté d'une ossature légère en bois. Le remplissage, tantôt par des fenêtres, tantôt par des briques enduites, s'adapte aux usages intérieurs.

Bien qu'apparaissant comme un simple rez-de-chaussée avec combles, la hauteur de toiture permet d'accueillir un véritable second niveau.

#### Organisation intérieure

Les entrées se font au nord, celle de la maison par la verrière et celle du gîte par la façade est. Dans l'habitation principale, les pièces du rez-de-chaussée s'articulent autour de la colonne vertébrale formée par la verrière : chambre d'amis, pièces d'eau, buanderie, cuisine pour finir sur la pièce de vie et transformer ce corridor en jardin d'hiver où M. L pourra cultiver quelques plantes en toutes saisons. Le salon-séjour est largement éclairé, s'ouvrant à la fois sur le jardin et la terrasse au sud, et sur le potager à l'est.

À l'étage, le palier dessert la suite parentale et au sud l'atelier de Mme F Celui-ci lumineux et agréable, s'ouvre largement sur le paysage via de grandes lucarnes et un balcon sur lequel elle pourra s'installer pour dessiner lors des beaux jours.

Au nord de la parcelle, le gîte bénéficie d'une entrée indépendante et s'ouvre sur une petite terrasse à l'est. Le volume sous comble est utilisé pour la chambre.



LE ROUX Jennifer\_Architecte DE\_Saint-Lô  
GERALD Lola\_Architecte DE\_Bordeaux

COUPÉ - DECALÉ

SITE  
**B**

DIVISION PARCELLAIRE



ÉLEVATION OUEST



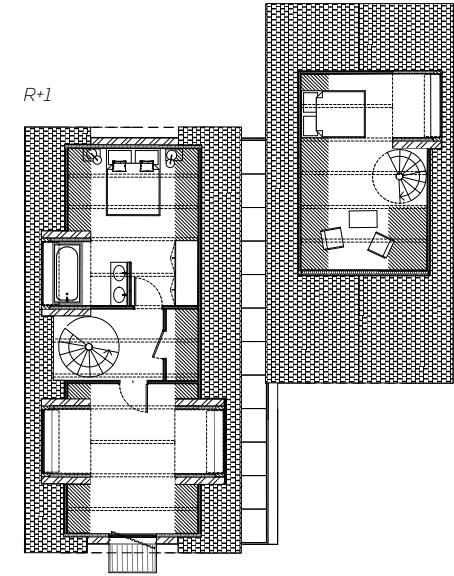
ÉLEVATION SUD



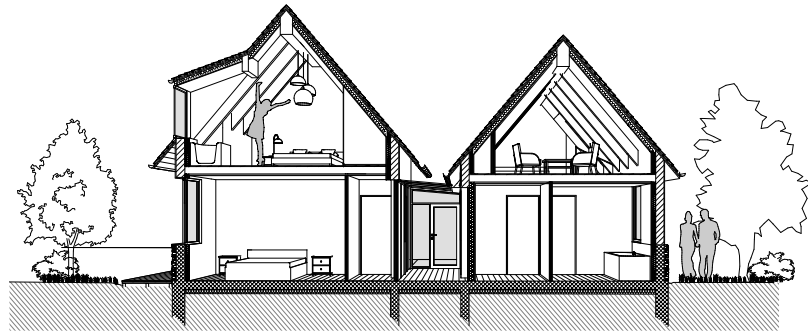
ÉLEVATION NORD



ÉLEVATION EST

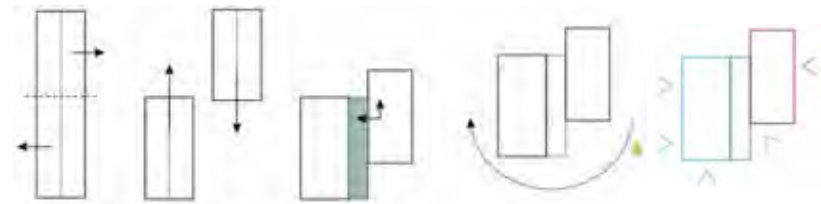


R+1



COUPE TRANSVERSALE

COMPOSITION ARCHITECTURALE



AUTRES  
CANDIDATURES

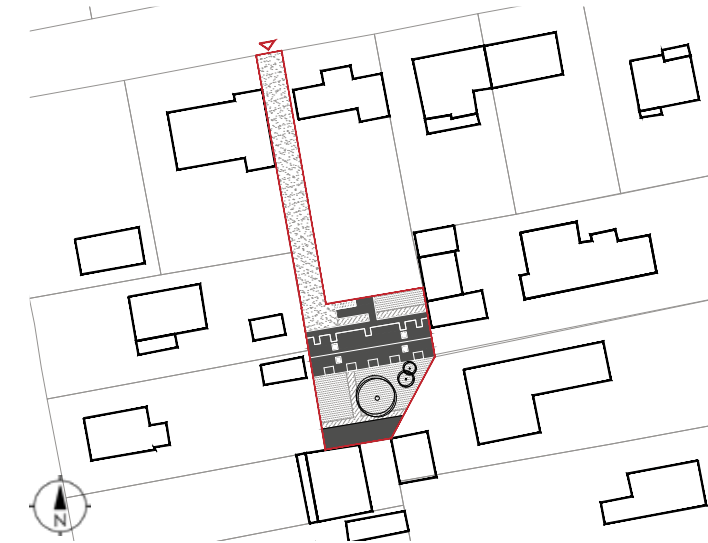


VUE INTÉRIEURE

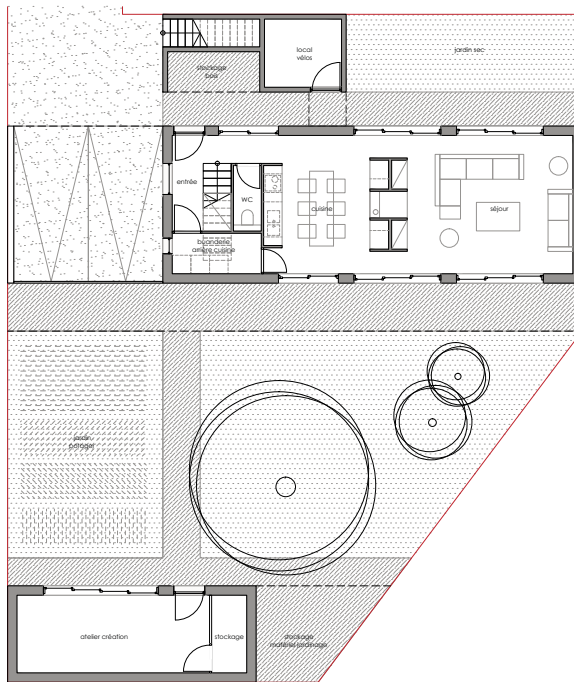


VUE INTÉRIEURE





PLAN DE MASSE



RDC

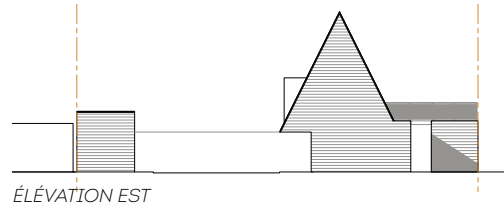
Entre le Home et la mer, ce terrain en deuxième ligne profite d'une bonne orientation. Cette dernière va naturellement définir l'implantation de la maison, tout le long de la plus grande largeur de la parcelle. Les pièces de vie au rez-de-chaussée profitent alors de larges ouvertures vers le sud, mais s'ouvrent aussi au nord sur un jardin sec.

Du fait de la présence dans le contexte immédiat de longères augeronnes, la maison cherche à s'adapter à cette architecture typique de la région. Elle adopte alors les codes de cette architecture : une maison étroite, un volume de toit très important par rapport au reste de la construction, un alignement des lucarnes sur les portes et fenêtres...

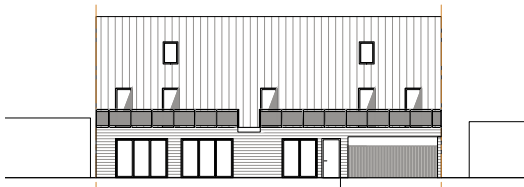
Le bâti cherche également à tirer parti de cette forme typique de maison : le volume supérieur (le toit) glisse vers le sud pour servir de protection solaire aux espaces de vie du rez-de-chaussée et permet également de dégager une coursive au nord pour un accès indépendant au gîte. Les deux entités habitation / gîte sont bien séparées même si elles se situent dans le même bâtiment.

Les programmes « annexes » sont disposés en limite de parcelle. Au nord, l'escalier permettant d'accéder à la coursive et au gîte intègre un local vélo et un espace de rangement ou stockage. Au sud, l'atelier diariste est largement ouvert sur le jardin et profite ainsi d'une lumière du nord. Un espace de stockage couvert pour le jardinage est aménagé à proximité de cet atelier.

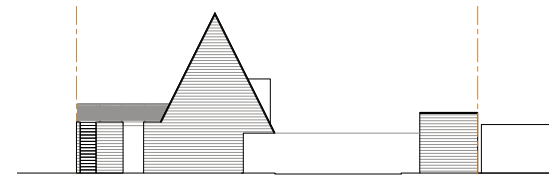
L'implantation du bâti permet de libérer un maximum de surface au sol en pleine terre. Malgré une petite surface de parcelle, la maison possède plusieurs jardins avec différentes orientations : jardin sec au nord, jardin potager en limite ouest, jardin paysager en limite est.



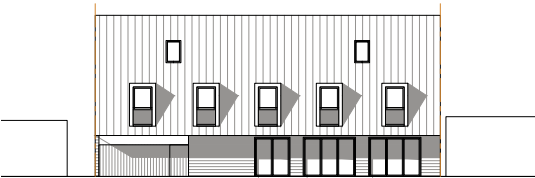
ÉLÉVATION EST



ÉLÉVATION NORD

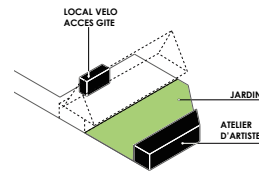
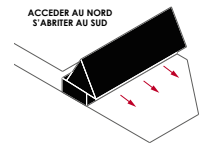
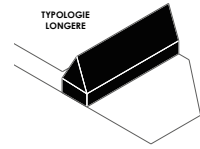
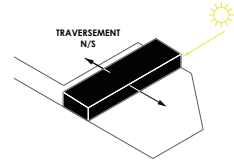


ÉLÉVATION OUEST

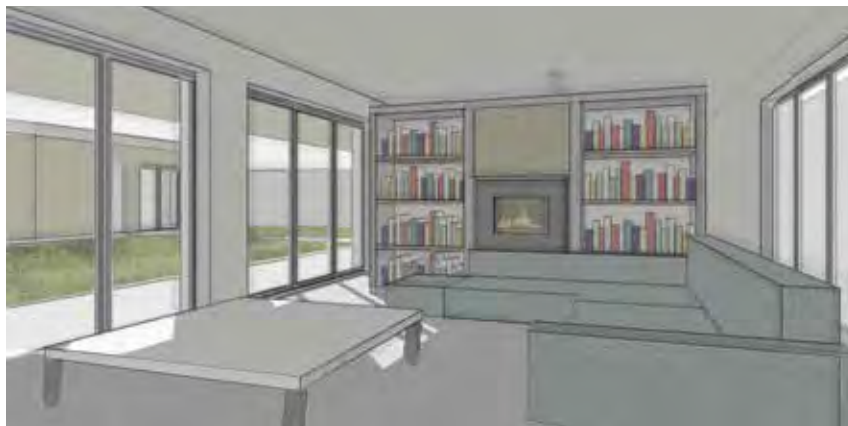


ÉLÉVATION SUD

FICHE TECHNIQUE



VUE INTÉRIEURE



IMPLANTATION

Implanter le bâtiment pour profiter du meilleur ensoleillement. La maison profite de la plus grande largeur pour disposer de pièces traversantes orientées sud/nord.

ADAPTATION AU CONTEXTE

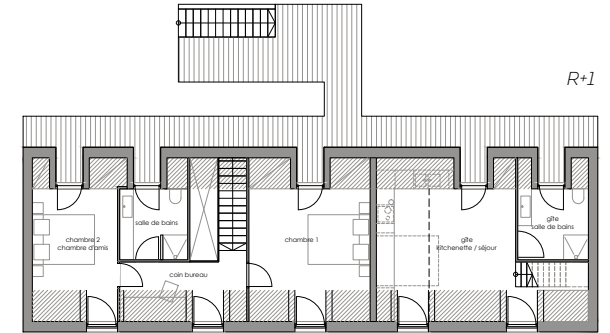
Respecter l'architecture du pays d'Auge. Face à la présence dans le contexte immédiat de longères augeronnes, la maison s'adapte à cette forme typique tout en cherchant à en tirer parti dans l'usage et le confort de la maison.

VOLUMÉTRIE

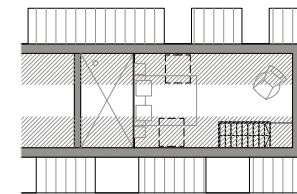
La partie supérieure de la maison vient se glisser vers le sud, à la fois pour créer une protection solaire efficace pour les larges ouvertures au sud, mais aussi pour permettre un accès indépendant au nord par coursive pour le gîte situé à l'étage.

ANNEXES

Les annexes nécessaires à la maison sont disposées en limite de parcelle pour dégager le maximum d'espace au centre pour les jardins. Au nord, l'accès à la coursive et au gîte est intégré à un local vélo. Au sud, l'atelier d'artiste est ouvert sur le jardin et profite ainsi d'une lumière du nord propice à son activité.

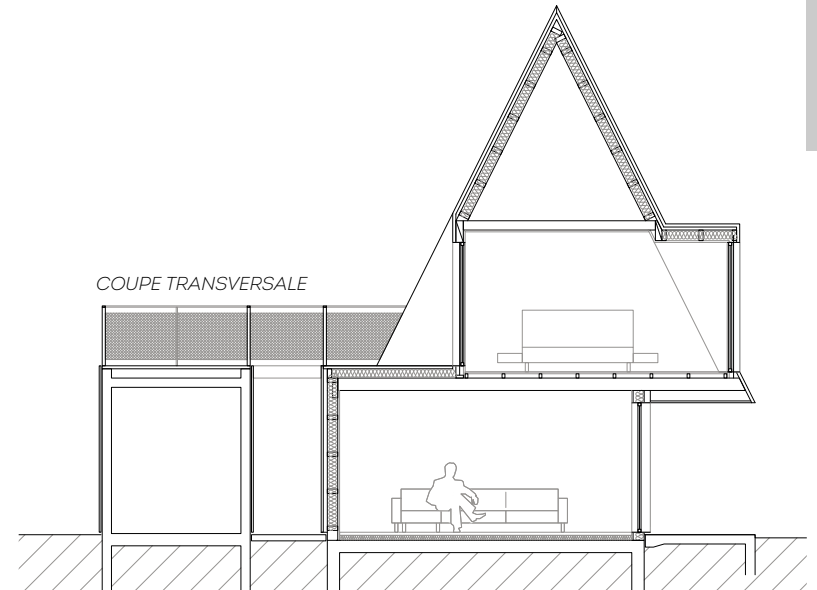


R+1



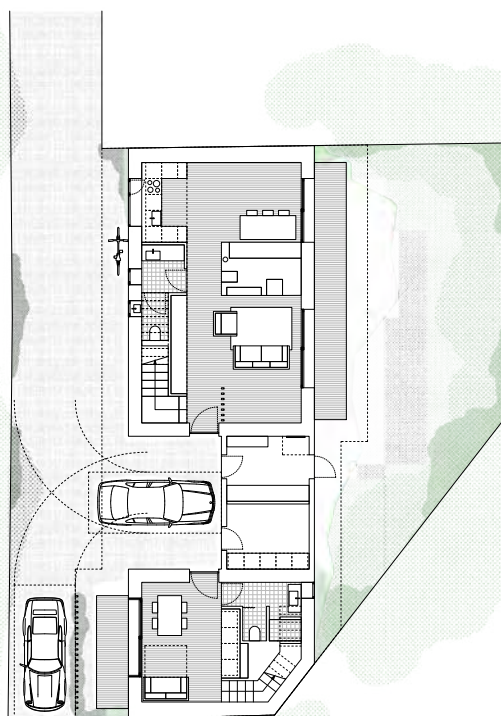
R+2

COUPE TRANSVERSALE





PLAN DE MASSE



RDC

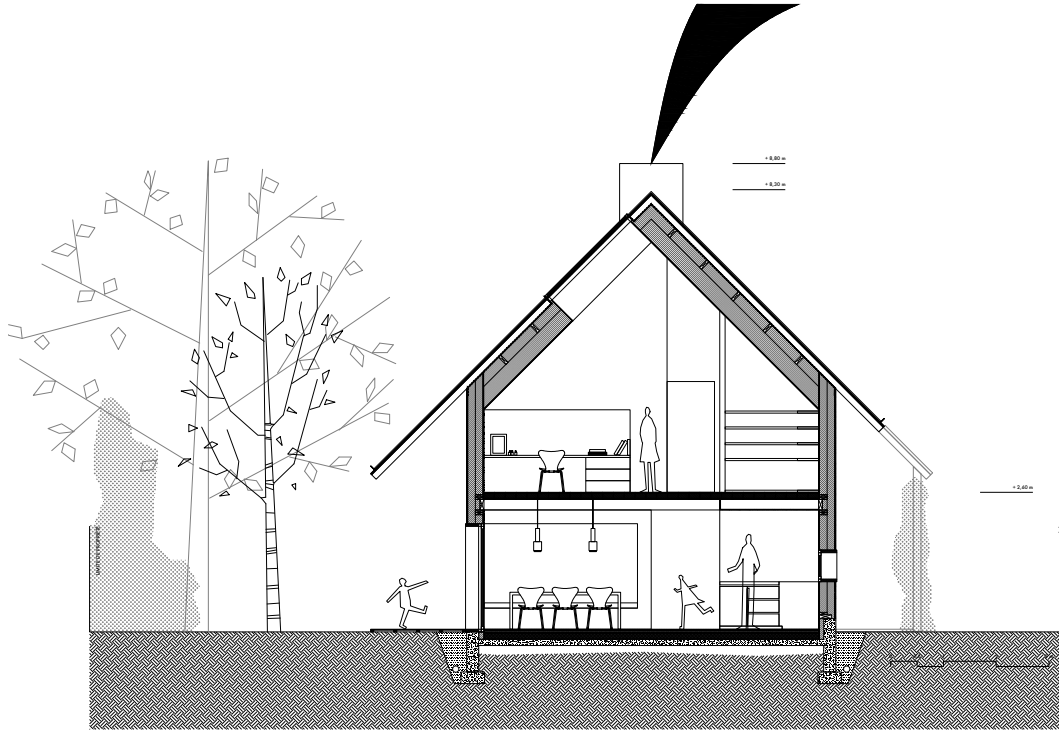
**D**ans la campagne normande proche de la plage, cette maison de la joie et des retrouvailles est un lieu de vie sain et agréable s'accordant aux rythmes respectifs de ce couple actif. De grands espaces de vie ouverts sur le jardin paysager permettent de réunir ponctuellement la famille tout en offrant au quotidien des lieux vivants et distincts, organisés autour d'un foyer apportant usages et chaleur à cette maison. La simplicité du mode de vie se traduit dans l'organisation de la maison traversante d'est en ouest et organisée le long d'une bande servante supportant des espaces de vie généreux. À l'étage, la quiétude des chambres accompagne l'isolement du grand atelier nécessaire à la création artistique, baigné d'une lumière zénithale et complété d'un point d'eau et d'espaces de stockage.

Afin de libérer les espaces de vie et de création, la maison dispose d'un espace extérieur couvert mettant à distance le gîte de la résidence principale, et regroupant une buanderie partagée, un atelier de jardinage, et un grenier pour stocker les grands formats de la plasticienne. Ce porche constitue également un lieu d'abri et de socialisation en regroupant les accès à la maison et au gîte.

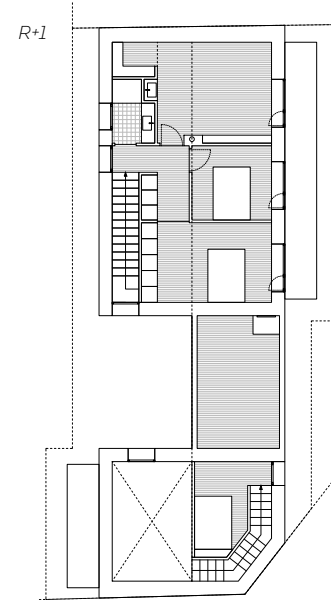
Le gîte conclut cette longère sur son pignon sud et offre aux invités un espace de vie avec cuisine et couchage d'appoint, et profite du grand volume pour offrir une chambre en mezzanine. Traversant, les espaces de vie s'ouvrent principalement sur une terrasse à l'ouest afin de préserver l'intimité du grand jardin. Tous les espaces extérieurs sont ainsi qualitatifs dans leurs orientations et le respect de l'intimité, et permettent, grâce aux larges débords de toit, de profiter des terrasses par tout temps.



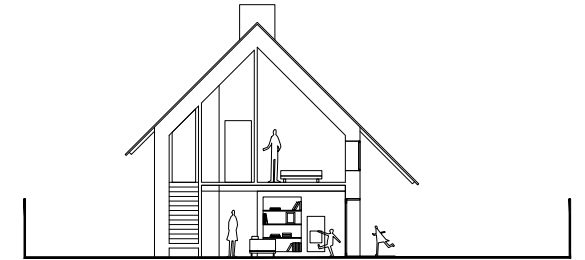
DIVISION PARCELLAIRE



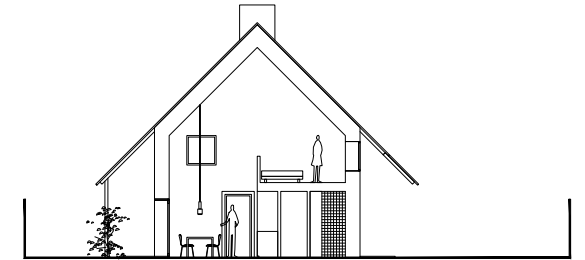
COUPE



R+1



COUPE



COUPE

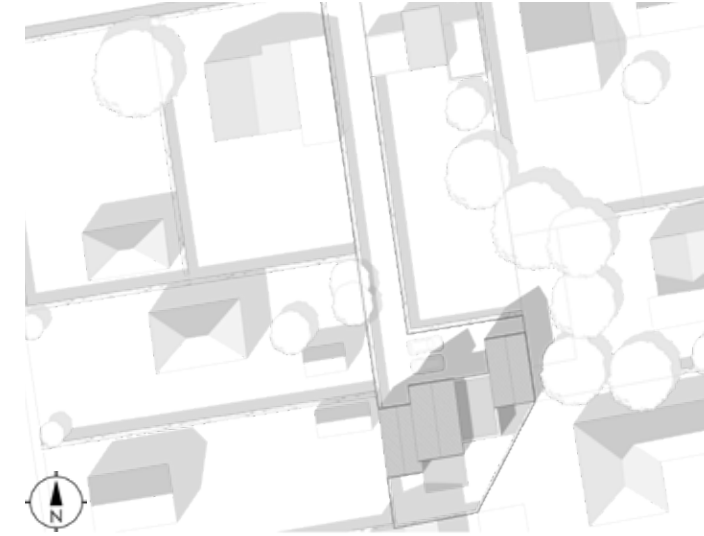
VUE INTÉRIEURE



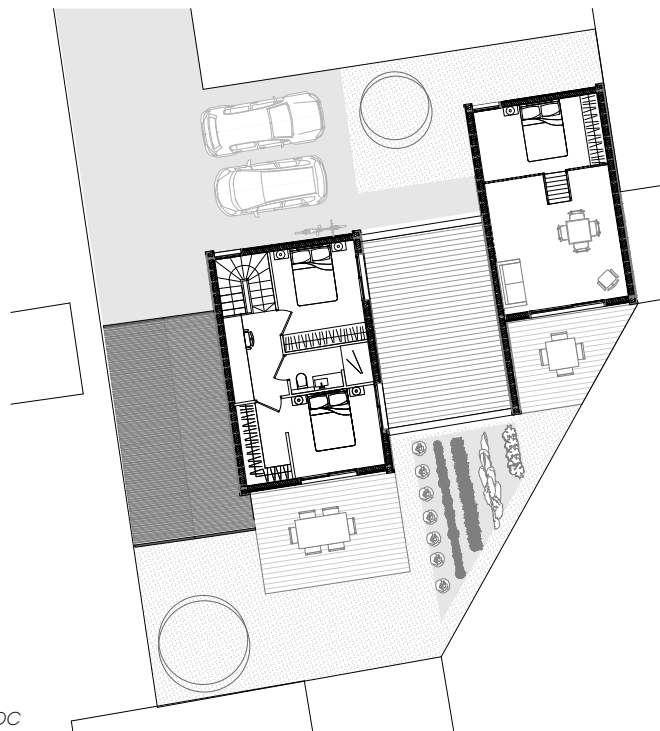
ÉLÉVATION OUEST



ÉLÉVATION EST



PLAN DE MASSE



RDC

Partant de l'idée qu'une maison doit tout autant être soucieuse de l'environnement dans lequel elle s'implante qu'en harmonie avec ses habitants, le projet, De Lignes en Matières, cherche à intégrer le gabarit des maisons avoisinantes tout en offrant des espaces extérieurs généreux.

La configuration du terrain en drapeau a induit l'implantation de la maison afin que chaque espace puisse être traversant. Le jardin peut quant à lui profiter du sud en toute intimité.

La volonté d'offrir à chaque espace intérieur, un espace extérieur attenant fut le point de départ de la conception spatiale. À cela est venu s'ajouter un regard porté à l'architecture locale et à sa modernisation afin de concevoir un ensemble décliné en quatre volumes distincts. Trois d'entre eux étant des espaces d'habitation, leur architecture reprend la typologie de la maison. Le quatrième, quant à lui, se démarque tant par ses usages que par son architecture. Cet espace a été pensé comme le pivot de l'ensemble, un interlude, entre la maison et le gîte. Il accueille l'espace d'entrée, l'atelier ainsi que la buanderie. Dans sa continuité le potager permet de délimiter les espaces extérieurs du gîte et de la maison tout en favorisant une continuité végétale.

Dans une démarche environnementale et par soucis de cohérence entre volumétrie et matérialité, le matériau bois est apparu comme une évidence tout autant pour la structure que pour le traitement des façades. Sur les murs principaux, le bardage bois glisse des murs jusqu'en toiture pour unifier l'ensemble des quatre volumes. Il s'imbrique dans un élément métallique qui souligne les volumes habitables.

Sous ces lignes de bois et de métal se dessine une maison et bien plus encore.

**CHAILLET Perrine\_Architecte DE\_Toulouse**  
**ROULLIER Matthieu\_Architecte DE\_Mautauban**

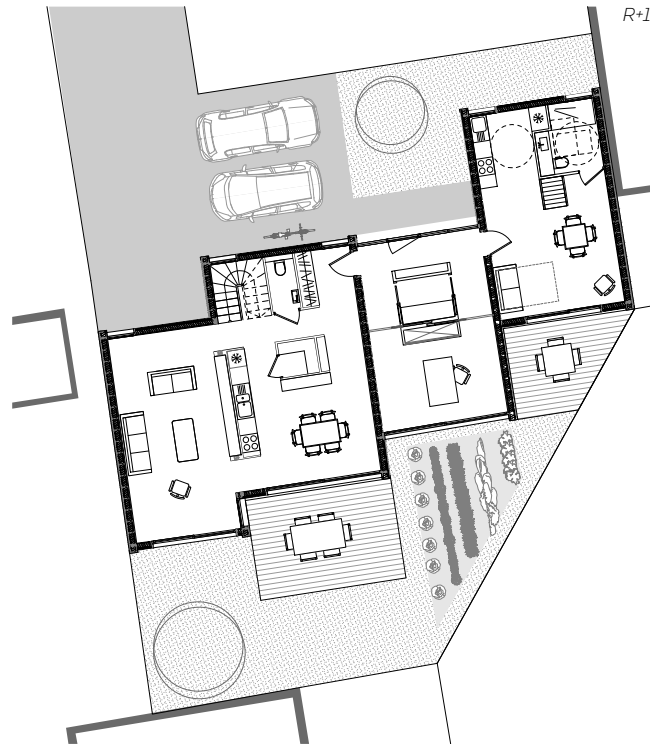
DE LIGNES EN MATIÈRES

SITE  
**B**

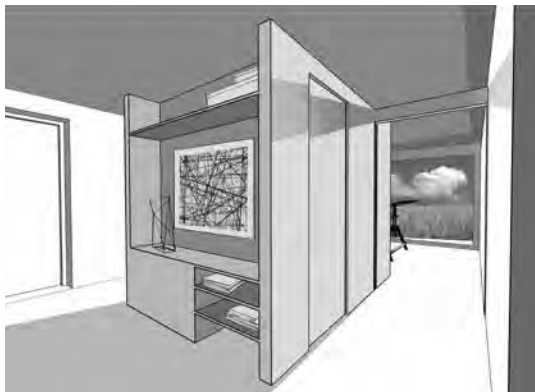
DIVISION PARCELLAIRE



COUPE TRANSVERSALE



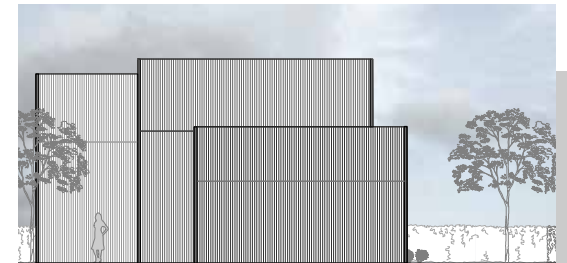
R+1



VUE INTÉRIEURE



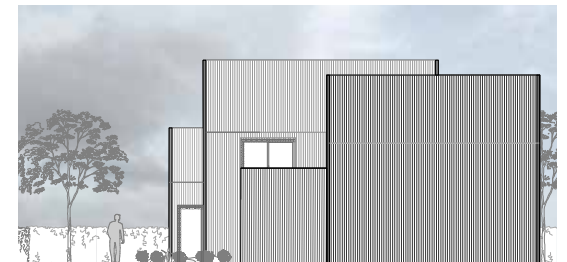
ÉLEVATION NORD



ÉLEVATION OUEST



ÉLEVATION SUD



ÉLEVATION EST

DÉTAILLER POUR MIEUX COMPRENDRE



hiérarchie des espaces extérieurs



Association intérieur/extérieur

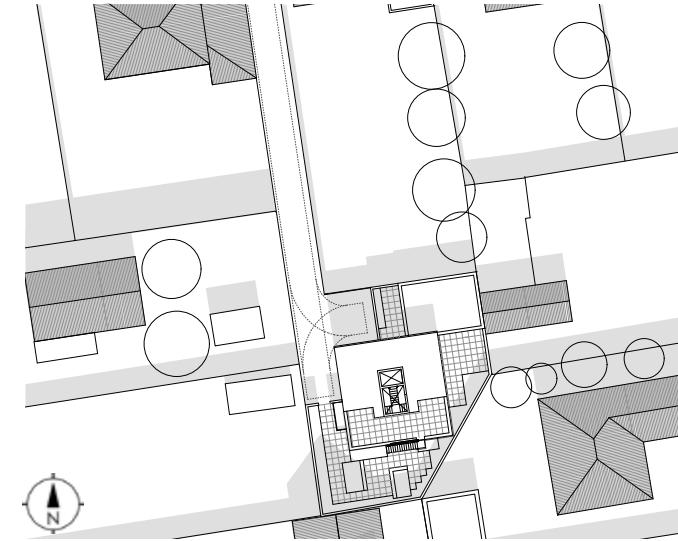


Structure porteuse du projet



AUTRES  
 CANDIDATURES





PLAN DE MASSE

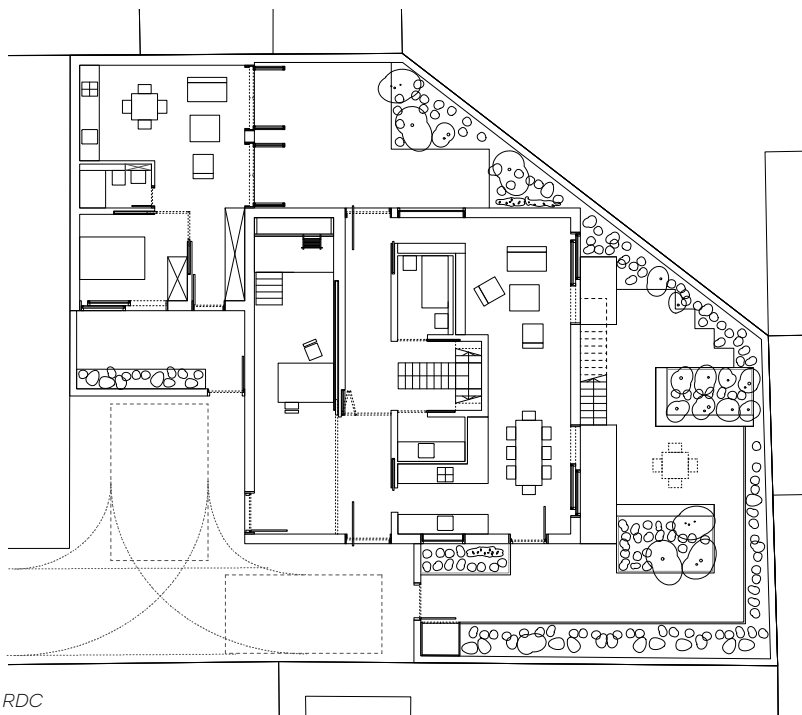
Le projet s'inspire des principes de l'architecture classique de Palladio, architecte de la Renaissance italienne, pour aborder à la fois le thème proposé et le caractère irrégulier et compact du parcellaire.

Traditionnellement, une Grande Maison s'installerait dans un paysage composé d'axes et de vues convergeant vers le bâtiment central. Le Site B, contraint de tout côté par le parcellaire existant, n'offre pas cette possibilité. En réaction, la proposition s'articule autour d'un volume centré, symétrique, entouré de murs périphériques suivant la limite parcellaire formant une série d'interstices paysagers. Ces espaces extérieurs dissociés les uns des autres offrent des typologies variées de cours et petits jardins venant qualifier les façades de Grande Maison au centre de la parcelle, ainsi que ses espaces intérieurs.

L'agencement intérieur s'inspire de nouveau du travail de Palladio, dont les projets de Grandes Maisons et Châteaux intègrent des espaces spécifiques, tels longue galerie, escalier monumental ou grande salle...

La Maison du Treillis regroupe grande salle et escaliers en un seul espace. Un large toit vitré au-dessus des escaliers marque le point central du bâtiment, autour duquel s'organise une série d'espaces à vivre qui s'enchaînent les uns et autres. La longue galerie devient atelier d'artiste en double hauteur conçu comme un espace poreux et transformable intégré à la maison.

En façade, un treillis d'acier s'enroule autour de la maison et de sa terrasse au premier étage pour créer un filtre visuel avec les propriétés adjacentes, et supporter une végétation grimpante telle une extension verticale du jardin.



RDC

**LEDARD Laure\_Architecte\_Londres\_Angleterre**  
**MCSTAY Ryan\_Architecte ARB\_Londres\_Angleterre**

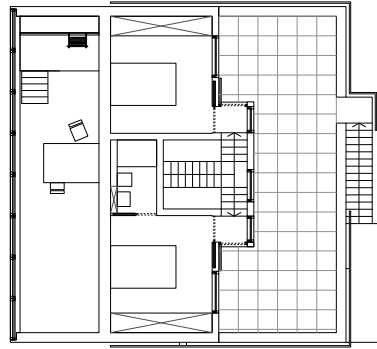
MAISON DU TREILLIS

SITE  
**B**

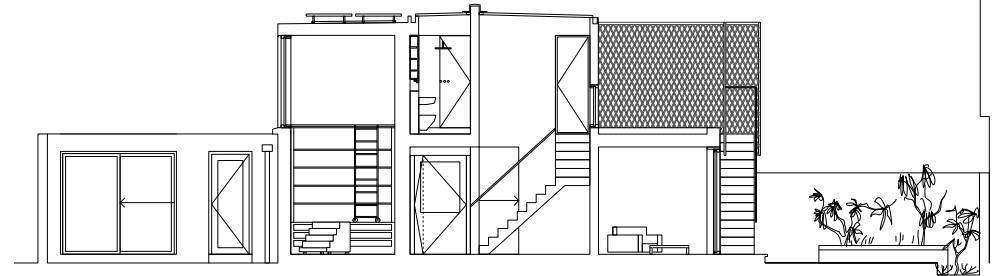
DIVISION PARCELLAIRE



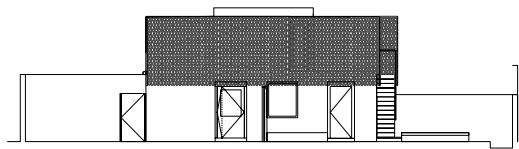
VUE INTÉRIEURE



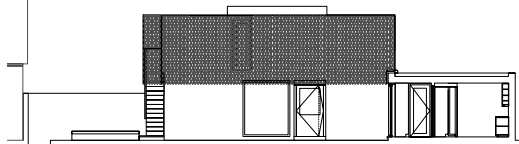
R+1



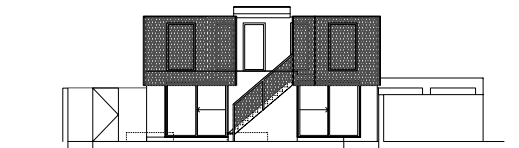
COUPE TRANSVERSALE



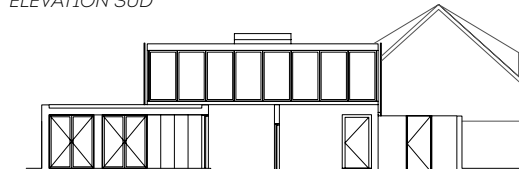
ÉLÉVATION OUEST



ÉLÉVATION EST

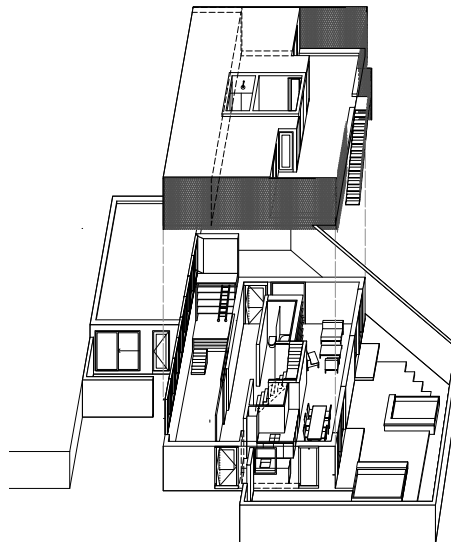


ÉLÉVATION SUD



ÉLÉVATION NORD

AXONOMÉTRIE



COUPE TRANSVERSALE PERSPECTIVE



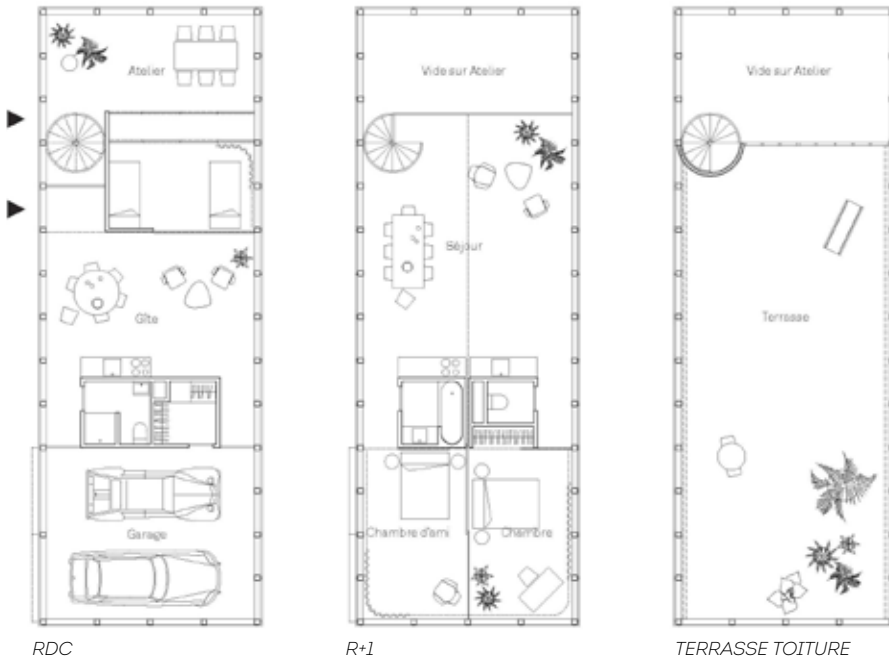
VUE INTÉRIEURE



AUTRES  
CANDIDATURES



PLAN DE MASSE



RDC

R+1

TERRASSE TOITURE

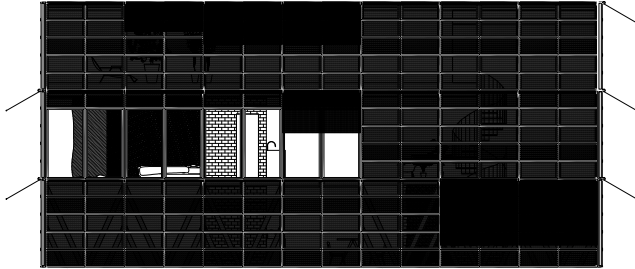
**A** fin de répondre efficacement aux besoins de ses habitants, cette maison se présente sous la forme d'une grande boîte à outil constituée de plusieurs volumes, modulable et transformable rapidement et facilement.

Ce principe se traduit par des espaces articulés autour d'un noyau dur et pouvant se regrouper ou se dissocier au moyen de cloisons mobiles et de rideaux. L'atelier est équipé d'une dalle mobile suspendue par un pont roulant permettant de dégager une très grande hauteur sous plafond. Sur le même fonctionnement les façades sont majoritairement traitées en verre armé garantissant une intimité aux habitants tout en permettant d'inonder la maison de lumière. Quelques baies sont néanmoins traitées en vitrage clair pour dégager des vues lointaines. Ces façades peuvent également s'occulter entièrement au moyen de stores offrant encore une grande modularité dans les usages intérieurs.

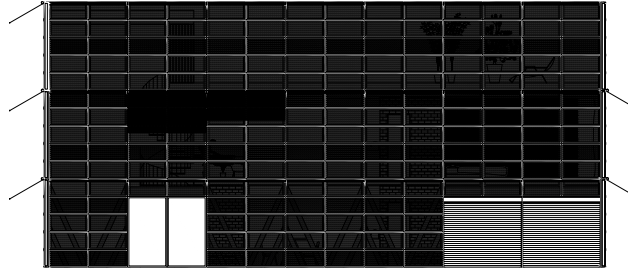
Toujours sur ce principe d'adaptabilité de la maison, la toiture est utilisée comme un espace extérieur supplémentaire, sorte de solarium ayant la possibilité d'être recouvert par une bâche transparente sous-tendue sur rail, permettant une utilisation l'hiver en bénéficiant d'apport solaire passif.

Le principe constructif s'inspire directement des longères à colombage du Pays d'Auge : d'une part avec une structure en façade constituée d'éléments verticaux porteurs et contreventés d'éléments diagonaux ; d'autre part par le plan en longueur avec une portée de 5,80 m seulement.

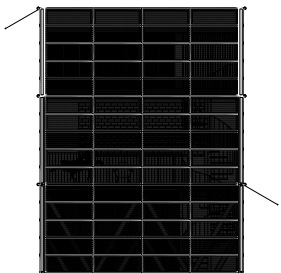




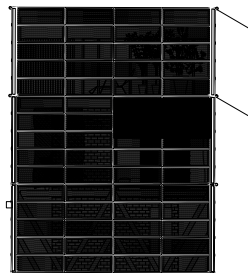
ÉLÉVATION OUEST



ÉLÉVATION EST



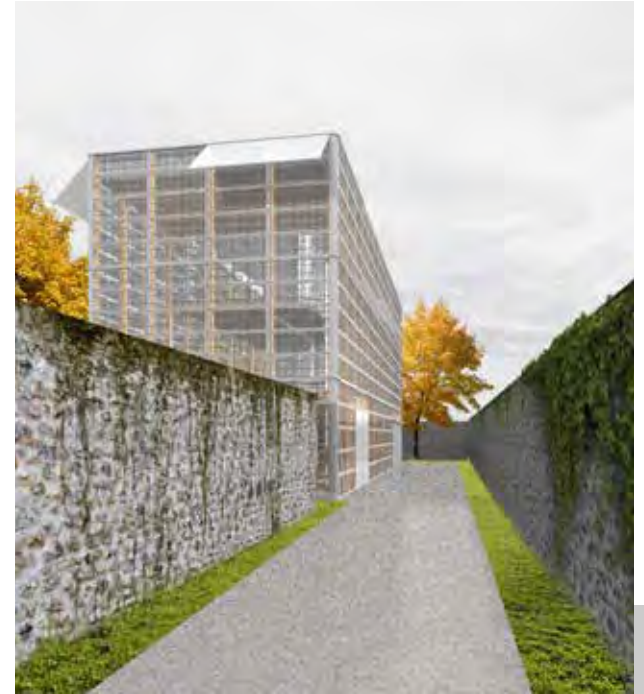
ÉLÉVATION NORD



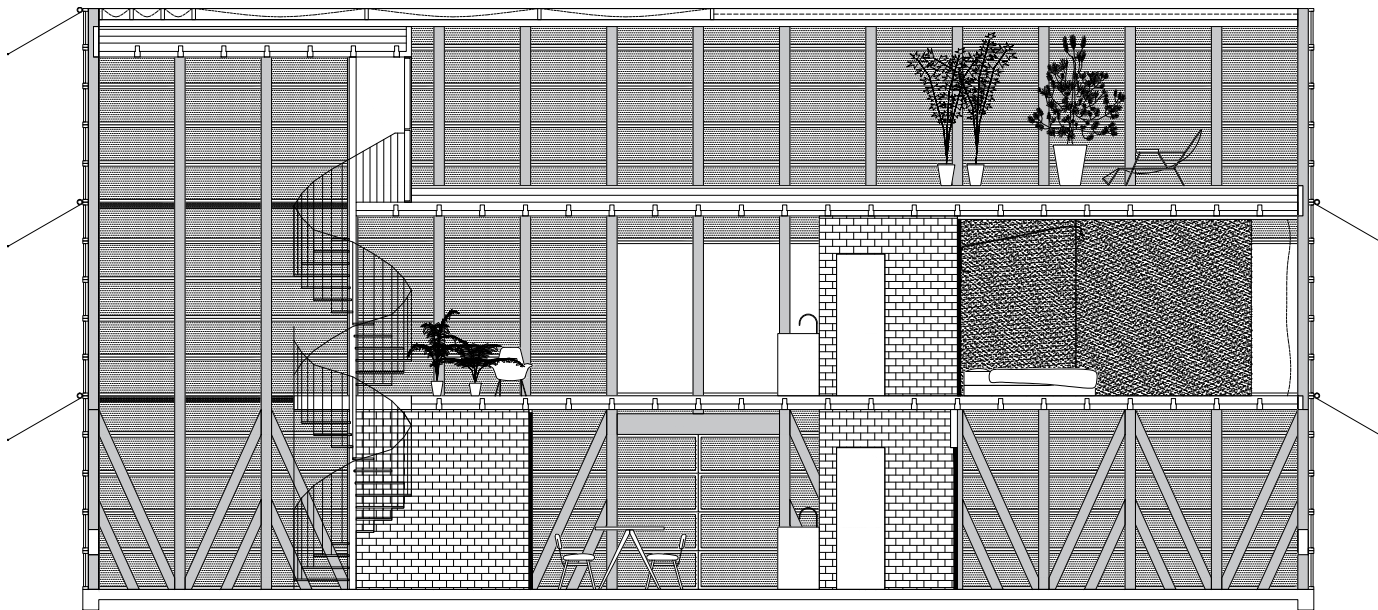
ÉLÉVATION SUD



AXONOMÉTRIE



VUE DE L'EXTÉRIEUR

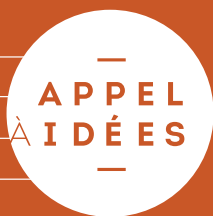


COUPE LONGITUDINALE



VUE INTÉRIEURE

LES  
DÉFIS  
DU  
CAUE  
14



# SITE C

PETITE PARCELLE  
DE LOTISSEMENT

## LAURÉAT

**FOUS D'IRÈNE**

0108

## MENTIONS

**VIRE(VOLTE)**

0112

## AUTRES CANDIDATURES

**AFFIRMER L'INTIMITÉ**

0116

**TROMBE-ONE**

0118

**NEIGHBORWOOD**

0120

**LA BOITE A MUSIQUE**

0122

**CHIMÈRE BERCÉE**

0124

**LA MAISON VIROISE**

0126

**MAISON INCOGNITO**

0128

**LA HALLE MUSICALE**

0130

**MAISON I.**

0132

**TRANSVERSALE**

0134

**SYMPHONIE AU GRAND AIR**

0136

**MODULE FAMILIAL**

0138

**DEDANS-DEHORS**

0140

**KARESANSUI**

0142

**UNIS' SONS**

0144

**BLOTISSEMENT**

0146

**MAISON LE CAJÒN**

0148

**LE COCON**

0150



#1

# LE SITE

Le site retenu se situe sur la commune de Vire Normandie, plus précisément dans le lotissement de la Mercerie. En légère périphérie du centre-ville, le terrain s'inscrit dans un contexte assez varié et hétérogène. Desservi par la rue de la Mercerie au sud, le lotissement est ceinturé dans sa partie nord-ouest par le plateau sportif de la ville (gymnase, terrains d'évolution, ...), dans sa partie est, d'une zone d'activités, parallèle à la rue, la ligne ferroviaire avec à proximité immédiate la gare.

Le lotissement de la Mercerie se décompose en deux grandes entités. Une première achevée qui privilégiait une architecture "traditionnelle" de type pavillonnaire et une seconde, toujours en cours d'urbanisation, qui permet et favorise l'émergence d'une architecture plus "contemporaine". Le terrain s'inscrit dans la seconde entité du lotissement. Située à l'angle des voies de dessertes, les constructions qui bordent la parcelle sont de volumétries variées (double pentes, mono-pente, toiture terrasse, volumes simples, volumétries plus complexes...). La parcelle d'étude est référencée AZ 179 pour une surface de 400 m<sup>2</sup>.



## LES ABORDS



#2

# OBJET DE L'APPEL À IDÉES

L'objet de l'appel à idées est de concevoir pour la famille I. une maison pleine d'astuces et de modularité autour d'un petit jardin, tout en assurant un maximum d'intimité vis-à-vis du voisinage. La surface totale sera d'environ 180 m<sup>2</sup>.

Le style architectural est laissé à l'appréciation des candidats. L'implantation est libre, aucune règle d'urbanisme n'est applicable. Les places de stationnement sur le terrain pourront être extérieures ou couvertes ou clos-couvertes.

L'économie du projet n'est pas l'objet de l'appel à idées, néanmoins vous veillerez à respecter un ratio au m<sup>2</sup> compris entre 1800 et 2000 €/HT.

#3

## L'HISTOIRE

Après leur mariage, M. et Mme I. désirent trouver un lieu de vie en commun qui soit adapté aux besoins de leur famille recomposée. Leur maison doit être un espace capable d'accueillir une vie de famille nombreuse à 7 une semaine sur deux, et à 4 le reste du temps. En effet, trois des enfants sont en garde alternée. Ils souhaitent une belle et joyeuse maison, lumineuse et agréable, où vivre de grandes tablées animées, mais qui permette aussi des moments d'intimité et de ressourcement pour le couple. La maison devra faire preuve de modularité. Moments de calme et de chahut doivent pouvoir se succéder.

M. I. enseigne la trompette au conservatoire de musique et de danse de Vire et Mme I. est professeure de solfège et de contrebasse à domicile. Plus qu'un métier, la musique est pour eux une passion qu'ils ont transmise à leurs 5 enfants, Ludivine, Mathilde, Maxence, Sabrina et Maël. Âgés de 6 à 14 ans, ils jouent tous d'un instrument différent et parfois encombrant : clarinette, saxophone, violon, guitare, percussions.

Les mélomanes organisent régulièrement des rencontres musicales, impro jazz, et musique de chambre avec leurs élèves et amis durant le week-end. La qualité acoustique de leur futur lieu de vie sera primordiale. Pupitres et partitions doivent trouver un espace de rangement spécifique et facilement accessible dans le séjour. À la belle saison, ils espèrent pouvoir déborder de leur maison et jouer à l'extérieur. Pour la réalisation de leurs rêves, ils hésitent entre acheter un bien et faire construire.

Leur budget est généralement orienté vers les dépenses culturelles, voyages, concerts, théâtre plutôt que vers les dépenses liées à la maison. Hors de question que leur futur habitat soit un gouffre financier restreignant leurs activités, d'autant plus que Vire Normandie ne manque pas d'offres en la matière. C'est alors qu'ils dénichent une petite parcelle prometteuse, située dans le lotissement de la Mercerie. L'emplacement est idéal, en raison de la proximité de la gare, car ils empruntent régulièrement la ligne Granville-Paris pour assister à certains concerts et se déplacer dans la région. Le choix est fait, ce sera du sur-mesure.

Les petites dimensions du terrain leur vont comme un gant. L'un comme l'autre ne souhaitent pas consacrer trop de temps à l'entretien des espaces extérieurs. Ils sont avant tout là pour la détente et l'agrément. La proximité des grands-parents permet déjà aux enfants de dépenser leur surplus d'énergie dans leur jardin. Ici, les espaces intérieurs sont à privilégier. Le couple aime la sobriété des matériaux, la lumière et, vous vous en doutez, est très sensible à la qualité acoustique des espaces.

La famille privilégie les déplacements à vélo, ou en transports en commun. Les parents ont même un vélo cargo pour les courses.

A présent que vous savez tout, ils comptent sur vous pour relever le défi que constitue cette maison, sur le petit terrain dont ils viennent de faire l'acquisition.

#4

## LE PROGRAMME

### BESOINS MINIMUM EXPRIMÉS PAR LA FAMILLE

#### La maison d'habitation : environ 180 m<sup>2</sup>

- entrée + placards
- cuisine
- arrière cuisine
- séjour + espace de musique
- chambre 1 avec petit dressing ou grands placards + salle de bain
- chambre 2, 3, 4, 5 et 6
- salle de bain
- salle de bain + WC
- WC séparé
- buanderie

#### Espace extérieur

- jardin g'agrément
- terrasse

#### Stationnement

- 2 places de stationnement voitures
- stationnement pour 7 vélos

#5

## LES LIVRABLES

Ils devront être fournis tels que décrits en détails dans la partie 6 du règlement.

### DOCUMENTS MINIMUM OBLIGATOIRES 8 planches A3 suivant le gabarit type, telles que :

- **PLANCHE 1** : la note de synthèse avec le nom donné à votre projet, qui sera lue lors du jury (1700 caractères, espaces compris, au format texte)
- **PLANCHE 2** : une perspective extérieure : il sera demandé aux candidats d'y exprimer l'ambiance générale du site, de montrer la bonne insertion du projet et la matérialité des façades. Ce document constituera l'illustration principale du projet.
- **PLANCHE 3** : le PLAN DE MASSE paysager (ech libre, nord en haut) montrant l'aménagement des extérieurs (cheminement, hiérarchisation des espaces, clôture,...) et la relation avec l'espace public (accès à la parcelle, rapport à la rue,...)
- **PLANCHE 4** : les plans de chaque niveau (ech 1/100)
- **PLANCHE 5** : les élévations des quatre façades (ech 1/100)
- **PLANCHE 6** : la coupe transversale (ech 1/50)
- **PLANCHE 7** : une perspective intérieure montrant la qualité des espaces
- **PLANCHE 8** : la fiche technique, schémas, et note d'intention du projet (gestion de la proximité sans promiscuité, matériaux utilisés, solutions structurelles, informations techniques, démarche environnementale...)

### DOCUMENTS OPTIONNELS 2 planches A3 libres maximum, telles que :

- **PLANCHES 9 et 10** optionnelles : 2 planches libres maximum (documents complémentaires : croquis, détails constructifs, axonométries, perspectives, etc., afin de présenter au mieux les solutions proposées)



**I** mplantée en partie supérieure, la maison occupe toute la largeur de la parcelle. Cette disposition permet de profiter au maximum de l'ensoleillement et de se mettre à distance du voisin au sud.

Le projet choisit d'affirmer l'urbanité du tissu pavillonnaire en s'installant en bordure de parcelle. Si à l'ouest la maison s'adosse contre le trottoir, en partie Nord la façade est décalée pour y implanter les dispositifs d'accès et gérer l'interface avec la voirie : le local vélo aux parois translucides et, sous

pergola, les stationnements et l'entrée principale.

Succédant à cette première bande, le volume principal de la maison s'étire dans la largeur de la parcelle. Le rez-de-chaussée s'ouvre largement au sud et présente en enfilade les pièces de vie et l'espace de musique (des portes pliantes permettent d'isoler cet espace). À l'étage, les chambres des enfants occupent les flancs est et ouest tandis qu'au centre, un généreux vide est créé au-dessus du séjour, offrant ainsi une vue plongeante

sur la salle de musique lors des concerts organisés par la famille.

Pour préserver l'ensoleillement du volume principal, vient s'installer perpendiculairement et uniquement en rez-de-chaussée l'espace des parents qui bénéficie de la lumière du matin ainsi qu'un abri-jardin. Ce dispositif en angle permet d'isoler la terrasse et les espaces de vie de la rue.

Dans ce projet, les objectifs bioclimatiques se fondent avec les enjeux urbains et la demande de la famille : discrète au nord,

cette maison bardée de bois et d'ardoises regarde vers le jardin au sud comme en témoigne l'orientation des pentes de toitures.

#### LE JURY A AIMÉ

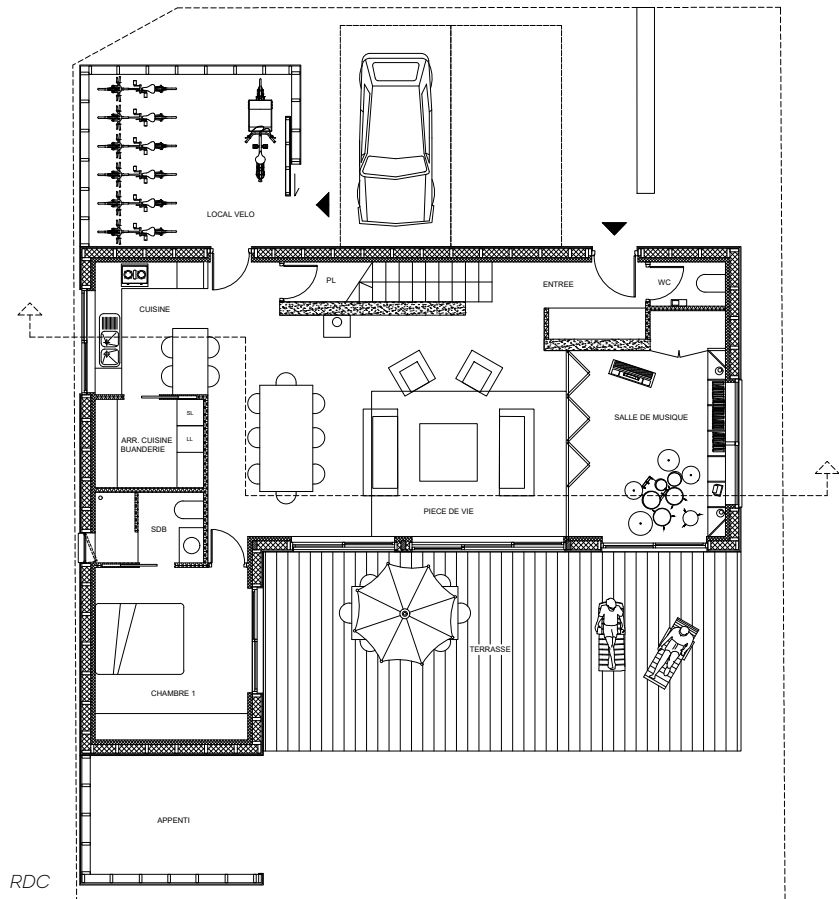
- Projet adapté à la parcelle qui tient compte du contexte environnant
- Véritable adéquation entre simplicité et efficacité
- Frugalité
- Importance donnée à l'acoustique, programme respecté





PLAN DE MASSE

LE DREZEN Philippe\_Architecte DE\_Rennes  
 LE BOUR Thomas\_Architecte DE\_Plaintel  
 LE PIMPEC Thomas\_Architecte DE\_La Grande-Rivière



ÉLÉVATION NORD



ÉLÉVATION OUEST



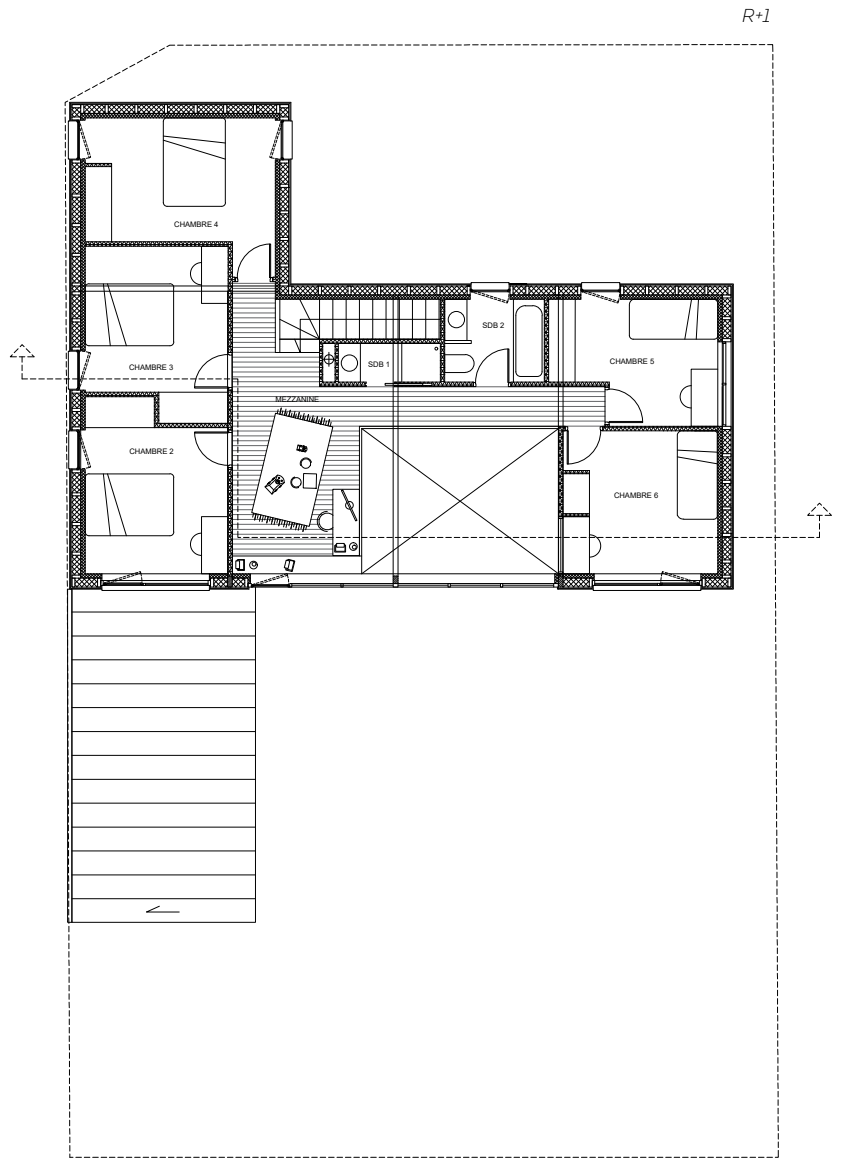
ÉLÉVATION EST



ÉLÉVATION SUD



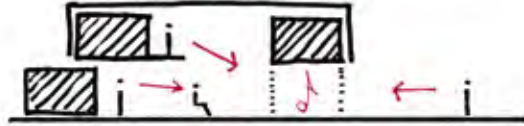
VUE INTÉRIEURE



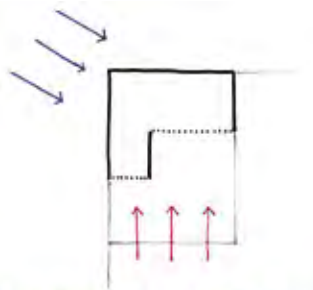
COUPE TRANSVERSALE



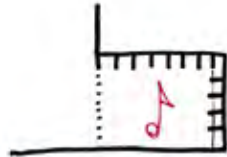
## FICHE TECHNIQUE



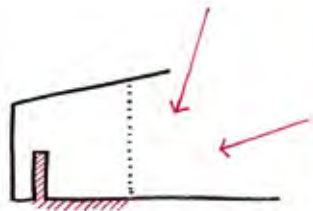
Principe spatial : un espace de vie central entouré de blocs intimes/techniques, l'espace de musique devient une scène visible de toute la maison et du jardin.



Implantation : en L pour se protéger des vents dominants, en bord de parcelle pour créer un front de rue et de l'intimité,

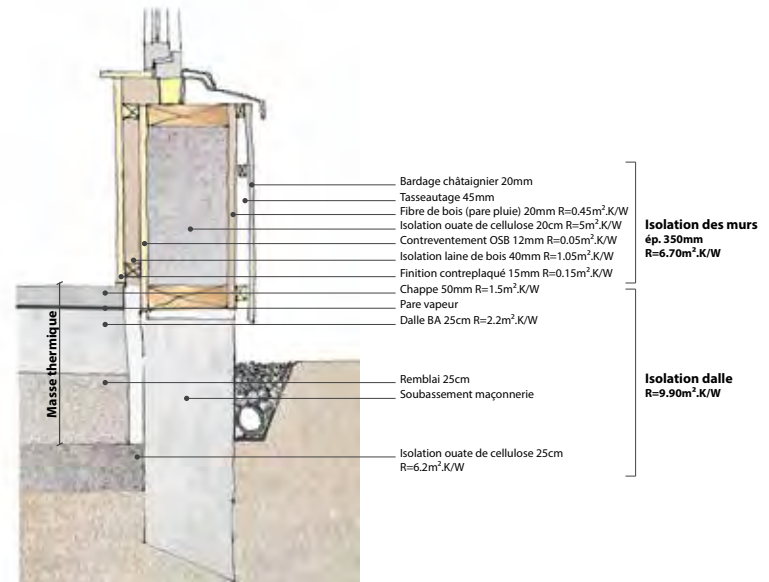
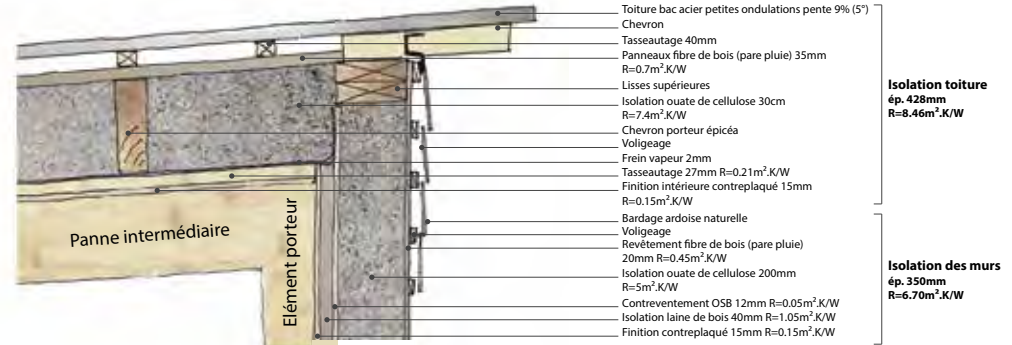


Acoustique : l'espace musique, fermé, est une salle de répétition isolée. La structure apparente et l'ammeublement mural en bois évitent la réverbération du son pour une ambiance acoustique de qualité.



Bioclimatisme : la façade Sud très vitrée profite des apports solaires gratuits qui sont emmagasinés et restitués avec un déphasage par les murs de refend en terre crue et la dalle de masse, éléments à forte inertie thermique. La casquette protège le bâtiment du soleil en été.

## DÉTAILS CONSTRUCTIFS







Côté rues, la construction révèle une réinterprétation de l'Architecture locale : bâti monolithique et minéral, ardoises naturelles losangées et toit à double pente. Un porche se dessine à l'extrémité de la bâtisse. Il offre un abri pour deux véhicules, ainsi qu'un cheminement piéton en faible pente descendante permettant l'entrée et l'immersion dans le projet.

Désormais en contrebas de la rue, au premier plan prennent place un abri pour les vélos de la famille ainsi qu'une large terrasse en bois. En fond de parcelle,

un talus arboré et planté attire la vue et permet dans le même temps de limiter le vis-à-vis direct avec le terrain voisin.

Après l'entrée dans le projet, une seconde lecture de l'ouvrage opère alors. En opposition avec les façades nord monolithiques et peu ouvertes, les élévations sud laissent apparaître de multiples ouvertures et des éléments appelant au naturel : l'emploi du bois et l'omniprésence des espaces végétalisés.

La porte de la maison donne accès à une entrée comportant un vestiaire et mène à

une large pièce de vie : un espace cuisine et une zone de repas près de la cheminée. Depuis cet espace, un escalier ainsi que deux estrades permettent le lien avec un salon plus bas. Le dispositif laisse la possibilité à de nombreux usages : détente, musique, projection mais aussi ouverture sur la terrasse extérieure et le jardin d'agrément.

Les plateaux des étages laissent place à des chambres fonctionnelles adaptées aux différents âges des enfants. Les pièces d'eau sont optimisées en favorisant un accès simple à tous. Les circulations

offrent des vues cadrées sur l'horizon dégagé au nord de la parcelle ainsi que sur les plateaux végétalisés extérieurs.

#### LE JURY A AIMÉ

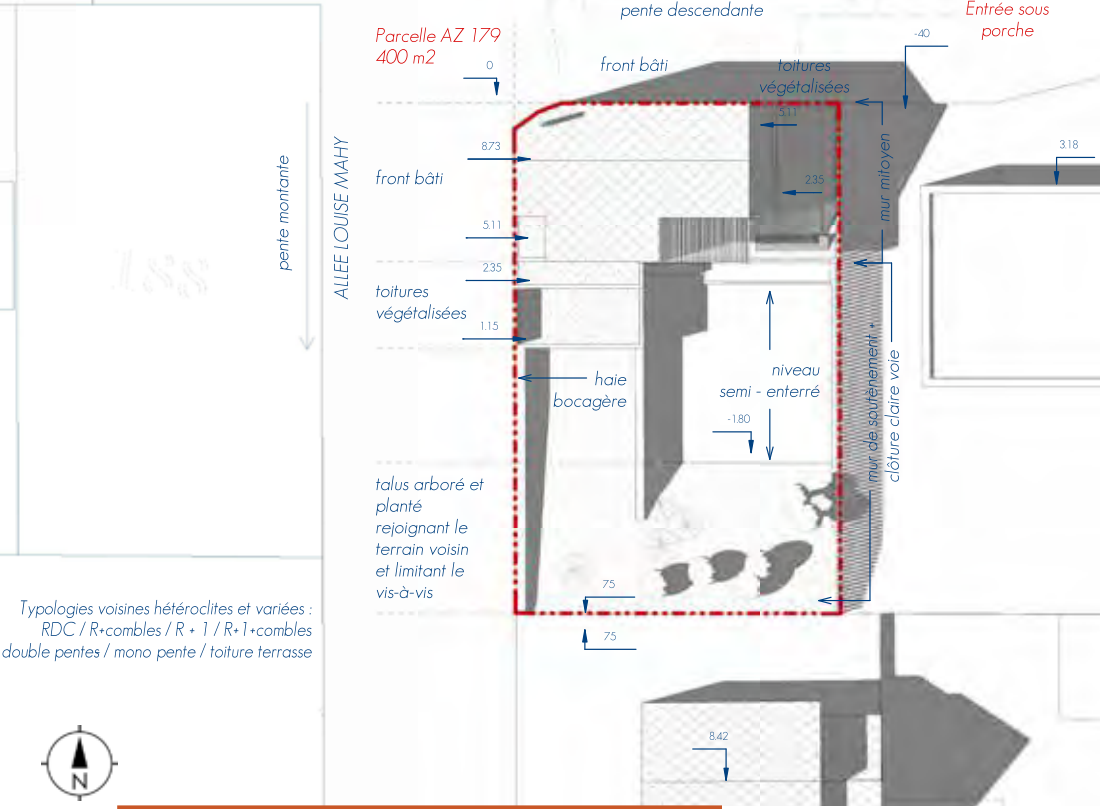
- Projet adapté à la parcelle qui tire parti de la pente pour enrichir les espaces intérieurs
- Signal au cœur du lotissement
- Organisation intérieure qui permet une vraie autonomie dans le fonctionnement de la famille

vue dégagée vers sentier et espace vert

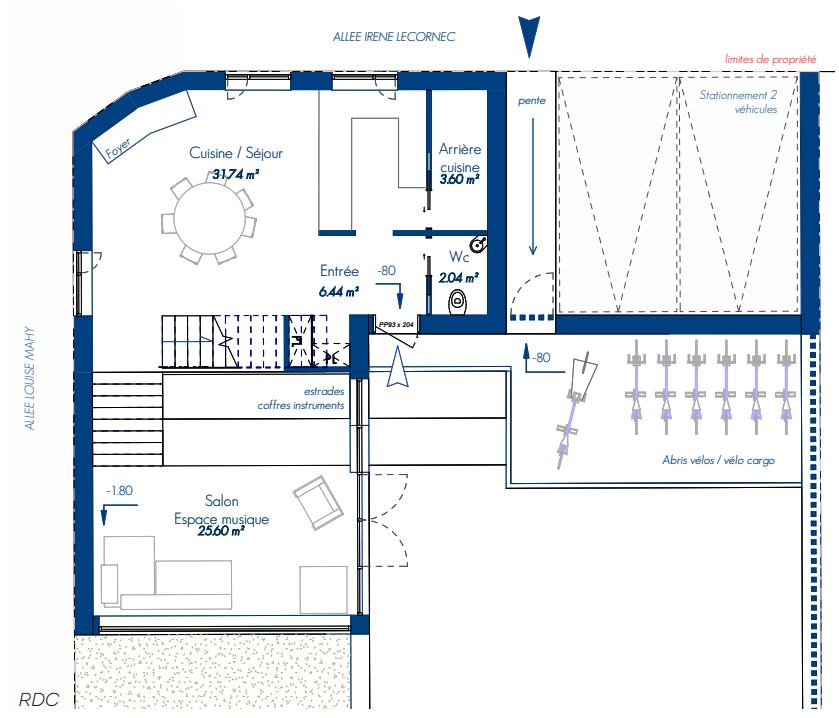
# VIRE (VOLTE)

SITE  
**C**

PETITE PARCELLE DE LOTISSEMENT

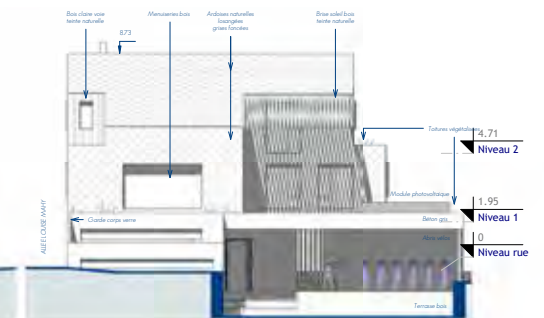
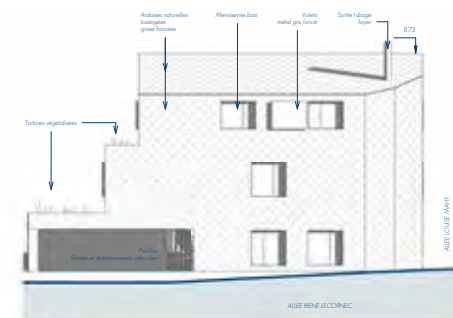
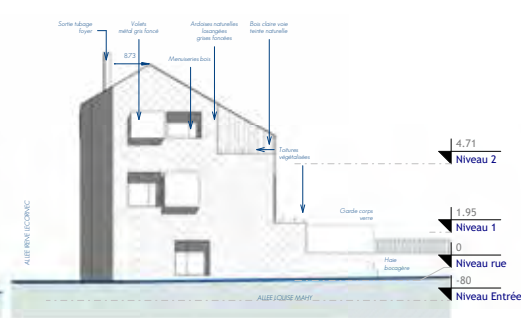
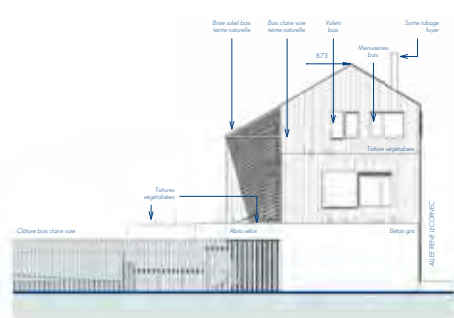


PLAN DE MASSE

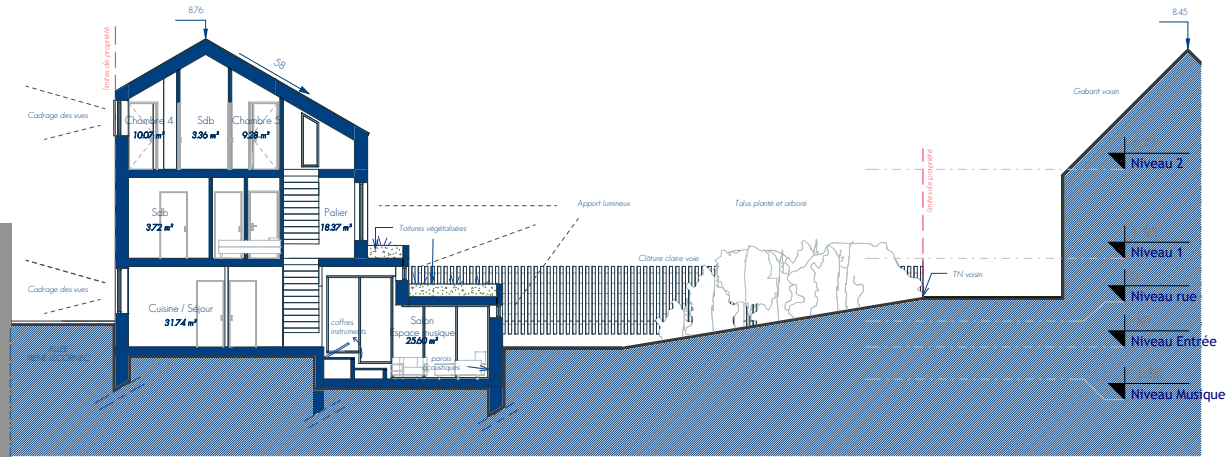


MENTION

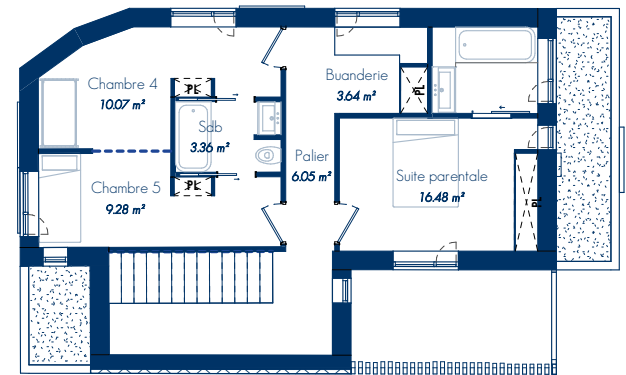
MORVAN Lisa\_Architecte HMNP\_Caen



O113\_VIRE(VOLTE)



COUPE TRANSVERSALE



R+2

VUE DE L'EXTÉRIEURE



R+1



## INTENTION DESCRIPTIF



## PETITE PARCELLE DE LOTISSEMENT

### PARTIS PRIS :

*De quelles manières concevoir et inscrire un projet d'habitat individuel dans le contexte actuel :*

« Grande maison - petit terrain » ?

### L'équilibre bâti - espaces libres :

Une des lignes directrices du projet émane de l'analyse de la topographie de la parcelle. En effet l'angle Nord Est de celle-ci se situe au point bas des deux rues adjacentes. L'enjeu a été d'en faire un atout en créant un niveau supplémentaire semi-enterré qui permet à la maison de s'élever sur trois niveaux sans pour autant dépasser outre mesure les typologies voisines. Le bâti est alors compact ; l'impact de ce dernier est réduit sur le foncier.

### Cadre de vie :

Le parti pris repose également sur la versatilité du projet : Un front bâti en façades nord mettant en scène des châssis sans tain pour obstruer les vues et un bardage sombre. L'artefact se séquence ensuite en espaliers; terrasses végétalisées faisant le lien avec les parois sud beaucoup plus ouvertes et animées. Cette dualité sert également les différentes strates de la construction que sont le confort d'usage, visuel, acoustique et thermique mais aussi les qualités lumineuses, la gestion des flux, de l'intimité, ...

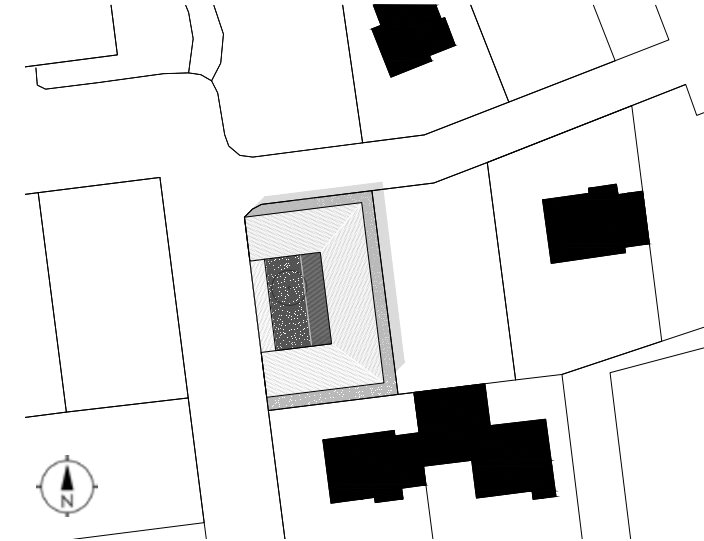
### PRINCIPES CONSTRUCTIFS :

- Maison : maçonnerie - isolation par l'extérieur (mise à part socle béton) - bardages bois claire voie et ardoises - menuiseries bois - VMC double flux - module photovoltaïque et brises soleil.
- Terrasses végétalisés : étanchéité + isolant + complexe filtrant et drainant + végétaux type sédums.

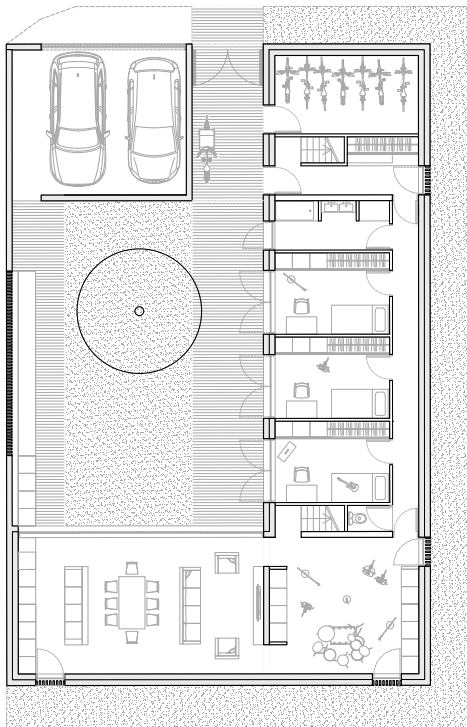


## VUE INTÉRIEURE





PLAN DE MASSE



RDC

### Intériorité

Cette maison occupe la quasi-totalité du tènement en consentant un léger retrait par rapport aux parcelles voisines. Sa volumétrie en U, volontairement tournée vers l'intérieur, minimise les contacts avec l'extérieur tout en offrant de l'intimité par rapport aux passants, et maximise les relations entre les espaces de vie ouverts sur une cour centrale.

La résidence est constituée de trois volumes s'intersectant avec des fonctions séparées : un volume contenant un espace de vie commun et la salle de musique sur une double hauteur, un autre volume à deux étages contenant les chambres, et enfin un dernier volume contenant les stationnements ainsi qu'une chambre.

Un mur épais constitué d'une cuisine extérieure et d'un banc viennent finir le volume de la maison en créant un vide accueillant un jardin d'agrément.

### Intimité

Le niveau du sol en rapport avec la rue est volontairement hermétique. Quelques ouvertures habillées de claustra en bois dans une façade en béton brut permettent de faire entrer la lumière et offrent des vues sans jamais trahir l'intimité des résidents.

En s'ouvrant largement sur le paysage, le niveau supérieur magnifie la toiture en ardoise constituée d'une matérialité continue. De larges ouvertures offrent des vues depuis les chambres vers le grand paysage et apportent de la lumière sur les espaces à double hauteur.

### Matérialité

L'ardoise, le béton et le bois en façade réinterprètent les matériaux traditionnels des maisons du Bocage et leur donnent un caractère contemporain. L'intérieur minimaliste s'associe aux qualités lumineuses et magnifie le jardin d'agrément minéral qui constitue une extension du séjour et de la cuisine en été.



COUPE TRANSVERSALE



VUE INTÉRIEURE



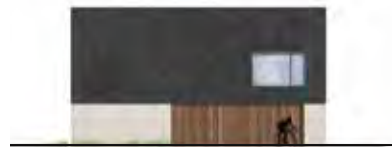
ÉLÉVATION SUD



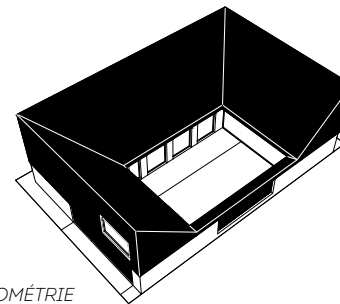
ÉLÉVATION EST



ÉLÉVATION OUEST

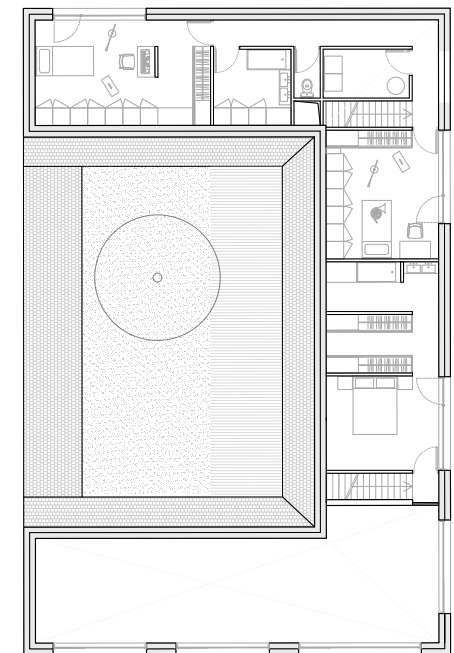


ÉLÉVATION NORD



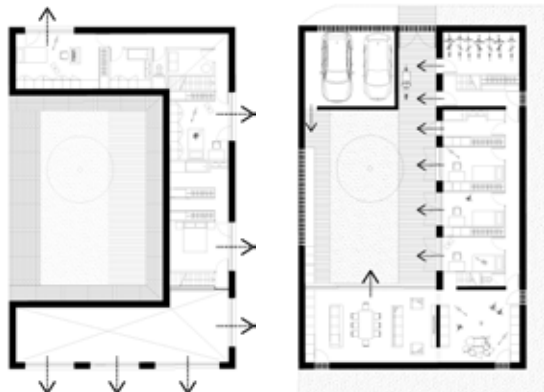
AXONOMÉTRIE

R+1

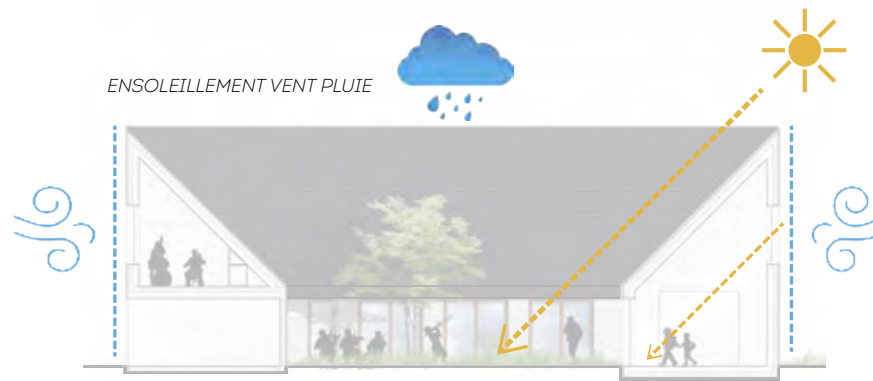


AUTRES  
CANDIDATURES

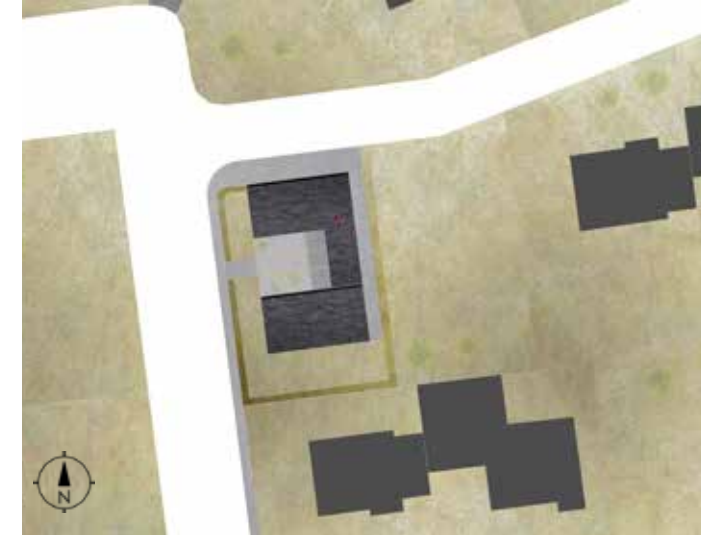
OUVERTURES



ENSOLEILLEMENT VENT PLUIE







PLAN DE MASSE



RDC

R+1

**19** h 00, Mr I rentre du conservatoire.

Il perçoit de la rue du mouvement à travers les parois translucides de la serre : les enfants sont rentrés depuis un moment. Il se gare, entre par la seule ouverture de la façade arrière, et dépose les courses dans la fraîcheur du garde-manger. Du salon lui parvient un son cuivré : Maxence doit être en train de répéter pour l'événement de samedi. Mr I dépose sa trompette dans sa chambre, l'ambiance est studieuse et calme dans cette partie de la maison.

Il aime voir sa maison comme un théâtre : la grande pièce à vivre, c'est la scène, le lieu des représentations familiales et musicales. Un grand meuble contient tous les éléments du décor, changeant selon les humeurs : une table escamotable pour les repas en famille, des assises et des pupitres durant les soirées festives... La pièce s'étend parfois sous la serre centrale, doublant alors le terrain de jeu.

Une bande servante, les coulisses, sert de tampon acoustique entre la pièce à vivre et les chambres, loges de chacun des artistes de la famille. Là, les parois latérales s'épaississent par des armoires, des bureaux, afin que chacun puisse s'isoler confortablement dans son espace. La maison est une succession d'espaces tampons, thermiques, acoustiques, garantissant le confort de ses occupants.

Le soleil commence à décliner : il est temps de fermer les trappes des « murs trombes ». Le béton massif au sud capte la chaleur le jour pour réchauffer la maison la nuit. Des fentes dans ces murs permettent de garder la chaleur à l'intérieur en hiver, et de faire circuler l'air en été.

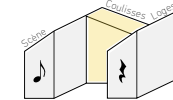
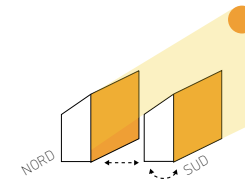
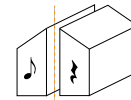
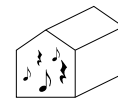
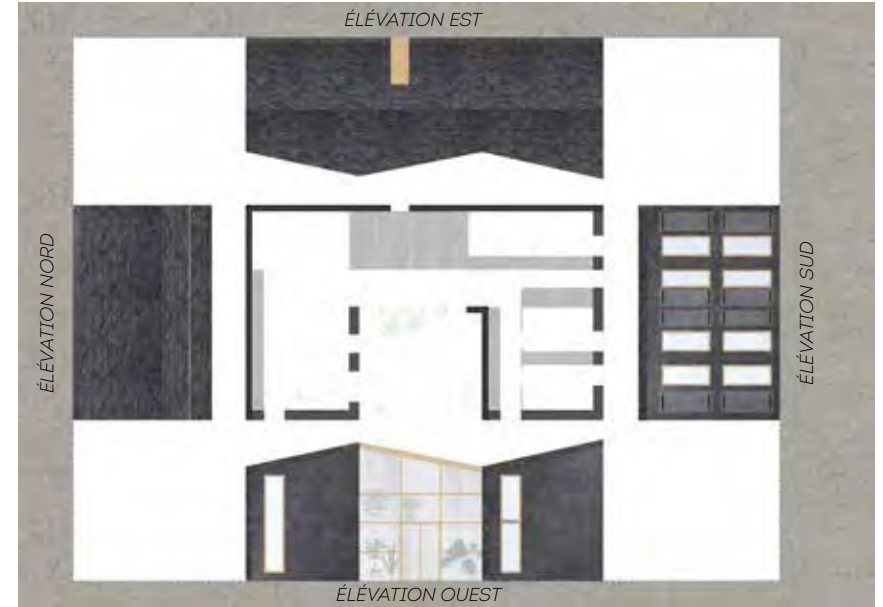
Avec les économies énergétiques réalisées, un grand voyage est en prévision pour toute la famille.



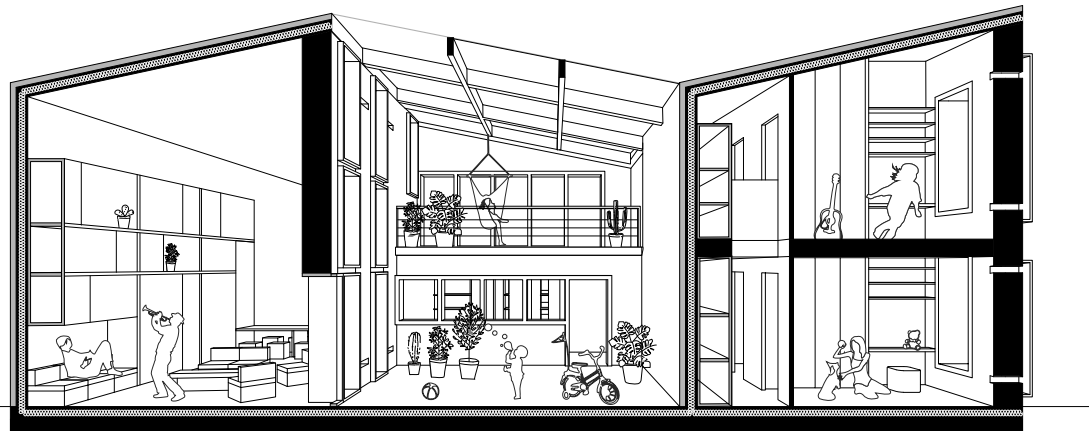
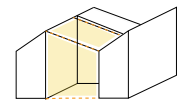
VUE INTÉRIEURE



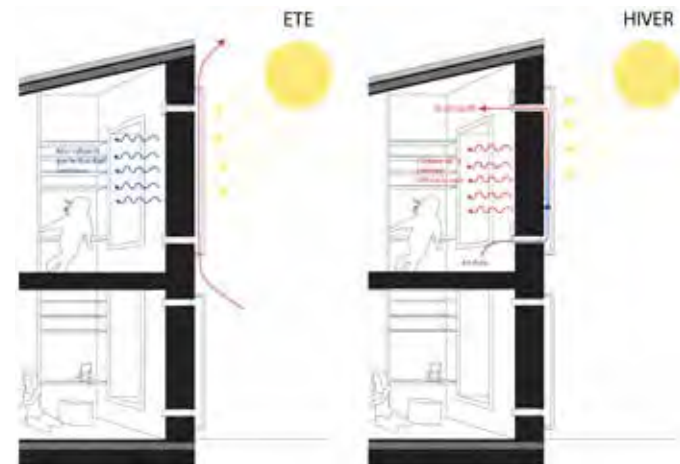
VUE INTÉRIEURE



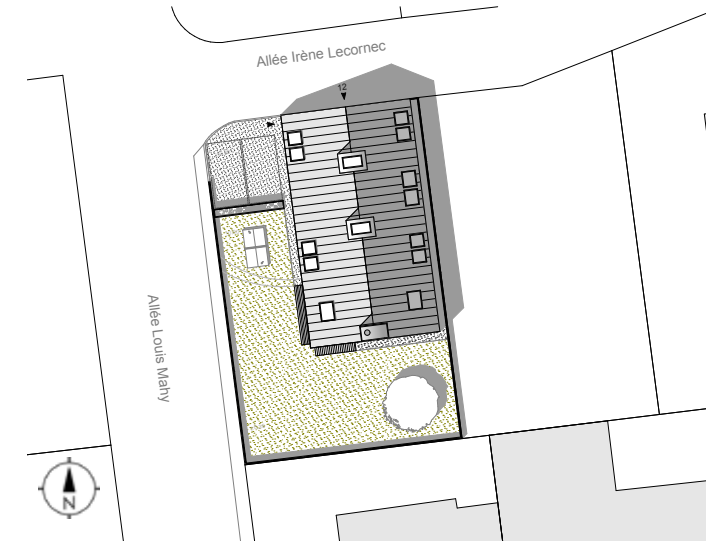
FICHE TECHNIQUE



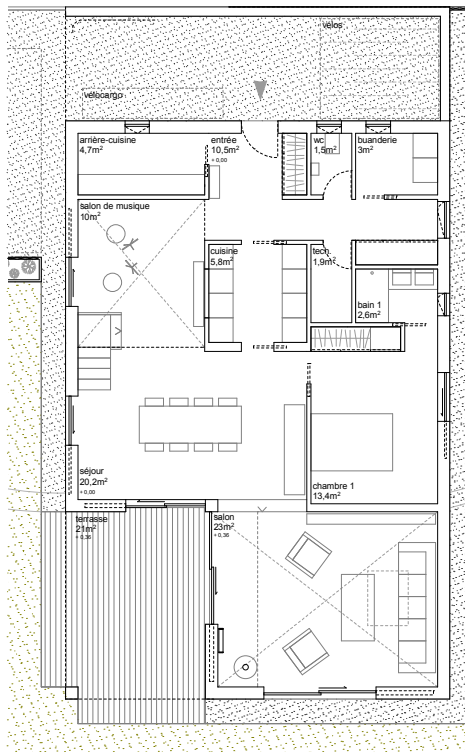
COUPE TRANSVERSALE







PLAN DE MASSE



RDC

Les enfants qui vont, qui viennent, qui quittent le nid, puis réapparaissent à 2, à 3 ou à 6 pour les vacances. Des amis qui passent, restent et s'asseyent.

Des espaces flexibles qui se partagent et que l'on referme au gré des heures, des humeurs, des envies. Une modularité permettant à 4 ou à 7, à 5 ou à 15, de se retrouver, de partager, de s'isoler ou de se supporter.

La maison qui s'ouvre, qui s'anime, qui se repose ou s'endort.

Un jardin qui s'éveille, qui oxygène et qui rassemble la tribu.

Un contexte hétérogène qui s'apaise à travers la volumétrie simple d'une maison reprenant les codes du bocage virois, au service de la pluralité des nouveaux modes d'«habiter» et de la proximité de ces petites parcelles de lotissement.

Une intériorité favorisant tant le partage que l'intimité à travers des percées visuelles qui lient les espaces tout en les séquençant grâce à un jeu de hauteur et de dilatation, d'intérieur, de couvert et d'extérieur.

Une variété d'espaces permettant d'improviser quelques notes, avec ou sans public.

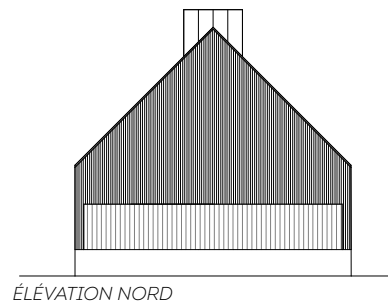
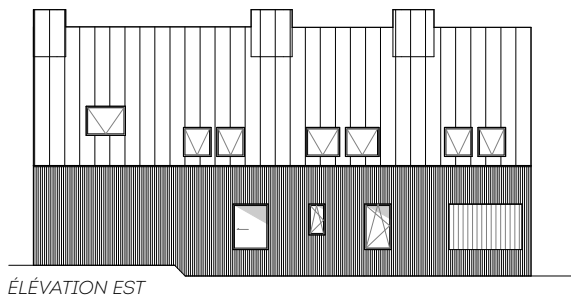
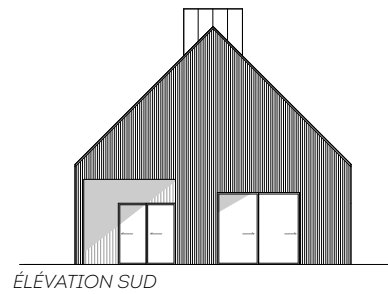
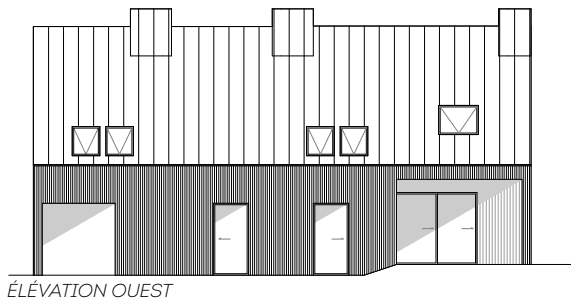
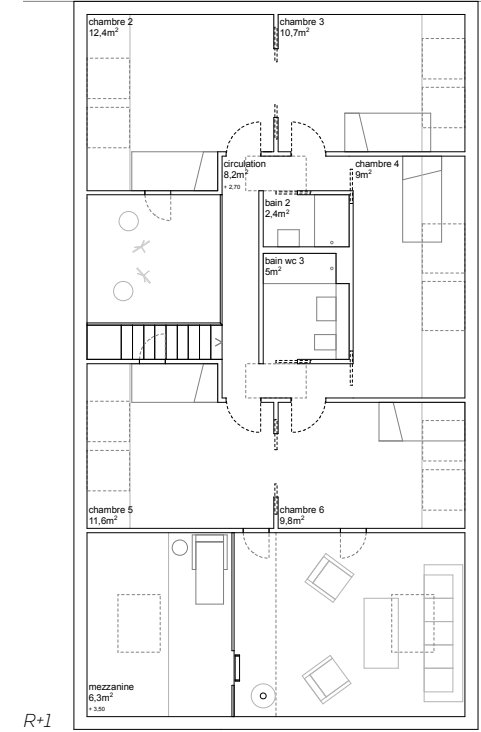
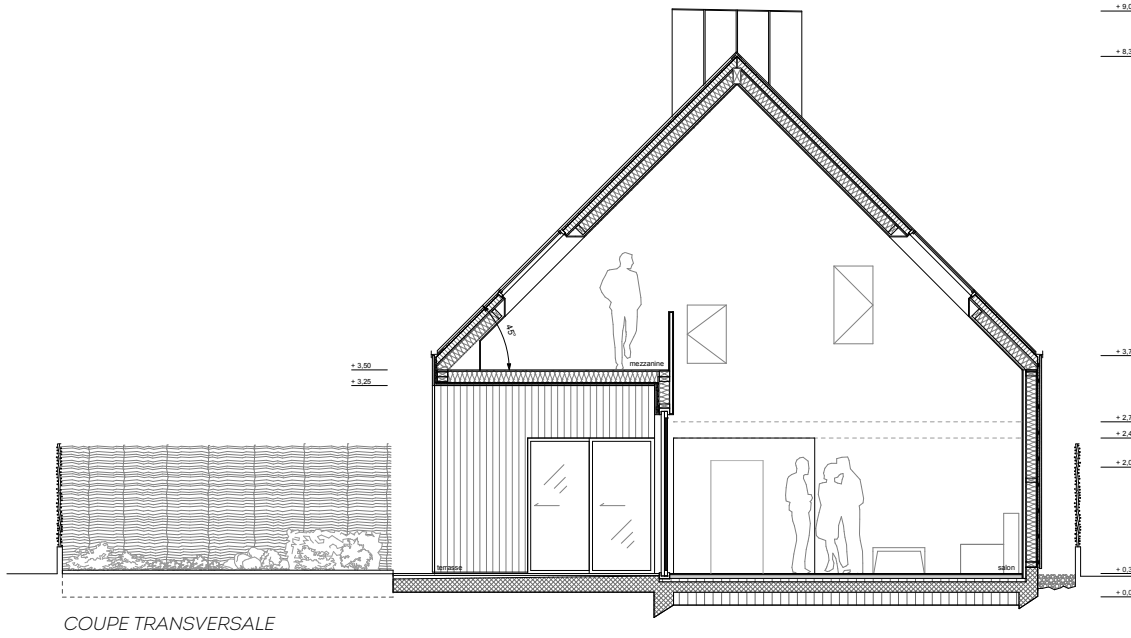
Des matériaux pérennes et durables racontant une histoire et tirant partie d'un terroir, et des revêtements simples qui viennent moduler l'acoustique des musiciens les plus exigeants.

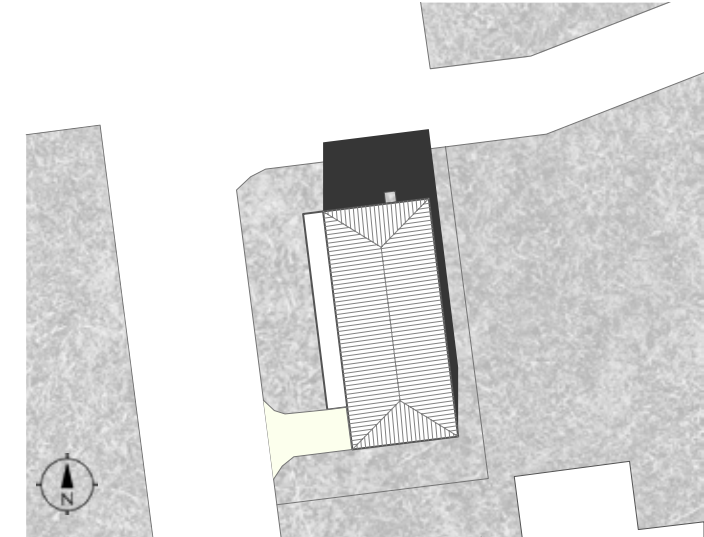
Une parcelle d'angle dont la maison profite et une implantation sur la parcelle tirant parti de la course du soleil.

En quasi-mitoyenneté à l'est, la maison ouvre généreusement ses pièces de vie au sud et à l'ouest, afin de tirer parti à la fois d'un ensoleillement maximal mais aussi du recul sur l'allée Louis Mahy et donc de l'absence de vis-à-vis.

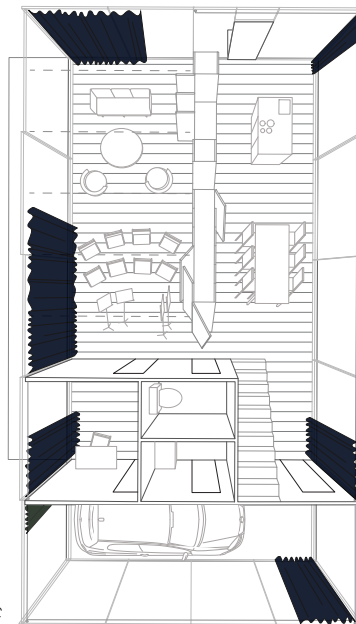
Et si avec une TRIBU on peut faire du BRUIT, ici tout est propice à composer une douce mélodie.







PLAN DE MASSE



RDC

**U**ne maison modulaire  
La vie de la famille est intense, cadencée, rythmée par les allers et venues des enfants, les moments de détente ou d'étude, et les moments de partage musical. Pour accueillir toutes ces activités, la maison se découpe en éléments modulables permettant d'adapter les espaces.

#### Les meubles chambre

Il s'agit de l'élément essentiel de l'espace nuit des enfants. Ces épaisses armoires coulissantes accueillent chacune un lit ainsi qu'un bureau dépliant, en plus de rangements. Ces modules permettent d'agrandir ponctuellement une chambre, voire de « ranger » complètement toutes les chambres pour libérer la mezzanine.

#### Les façades coulissantes

Les façades coulissantes permettent d'isoler, ou faire communiquer les chambres en mezzanine avec le séjour en double hauteur. Elles permettent d'obtenir une vue sur le jardin.

#### Les ventelles en tissu

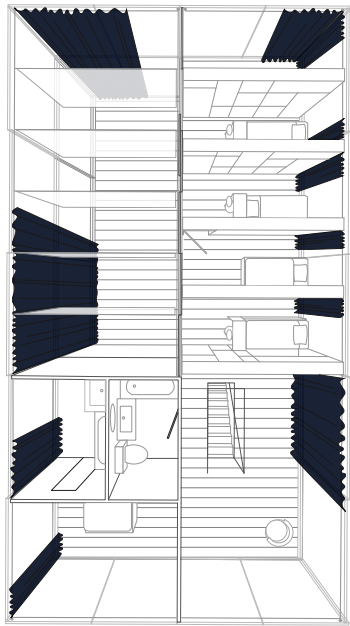
Ces ventelles, déployables à l'envie dans le séjour, permettent d'en améliorer les performances acoustiques.

#### Les rideaux

Les épais rideaux en façade permettent à la fois une occultation des espaces tout comme une isolation phonique des pièces. Ils confèrent également au séjour une sensibilité scénographique.

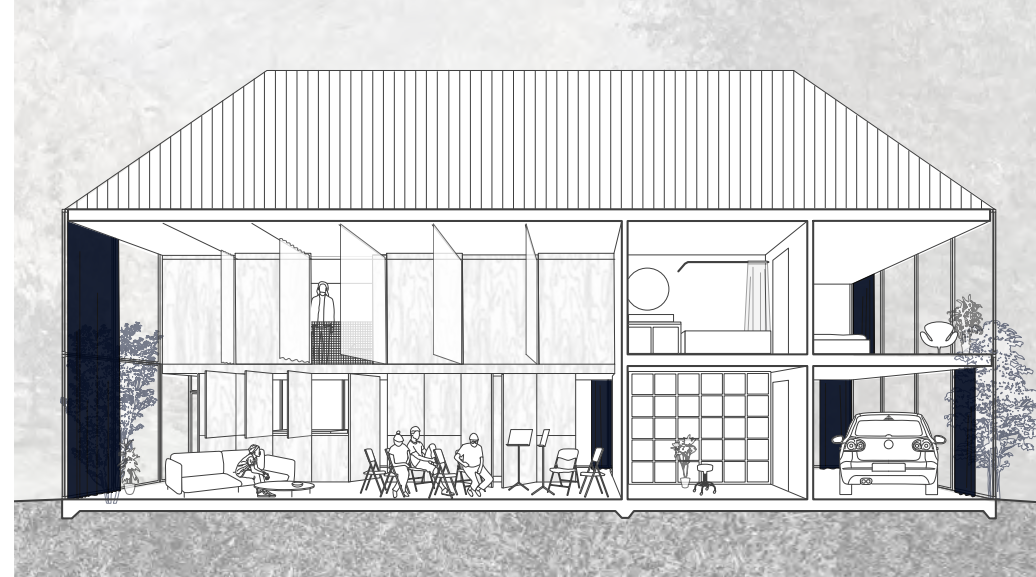
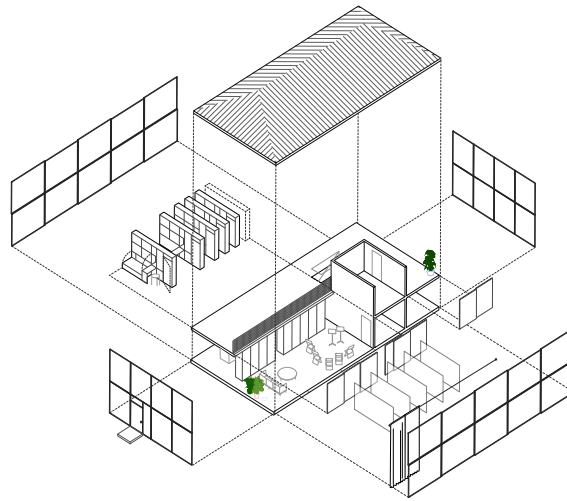
#### Les modules de rangement du séjour

Les meubles du séjour forment de profonds placards de rangements pouvant accueillir les instruments, pupitres, et le matériel divers des musiciens.



R+1

AXONOMÉTRIE ÉCLATÉE



COUPE TRANSVERSALE

VUE INTÉRIEURE



ÉLÉVATION EST



ÉLÉVATION SUD



ÉLÉVATION NORD



ÉLÉVATION OUEST





PLAN DE MASSE



RDC



R+1



R+2

Le projet s'inscrit dans une volonté de mêler harmonieusement l'architecture régionale traditionnelle à une architecture plus contemporaine. Nous avons pour cela choisi de jouer avec les géométries, les matériaux, ainsi qu'avec l'organisation des espaces intérieurs. Nous nous sommes initialement inspirés d'un modèle archétypal de la maison, en reprenant un toit à double pan, très répandu dans la région.

De ce dernier naît une forme davantage contemporaine. Cette géométrie plus épurée vient orienter le choix des matériaux : une couverture en zinc se retournant sur les façades, et des murs pignons parés de pierre de la région, selon une typologie de maçonnerie à joints incertains. Structurellement, la maison est construite d'une maçonnerie de briques creuses permettant une mise en œuvre à l'échelle du projet. La matérialité de l'intérieur a été conçue pour créer un contraste colorimétrique avec l'extérieur, en y apportant des teintes claires, essentiellement blanches ; ce qui apporte également un confort lumineux non négligeable.

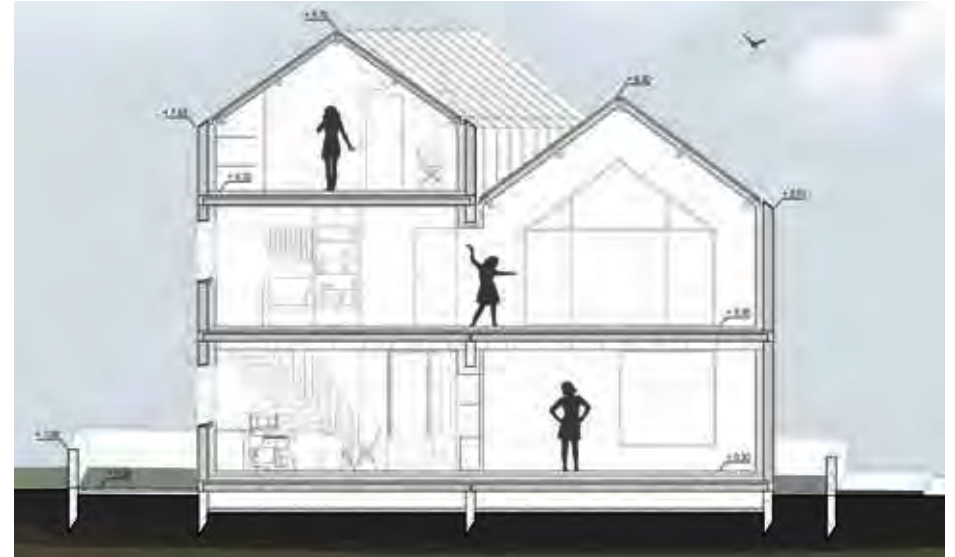
Le projet se compose de deux volumes distincts : le plus spacieux abrite les lieux de vie commune, et le second est plus particulièrement dédié aux espaces nuit. Le grand volume dispose d'une mezzanine qui offre un espace généreux en double hauteur, très appréciable à l'usage pour la famille, pouvant ainsi embrasser les lieux par sa mélomanie.

Nous vous laissons à présent le soin de parcourir le projet à travers les différents documents présentés.

**DIVOL Corentin**\_Étudiant en architecture\_Montpellier  
**MANUEL DE OLIVEIRA Nguindo Jorge**\_Étudiant en architecture\_Saint-Clément-de-Rivière

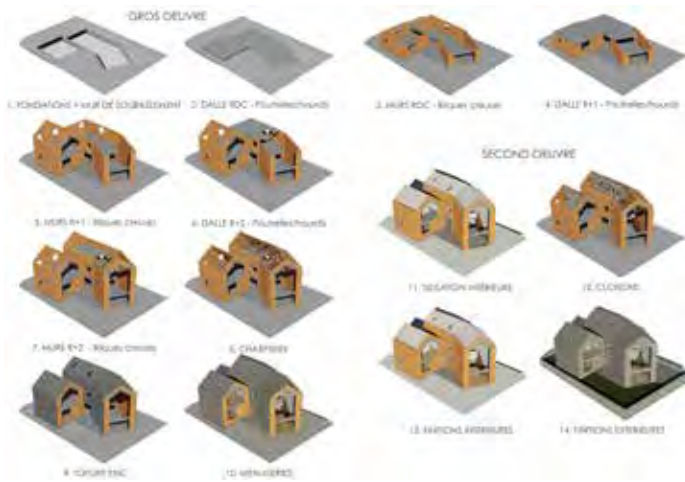


VUE DE L'EXTÉRIEUR



COUPE TRANSVERSALE

MODÉLISATION



VUE INTÉRIEURE



ÉLÉVATION OUEST



ÉLÉVATION SUD



ÉLÉVATION NORD

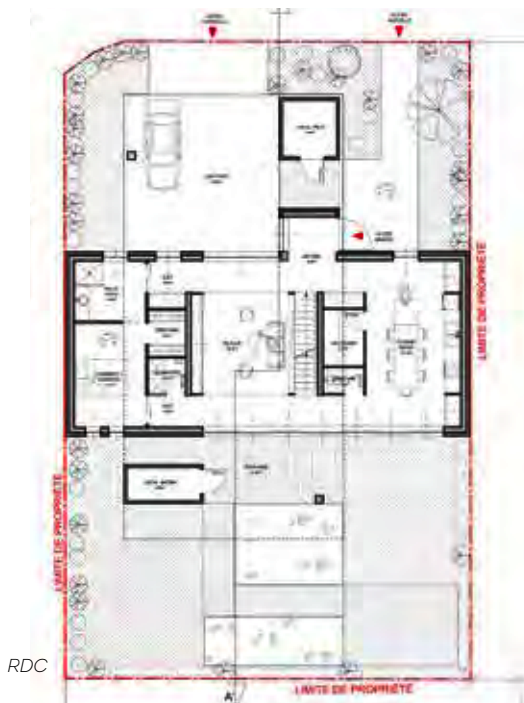


ÉLÉVATION EST





PLAN DE MASSE



Le projet prend les traits d'une architecture moderne, s'intégrant davantage dans la seconde entité du lotissement.

La maison vient s'implanter transversalement sur la parcelle pour prolonger l'alignement en retrait qui existe sur l'allée Irène Lecornec, créant ainsi deux ambiances différentes.

Au nord, un espace de transition avec l'espace public permet l'accès à la parcelle. Le volume de l'entrée et le car port, ainsi mis à distance, permettent de maintenir un rapport avec l'espace public. Ici, la minéralité prédomine pour marquer cette interaction avec l'espace de la rue.

Au sud, un jardin arboré se dessine en dialogue avec les espaces de vie de la maison. Le projet tend à réduire le contraste entre intérieur et extérieur pour ainsi donner l'impression que l'espace se dilate et se prolonge du dedans au dehors. L'architecture de la maison se décompose en deux volumes : l'un en RDC comprenant les espaces de vie et la suite parentale, l'autre en R+1, englobant l'ensemble des espaces nuit des enfants. Il se dessine comme un volume suspendu dans un écrin de verdure.

Il s'agit d'un jeu délicat entre pleins et vides pour organiser les diverses fonctions du programme.

À l'intérieur, dans un écho à l'univers scénique et théâtral, les différents espaces viennent s'articuler autour d'un volume en double hauteur. Un espace musique en mezzanine vient ainsi surplomber le séjour, créant une scène musicale improvisée. Le projet a une volonté de favoriser des espaces de vie traversant en privilégiant des vues sur la nature.

Les extérieurs de la maison ont été traités avec une alliance délicate entre un bardage en bois clair et l'ardoise, typique de la région, mais qui est détournée dans son usage habituel créant une association entre tradition et modernité.



CHEVREUX Angélique\_Architecte DE\_Villaines-sous-Lucé  
 VALLIENNE Hugo\_Architecte HMONP\_Villaines-sous-Lucé

LA MAISON VIROISE

SITE  
 C

PETITE PARCELLE DE LOTISSEMENT



VUE DE L'EXTÉRIEUR

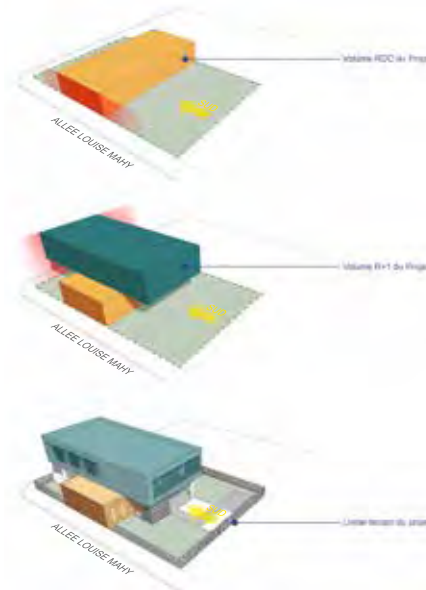


SCHÉMA D'INTENTION



COUPE TRANSVERSALE



ÉLÉVATION NORD



ÉLÉVATION EST



ÉLÉVATION OUEST

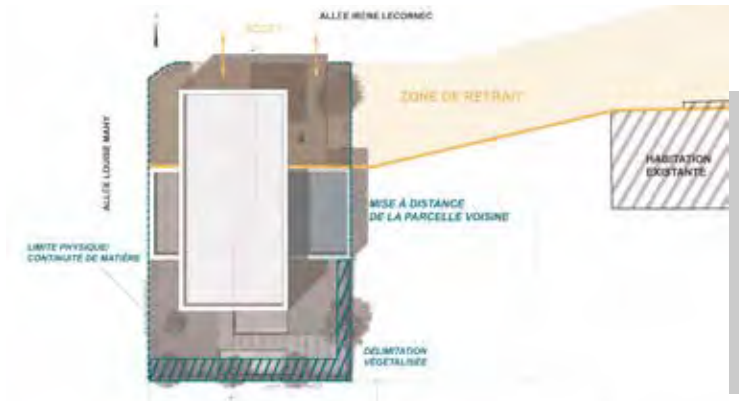


ÉLÉVATION SUD



R+1

PROXIMITÉ SANS PROMISCUITÉ

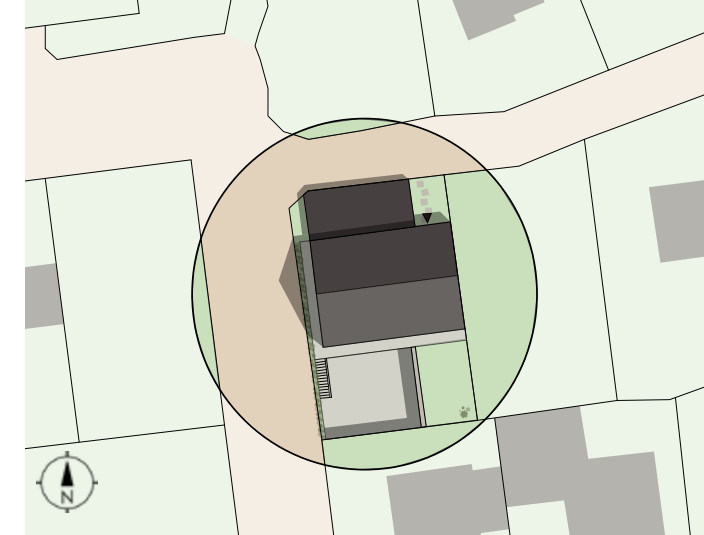


VUE INTÉRIEURE



AUTRES  
 CANDIDATURES

0127\_LA MAISON VIROISE



PLAN DE MASSE

Le parti pris principal pour cette maison individuelle a été de développer l'habitation sur deux niveaux, dont un semi-enterré. Ainsi, le volume de la maison, dans le paysage, est équivalent aux autres maisons du lotissement.

Les pièces de vie se trouvent au rez-de-chaussée, avec la suite parentale (avec dressing et salle de bain). Une salle d'eau est à disposition à ce même niveau pour les invités. La cuisine fait office de salle à manger, pour privilégier la convivialité des moments de repas. Le séjour est découpé en deux, l'espace salon et l'espace de rangement des instruments de musique, séparé du premier par une cloison amovible. Lorsque celle-ci est ouverte, l'espace musique devient une estrade sur laquelle peuvent se produire les artistes de la famille. Au rez-de-chaussée se trouvent également un abri pour le stationnement de deux véhicules et un garage fermé permettant de garer tous les vélos.

Au niveau inférieur, les chambres sont conçues sur un même modèle. Chaque enfant dispose de sa propre chambre et d'un large placard lui faisant face, de l'autre côté du couloir. Il y a également des toilettes et une salle de bain séparée. Il est possible d'accéder à la terrasse familiale, de forme carrée, qui est elle-aussi en R-1. On y accède par le couloir entre les toilettes et l'une des chambres, ou au rez-de-chaussée, par la baie vitrée du salon et l'escalier extérieur.

Un nombre important de rangement a été disposé dans toute l'habitation, conformément aux besoins d'une famille nombreuse. Enfin, le toit à deux pentes permet l'aménagement des combles, ouvrant encore d'autres possibilités de modularité pour la famille.



RDC





ÉLEVATION SUD



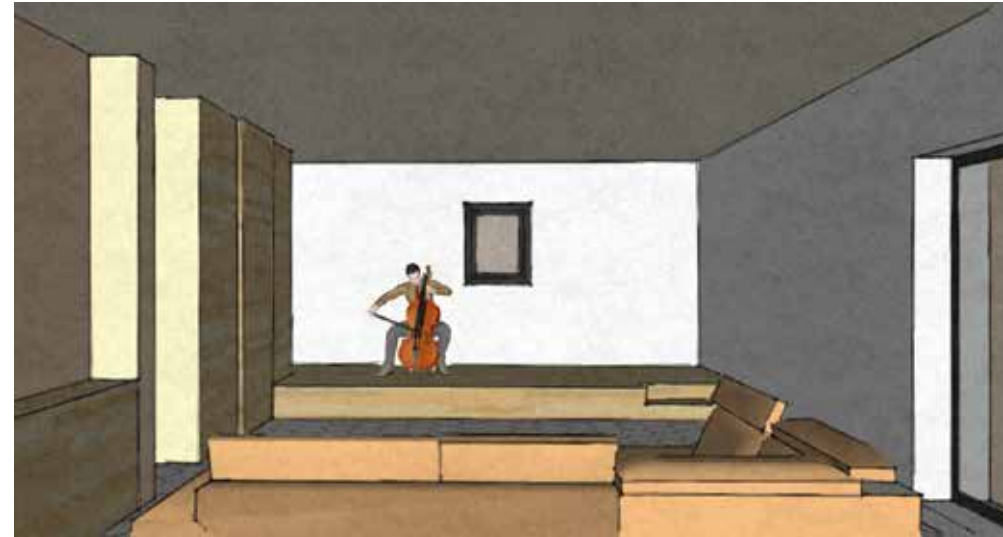
ÉLEVATION OUEST



ÉLEVATION NORD



ÉLEVATION EST



VUE INTÉRIEURE



R+1



COUPE TRANSVERSALE





PLAN DE MASSE

**P**lutôt que de répéter le schéma d'implantation généralisé dans le lotissement, le projet prend le parti de développer au maximum l'enveloppe de la maison en englobant sous un même volume toutes les fonctions du programme et les espaces extérieurs (terrasse et jardin). Une grande famille, une grande maison, un grand jardin : le tout sous un même toit.

À l'inverse des habitations du quartier, la maison n'est pas compacte, elle s'étire et se déploie sur une grande partie de son site, c'est une grande halle contemporaine à toiture double pente asymétrique qui accueille une petite tribu en son sein. Tel un village, on retrouve des masses bâties (espaces privés), des ruelles (couloirs et passerelles), des espaces publics (salon et salle à manger) et des espaces de partage (mezzanine et podium musical). Le jardin et les terrasses se glissent sous le volume général et ne sont plus perçus comme une simple juxtaposition au bâtiment. C'est une grande halle habitable où toutes les fonctions de la vie cohabitent.

En fonction des besoins d'intimité des occupants, les ouvertures sont associées à des patios plantés d'arbustes ou à des brises vues en bois qui servent de filtres visuels protégeant de la rue et de la promiscuité du terrain avec le voisinage.

Bien plus qu'une maison fonctionnelle, c'est un lieu de vie modulable et pluriel où chacun des membres de la famille pourra s'adonner à ses activités tout en restant connecté avec le reste de sa tribu.



R+1

RDC



LASA ZINGUI Gaylor\_Architecte DE\_Fleury-sur-Orne  
 GUIMBAULT Morgane\_Architecte DPLG\_Fleury-sur-Orne

PETITE PARCELLE DE LOTISSEMENT



VUE INTÉRIEURE



ÉLÉVATION EST



ÉLÉVATION NORD



ÉLÉVATION SUD



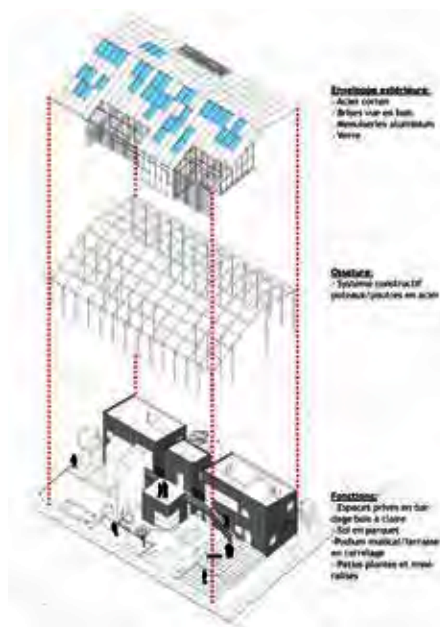
ÉLÉVATION OUEST



FICHE TECHNIQUE

VUE INTÉRIEURE

DIAGRAMME STRUCTUREL

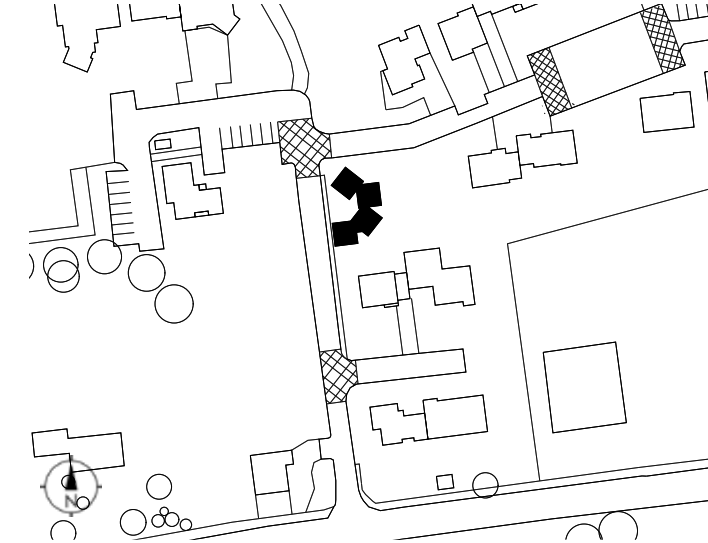


COUPE TRANSVERSALE

AUTRES  
CANDIDATURES



SCHÉMAS DE CONCEPT



PLAN DE MASSE

Situé dans la périphérie de Vire, dans un lotissement en construction, entre une zone d'activité et un paysage encore rural, la maison I est à la fois industrielle et vernaculaire. Quatre volumes semblables à de petits hangars sont imbriqués à la manière des volumes pavillonnaires, où à partir d'une maison type, plusieurs corps de bâtiments sont ajoutés : le garage, le porche, la véranda... La conjugaison du plan à pièce et de l'articulation apparemment désordonnée des volumes, fabrique des espaces à la fois familiers et singuliers.

Les maisons, d'un premier abord toutes similaires, bénéficient de conditions climatiques différentes. La maison située à l'angle nord-ouest, par exemple, est chaude et humide. La rotation à 45° du volume permet une exposition au soleil constante, chaque façade étant chauffée par le soleil dans la journée. Les ouvertures au sud, le grand éclairage zénithal, le sol en pleine terre, la concentration des usages générant de la chaleur et de l'humidité contribuent à la fabrication d'un climat propice à la croissance de plantes. Cette maison est à la fois un jardin, une cuisine, une salle de bain, une terrasse, une piscine...

Seul dans une maison, à sept dans une maison ou à sept dans quatre maisons, les possibilités sont multiples. Madame I aime lire au salon, dans une certaine intimité. Parfois, le salon devient une salle de concert ! Sabrina et Maxence jouent devant un public nombreux et ravi, Monsieur I les écoute du palier de l'escalier alors que Ludivine et Maël sont perchés à l'étage des chambres. Le soir, quand Sabrina aperçoit la voiture de son père, elle va à sa rencontre en vélo. Ils entrent en même temps dans la maison, chacun dans son garage. Ils se retrouvent ensuite dans le vestibule qui distribue le salon et l'étage des parents. La joie est encore plus grande quand ses frères et sœurs sont de retour.



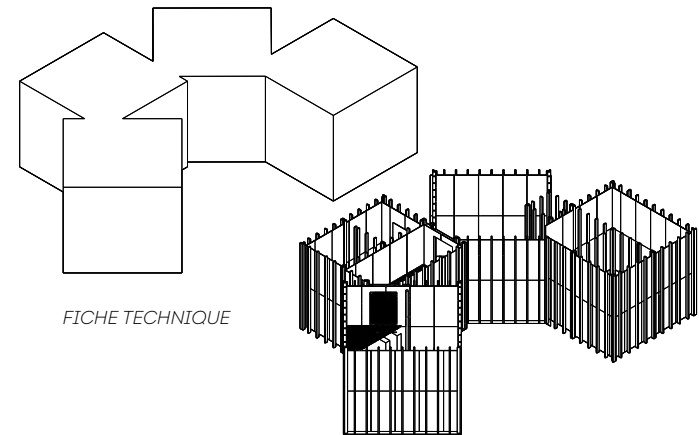
RDC



GAUTIER FALRET Vincent\_Architecte DE\_Paris  
GODEY Thomas\_Architecte DE\_Boulogne-Billancourt

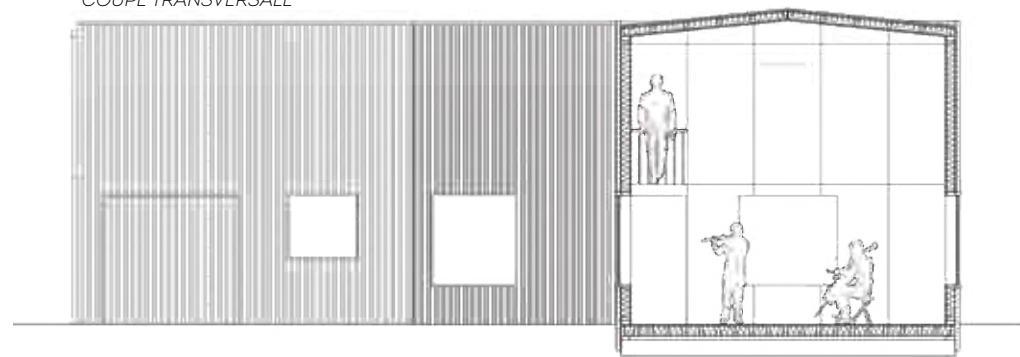


VUE INTÉRIEURE



FICHE TECHNIQUE

COUPE TRANSVERSALE



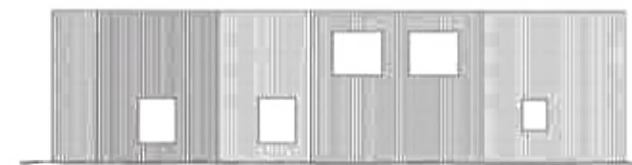
AUTRES  
CANDIDATURES



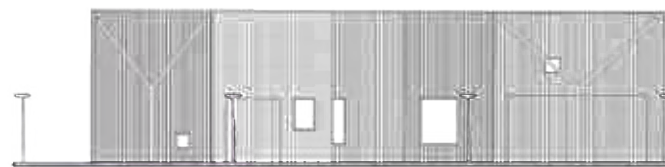
R+1



ÉLÉVATION NORD



ÉLÉVATION EST



ÉLÉVATION OUEST



ÉLÉVATION SUD



PLAN DE MASSE



L e futur prend naissance du passé.

Du premier matériau utilisé par l'homme pour ériger les fondations de l'architecture jusqu'aux procédés les plus complexes, l'architecture s'inspire du passé pour construire une vision plus moderne de l'habitation. Ce flux continu du temps transforme l'ancien en nouveau, se nourrissant de ce qui fut mais n'est plus. Cette ode de siècle de prospections est une quête à de nouvelles manières de bâtir et d'imaginer à travers les mathématiques et la maçonnerie.

Traversée par le temps, cette architecture aux abords traditionnels se métamorphose en une architecture moderne et intime avec la nature. De la première matière utilisée par l'homme pour ériger les fondations de l'architecture, la pierre se transforme en une habitation en verre. Disparue derrière un mur de pierre et une végétation verdoyante, la modernité ne peut être perceptible qu'en s'invitant à l'intérieur de la maison.

Notre projet est composé de deux bâtisses d'un même temps, témoins d'une forme architecturale passée, auxquels s'invite une entité noire, reflet du présent. Fait en aluminium, cette transversale noire vient s'imbriquer entre les deux bâtisses construites en pierre.

Dans cette promenade de l'espace intérieur, notre module est une zone de passage permettant de lier les espaces. L'îlot central de la cuisine comme la grande table de la salle à manger sont un support de loisir, de création, de rassemblement et de convivialité entre la maison et ses convives. Baigné d'une lumière naturelle et d'une hauteur sans égal, le séjour est agencé comme un amphithéâtre. L'ombre des arbres, les couleurs des feuilles et les nuages du ciel deviennent acteurs de cet espace musical.

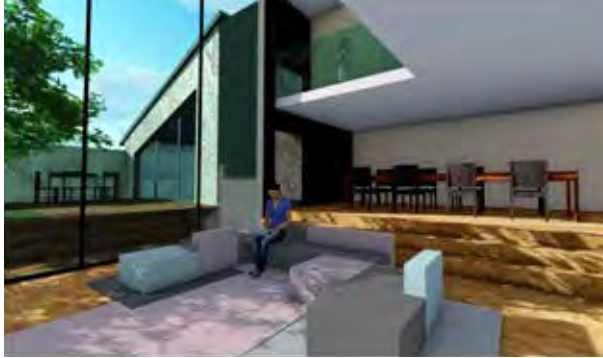


**BABANA EL ALAOUI** Leila\_Étudiante en architecture\_Crif-sur-Yvette  
**ZALAVARI** Pauline\_Étudiante en architecture\_Saix

T R A N S V E R S A L E

SITE  
C

PETITE PARCELLE DE LOTISSEMENT



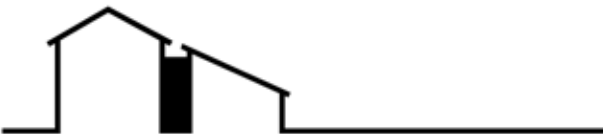
VUE INTÉRIEURE



VUE DE L'EXTÉRIEUR



VUE DEPUIS L'INTÉRIEUR



ÉLÉVATION NORD



ÉLÉVATION OUEST



ÉLÉVATION SUD



ÉLÉVATION EST

COUPE LONGITUDINALE



COUPE TRANSVERSALE



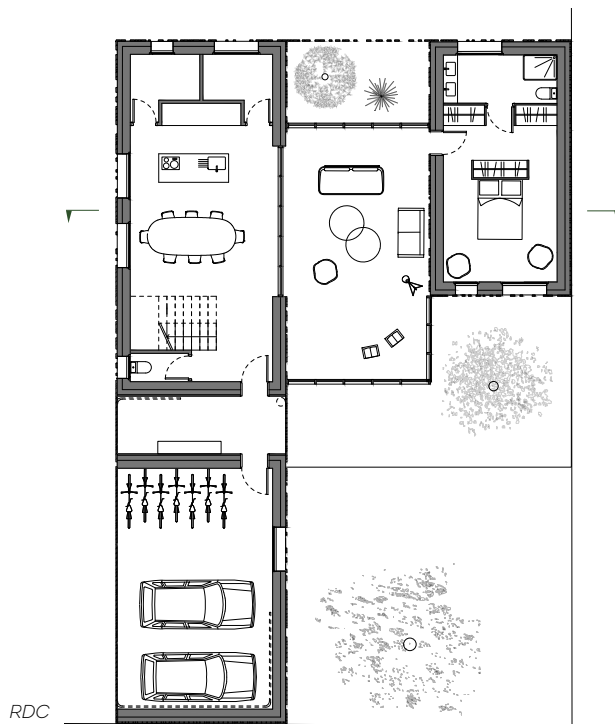
AUTRES  
CANDIDATURES

0135\_TRANSVERSALE





PLAN DE MASSE



RDC

Cette maison s'articule autour de l'espace de musique. Intérieure ou extérieure, cette pièce est tantôt un salon, tantôt un jardin. Sa modularité permet de l'adapter à ses besoins. Elle peut accueillir un cours de musique, puis le chahut d'un salon familial, se transformer en terrasse, puis devenir le lieu d'un concert improvisé. Cet espace fait le lien entre le petit jardin au nord et le grand au sud. Entre deux arbres, lorsque l'on joue de la musique dans cet espace, on ne pourrait dire si on joue dedans ou dehors.

La maison reprend la typologie de la longère normande. Sa matérialité s'inspire des maisons en pierre de Vire-Normandie. Les murs en granit permettent une bonne inertie thermique, et participent à la bonne insertion dans le paysage virois. L'intimité est générée par un bardage en bois qui fait le tour de la maison. En plus d'unifier les différents volumes, ce bardage s'écarte et se resserre afin de laisser les fenêtres s'ouvrir sur l'extérieur.

Dans l'espace de musique, ce bardage sert de diffuseur acoustique. Il redirige les ondes sonores afin d'éviter l'effet d'écho.

L'entrée de la maison se fait sous un porche semi-intérieur. Il offre un espace de transition entre la rue et l'intérieur de la maison. L'espace intime ne se dévoile pas à la rue lorsque l'on ouvre la porte. C'est un seuil qui fait le lien entre le privé et le public.

Les espaces des enfants et des parents sont clairement séparés. Chacun peut se reposer dans sa partie de la maison, de part et d'autre de la pièce centrale.

L'espace des parents est clairement identifié dans un volume distinct. C'est une suite parentale avec une grande chambre ayant vue sur le jardin. Cette chambre peut accueillir un mini salon qui autorise des moments d'intimité et de ressourcement.

# SYMPHONIE AU GRAND AIR

**EYGRETEAU** Quentin\_Étudiant en architecture\_Vitry-sur-Seine  
**BERTOLINI** Gabriel\_Étudiant en architecture\_Paris  
**BERGERE** Hugo\_Étudiant en architecture\_Paris

PETITE PARCELLE DE LOTISSEMENT

SITE  
C



ÉLÉVATION SUD



ÉLÉVATION OUEST



ÉLÉVATION EST



ÉLÉVATION NORD

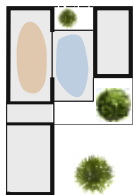


VUE INTÉRIEURE

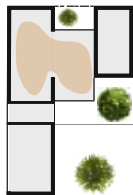


COUPE TRANSVERSALE

## TEMPORALITÉS



TEMPS 1 : COURS DE MUSIQUE



TEMPS 2 : UN SALON CONVIVAL



TEMPS 3 : UNE GRANDE TERRASSE

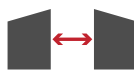


TEMPS 4 : CONCERT IMPROVISÉ

## GENÈSE



MAISON



SÉPARATION



DIFFÉRENTIATION



DUPLICATION



UNIFICATION



R+1

AUTRES  
CANDIDATURES

0137\_SYMPHONIE AU GRANDAIR



PLAN DE MASSE



RDC

Le « module familial » est une architecture modulaire qui s'adapte aux besoins évolutifs de la famille. Qu'ils soient 4 ou 7 occupants, ce foyer demeure un lieu convivial où chaque espace reste animé.

Un système de parois mobiles permet en effet aux chambres et espace de musique inoccupés de devenir extensions des espaces de vie. Utilisés ponctuellement comme bureaux, ils offrent une nouvelle spatialité et plus de luminosité. Ainsi, ces espaces profitent au coin repas, au séjour et à la salle de jeux en mezzanine.

Cependant grâce à la disposition en L, les chambres gardent tout de même une part d'intimité. Dans un souci de sobriété, un enduit extérieur blanc, des parois en plaques de plâtre phoniques accompagnées par le bois des menuiseries, parois mobiles et éléments de mobilier fixe donnent un aspect épuré et chaleureux, mais aussi de bonnes performances acoustiques. Dans la salle de musique, l'acoustique est traitée par une double paroi côté séjour et un mur sans traitement particulier côté rue. Ce système permet au son de se diffuser puis d'être absorbé par la double paroi. De même, un faux plafond perforé et une chape sèche complètent la très bonne acoustique de cet espace généreux avec une hauteur de 4 m qui permet l'ajout de systèmes acoustiques suspendus si nécessaire. Pour profiter des apports solaires et du petit coin de verdure avec un pommier et des haies de sureaux, de larges ouvertures sont positionnées au sud et à l'est.

Côté rue, de plus petites ouvertures qui sont l'assemblage d'un module de fenêtre en hauteur, font discrètement référence à l'architecture viroise.

Enfin, les toitures traditionnelles à deux pans, d'un intérêt acoustique permettent à la maison de s'intégrer au lotissement.



VASSEUR Anne\_Étudiante en architecture\_Strasbourg  
VILLESECHE Oriane\_Étudiante en architecture\_Schiltigheim

MODULE FAMILIAL

SITE  
C

PETITE PARCELLE DE LOTISSEMENT



VUES INTÉRIEURES



R+1



AXONOMÉTRIE



ÉLÉVATION OUEST



ÉLÉVATION SUD



ÉLÉVATION NORD



ÉLÉVATION EST



COUPE PERSPECTIVE

AUTRES  
CANDIDATURES

0139\_MODULE FAMILIAL



PLAN DE MASSE



RDC

Ce projet propose à la joyeuse famille nombreuse de M. et Mme I, une maison se développant autour d'un patio central. Traversant et lumineux, les espaces de vies s'ouvrent à la fois vers l'extérieur et vers le patio qui sert de jardin intime.

#### Principes architecturaux

Autour du patio, plusieurs volumes s'imbriquent. Au nord, un premier volume sur deux niveaux avec combles, rappelle le format de la maison traditionnelle. Possédant peu d'ouvertures, les murs et toiture sont habillés d'un bardage en anthrazinc, protégeant des intempéries. À l'ouest, un second volume peu percé sur la rue, est abrité par une toiture double pente. Au sud-est, s'accroche un volume en L, avec toiture terrasse et de larges ouvertures. L'ensemble s'installe sur un terrain en pente. Cette topographie se retrouve à l'intérieur de la maison et dans le patio afin d'offrir une scène privée au cœur de la maison.

Les fenêtres reprennent les codes de l'architecture traditionnelle avec des proportions verticales qui se prolongent en toiture.

#### Organisation intérieure

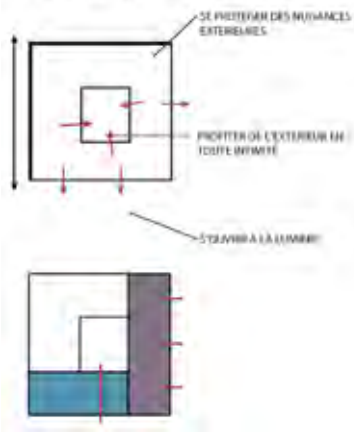
Au rez-de-chaussée, on entre par une large entrée avec un grand escalier profitant de la double hauteur de la maison. L'aile ouest abrite des pièces de service, et mène à la cuisine ouverte sur la salle à manger bénéficiant d'un volume sous combles. À l'opposé du patio, l'aile est se compose de trois chambres pour les plus grands enfants. Au sud, le salon, entre patio et terrasse, sera le lieu idéal pour les répétitions musicales animées.

À l'étage, deux autres chambres d'enfants complètent celles du rez-de-chaussée. La suite parentale s'ouvre sur une terrasse intime plein sud, idéale pour se ressourcer tout en ayant un œil sur ce qui se passe au rez-de-chaussée.

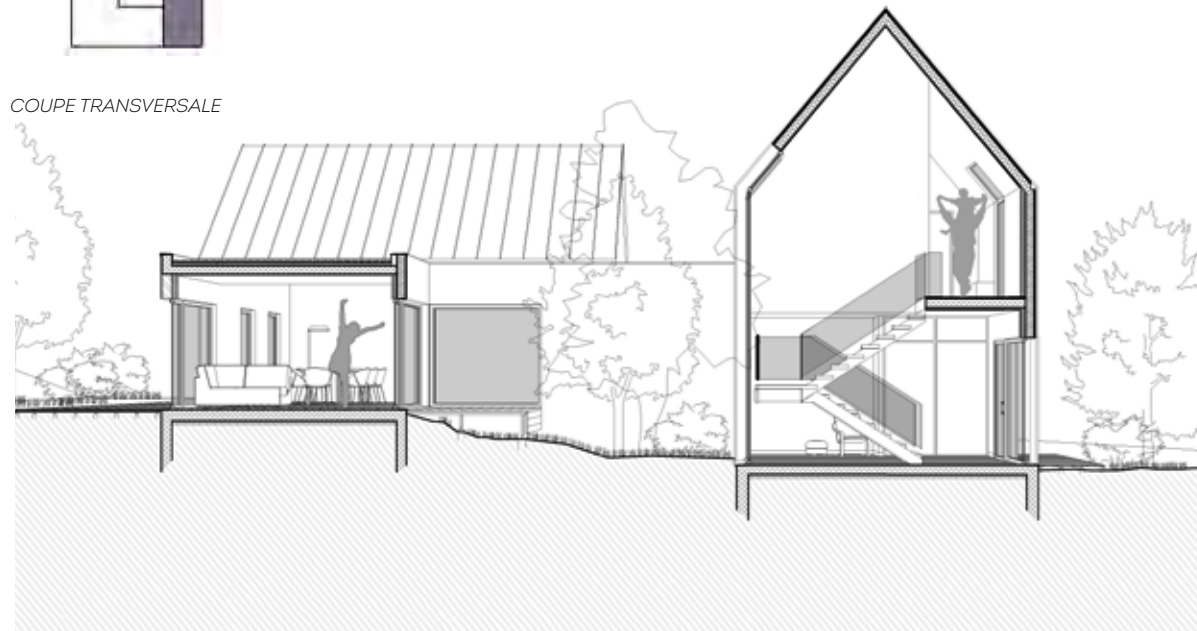


LE ROUX Jennifer\_Architecte DE\_Saint-Lô  
GERALD Lola\_Architecte DE\_Bordeaux

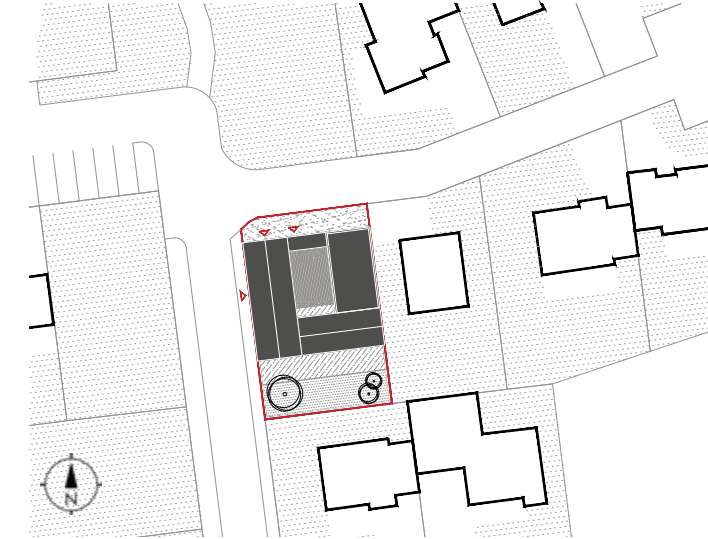
COMPOSITION ARCHITECTURALE



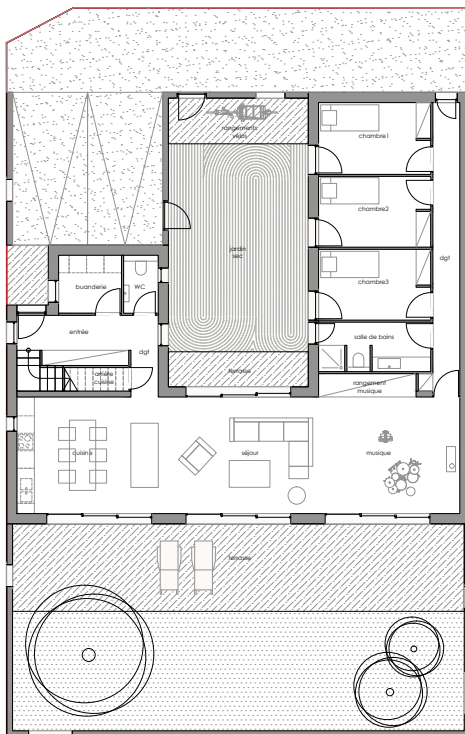
MODULARITÉ







PLAN DE MASSE



RDC

À l'image de cette grande famille recomposée, la maison s'adapte et interprète l'architecture et le paysage qui caractérisent ses alentours directs. Elle s'inscrit dans le lotissement en assimilant les codes de l'architecture traditionnelle (mur en pierre, toit à deux versants de forte pente, disposition des ouvertures) et de l'architecture plus contemporaine environnante (toit plat, mur enduit).

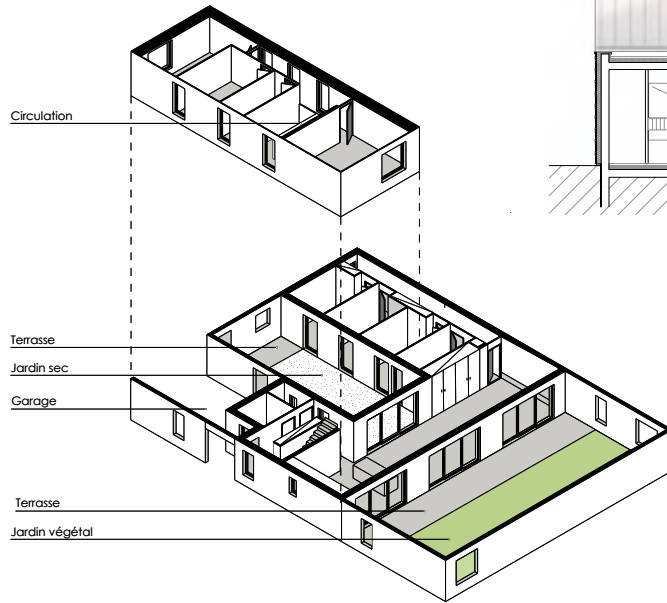
Afin de multiplier les espaces de vie pour les nombreux enfants, la maison s'organise autour de patios permettant de garder une certaine intimité vis-à-vis de la rue et des autres parcelles proches. L'un se caractérise comme un jardin sec au nord, à la manière des jardins japonais clos composés de sables, rochers et graviers. L'autre correspond à un petit jardin végétal également clos en partie sud, véritable extension du salon/cuisine et facilement utilisable pour cette famille de musiciens sans déranger les voisins.

Les deux patios sont séparés par le large espace de vie cuisine / salon / musique. Ce lieu baigné de lumière sera le cœur et lieu de rencontre de cette grande famille. Des rangements permettent de disposer aisément des instruments pour profiter de la musique en intérieur ou extérieur !

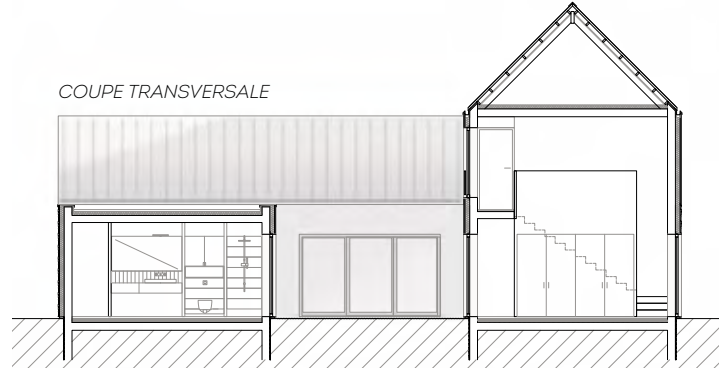
Les chambres situées au premier étage, à l'ouest, permettent d'accueillir une vie de famille à quatre. Les trois chambres restantes se trouvent sur l'aile est, au rez-de-chaussée. Toutes les pièces sont largement ouvertes vers l'intérieur.

PETITE PARCELLE DE LOTISSEMENT

AXONOMÉTRIE



COUPE TRANSVERSALE



ÉLÉVATION EST



ÉLÉVATION OUEST

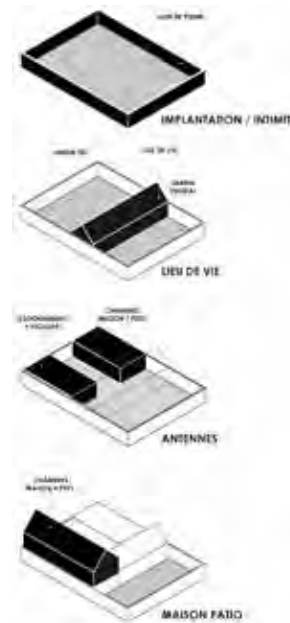


ÉLÉVATION NORD



ÉLÉVATION SUD

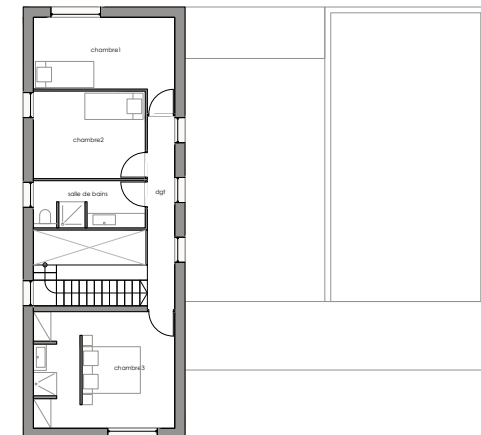
FICHE TECHNIQUE



VUE INTÉRIEURE



R+1



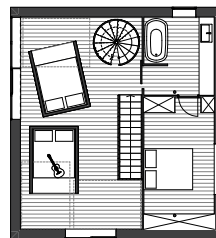




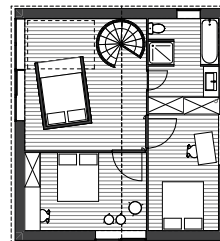
PLAN DE MASSE



R+1



R+2



Comment redistribuer l'espace pour valoriser le quotidien collectif ?

Dans une réflexion portée sur la densification urbaine, sur la répartition des espaces et la préservation des territoires, nous avons orienté notre réponse sur l'usage des espaces délaissés et manquant d'attractivité. Il s'agit de revitaliser un territoire, un quartier en y insérant des fonctions nouvelles, porteuses de lien social.

Notre étude sur Vire-Normandie et la passion familiale nous ont conduits à profiter du potentiel du quartier pour intégrer un espace musical ouvert.

Pour cela, nous avons imaginé une maison sous la forme d'une tour. Celle-ci symbolise la clé, tel le départ d'une partition et un espace visible et d'appel, de par sa hauteur.

L'emplacement du quartier est l'opportunité de nouvelles voies vertes. Il s'agit de relier les espaces entre eux, de faciliter l'accès aux services et commerces et d'incorporer de nouveaux espaces végétalisés. Associés à ces voies vertes, des mobiliers urbains ainsi qu'un choix de végétaux et d'éléments associés à la nature (massifs, ruches, nichoirs) rendent le parcours dynamique et musical.

Enfin, ces voies permettent aux habitants de déambuler vers un théâtre extérieur, sur le lieu du bassin de rétention. La déambulation est ponctuée d'activités et événements. Cet élément renvoie à un moment de suspension tel un point d'orgue d'une partition.

La maison de M. et Mme. I s'adapte aux différents besoins de la famille. Les chambres des enfants sont modulables, ce qui permet de créer des espaces communs ou des espaces intimes, selon les besoins et envies, mais surtout de profiter de toute la surface de la maison, même quand trois des enfants ne sont pas là.



**NEVEU Clotilde\_Architecte DE\_Douvrend**  
**GALLET Solène\_Urbaniste du patrimoine\_Douvrend**  
**DE REVIERS Jeanne\_Paysagiste\_Douvrend**

UNIS' SONS

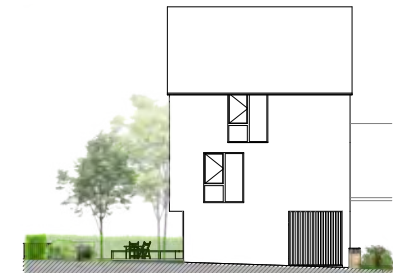
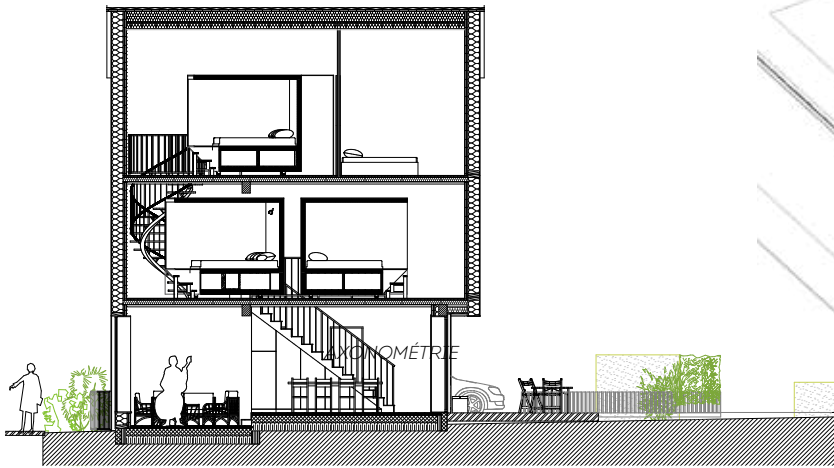
SITE  
C

PETITE PARCELLE DE LOTISSEMENT

UN PAYSAGE VECTEUR D'AMBIANCES ET D'USAGES



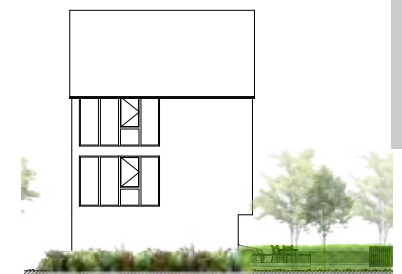
COUPE TRANSVERSALE



ÉLÉVATION OUEST



ÉLÉVATION NORD



ÉLÉVATION EST



ÉLÉVATION SUD

VUE INTÉRIEURE

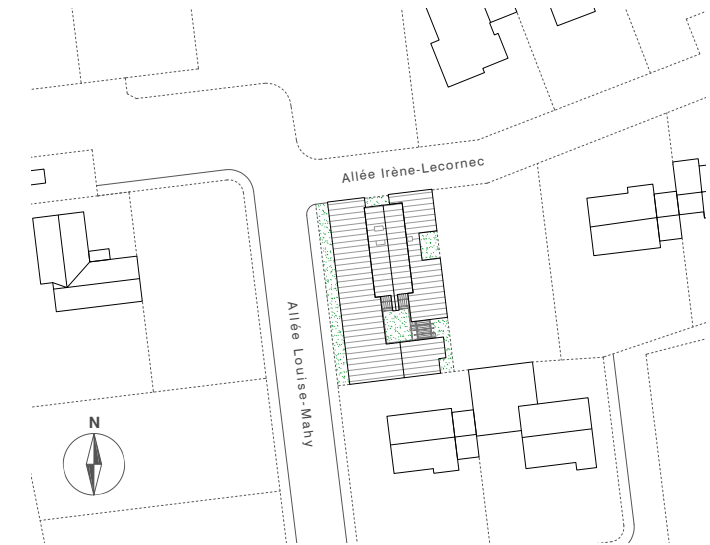


LE TISSU URBAIN

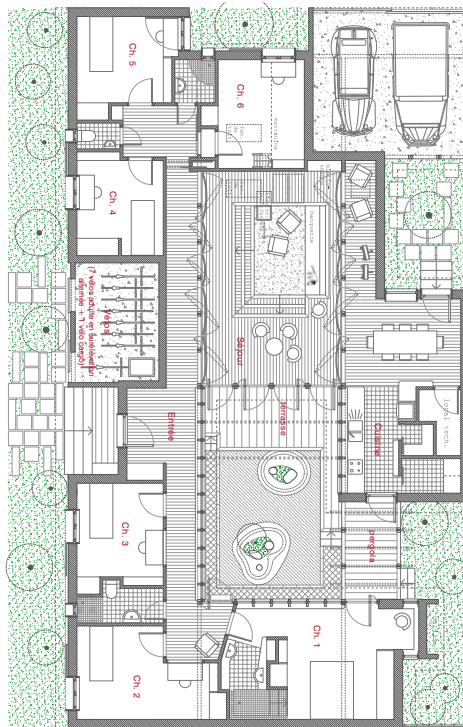


AUTRES  
CANDIDATURES

0145\_UNIS' SONS



PLAN DE MASSE



RDC

Le cadre bâti n'invite ici ni à l'imitation ni à l'importation ou à la réinterprétation d'une quelconque « identité » locale.

Le programme seul a guidé notre parti :

- une maison permettant à la fois « chahut » et « ressourcement » autour d'un petit jardin,
- une maison de musiciens, où chacun jouit de l'intimité nécessaire à la pratique individuelle de son instrument, mais où famille et amis peuvent aussi se réunir et « déborder » sur le jardin sans gêner le voisinage... ou le moins possible !

D'où le parti d'une maison de plain-pied, étirée sur toute la longueur du terrain, afin d'y blottir un séjour auditorium (où chahuter) et un jardin zen (où se ressourcer). Le tout sans se couper du quartier, toutes les chambres des enfants bénéficiant d'une vue sur la rue.

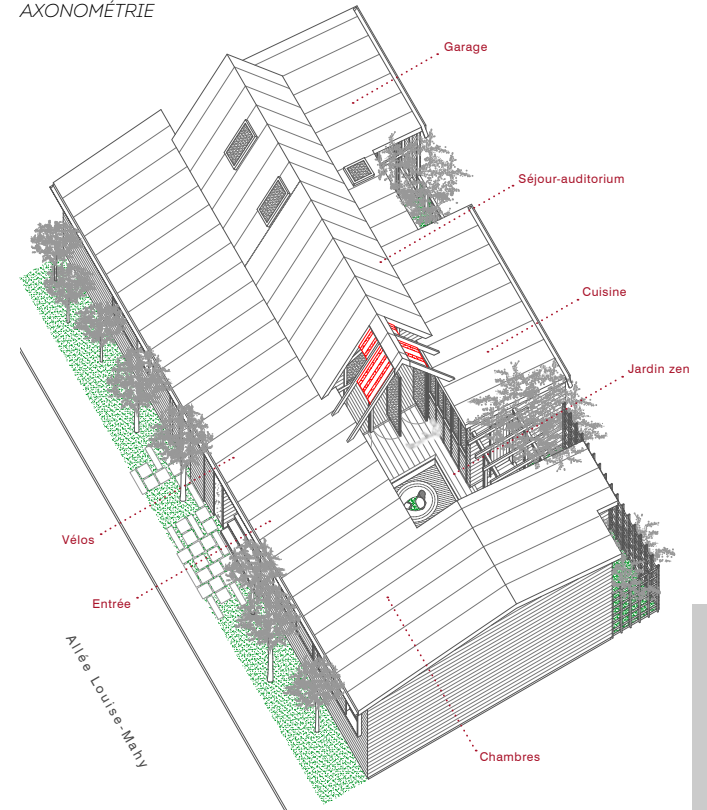
Le séjour se prête à des configurations spatiales et acoustiques variables :

- configurations spatiales : l'espace peut se transformer en scène musicale (applaudie par un « parterre » et des « galeries ») ou en confortable salon, propice à la conversation, à la lecture ou à la contemplation du jardin,
- configurations acoustiques : l'espace est acoustiquement modulable, grâce à des réflecteurs pivotants en contreplaqué, permettant un fin réglage acoustique selon l'usage de la pièce et les instruments mis en scène.

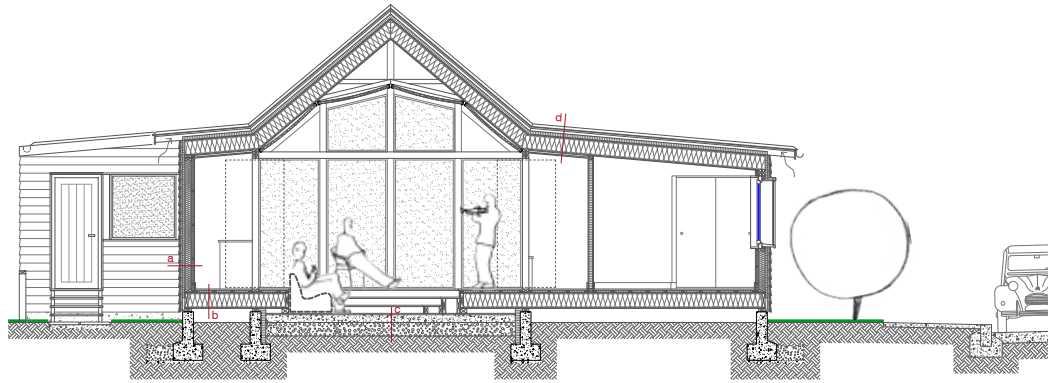
Le séjour est lui-même conçu comme un instrument pouvant contenir tous les autres. Finalement, un volume simple, couvert d'une toiture à deux pans et accoté de deux appentis à l'ouest et à l'est, répond aux exigences du programme : la maison est comme un manteau sur mesure, enveloppant l'espace nécessaire - juste nécessaire - à la vie de la famille I.



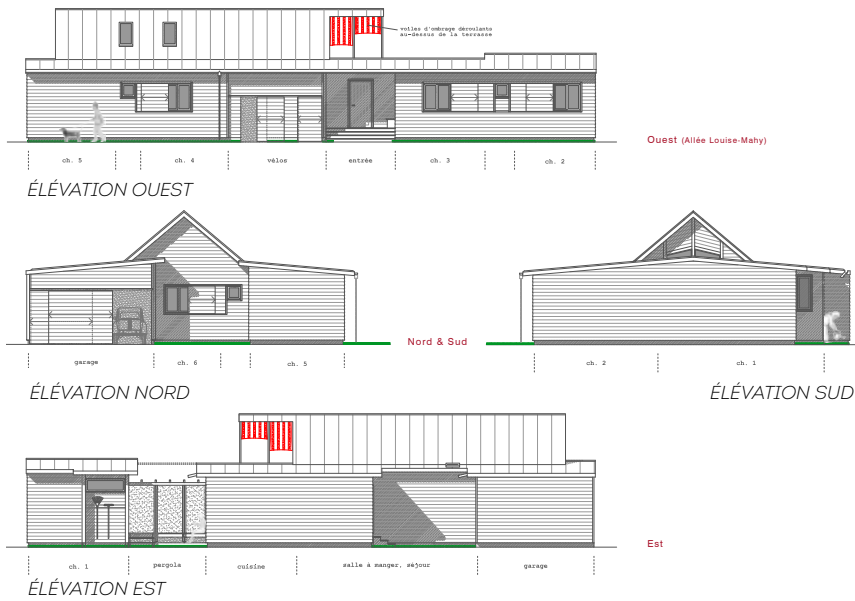
AXONOMÉTRIE



VUE INTÉRIEURE



COUPE TRANSVERSALE



ÉLEVATION OUEST

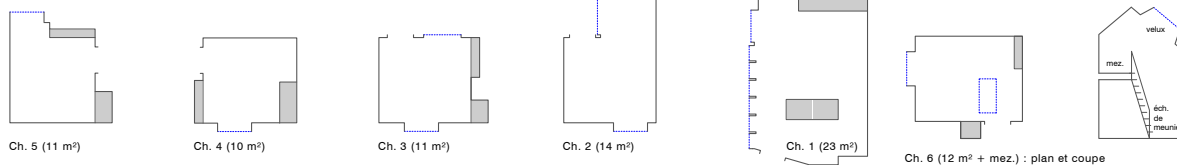
ÉLEVATION NORD

ÉLEVATION SUD

ÉLEVATION EST

LES CHAMBRES

principal du séjour, elle bénéficie d'une double hauteur et d'une mezzanine.



Ch. 5 (11 m²)

Ch. 4 (10 m²)

Ch. 3 (11 m²)

Ch. 2 (14 m²)

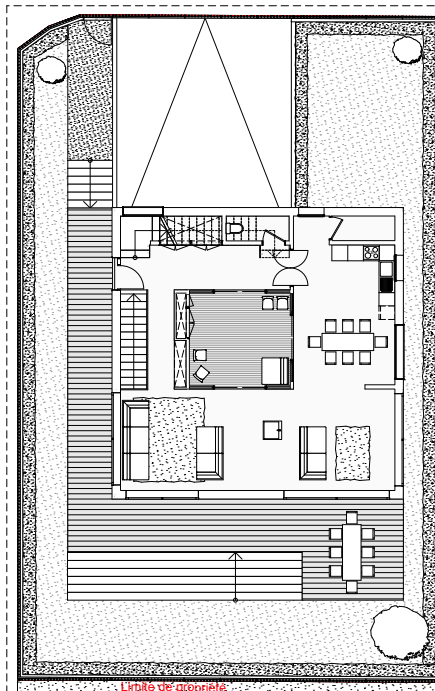
Ch. 1 (23 m²)

Ch. 6 (12 m² + mez.) : plan et coupe





PLAN DE MASSE



RDC

Limite de propriété

**P**our traiter cette parcelle, typique de l'urbanisation des anciens espaces agricoles en lotissements, nous avons choisi de conserver la logique de l'habitat local du bocage virois qui se veut compact, avec une logique spatiale basée sur l'orientation du soleil et des vents en la réinterprétant de manière contemporaine. Aussi, pour contrer les logiques d'étalement urbain typiques des lotissements, nous avons volontairement pris le parti de condenser la construction et privilégié la hauteur à l'étalement.

Pour répondre au mode de vie de la famille I., nous choisissons d'organiser la demeure sous la forme d'un monolithe. Nous affirmons son côté introverti. Ainsi, les espaces de vie sont organisés au centre par la salle de musique et les espaces de service plutôt répartis en périphérie et au nord. Le foyer se développe verticalement sur trois niveaux.

Le circuit dans la maison commence par le garage des voitures et vélos au sous-sol, facilement accessible depuis l'espace public sur la façade nord. L'entrée dans la maison se fait aussi au rez-de-chaussée, sur la façade ouest qui dessert un espace entièrement dédié à la pratique musicale et qui devient le point central de la composition architecturale. Celui-ci est mutualisable avec l'espace du séjour qui se développe au sud en double hauteur et s'ouvre au nord-est sur un vaste espace salle à manger et cuisine. Les espaces de nuit sont déployés sur les deux niveaux supérieurs. Le premier niveau est dévolu à la suite parentale. Les chambres des enfants sont situées quant à elles au dernier niveau. Une qualité maximale est donnée aux chambres avec plusieurs orientations et un espace extérieur. Une attention particulière a été portée aux circulations verticales avec des dégagements, des belvédères et des vues sur la salle de musique, élément central du projet.

# MAISON LE CAJÓN

SITE  
C

PETITE PARCELLE DE LOTISSEMENT

THOMAS Noémie\_Architecte DE\_Alfortville  
HEURTIER Sébastien\_Architecte DE\_Paris  
MOUSSET Arnaud\_Architecte DE\_Paris  
PERTUZ RICARDO Jesus David\_Architecte DE\_Paris  
BOUSSARD Juliette\_Architecte DE\_Paris

ÉLÉVATION OUEST



ÉLÉVATION NORD



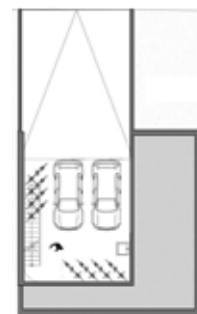
ÉLÉVATION SUD



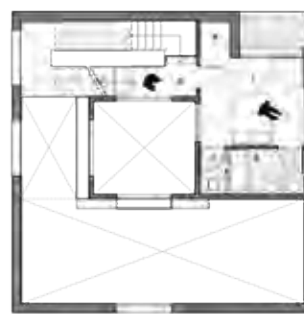
ÉLÉVATION EST



VUES INTÉRIEURES



R-1



R+1

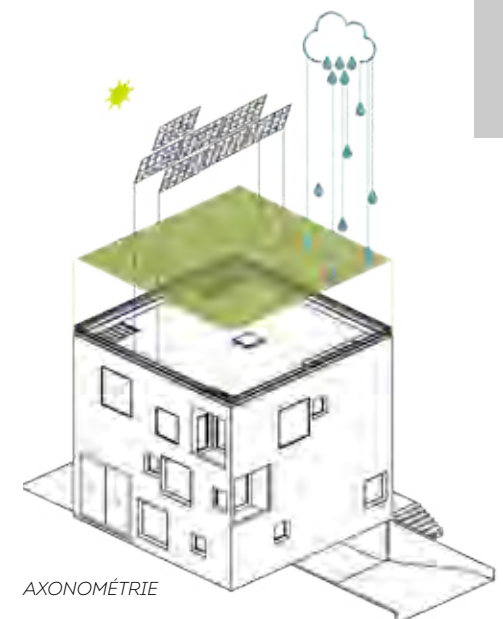


R+2



TOITURE

COUPE TRANSVERSALE



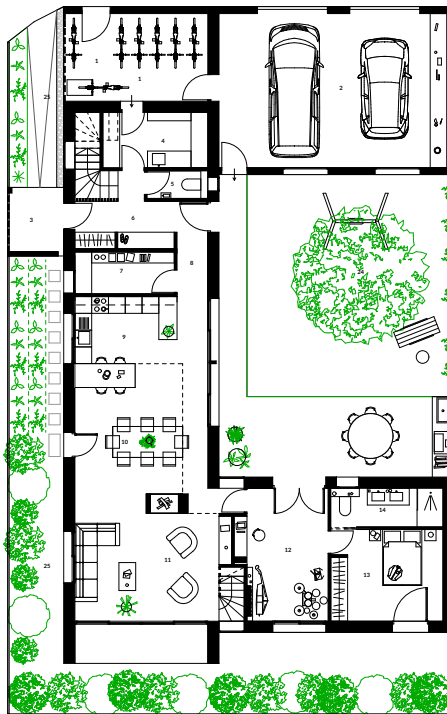
AXONOMÉTRIE

AUTRES  
CANDIDATURES

0149\_MAISSON LE CAJÓN



PLAN DE MASSE



RDC

**L**a maison comme un nid pour se retrouver ensemble. Un cocon qui protège de l'extérieur, et où la vie se déploie à l'intérieur.

Depuis la rue, la maison est austère, sombre et fermée.

Un son de musique s'en échappe pourtant, laissant présager la joie qui s'y propage.

On entre par un chemin détourné, et passé la porte, on découvre le jardin intérieur.

Lorsque l'on s'avance plus avant, on peut venir partager l'animation autour de la préparation du repas, puis la grande table au milieu du séjour, réchauffée par la cheminée. De l'autre côté du foyer, on prendra place dans le canapé. L'espace est baigné de la lumière du sud.

Les enfants nous observent depuis leur chambre, et passent d'un côté à l'autre de la maison par la coursive devenue pont de singe ou piste de ski.

Un concert improvisé s'organise. Il fait beau. On y assiste depuis le jardin ou en tendant l'oreille depuis le salon.

Le soir, le calme revenu, les parents profitent de la tranquillité alors que les enfants jouent sur le palier de l'étage avant de regagner leur chambre.



**BRICAULT Cécile\_Architecte DE\_Toulouse**  
**NICOL Anaïs\_Architecte DE\_Toulouse**



VUE INTÉRIEURE

AXONOMÉTRIE



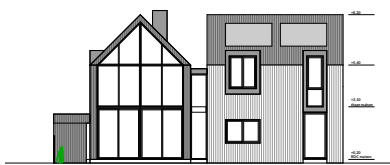
ÉLÉVATION OUEST



ÉLÉVATION NORD

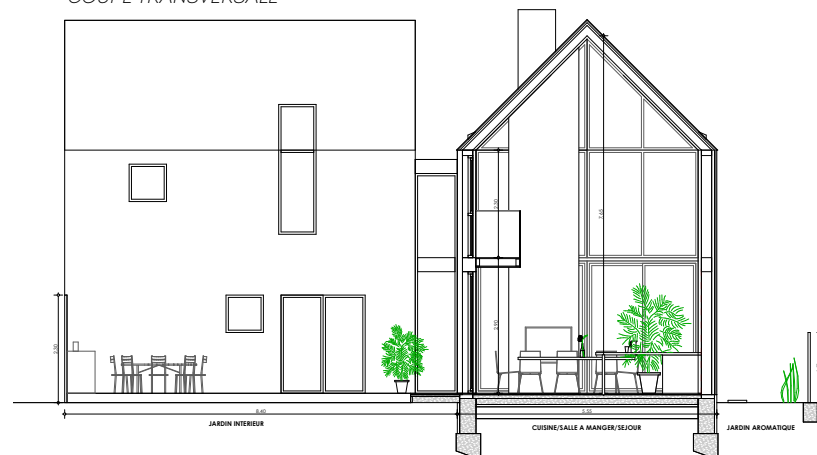


ÉLÉVATION EST

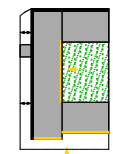


ÉLÉVATION SUD

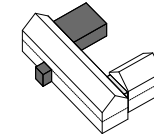
COUPE TRANSVERSALE



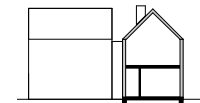
FICHE TECHNIQUE



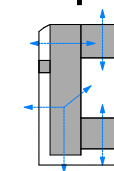
implantation :  
 - recul et fermeture des espaces de vie par rapport aux rues  
 - ouverture au Sud et sur le jardin intérieur



volumétrie :  
 - espaces servants en rdc à toiture plate  
 - espaces de vie avec étage en toiture deux pentes  
 - liaison entre les deux pignons vitrés à toiture plate



isolation et inertie :  
 - planchers en béton de chaux/chanvre (inertie)  
 - cloisons du rdc et cheminées en briques pleines (inertie)  
 - ossature bois et isolation par l'extérieur (isolation)



ventilation naturelle :  
 - espaces traversants  
 - ouvertures sur façades opposées



# JURY

**Hubert COURSEAUX**

Président du CAUE du Calvados  
Président du jury

**Marie-Pierre BERNARD**

Architecte DPLG, L'Archiviolette sarl-Architectes associées

**Rafaële BIANCHI**

Directrice promotion-construction, Normandie Aménagement

**Ginette CLAIR**

Conseillère communautaire suppléante, Communauté de communes Seullles Terre et Mer  
Ière adjointe, commune de Moulins en Bessin

**Serge COUASNON**

Vice-président, Communauté de communes Vire au Noireau  
1er adjoint, commune de Vire Normandie

**Florence DECLAVEILLÈRE**

Architecte des Bâtiments de France, Unité Départementale de l'Architecture  
et du Patrimoine

**Hervé DECLOMESNIL**

Conseiller ordinal et architecte DPLG du patrimoine, Conseil Régional de l'Ordre  
des Architectes de Normandie

**Nicole DESMOTTES**

Vice-présidente, Communauté de communes Vire au Noireau  
Maire déléguée, commune de Vire Normandie

**Benoit DUMOUCHEL**

Architecte-paysagiste ISI et dirigeant, Zenobia  
Président de la Fédération Française de Paysage Normandie

**Emmanuelle FERET**

Conseillère ordinale et architecte HMONP, Conseil Régional de l'Ordre  
des Architectes de Normandie

**Catherine JOUBEL**

Responsable planification urbaine et urbanisme réglementaire, Direction de l'Urbanisme,  
Communauté Urbaine Caen la Mer

**Serge MARIE**

Vice-président, Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d'Auge

**Nathalie MONTIGNÉ**

Directrice, Le Pavillon

**Lionel ROUGÉ**

Enseignant-chercheur Géographie, Université de Caen Normandie

**Elisabeth TAUDIÈRE**

Directrice, Territoires Pionniers, Maison de l'Architecture Normandie

**Cédric VIVIER**

Dirigeant, Constructions Norelis

# COMITÉ TECHNIQUE

**Eugénie BAYLAC**

Architecte DE, CAUE du Calvados

**Audrey DUREL**

Chargée de communication, CAUE du Calvados

**Nathalie FER**

Chargée de recherche, CAUE du Calvados

**Hélène JANDRICEK**

Documentaliste, CAUE du Calvados

**Guillaume JACQUET**

Architecte DE, CAUE du Calvados

**Véronique JOSSET-LE BARBENCHON**

Infographiste, CAUE du Calvados

**Bertrand LÉGUILLON**

Architecte DPLG, CAUE du Calvados

**Fabien TESSIER**

Directeur, CAUE du Calvados

**Brigitte TOSTAIN**

Secrétaire de direction, CAUE du Calvados

**Benoit VIVIEN**

Architecte DE, CAUE du Calvados



# RÈGLEMENT

## 1. ORGANISATEUR

Le CAUE du Calvados organise son deuxième appel à idées en 2018 sous le label "Les défis du CAUE 14".

## 2. OBJET DE L'APPEL À IDÉES

Pour sa 2<sup>nd</sup>e édition, le CAUE met au défi les candidats !

L'appel à idées "GRANDE MAISON, PETIT TERRAIN", invite les candidats à répondre à un enjeu à la fois contemporain et récurrent : la pression foncière. Cette pression aboutit à la densification croissante des zones urbaines, et à l'existence de terrains de plus en plus atypiques. Il s'agit ici de se projeter vers un urbanisme durable, maintenant l'équilibre entre parcelles vertes ou agricoles et terrain à bâtir, et de respecter la loi ALUR qui lutte contre le mitage des terrains. Confrontés à cette question, particuliers, élus et architectes, se voient obligés d'y apporter des réponses ingénieuses en matière d'innovation architecturale. Le but de cet appel à idées est de penser l'habitat dans une densification urbaine croissante. Comment construire un logement spacieux et généreux sur des parcelles de plus en plus exigües ?

Trois sites calvadosiens d'environ 350 m<sup>2</sup> sont proposés aux candidats :

- une parcelle libre en centre bourg ancien,
- une division parcellaire,
- une petite parcelle de lotissement.

Les candidats participent à l'appel à idées en ne sachant pas sur quel site ils travailleront mais pourront s'inscrire à un, deux, ou trois sites.

## 3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'appel à idées est ouvert aux étudiants en architecture, architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs, thermiciens, aménageurs, constructeurs, architectes d'intérieur, designers...

Les participants pourront se présenter seuls ou en équipe associant différentes compétences. En cas de réponse par équipe, un mandataire devra être désigné. Il sera le seul interlocuteur vis-à-vis de l'organisateur.

Les personnes participant à l'organisation de l'appel à idées (membres du CAUE du Calvados, comité technique et membres du jury) ne peuvent pas participer.

## 4. INSCRIPTIONS

L'inscription à l'appel à idées "Grande maison, petit terrain" est gratuite.

Pour participer, l'inscription individuelle ou par équipe est obligatoire par voie électronique ou par courrier avant le 31 octobre 2018. Chacune des candidatures devra impérativement intégrer un architecte ou un étudiant en architecture en son sein.

L'inscription sera confirmée par l'organisateur et la participation à la consultation sera notifiée par courriel au candidat ou à l'équipe. L'appel à idées portant sur trois terrains atypiques du Calvados (une parcelle libre en centre bourg ancien, une division parcellaire et une petite parcelle de lotissement), chaque équipe se verra attribuer un terrain de manière aléatoire et équilibrée.

Un même candidat ou une même équipe pourra s'inscrire pour plusieurs sites.

Les participants inscrits pourront poser des questions sur les objectifs, les attentes, l'organisation de l'appel à idées jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2018 à l'adresse suivante [concours@caue14.fr](mailto:concours@caue14.fr).

## 5. INFORMATIONS ET DOCUMENTS À DISPOSITION DES CONCURRENTS

Au lancement de l'appel à idées, l'organisateur mettra à la disposition des équipes depuis le site internet [www.caue14.com/2018/09/appel-a-idee2/](http://www.caue14.com/2018/09/appel-a-idee2/), un ensemble de documents accessibles en téléchargement :

- la présentation de l'appel à idées,
- le règlement de l'appel à idées,
- la fiche d'inscription.

Une fois l'inscription confirmée par l'organisateur et le site précisé aux candidats, ceux-ci recevront par mail, à partir du 7 novembre 2018, un numéro d'identification (à reporter sur l'enveloppe cachetée, sur la couverture et sur chaque page du dossier A3), ainsi que les éléments de travail suivants :

- le dossier de consultation regroupant les enjeux, les attentes, les champs d'investigation et les modalités de participation à l'appel à idées (présentation des sites de l'appel à idées, histoire de la famille, enjeux et documents graphiques),
- les documents de travail (cadastre, fonds de plan, photos, etc ...),
- la maquette de mise en page type A3,
- la bibliographie.

Les parcelles proposées étant privées, il est conseillé d'utiliser les documents mis à disposition. Le CAUE ne garantit pas d'accès public au site et n'est pas responsable des problèmes rencontrés sur le terrain.

## 6. RENDU DES PROPOSITIONS

Les projets proposés seront identifiés par un titre choisi par les candidats/équipes. Chaque planche comportera le titre et le numéro d'identification du candidat/équipe. L'orientation et l'échelle seront indiquées sur l'ensemble des documents présentés.

Les candidats devront remettre leurs propositions sous la forme suivante :

- un dossier papier A3, relié, non plié, orientation paysage, comprenant
  - . le PLAN DE MASSE paysager, les plans/élévations/coupes/perspectives/fiche technique/planche libre
  - . la note de synthèse (1700 caractères, espaces compris, format texte)
- une enveloppe A4 cachetée et vierge de toute indication, à l'exception du numéro attribué au candidat lors de l'inscription, renfermant les noms, qualifications et coordonnées des candidats (adresse, téléphone et mail)
- un support numérique (type CD/DVD ou clé USB) comprenant
  - . les planches A3 au format PDF (résolution 300 dpi minimum - RVB)
  - . l'ensemble des documents graphiques dissociés au format PDF (pour les plans/élévations/coupes : format PDF vectoriel, 300 dpi minimum - RVB)
  - . la note de synthèse (1700 caractères, espaces compris, format texte)

Les éléments à fournir seront listés de façon détaillée dans le programme de chaque site.

## 7. IDENTIFICATION ET ANONYMAT DES CANDIDATS

Le rendu des projets est fait sous forme anonyme. Aucun des documents ne doit être signé du nom des membres de l'équipe.

Chaque candidat de l'appel à idées portera sur son dossier le code d'identification remis à réception des candidatures.

L'enveloppe d'identification des candidats ne sera ouverte qu'à l'issue du jugement des projets par le jury.

## 8. REMISE DES PROJETS, ASSURANCE ET TRANSPORT

L'envoi du matériel de rendu est sous la seule responsabilité des participants. Les frais induits (acheminement et assurance éventuelle) sont à la charge des participants. La réception d'un rendu endommagé et inexploitable pourra être considérée comme motif d'exclusion : une attention toute particulière devra donc être portée sur les conditions d'envoi (emballage et prestataire).

Les prestations seront déposées contre récépissé au CAUE du Calvados jusqu'au 7 janvier 2018 avant 12 heures, ou envoyées au plus tard le 7 janvier 2018 en recommandé avec accusé de réception, cachet de la Poste ou du transporteur faisant foi.

A l'adresse suivante : Appel à idées - "Grande maison, petit terrain", CAUE du Calvados, 28 rue Jean Eudes, 14000 CAEN

## 9. CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU CONCOURS

Le déroulement de l'opération se fera selon le planning suivant :

- 28 septembre 2018 : lancement officiel à partir du site internet du CAUE14,
- 31 octobre 2018 : date limite des inscriptions,
- 1<sup>er</sup> décembre 2018 : date limite de réponse aux questions,
- 7 janvier 2019 : date limite de remise des prestations par les candidats,
- 1<sup>er</sup> février 2019 : réunion du jury,
- mars 2019 : proclamation des lauréats, publication et remise des prix,
- mars et avril 2019 : exposition des propositions et diffusion de la publication.

Le CAUE se réserve le droit d'apporter des modifications à ce calendrier prévisionnel.

## 10. PRIX

Selon les modalités présentées ci-après, chaque site fera l'objet d'un prix, ainsi 3 lauréats seront désignés par le jury. Chaque lauréat se verra remettre un prix dont l'enveloppe globale est de 3000 euros.

Le montant des prix sera le même pour les trois lauréats. En cas de participation par équipe, le chèque sera attribué au mandataire.

Le jury se réserve le droit d'attribuer des mentions.

Le jury est souverain quant à l'attribution des prix.

## 11. COMPOSITION DU JURY

Un jury composé de personnalités reconnues pour leurs compétences ou leur intérêt dans les domaines concernés étudiera les différentes propositions et désignera les trois lauréats.

Ce jury sera présidé par le Président du CAUE du Calvados.

Il comprendra également :

- un représentant de l'Union Amicale des Maires du Calvados (UAMC),
- un représentant du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Normandie (CROA),
- des représentants des collectivités locales,
- un constructeur de maisons individuelles,
- au moins un architecte libéral,
- un représentant de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP),
- un promoteur ou un aménageur,
- un enseignant,
- trois personnalités, professionnels de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

La composition du jury est susceptible d'être modifiée.

Le comité technique ne fera pas partie du jury.

Les lauréats seront prévenus confidentiellement à l'issue des travaux du jury. Ils s'engagent à être présents à la cérémonie de la remise des prix et, à cette occasion, à présenter leur proposition sous forme d'une intervention publique.

## 12. ORGANISATION ET COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DU JURY

Un comité technique sera chargé de vérifier la conformité des dossiers et de préparer les travaux du jury.

Le comité technique pourra exclure avant la sélection :

- les propositions incomplètes (pièces manquantes, incomplètes ou inexactes),
- les propositions arrivées hors délais,
- les propositions ne respectant pas les formats et le cadre graphique imposé (dimensionnements...),
- les propositions qui ne portent pas sur l'un des sites imposés,
- les participants n'ayant pas rempli l'ensemble des conditions de rendu et du présent règlement (anonymat, etc...).

Le jury procédera à un examen des prestations remises par les concurrents/candidats.

À l'issue du jugement des prestations, le compte-rendu des délibérations indiquera notamment :

- les noms des concurrents exclus, le cas échéant, la ou les raisons de l'exclusion,
- les lauréats retenus, les mentions éventuelles et un commentaire sur leurs prestations

## 13. CRITÈRES DE JUGEMENT

Le jugement des prestations des concurrents se référera aux thèmes de réflexion proposés et portera une attention particulière aux points suivants, sans ordre de critère :

- au respect du projet de la famille
- à la pertinence de l'implantation de la maison,
- à l'intégration et l'insertion paysagère,
- à la qualité apportée aux espaces extérieurs (jardin, terrasse, clôtures, limites, seuil, espace d'intimité),
- à la gestion de l'intimité
- à la qualité de vie moderne, au nouveau regard porté sur la manière d'habiter,
- la qualité et l'originalité des espaces de vie,
- à la cohérence du projet et de l'enveloppe allouée

## 14. SUITES DONNÉES À L'APPEL À IDÉES

Les prestations remises par les candidats et considérées comme recevables par le jury pourront faire l'objet d'une publication et d'une exposition qui seront réalisées par le CAUE, dont il assurera une diffusion à vocation pédagogique et promotionnelle. Des outils pourront être développés assurant la sensibilisation du grand public.

Dans la perspective d'une publication des réponses architecturales les plus pertinentes et du montage d'une exposition, des outils pourront être développés pour la sensibilisation du grand public.

De manière générale, « Les Défis du CAUE du Calvados » visent à :

- élargir le débat sur l'habitat et l'urbanisme,
- favoriser la diffusion de réponses architecturales novatrices et la mise en place de processus urbains innovants,
- encourager les concepteurs

## 15. DROITS DE PROPRIÉTÉ ET UTILISATION DES RENDUS

La participation à l'appel à idées implique l'acceptation de l'utilisation gratuite de tous les documents écrits, graphiques ou photographiques des rendus à des fins d'information et de publication des projets (cession au CAUE du Calvados uniquement du droit de reproduction dans les conditions fixées par la loi 57.298 du 11 mars 1957), sans limitation de durée.

Le CAUE du Calvados aura ainsi la liberté d'utiliser les éléments graphiques fournis en vue de toute publication non commerciale dans le cadre de ses actions et de ses missions.

Toute autre utilisation fera l'objet d'une demande d'utilisation spécifique.

Cela ne remet pas en cause la propriété intellectuelle des concepteurs sur leurs propositions. Les documents fournis par les candidats ne seront pas restitués à l'issue de l'appel à idées.

## 16. APPLICATION DU RÈGLEMENT

La remise des prestations par les concurrents emporte leur acceptation des clauses du présent règlement. Les divers manquements aux règles de la consultation sont soumis par la commission technique au jury qui décide souverainement de l'exclusion éventuelle des concurrents, pour des motifs liés au non respect partiel ou total des dispositions et règles de la consultation.

Il ne sera pas étudié de réclamation concernant l'application du règlement, l'utilisation ou la non utilisation des propositions.

En cas de force majeure, le CAUE du Calvados se réserve le droit de reporter ou d'annuler l'appel à idées sur un des sites ou sur l'ensemble des sites sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait.

# MERCI !

À L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS POUR LA QUALITÉ ET LE SÉRIEUX DE LEURS PROPOSITIONS.  
AUX MEMBRES DU JURY POUR LEUR AIMABLE ET ENTHOUSIASTE PARTICIPATION.  
AU COMITÉ TECHNIQUE POUR LEUR PROFESSIONNALISME ET LEUR APPUI.



Avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles de Normandie



100%

100%

100%

100%

100%

100%

100%

100%

100%

100%

100%

100%

100%

100%

100%

100%

LES  
DÉFIS  
DU  
CAUE  
14

—  
APPEL  
À  
IDÉES  
—

Pour promouvoir la qualité architecturale, le CAUE du Calvados a lancé en 2018 son second appel à idées « Grande maison, petit terrain ».

Ce concours d'idées permettait à chacun de relever le défi fixé par le CAUE. En donnant forme aux aspirations nouvelles des sociétés, il était question ici de bâtir des maisons contemporaines, spacieuses et généreuses sur des parcelles de plus en plus en plus exiguës

Les participants étaient invités à réaliser un, ou plusieurs projets, à travers les sites proposés, illustrant leur perception de l'architecture et de l'innovation.

LES ÉDITIONS DU CAUE DU CALVADOS  
CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU CALVADOS  
28 RUE JEAN EUDES - 14000 CAEN  
02 31 15 59 60  
WWW.CAUE14.FR

contact@caue14.fr  
f www.facebook.com/caue14  
t https://twitter.com/caue\_calvados  
in www.linkedin.com/in/caue14

Prix de vente : 15 Euros  
Dépot légal : mars 2019  
ISBN : 979-10-95728-03-0